

colorchecker CLASSIC
x·rite
mm

CH. THUROT

COURS
DE
GRAMMAIRE





Emploi des voix

Modes dans propositions indépendantes

in

De G. à D. Blanc, Vermillon, Laques, Brun rouge, Bleu outremer, Vert émeraude
De D. à G. Jaune de Naples, Ocres, Terre de Sienne, Noir, Momie

C L P

Je désire que ce volume reste à la Bibliothèque de l'Ecole Normale Supérieure.

Le 3 mai 1879

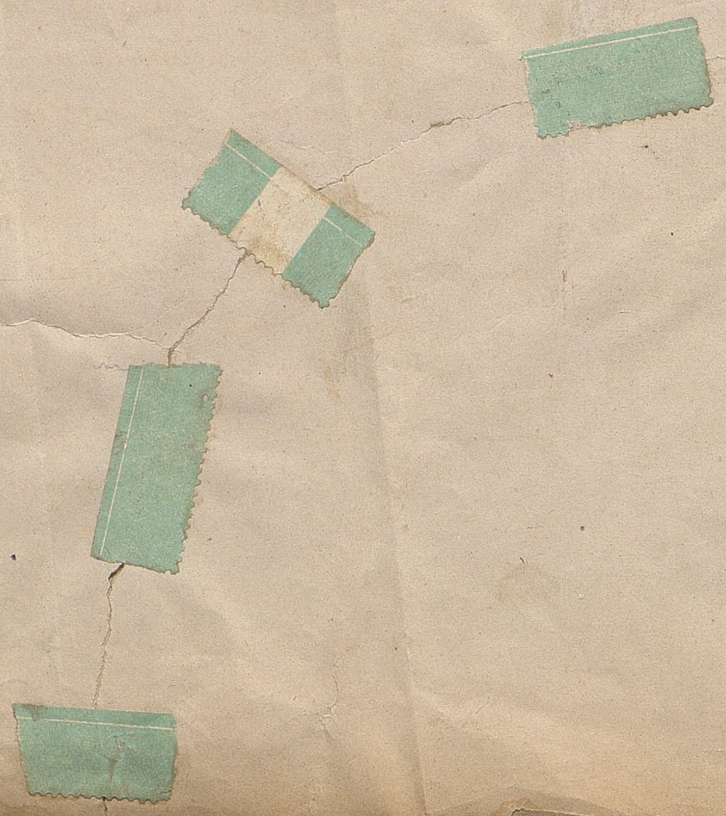


Salomon Reinach









Emploi des Voix.

Voix active.

Parasmaepadam = aliis actio.

Verbes transitifs employés intransitivement
ἔχειν, facere, boire

1° Il arrive très souvent que des verbes transitifs sont employés intransitivement. L'action signifiée par le verbe est considérée indépendamment des objets sur lesquels elle peut s'exercer directement et immédiatement.

ἔχειν ἀκρατῶς πρὸς ἡδονάς (Thuc.)
δύνασθαι τῷ σώματι (Lys.)
πρὸς Ἀθηναίους προσθέμενος (Thuc.)

Grec. — ἔχειν ~~posséder~~; δοῦναι donner, δύνασθαι pouvoir, τολμᾶν être hardi, oser, προστιθέναι ajouter, etc. ὁ λόγος κατέχει le bruit est accrédité, ὁ λόγος αἱρεῖ le raisonnement contraint (à admettre), prouve.

Bene facere alicui (Pl.)

Latin. — amare, potare, facere.

Francais. — aimer, posséder, boire

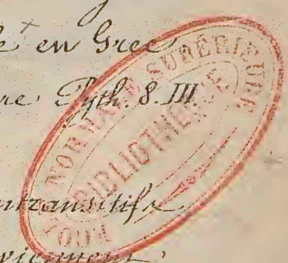
Le participe présent φέρων se prend souvent dans un sens intransitif: (il se porte par suite spontanément, de soi-même.)

Εἰς τοῦτο φέρων περιέστησε τὰ πράγματα (Esch.) Voilà où, par sa faute, il a conduit les affaires.

Français: Verbes intransitifs construits avec un mot signifiant l'objet immédiat de l'action: Descendre un tableau
Grec. ἀναβαίνειν ἄνδρας ἐπὶ καμήλους.

La réciproque n'a pas lieu en général. Quand les verbes intransitifs sont employés transitivement, le complément direct qualifie l'action signifiée par le verbe (voir plus bas); le complément n'est pas l'objet de l'action. — (Except. app.) Cependant en Français beaucoup de verbes intransitifs se construisent avec un mot signifiant l'objet direct et immédiat de l'action: cesser le travail, descendre un tableau, monter un livre, désespérer quelqu'un, sortir quelqu'un d'embarras, sonner les cloches, etc. Cette construction signifie que le sujet fait faire à l'objet l'action signifiée par le verbe. — Exceptionnellement en Grec Hérod. I. 80 ἀναβαίνειν ἄνδρας ἐπὶ καμήλους. — Pindare Pyth. 8. III. ἄλλον δ' ὑπὸ χειρῶν μέτρῳ καταβαίνει (faire monter) (soumettre quelqu'un)

Dormez votre sommeil



2° Des verbes transitifs deviennent intransitifs et réciproquement des verbes intransitifs deviennent transitifs quand ils sont composés avec une préposition.

Imp. Goyer, 7, Pass. Dauphine Paris.

3e f.

2/ 7-

Grec. – ἔχειν, ἀντέχειν – φέρειν, συμφέρειν – βάλλειν, μεταβάλλειν – διδόναι, ἐπιδιδόναι – μιγνῦναι, συμμιγνύναι – λείπειν, διαλείπειν.

(interlinear glosses: Résister; Changer, subir un changement; Croître; Se mêler à; discontinuer)

μεταβάλλειν πρὸς Ἀθηναίους (Th.)
δούλη συμμίξασα δάκρυ (Plat.)
οὐδένα διαλέλοιπα χρόνον διαβαλλόμενος (Isocr.)
Je n'ai jamais cessé d'être calomnié.

Rem. Beaucoup de verbes qui signifient marcher deviennent transitifs en composition βαίνειν, διαβαίνειν, ἐκβαίνειν κ.τ.λ. ἔρχεσθαι, διέρχεσθαι, μετέρχεσθαι, κ.τ.λ. – πλεῖν, διαπλεῖν παραπλεῖν, κ.τ.λ. – de plus ὑποστῆναι, ἐᾶσθαι.

(interlinear glosses: traverser; franchir; parcourir; Chercher, prier; remplacer)

Op. Verbes composés avec une préposition, deviennent transitifs: ἀντέχειν
Réciproquement: διαβαίνειν
percurro
contredire

Latin. –

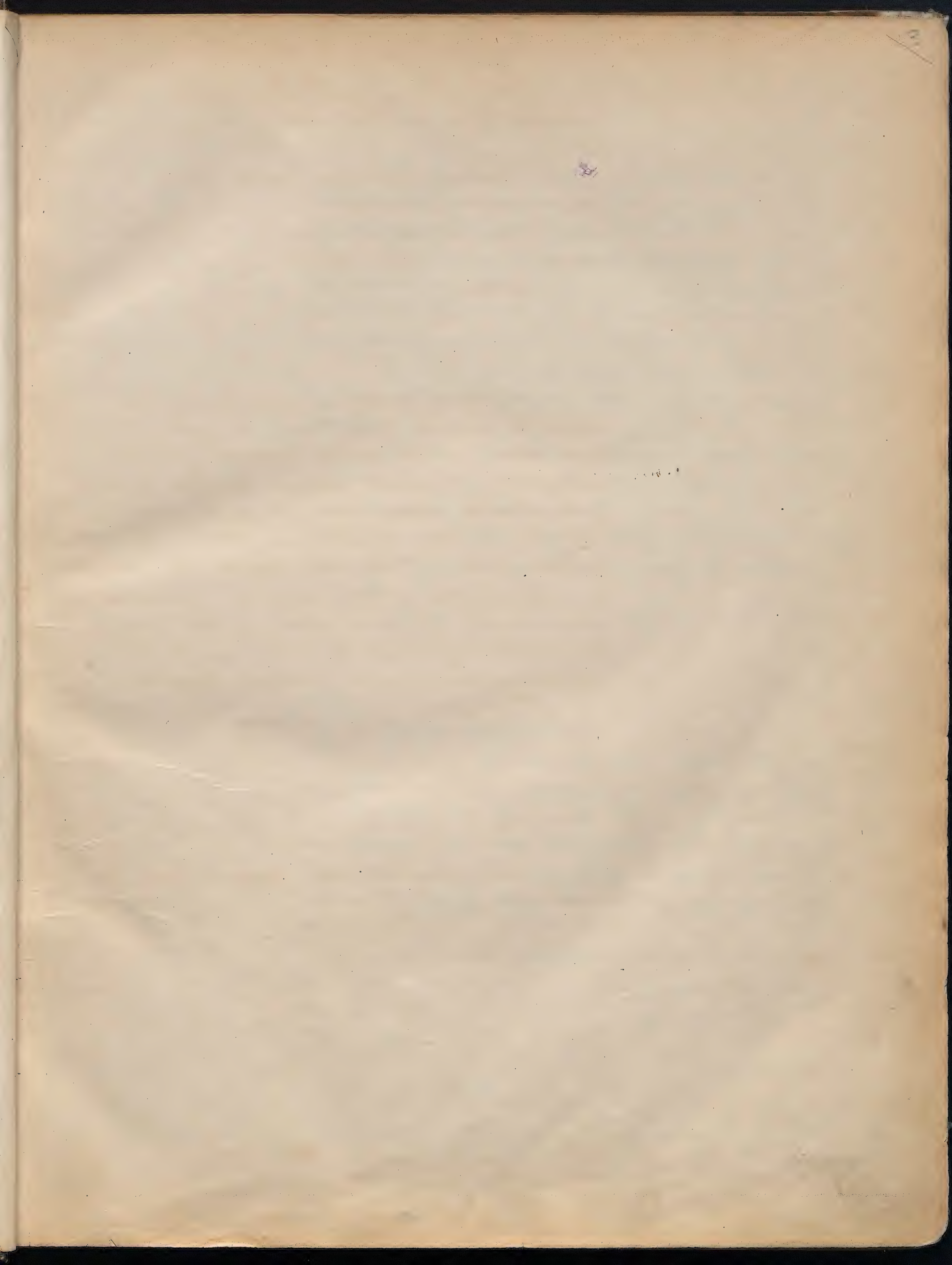
circum
per
praeter
trans
super
subter
præ
ob
sub
ad
con..
in
e.
ante
cum

Deviennent transitifs en particulier les verbes intransitifs composés 1° avec circum, per, praeter, trans, super, subter: circumeo, percurro, praetervehor, transilio, subterlabor. – 2° praecedo, praegredior, praefluo, praevenio. – obeo, obambulo, obequito, oberro (ob signifiant à travers, par dessus) – subeo – circumfremo et autres verbes signifiant le son. – 3° des verbes composés avec ad, con, in et qui changent de sens: adeo, adorior, aggredior, convenio, coeo, ineo. – 4° excedo, egredior signifiant franchir – 5° antevenio, antegredior, 6° les verbes composés avec circum qui signifient présence en un lieu: circumstare.

Français. –

Le Valaque, en raison de sa situation isolée, n'a pas subi l'influence de l'usage roman qui rend tous les verbes intransitifs transitifs: il construit mi-ter, remercier etc. avec le datif.

Dire, contredire, courir, parcourir, venir, prévenir.



Compliment direct qualifiant l'action

3° Beaucoup de verbes intransitifs peuvent se construire avec un complément direct qui qualifie l'action signifiée par le verbe. — Voir accusatif. (Dorny Vote (commis))

L'action attribuée au sujet qui en a eu la responsabilité:
τὸν παράδεισον ἐξέκοψεν
Exclusi eos

4° Il arrive qu'on attribue l'action au sujet qui en a la responsabilité, et que l'on considère ceux qui ont concouru à l'exécution comme de purs instruments. Le verbe actif prend alors le sens de faire faire.

Grec. — προπέμψας ἑρμηνέα εἶπεν ὅτι βούλοιτο διαλεχθῆναι τοῖς ἄρχουσιν Xénophon — Κῦρος τὸν παράδεισον ἐξέκοψεν (le jardin) Xenoph.

Latin. — Cum illa ex patellis et turibulis (vases à encens) quae evellerat ita scite in poculis aureis illigabat, ita apte in scaphiis aureis concludebat ut ea ad illam rem nata esse diceres. (Verr. 4. 24.) exclusi eos (Cat. 1.4.) (fait mettre dehors) quoniam Smyrnae duos Mysos insuisses in culeum ad. Q. Fr. 1.2.2.

Français — J'ai élargi mon appartement.

échange avec le passif.

Intransitifs à signification passive construits avec ὑπό et un complément:
καλῶς ἀκούειν ὑπό τινος

Grec. — Beaucoup de verbes intransitifs qui signifient subir une action, et de verbes transitifs qui ont le même sens, unis à un complément se construisent avec ὑπό et le génitif comme s'ils étaient à la voix passive: ἐξέπεσον ὑπὸ τῶν τυράννων (furent chassés) — ἔφυγεν ὑπὸ τοῦ δήμου, καλῶς ἀκούειν ὑπό τινος (être dénigré par quelqu'un) — αἰτίαν ἔχειν ὑπό τινος (être accusé).

Verbes intransitifs avec le sens du moyen:
στρέψας πρὸς αὐτούς.
Muto
Changer

Échange avec le moyen. Certains verbes transitifs s'emploient avec la signification du moyen.

Grec. —

μεταβάλλω — μεταβάλλει ἐξ ὀλιγαρχίας εἰς δημοκρατίαν, Thuc. (Alcibiade)
στρέφω, ὑποστρέφω — στρέψας πρὸς αὐτούς, s'étant tourné.

6

Latin. — Duro, inclino, insinuo, mitto, remitto, verto.

Français. — Changer, tourner, remuer, coucher, lever, etc.

Emploi des Voix.

§ 1. Voix active.

A. Verbes transitifs employés intransitivement.
Gr. ἔχειν, δηλοῦν · ὁ λόγος κατέχει, αἱρεῖ.
L. Amare, potare, facere
F. Aimer, boire.
Réciproque. N'a pas lieu généralement, car là où le v. intransitif est employé transitivement, le complément direct n'exprime pas, mais qualifie l'action. (Dormez votre sommeil)
Exc. (sens de faire — er.) F. Il cessa le travail.
G. ἀναβαίνειν ἄνδρας ἐπὶ καμήλους.

B. Verbes transitifs devenant intransitifs et réciproquement — quand on les compose avec une préposition. (βάλλειν, μεταβάλλειν ; πλεῖν, διαπλεῖν) — En latin, les v. intransitifs composés avec une prépos. deviennent transitifs (obeo). — F. dire, contredire ; courir, parcourir.

C. Verbes intransitifs construits avec un complément qualifiant l'action (Dormez votre sommeil)

D. On attribue l'action au sujet qui en a eu la responsabilité : Κῦρος τὸν παράδεισον ἐξέκοψεν,
L. Exclusi eos. — J'ai changé mon appartement. (Sens dit causatif)

E. On construit, comme des passifs, des verbes à forme active avec ὑπό. — On trouve aussi l'échange avec le moyen
G. κακῶς ἀκούειν ὑπό τινος. — στρέψας πρὸς αὐτούς
L. Duro, muto, verto, remitto

Emploi des Voix. 1° Voix Active. A. V. transit. intransitivement employés — et récip. (faire faire)
B. V. transit. devenant intransit. — et récip.
C. V. intransit. paraissant transit.
D. V. transit. signifiant faire faire
E. V. à forme active construits comme des passifs ou des moyens.

§ 2. Voix Passive

Le passif est postérieur au moyen, et toutes les langues présentent le changement du moyen au passif. Le grec λέγεται, le latin dicitur et l'italien dicesi, nous montrent le langage exprimant trois fois à bien des siècles de distance, le passif par le moyen. Le sanscrit et le grec sont les premières à former pour le passif quelques formes spéciales . . .

Voix passive, elle signifie que le sujet du verbe est l'objet direct et immédiat de l'action.

§ La voix passive signifie que le sujet du verbe est l'objet et l'objet direct et immédiat de l'action. (τὸ ἠρυγαι)
Par conséquent, si le complément direct d'un verbe transitif signifie l'objet direct et immédiat de l'action, ce complément deviendra le sujet du verbe à la voix passive.

Il résulte de là :

1° . . . . 1° Que les verbes intransitifs ne doivent pas avoir de passif, puisque l'action signifiée ne s'exerce pas directement et immédiatement (par eux) sur un objet, et que par suite ils ne pourraient avoir de sujet.

Cependant

Complément indirect devenant sujet d'un verbe passif : καταφρονεῖσθαι.
ἐγὼ καταφρονοῦμαι ὑπό τινος etc.
Invideor

en Grec. — Le complément employé au génitif ou au datif avec un verbe actif devient très souvent le sujet du verbe à la voix passive, particulièrement si c'est un nom de personne. ἄρχεσθαι, καταφρονεῖσθαι, ἀπειλεῖσθαι, ἐπιβουλεύεσθαι, πιστεύεσθαι, ἀπιστεῖσθαι, φθονεῖσθαι (τινι), ἐπιτάσσεσθαι, κ. τ. λ. (ordonner)

en Latin. — La construction du Grec est rare et exceptionnelle (invideor Hor.) triumphatae gentes (Virg.) ; mais l'usage autorise une autre construction qui est inusitée en grec. Beaucoup de verbes intransitifs peuvent être employés à la voix passive impersonnellement, c'est-à-dire que l'action est

Latin : Emploi des verbes intransitifs à la voix passive impersonnellement :
Mihi parcitur

considérée en elle-même et indépendamment d'un sujet déterminé ; le verbe a pour ainsi dire comme sujet l'action signifiée par le radical,[1] et la voix passive signifie que cette action se fait. Curritur, ventum est, mihi parcitur, invidetur, maledicitur, obtrectatur. L'action signifiée par le verbe est considérée indépendamment de son sujet, comme dans les verbes transitifs employés intransitivement elle est considérée indépendamment de son objet.[1]

(1) Cursus curritur, maledictio dicitur...

(1) Comparez : Curritur — poto

2° . . . . 2° Que le complément direct qui qualifie l'action signifiée par le verbe actif ne devrait pas être le sujet du verbe à la voix passive ; car ce complément ne signifie pas l'objet sur lequel l'action s'exerce, et le sujet d'un verbe passif n'est pas nécessairement l'objet de l'action.

Cependant,

en Grec. — Le complément qualificatif devient très souvent sujet du verbe au passif : ἱκανὰ τοῖς πολεμίοις εὐτύχηται (Satis successit hostibus) ~~τὰ~~ χρήματα κινδυνεύεται τῷ δανείσαντι (l'argent est en danger pour celui qui [a] prêté) — τὰ σεσωφρονημένα, les actes de sagesse, τὰ ἠσεβημένα, les attentats impies, τὰ πεπονημένα, les efforts, τὰ πεπρεσβευμένα, la conduite dans les négociations, τὰ πεπολιτευμένα, la politique, παρακεκινδυνευμένον τι, une expression hasardée.

Complément direct qualifiant devenant sujet du verbe au passif :
τὰ πεπονημένα
Tertia jam vivitur aetas

en Latin. — Cette construction semble rare. On trouve hac pugna pugnata (Corn. Nep. Hann. 5) tertia jam vivitur aetas (Ov. met. XII. 188.) nox vigilata (Ov.) ; [les verbes exprimant une affection de l'âme et qui se construisent avec le neutre d'un pronom comme lugeo, doleo, horreo, gemo, fleo, ploro ne s'emploient pas en général au passif avec ce pronom pour sujet. (Stace, Silves, 2, 6, 97 : Eximius licet ille animi meritusque doleri)]

3° - - - - - - - - - - - - 3° Que les verbes passifs ne doivent pas avoir de complément signifiant l'objet direct et immédiat de l'action, puisque cet objet est signifié par le sujet.

Mais ils peuvent avoir un complément direct qualificatif de l'action.

Grec. — Cette construction est habituelle μίαν μάχην ἡττήθησαν — πᾶσαν θεραπείαν θεραπεύεσθαι. — πολλὰ ἐλαττοῦμαι Αἰσχίνου.[1]

Complément direct des verbes passifs (qualificatif)
μίαν μάχην ἡττήθησαν
ea quae monemur

Latin. — Les verbes qui signifient avertir,

(1) Τὴν δόξασαν ζημίαν τοῖς ἄρχουσι ζημιούσθω (Πλάτ.) — Ἕκαστος ἂν αἰσχυνθείη τὴν τάξιν λιπεῖν ἣν ἂν ταχθῇ ἐν τῷ πολέμῳ. — Ἰσαρίθμους πληγὰς μαστιγούσθω. (Πλάτ.) — Ἀπέρχομαι πρὶν ὑπὸ σοῦ τι μεῖζον ἀναγκασθῆναι ([illegible]) — Ὀλίγου ἀμελήσας ἀπώλετο (Ξεν.) — Ταῦτα οὐδεὶς ἂν πεισθείη ποτέ. (Πλ.)

(1) Exemples dans Krüger (p. 153) : Οὐδὲν ἄλλο διδάσκεται ἄνθρωπος ἢ ἐπιστήμην. (Plat.) — Αὐτὸ τοῦτο τὸ ὄνομα οἱ θεοὶ ὀρθῶς ἐκλήθησαν. (Plat.) — Ἡ καταφρόνησις ἐκ τοῦ πολλοὺς σφάλλειν τὸ ἐναντίον ὄνομα ἀφροσύνη μετωνόμασται. (Th. 1,122,4.)

exhorter, etc, et d'autres qui se construisent au passif avec un sujet au nominatif peuvent se construire avec l'accusatif de qualification : non audimus ea quae ab natura monemur (Cic. de amic. 24).

§ Remarque

Quoique les verbes passifs ne se construisent pas en général avec le complément direct qui signifie l'objet immédiat de l'action,

Verbes passifs avec l'accusatif de la chose (ceux qui à l'actif se construisent avec deux accusatifs) : διδάσκεσθαι ἐπιστήμην Interrogatus sententiam

1° Les verbes qui se construisent à l'actif avec un double objet direct, l'accusatif de la personne et celui de la chose peuvent se construire au passif avec l'accusatif de la chose. Il semble que des deux actions dont l'idée est contenue dans le verbe celle qui s'exerce sur la personne prenne la signification passive, tandis que celle qui s'exerce sur la chose garde la signification active.

Grec. — Tous ces verbes sont susceptibles d'être ainsi construits au passif : διδάσκεσθαι ἐπιστήμην. — περισυλᾶσθαι τὴν οὐσίαν. (être dépouillé de sa fortune) — ~~ἐτύγχανε πεπραγμένος τοὺς φόρους.~~ (1)

Latin. — On ne trouve guères en prose ainsi construit que doceri (militiae artes edoctus fuerat Liv. V) encore discere est-il plus usité), et interrogatus sententiam (invité à dire son avis).(1) Celari avec le neutre d'un pronom. Hoc nos celatos non oportuit (Ter. Hec. 4.4.23).

(1) on trouve : rogatus sententiam ; interrogatus testimonium.

Verbes passifs avec l'accusatif de la chose, un complément au datif désignant une personne devenant sujet du verbe : οἱ δολιχοδρόμοι παχύνονται τὰ σκέλη Pueri suspensi loculos lacerto (suspendu par ses loculos)

2° en Grec. — Un complément au datif pouvant devenir sujet du verbe passif et désignant ordinairement une personne, l'accusatif de la chose se construit avec le passif et signifie à peu-près le même rapport que l'accusatif de relation. οἱ δολιχοδρόμοι παχύνονται τὰ σκέλη. — ἄλλο τι μεῖζον εὐθὺς ἐπιταχθήσεσθε. — ~~ἑώρων τὸν Φίλιππον ὑπὲρ ἀρχῆς τὸν ὀφθαλμὸν ἐκκεκομμένον, τὴν κλεῖν κατεαγότα, τὴν χεῖρα, τὸ σκέλος πεπηρωμένον.~~ (Dem. 18, 67) (brisé (κατάγνυμι) ; estropié)

(Comparez : ἐκκόπτειν τινὶ τὸν ὀφθαλμὸν et ἐκκόπτεται τις τὸν ὀφθαλμόν.)

en Latin. — Cette construction ne se rencontre qu'en poësie et en général avec des participes passés. Picto chlamidem circumdata limbo (Virg. En. 4. 137) Pueri laevo suspensi loculos tabulamque lacerto (Hor. Sat. 1.6.74). Juno nondum antiquum saturata dolorem (Virg. En. 5. 608). Per que pedes trajectus lora

tumente (Virg. En. 2.273.).

Construction du sujet du verbe actif avec le passif :
Grec : ὑπὸ et le datif
βούλονται θεραπεύεσθαι ὑπὸ παίδων
τἀληθὲς ἀνθρώποις οὐχ εὑρίσκεται
Latin : Ablatif avec ab ou sans préposition.
En poésie, on trouve des noms de choses avec ab :
Sidereo siccatus ab aestu.

§. Le sujet du verbe actif est employé avec le passif.

en Grec. — Au génitif précédé de ὑπὸ ou au datif sans préposition. La première construction signifie que le complément est l'auteur de l'action ; l'autre signifie plutôt une idée de moyen, d'instrument avec les noms de chose, de possession avec les noms de personnes. βούλονται πάντες ὑπὸ τῶν παίδων θεραπεύεσθαι — τὸ κεκινῆσθαι ὑπὸ τῶν βρωμάτων (aliments) καὶ τῆς πόσεως (de boire) πανὺ εἰκὸν (Lysias) δοκεῖ εἶναι. — ἀνὴρ ἄβουλος ἡδοναῖς θηρεύεται (Xen. Cyr. 5.2.17) — τἀληθὲς ἀνθρώποις οὐχ εὑρίσκεται. — παρὰ et le génitif s'emploient particulièrement avec les verbes qui signifient donner et les verbes declarandi (Ἁρμοδίῳ καὶ Ἀριστογείτονι γέγραπται) δέδονται μέγισται δωρεαὶ παρ' ὑμῶν (Dem. 20.70) — τὸ ὁμολογηθὲν παρὰ βελτιόνων (που κυριώτερον, ἢ τὸ παρὰ χειρόνων (Lat.)) — ἀπὸ, πρὸς, ἐξ sont fort rares(1).

en Latin. — A l'ablatif précédé de ab ou sans préposition.

1° Avec a ou ab, quand c'est une personne ou une chose personnifiée : non est consentaneum qui metu non frangatur, cum frangi cupiditate, nec qui invictum se a labore praestiterit, vinci a voluptate (Cic. de off. I, 20)

En poésie, on construit aussi des noms de choses avec a ou ab : Sidereo siccatus ab aestu.

2° Sans a ou ab, quand ce sont des noms de choses ou d'animaux, Equo vehi.

Emploi du datif au lieu de l'ablatif avec ab (Zumpt, § 419)

Quidquid in hac causa mihi susceptum est (Cic.)

Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illi (Ov.)

Cette construction, qui peut avoir été motivée par l'analogie de la construction avec le gérondif (moriendum mihi est) est un hellénisme qui se rencontre peu dans la prose latine ancienne (surtout César et Cicéron.) on ne la trouve guère qu'avec le participe passé. Dans les poètes depuis Ovide, elle est employée très fréquemment, comme toutes les constructions grecques.

Zumpt n'en compte que sept exemples dans Cicéron : Illa nobis alio tempore explicabuntur (de Inv.) — In his studiis laboribusque viventi non intelligitur, quando obrepat senectus. (ad Att. c. l. c.)

L'expression mihi probatur serait d'un autre genre, puisque probo tibi se rencontre dans le sens : je te rends évident, plausible. (Quos libros tibi tam valde probari, gaudeo, ad Att.)

(1) Krüger, p. 153: Sehr selten bei Dichtern ist in der attischen Prosa πρός mit dem Genitiv. ἐξ steht meist nur, und auch dies nicht oft, bei Verben des Gebens: Κῦρος ὁμολογεῖται πρὸς πάντων κράτιστος δὴ γενέσθαι θεραπεύειν φίλους. (Xen. An. 1, 9, 20.) — Τοῦτό μοι ἐκ θεοῦ δέδοται. (Plat.)

16

Passifs à signification moyenne: θυμωθείς Mutari, indui

Le passif de beaucoup de verbes a la signification de la voix moyenne.

Grec. – La signification de la voix moyenne se reconnait dans les aoristes ἠθροίσθησαν, συστραφέντες, συσπειραθέντες, διελύθησαν ἕκαστοι ἐπ' οἴκον, πορευθείς, Ἀλκιβιάδης ἐπὶ πλοίου ἐπεραιώθη, κινηθῆναι, ᾐσχύνθην, θυμωθείς, πρὸς τοὺς πολίτας μετὰ πραότητος προσηνέχθην.

Latin. – On trouve employés avec la signification moyenne commendari, congregari, cruciari, delectari, falli, moveri, mutari, propagari – et en poësie cingor, accingor, exuor, induor, inducor qui se construisent avec un complément signifiant l'objet direct de l'action – galeam induitur (Virg. En. II, 392) inutile ferrum cingitur (ibid. II. 511) magicas accingi artes (ibid. IV, 493) virgines longam indutae vestem (Liv. 27. 37) – Cyclopa moveri –

Voix Moyenne

Âtman-ê-padam = sibi ipsi ~~actio~~

La voix Moyenne signifie que le sujet est à la fois l'auteur et l'objet de l'action.

Objet direct : γεύομαι

Objet indirect : αἱρεῖσθαι τὴν ἐλευθερίαν.

La voix moyenne signifie que le sujet est à la fois l'auteur et l'objet de l'action. — Il peut en être l'objet direct ou indirect.

1° Le sujet est l'objet direct. C'est le cas le moins ordinaire λούω, λούομαι — ἀπέχω, ἀπέχομαι — γεύω. (Je fais goûter à quelqu'un) γεύομαι je me fais goûter à moi-même, je goûte) (allem. lass. dir schmecken)

Remarque. Pour la clarté, on tourne souvent par le pronom réfléchi et le verbe actif. εὔφραινε σαυτόν — μὴ θέλε λυπεῖν σεαυτόν — αὑτὸν ηὔξησε.. — Et même ἑαυτὸν ἀποκρύπτεται

2° Le sujet est l'objet indirect de l'action ; c'est le sens où le moyen est le plus souvent employé. Les nuances

§ 2. Voix passive.

De ce que, à la voix passive, le sujet du verbe est l'objet direct de l'action, il devrait résulter :

A Que les intransitifs n'ont pas de passif (venior)

B Que les compléments qualific. ne sont pas sujets du verbe au passif (Vita vivitur) } par défaut d'objets directs.

C Que les passifs ne doivent pas avoir de complément signifiant l'objet direct de l'action. (Spoliatus vitam)

Cependant :

A. G. Le complément personne au génitif ou au datif devient sujet du V. au passif : ἐπιτάσσομαι.
I. Les intransitifs s'emploient au passif impersonnellement : Ventum est. (except. Invideor)

B. G. Très fréquent : ἱκανὰ τοῖς πολεμίοις εὐτύχηται
I. Rare : Tertia jam vivitur aetas

C. Les passifs peuvent avoir un faux complém. direct (qualificatif)
G. Fréquent : μίαν μάχην ἡττήθησαν.
I. avec neutres : Ea quae monemur.

Remarques. 1° On trouve (contrairement à C), construits au passif avec l'objet direct comme complément, les verbes qui à l'actif demandent deux accusatifs :
G. διδάσκεσθαι ἐπιστήμην.
I. Doceri, interrogatus, celari.

2° Le complément personne au datif devenant sujet du verbe passif (A), le passif se construit avec l'accusatif de la chose : ἐκκόπτεται τὸν ὀφθαλμόν.
I. Rare : Pueri suspensi loculos.

§. Emploi du sujet du verbe actif avec le passif (Amor a Deo)

G. ὑπό avec le gén., datif, παρά, πρός, ἐκ.
I. A ou ab, l'ablatif seul quand ce sont des noms de choses ou d'animaux, le datif après Cic. surtout avec le participe passé.

Rem. Le passif de beaucoup de verbes a la signification moyenne :
G. θυμωθείς, διελύθησαν ἐπ' οἴκου
I. Congregari, delectari, moveri, accingi.

<u>Français.</u> — 1° Le pronom complément est complément direct du verbe. Il en est ainsi avec les verbes pronominaux ~~accidentels~~ accidentels qui sont transitifs : se tuer, se précipiter e.t.c.

2° Le pronom est complément indirect. Seul verbe pronominal essentiel <u>s'arroger</u>. Il en est ainsi avec beaucoup de verbes pronominaux accidentels transitifs <u>se donner</u>, <u>se promettre</u> e.t.c. et avec quelques-uns qui sont intransitifs. <u>Se nuire</u>.

3° Le pronom n'est ni complément direct, ni complément indirect. Il exprime que le sujet est intéressé dans l'action sans marquer cette idée avec autant de force que quand il est complément direct ou indirect. Il se construit ainsi avec les verbes pronominaux essentiels, excepté <u>s'arroger</u>. Dans beaucoup de ces verbes le pronom complément a à peu près la valeur d'un complément direct : s'accouder, s'accroupir, s'adonner, s'agenouiller, s'aheurter, s'attroupper, se blottir, se cabrer, s'embusquer, s'encanailler, se gargariser, s'immiscer, se prosterner, se ratatiner, se rédimer, se refrogner (ou renfrogner), se réfugier, se rengorger.

Mais dans beaucoup d'autres, le pronom indique une nuance légère qu'il est difficile de définir avec précision : s'amouracher, se défier, s'ébahir, s'écrouler, s'emparer, s'en aller, s'enquérir, s'escrimer, s'évanouir, s'évaporer, s'évertuer, s'extasier, se formaliser, se gendarmer, s'ingénier, se moquer, s'opiniâtrer, se récrier, se repentir, se souvenir.

Il en est de même de beaucoup de verbes pronominaux accidentels qui changent souvent de sens en se construisant avec le pronom : s'en aller, s'apercevoir, s'attaquer, s'attendre, s'aviser, se disputer, se douter, se connaître, se mourir, se plaindre, se prévaloir, se taire, se servir, se rire, se flatter.

Le pronom ainsi construit peut donner au verbe la valeur d'un passif. „Je me nomme Paul = nominor Paulus (je me nomme Paul = nomino me Paulum. En allemand, Ich <u>nenne</u> mich = nominor ; ich nenne <u>mich</u> = nomino me). — „Les histoires ne se liront plus, et il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont elles sont pleines." (Bossuet.)

Nuances de sens:
1° Le sujet est intéressé dans l'action: αἱρεῖσθαι τὴν ἐλευθερίαν
2° Il la fait faire pour lui; ou la laisse faire sur lui διδάσκεσθαι τὸν υἱόν.
3° Il s'applique à l'action: πόλεμον ποιεῖσθαι, λυσόμενος θύγατρα
ἄρχετε βουκολικᾶς, Μοῦσαι φίλαι, ἄρχετε ἀοιδᾶς
ἐκ Διὸς ἀρχώμεσθα (Aratus.)

sont très diverses et souvent difficiles à définir. — 1° Le sujet est intéressé dans l'accomplissement de l'action αἱρεῖσθαι τὴν ἐλευθερίαν — τοὺς ἀγράφους νόμους οὐχ οἱ ἄνθρωποι ἔθεντο, ἀλλὰ θεοὶ τοῖς ἀνθρώποις ἔθεσαν Xénophon — τὴν ψῆφον τίθεσθαι (déposer son suffrage) — βίον πορίζεσθαι (gagner sa vie) — θύειν (sacrifier) θύεσθαι (sacrifier pour soi, pour connaître l'avenir) ἄρχειν commencer une chose continuée par un autre. ἄρχεσθαι commencer une chose continuée par soi — ἀποπέμπεσθαι (envoyer loin de soi) ἀπωθεῖσθαι κίνδυνον (écarter de soi un danger) 2° Le sujet fait faire l'action pour lui (διδάσκεσθαι (faire instruire) τὸν υἱόν — δικάζεσθαι (se faire juger) δικάζειν juger) ou la laisse faire sur lui οὗτος κράτιστός ἐστ' ἀνήρ ὅστις ἀδικεῖσθαι (se laisser maltraiter) πλεῖστ' ἐπίσταται βροτῶν (Mén) 3° Le sujet applique à l'action sa volonté ou ses ressources πόλεμον ποιεῖν (amener la guerre) ποιεῖσθαι (la faire) — λύειν délivrer, λύεσθαι (racheter, délivrer avec son argent) πράγματα παρέχειν causer de l'embarras ναυτικὸν παρέχεσθαι fournir des vaisseaux — σκοπεῖν contempler, σκοπεῖσθαι examiner — τὴν εὔνοιαν τὴν πρὸς ἡμᾶς ἐν τοῖς ἔργοις ἐνδείκνυσθε — ἐπαγγέλλομαι (je me fais fort) — πολιτεύειν être citoyen πολιτεύεσθαι gouverner.

Rem. Sens voisins de l'actif et du moyen: θύειν, ἄρχειν, ποιεῖν, λύειν, παρέχειν, σκοπεῖν, πολιτεύειν.

λυσόμενός τε θύγατρα (Hom.)

Emploi obligatoire du moyen dans les périphrases formées avec un substantif et ποιεῖσθαι λόγον.

Les raisons qui font préférer la forme moyenne à la forme active sont souvent impossibles à assigner. Ainsi on emploie toujours le moyen dans les périphrases formées avec un substantif ποιεῖν ποιεῖσθαι λόγον = λέγειν. — On emploie sans différence sensible

παρέχω et παρέχομαι
προτρέπω " προτρέπομαι
ἀποκρύπτω " ἀποκρύπτομαι
λοιδορῶ τινα " λοιδοροῦμαί τινι

Synonymie de l'actif et du moyen: ἀποκρύπτω et ἀποκρύπτομαι, λοιδορῶ et λοιδοροῦμαι.

Ces verbes ont le même sens quoiqu'ils ne se construisant pas avec le même cas.

(Voir la marge)

Verbe réfléchi en français: 3 cas:
1° Pronom complément direct (Verbes pron. accidentels transitifs, se tuer)
2° Pronom complément indirect (un (seul) pron. essent. s'arroger — beaucoup de transitifs: se donner) pronominaux accidentels
3° Pronom ni complém. direct ni indirect (Verbes pronominaux essentiels, sauf s'arroger) se repentir
Ailleurs le pronom complément le pronom a la valeur du compl. direct: se réfugier

Rem. I. Verbes pronominaux accidentels qui changent de sens en se construisant avec le pronom: s'apercevoir.
Rem. II Verbes pronominaux prenant la valeur d'un passif. Je me nomme Paul. — Les histoires ne se lisent plus.

Accord des Verbes Pronominaux en Français.

Français.

1° Pronominaux Essentiels.

Par convention, on traite comme complément direct le pronom des verbes pronominaux essentiels, (excepté s'arroger, qui peut se construire et se construit toujours avec un complément direct autre que le pronom:)

Ils se sont arrogé ce droit.

2° Pronominaux Accidentels.

Le pronom est traité comme complément direct dans les verbes transitifs, ~~partout~~ mais seulement là où il n'y a pas un complément direct autre que lui: véritable: Ils se sont aperçus; mais ils se sont imaginé qu'il viendrait; ils se sont attaché un homme.

3° Dans les verbes intransitifs, le pronom est traité comme complément indirect: Ils se sont plu.

Excepté dans s'en aller et se prévaloir: Ils s'en sont allés. —

Quoique dans un grand nombre de verbes pronominaux le pronom complément ne puisse être considéré ni comme complément direct ni comme complément indirect, quand il signifie que le sujet est intéressé dans l'accomplissement de l'action, l'usage a prévalu de le traiter toujours ou comme complément direct ou comme complément indirect, dans les temps composés.

Dans les verbes pronominaux essentiels qui, (excepté s'arroger) ne peuvent pas recevoir de substantif pour complément direct, le pronom est toujours traité comme complément direct: ils se sont récriés, réfugiés, repentis, souvenus, défiés, etc. — s'arroger est le seul qui puisse recevoir un substantif pour complément direct, et même qui ait toujours un complément direct autre que le pronom; aussi le pronom est-il toujours traité dans ce verbe comme complément indirect: ils se sont arrogé ce droit.

Verbes pronominaux accidentels. — 1° Dans les verbes transitifs qui ne peuvent pas recevoir sous la forme pronominale un substantif pour complément direct, le pronom est toujours traité comme complément direct: ils se sont aperçus, attaqués, attendus, avisés, loués de, plaints, tus, servis. — Dans les autres verbes transitifs, le pronom est traité comme complément direct, s'ils ne sont pas accompagnés d'un substantif ou d'une expression équivalente qui soit complément direct, et il est traité comme complément indirect, dans l'autre cas: ~~ils se sont disputés vivement; ils se sont disputé le terrain~~; ils se sont attachés à le faire comprendre; ils se sont attaché cet homme; — ils se sont imaginé qu'il viendrait.

Le pronom réfléchi est traité comme complément direct, s'il a pour attribut le substantif joint au verbe: ils se sont rendus maîtres de la place.

2° Verbes intransitifs. Le pronom réfléchi est traité comme complément indirect: ils se sont plu, déplu, complu, ri, souri, parlé, succédé, nui,

entre-eux. — Dans s'en aller et se prévaloir, le pronom réfléchi est traité comme complément direct : ils s'en sont allés, ils se sont prévalus de.

§ 3. Voix moyenne (le sujet est auteur et objet de l'action)

A. Signification de la V. M. en Grec.

B. Accord du Verbe réfléchi en français.

A. Le sujet peut être l'objet direct ou indirect de l'action :

1° Direct (rare) γεύομαι, λούομαι. — On préfère tourner par l'actif et le réfléchi.

2° Indirect. Nuances de sens nombreuses :

α) Sujet intéressé dans l'action : αἱρεῖσθαι τὴν ἐλευθερίαν.

β) Le sujet la fait faire pour lui ou la laisse faire sur lui : διδάσκεσθαι τὸν υἱόν.

γ) Le sujet s'applique à l'action : λυσάμενος θυγατρά.

Rem. I. Le sens est parfois très différent selon qu'on emploie l'actif ou le moyen (θύειν, ποιεῖν, ἄρχειν, παρέχειν, σκοπεῖν, πολιτεύειν) — On emploie toujours ποιεῖσθαι avec un substantif dans les périphrases : ποιεῖσθαι λόγον.

Rem. II. La nuance de sens est parfois inappréciable : ἀποκρύπτω, λοιδορῶ, et les f. moyennes.

B. α) Signification du Verbe réfléchi en Français. — Il y a 3 cas :

1° Le pronom est Complément direct (transitifs pronominaux accidentels) : Se tuer.

2° Le pronom est Complément indirect (beaucoup de transitifs pronominaux accidentels, quelques intransitifs accidentels, et s'arroger) : Se donner, Se nuire.

3° Le pronom n'est ni complt direct ni indirect (Pronominaux Essentiels, sauf s'arroger) : Se repentir.

Rem. I. Quelques Verbes changent de sens en devenant pronominaux : s'apercevoir.

Rem. II. Quelques Verbes prennent la Valeur passive en devenant pronominaux : Ces histoires ne se liront plus, Je me nomme Pierre.

β) Accord du Participe. Il y a 3 cas :

1° Pronominaux Essentiels. — Par convention, on traite le pronom comme Complément direct (sauf s'arroger, qui reçoit un Complément direct distinct)

2° Pronominaux Accidentels Transitifs. — Le pronom est traité comme Complément direct, mais seulement là où il n'y en a pas d'autres que lui : Ils se sont aperçus, Ils se sont rendus maîtres de la place. — Il s'est attaché cet homme.

3° Pronominaux Accidentels Intransitifs. — Le pronom est traité comme Complément indirect, (sauf s'en aller et se prévaloir)



7 Sortes de Propositions indépendantes.

1° Indicatives
2° Volitives
3° Optatives
4° Délibératives — I, V, O D, P, C D
5° Problématiques
6° Concessives
7° Désidératives

Emploi des modes dans les propositions indépendantes.

Propositions indicatives.

Elles expriment que la chose énoncée est indépendante de toute vue de l'esprit et de toute affection de l'âme. Le mode employé est l'indicatif.

En Grec, en Latin et en Français, l'indicatif sert à exprimer les vérités de fait (ou contingentes) et les vérités nécessaires. La distinction que la logique fait entre la contingence et la nécessité n'est pas marquée par la forme du verbe. Dans cette rose est rouge (vérité de fait) et les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits (vérité nécessaire) la forme du verbe reste la même.

L'indicatif marque également les vérités nécessaires et les vérités contingentes: Cette rose est rouge, Les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits.

Emploi des Modes dans les Propositions Indépendantes.

I. Propositions Indicatives. Elles expriment que la chose énoncée est indépendante de toute vue de l'esprit et de toute affection de l'âme. Le mode est l'indicatif (vérités contingentes et nécessaires.)

Propositions Volitives.

Elles expriment que la chose énoncée est l'objet d'une demande. Ce sont les circonstances qui marquent si la demande est un ordre ou une prière. Les trois langues emploient 1° l'Impératif; 2° le subjonctif ou 3° le Futur.

Propositions Volitives, Impératif, Subjonctif ou Futur, dans les trois langues.

1° **Impératif. – Grec.** Il s'emploie également avec ou sans négation (μή) *(Hermann, Opusc. de Graec. Attic.; Franke, Commentat. de Partic. negat.)

Grec. Impératif grec (pas l'aoriste) avec ou sans μή. – Gr...: μή ψεῦδον.

* On n'emploie pas l'aoriste de l'impératif avec μή, surtout à la seconde personne (Il y a quelques exemples de cette tournure: Aristoph. Thesmophor. 870: μή ψεῦδον, ὦ Ζεῦ, τῆς ἐπιούσης ἐλπίδος, Hom. Il. IV, 410, etc.) (Voir à la marge.)
Les exemples homériques sont assez nombreux: σὺ δὲ μή χόλον ἔνθεο θυμῷ (ω, 248)

Dans le dialogue attique, il faut signaler la fréquence de la locution du pronom indéfini (τίς ou πᾶς τις) avec la 2e personne de l'impératif: τόξευε πᾶς τις. – Χώρει δεῦρο πᾶς ὑπηρέτης. (Exoriare aliquis).

Latin. – Il ne s'emploie à la troisième personne que dans la rédaction des lois: regio imperio duo sunto iique consules appellantor (Cic. Legg. 3.3).

Latin. Impératif lat. (affirm. à l'impératif) dans la rédaction des lois: duo sunto consules: – Sacrificia ne sunto à la 2e p. en poésie: Ne saevi.

Il ne s'emploie avec la négation que dans la rédaction des lois, au futur: nocturna sacrificia ne sunto (Cic. Legg. 1.9.) – et en poésie, au présent: ne saevi (Virg. En. 6. 544). Madvig 386

Rem. L'interdiction est souvent exprimée par noli, nolito accompagné de l'infinitif: noli putare (Cic. Brut. 33). Si insidias fieri libertati vestrae intelligetis, nolitote dubitare eam consule adjutore defendere (Cic. de lege Agr. 2.6)

Emploi de nolito. Noli putare.

Français. – Il s'emploie également avec ou sans négation.

Français. Impératif avec ou sans négation

1° Impératif.
G. Avec ou sans μή. On évite μή et l'aoriste.
L. Avec ou sans ne (au futur) dans la rédaction des lois. (En poésie au présent: ne saevi)
Rem. On préfère noli avec l'infinitif. – non avec l'impér. (dans les... Plaute et Térence) ... Ovide.

2° **Subjonctif.** – Dans les trois langues il ne s'emploie pas à toutes les personnes ni à tous les temps, avec le sens de l'Impératif

(1) Kühner, II, p. 202: La raison de cette singularité peut être la suivante: L'impératif du présent s'emploie [illegible] celui qui commande considère l'exécution d'une action, par suite, [illegible], lorsque ce qui est commandé doit [illegible], [illegible] dans les défenses au contraire [illegible] l'impératif de l'aoriste s'emploie lorsque l'action totale est prise en considération. [illegible] [illegible], les [illegible] [illegible] pas [illegible] [illegible]; car on considère [illegible] l'effet de la prohibition. [illegible] [illegible] avec l'impératif présent. —

Les langues slaves s'accordent merveilleusement sur ce point avec le grec. (Kvíčala, Zeitschr. f. d. österr. Gymn. 1863.) Le Bohémien distingue très sévèrement kázej = βάλλε, de hoď = βάλε!

En sanscrit, mā, māsma, s'emploie impérativement avec un aoriste, mais en ôtant l'augment: mā sr̥pas, ne va pas.

(1) εἰπέ μοι se trouve dans les discours adressés à plusieurs où l'on prend un interlocuteur au hasard : βούλεσθε εἰπέ μοι, περιιόντες αὐτῶν πυνθάνεσθαι· Λέγεταί τι καινόν; (Φ. 4.10)

(Voir Impér. I.)

(2) Zumpt, 585. I. L'impératif avec ne est particulier au langage archaïque, et au langage du droit à toutes les époques : Hominem mortuum (inquit lex in XII tabulis) in urbe ne sepelito neve urito. (Cic. leg. II, 23.) —

II. Non et neque avec l'impératif sont rares et se rencontrent surtout dans Ovide : Nec prodite graves insuto vestibus auro (Ars. am. III, 125)

Vos quoque non caris aures onerate lapillis ; —

III. L'impératif avec ne est tout à fait ordinaire dans le dialogue de Plaute et de Térence, et s'emploie concurremment avec ne et le présent du subjonctif : Ne clama, ne me obsecra. Mais Servius, ad Aen. II 544, observe : Ne saevi antique dictum est, nam nunc ne saevias dicimus, nec imperativum jungimus adverbio imperantis. „In recommending Ne saevias, he was probably thinking more especially of poets, for classical prose writers always prefer the perfect subjunctive, or rather the periphrased imperative : Noli saevire. — Tite-Live a une fois : Ne timete (III, 2.)

IV. On trouve, mais très rarement, un impératif du parfait passif : Ov. Trist. IV, 8, 31 :

At vos admoniti nostris quoque casibus este

Met. IV, 154 : Estote rogati

L'exclamation de César passant le Rubicon (Suétone, Cés. 32) : Jacta alea esto ! ἀνερρίφθω κύβος.

(583) V. Dans les phrases signifiant prohibition et défense, on emploie quelquefois non avec le subj. Quintilien : Non desperemus, non assuescat vitiose loqui. Les poètes, Quintilien et Cicéron lui-même emploient neque pour neve en connexion avec ces subjonctifs de défense : Rhetorice officia sua non detrahet nec occupari gaudeat. (Inst. or. II, 1, 8.) Mais Quintilien blâme vivement l'emploi de la seconde personne avec non ;

Grec
Emploi du subjonctif à la place de l'Impératif :
ἄγε σκοπῶμεν.
μηδεὶς ὑπολάβῃ.

Grec. — [A] Dans les propositions affirmatives, 17
le subjonctif s'emploie à la première personne du pluriel avec le sens de l'Impératif, et il est souvent précédé de ἴθι, ἄγε, ἄγετε, φέρε : ἄγε σκοπῶμεν καθ' ἕκαστον. (Xén.) — (On trouve souvent la première personne du singulier λέγε δή, ἴδω Plat. φέρε δὴ πρὸς ἐμαυτὸν ἀναλάβω ὅ λέγεις. Plat. —) [B] Dans les propositions négatives avec μὴ et ses dérivés, la première personne du subjonctif ne se trouve ordinairement qu'au pluriel, la seconde et la troisième personne ne se trouvent qu'à l'aoriste μὴ δοκῶμεν... οὐκ ἀντιτίσειν (Soph.) ἃ μὴ κατέθου μὴ ἀνέλῃ (Plat.) / μηδεὶς ὑπολάβῃ με βούλεσθαι λαβεῖν. (Isocrate) ~~μηδέποτε γνώμη μηδὲ εἰς εὔνους ἐμοί (Ménandre)~~ (1)

Latin
Emploi du subjonctif :
Aut bibat aut abeat
Injurias fortunae quas ferre nequeas defugiendo relinquas.
ne quemquam ex aliorum calamitate metus ceperit.
Hoc ne feceris, Commotus ne sis.

Latin. — [A] 1° Dans la prose ordinaire la troisième personne de l'Impératif est remplacée par la troisième personne du subjonctif : aut bibat aut abeat (Cic. Tusc. V. 41.) — 2° La seconde personne du subjonctif s'emploie avec le sens de l'Impératif, dans les propositions affirmatives, quand le sujet est indéterminé, quand on exprime une maxime générale : Injurias fortunae quas ferre nequeas defugiendo relinquas (Cic. Tusc. 5. 41.). — B° Dans la prose ordinaire (2) l'impératif est toujours remplacé par le subjonctif, si la proposition est négative. (2) A la troisième personne le subjonctif est ordinairement au présent et quelquefois au parfait : Puer telum ne habeat. Capessite rem publicam, ne quemquam ex aliorum calamitate metus ceperit (Sall. Jug. 85). — A la seconde personne il est ordinairement (2) au parfait : hoc ne feceris (Cic. Div. II. 61.) misericordia commotus ne sis (Cic. pro Mur. 31) illum jocum ne sis aspernatus (Cic. ad Q. fr. 2. 12)

Français
3e p. du prés. avec que :
Qu'il s'en aille.

Français. — Il ne s'emploie qu'à la troisième personne du présent et précédé de que : qu'il vienne, qu'il aille.

2° Subjonctif. Ne s'emploie pas à toutes les personnes ni à tous les modes dans le sens de l'impératif.
Distinguer A les ppns affirmatives B les ppns négatives.

G. — A. La 1re personne du singulier et du pluriel, souvent avec ἴθι, ἄγε, φέρε : φέρε δὴ ἀναλάβω — ἄγε σκοπῶμεν.
B. La 1re p. au pluriel, la 2e et la 3e à l'aoriste : μὴ δοκῶμεν — μηδεὶς ὑπολάβῃ

L. — A. La 2e personne dans les maximes, la 3e régulièrement au lieu de l'impératif : Injurias relinquas, bibat aut edat —
B. Le subjonctif est ordinaire, au parfait à la 2e personne, au présent ou au parfait à la 3e : Commotus ne sis, ne telum habeat, ne quemquam metus ceperit. — On trouve non, neque à la 3e p, mais rarement à la seconde.

F. — A et B. A la 3e p. seulement.

Emploi du futur pour l'Impératif. (2ème personne)
ξένον ἀδικήσεις μηδέποτε, καιρὸν λαβών.
οὐκ ἐπὶ τὴν οἰκίαν βαδιεῖσθε.

Emploi de οὐ μή : οὐ μὴ διατρίψεις ;

* οὐ μὴ λαλήσεις, ἀλλ' ἀκολουθήσεις ἐμοί (Aristoph.)

Latin : 2e p. du futur :
Si quid acciderit, facies ut sciam.

Français. 2e pers.
Tu ne tueras point

Futur – Formule adoucie de l'Impératif. (1)

Grec. – A la seconde personne ξένον ἀδικήσεις μηδέποτε, καιρὸν λαβών (Ménandre) ; le tour est plus vif dans l'interrogation avec οὐ, οὐκ ἀποκτενεῖτε ; οὐκ ἐπὶ τὴν οἰκίαν βαδιεῖσθε ; οὐχὶ συλλήψεσθε ; (Demosth.) – (Au lieu de dire οὐ κόψεις ~~καὶ~~ μὴ διατρίψεις on dit souvent οὐ μὴ διατρίψεις veux-tu bien ne pas tarder ? En sous-entendant ἀλλὰ κόψεις.*)

Latin. – A la seconde personne. Si quid acciderit novi, facies ut sciam (Cic. ad Famil. 14.8) S'il y a défense, on emploie non : Non facies hoc. – Liv. VII, 36 : Ubi sententiam meam vobis peregero, tum quibus eadem placebunt, in dextram partem taciti transibitis (au lieu de : transeatis) Tu nihil invita dices faciesve Minerva. (A. P. 385.)

Français. – A la seconde personne : Tu ne tueras point. – Avec un tour plus vif : Et vous ne le tuerez pas ?

(Comparez : Ne me feras-tu pas encore attendre ? – signifiant Ne me fais pas encore attendre ! – avec le grec οὐκ ἂν φθάνοις λέγων = φθάνε λέγων. Σ.Β.)

3° Futur. Impératif adouci.
G. A et B, 2e personne, ἀδικήσεις μηδέποτε, οὐκ ἀποκτενεῖτε.
L. A. 2e p : facies ut sciam
B. 2e p. avec non : Tu nihil invita facies.
F. A et B. 2e p. Tu ne tueras point.

4° On trouve aussi sporadiquement l'infinitif.
Dans les langues romanes „ne me celer !" „ne ferir !" Ital. Non andar via.(1) – En grec, surtout à la place de la 2e personne, même chez les Attiques : Ἀλκίμεδον, μή δή μοι ἀπόπροθεν ἰσχέμεν ἵππους ! – Πρῶτον μέν, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, τοῦτο παρ' ὑμῖν αὐτοῖς βεβαίως γνῶναι ὅτι τῇ πόλει Φίλιππος πολεμεῖ.

(1) En Italien, on ne trouve l'impératif qu'au pluriel (non tenete) ; les l'infinitif au lieu, le daco-roman, le v. français et l'allem. populaire emploient également l'infinitif pour l'impératif.

(1) Krüger, 171, 4 : λέγ' εἴ τι βούλει, χειρὶ δ' οὐ ψαύσεις ποτέ (Soph.)
[illegible] (Krüger, 178, 8)
λέγοις ἂν ὡς τάχιστα καὶ τάχ' εἴσομαι (Soph.)

2° Propositions Volitives.

Elles expriment que la chose énoncée est l'objet d'une demande (ordre ou prière). Impératif, Subjonctif, ou Futur.
Distinguer A les prop. affirmatives, B les prop. négatives.

1° Impératif.

G. A et B. On évite μή et la 2e p. de l'aoriste.

I. A. La 3e p. dans la rédaction des lois : Regio imperio duo sunto.
B. La 1e p. dans la rédaction des lois, la poésie, Plaute et Térence : ne saevi, ne obsecra. La 3e p. dans les lois : ne sunto
Rem. On préfère noli avec l'infinitif. — Non avec l'impér. est rare (Ovide)

F. A et B.

2° Subjonctif. (ne s'emploie pas à toutes les personnes ni à tous les ~~modes~~ temps dans le sens de l'impératif.)

G. — A. La 1re personne du singulier ou du pluriel, souvent avec ἴθι, ἄγε, φέρε : φέρε δὴ ἀναλάβω — ἄγε σκοπῶμεν.
B. La 1re personne au ~~pluriel~~ présent, la 2e et la 3e à l'aoriste : μὴ δοκῶμεν — μηδεὶς ὑπολάβῃ.

I. — A. La 2e p. dans les maximes, la 3e p. régulièrement : relinquas, — aut bibat aut ~~edat~~ abeat.
B. Le subj. est ordinaire, à la 2e p. au parfait, à la 3e p. au présent ou au parfait : Commotus ne sis, Ne telum habeat, Ne quemquam metus ceperit. (On trouve non, neque, à la 3e p. rarement à la 2e)

F. — A et B. à la 3e p. seulement.

3° Futur. Impératif adouci.

G. — A et B. 2e p. ἀδικήσεις μηδέποτε, οὐκ ἀποκτενεῖτε

I. — A. 2e p. : facies ut sciam.
B. 2e p. avec non, nihil : Tu nihil invita facies.

F. — A et B. 2e p. Tu ne tueras point.

Propositions optatives

Propositions optatives

Elles expriment que la chose énoncée est l'objet d'un souhait : Ὦ παῖ γένοιο πατρὸς εὐτυχέστερος — τὰ δ' ἄλλ' ὁμοῖος καὶ γένοι' ἂν οὐ κακός (Ai. 550)

Grec
Emploi de l'optatif :
δύσμορφος εἴην μᾶλλον
ἢ καλὸς κακός.

Grec. — Il emploie en ce sens l'optatif, même quand le désir n'est pas vif et sans que le tour soit exclamatif. δύσμορφος εἴην μᾶλλον (j'aimerais mieux être laid) ἢ καλὸς κακός Eurip. — ἔρδοι τις, ἣν ἕκαστος εἰδείη τέχνην Arist. (Il est à souhaiter que chacun fasse son métier) ~~ἀληθείας ὁ γενήσεσθαι μέλλων μακάριος ἐξ ἀρχῆς εὐθὺς μέτοχος εἴη (Il est désirable que ...)~~ μή μοι γένοιθ' ἃ βούλομ', ἀλλ' ἃ συμφέρει (Mén. Je ne souhaite pas ce que je désire, mais ce qui m'est utile) ὁ αὐχὴν μὴ προπετὴς πεφύκοι Xen. de re eq. 1, 8. (Il est désirable qu'il n'ait pas le cou en avant) μηδενὶ ἐπιβουλεύσαιμι (Je désire ne tendre de piège à personne) αὐτίκα τεθναίην (Je consens à mourir) δίκην ἐπιθεὶς τῷ ἀδικοῦντι (Plat.) Rem. Il se construit exclamativement avec εἴθε.

[margin: sein Wort ... gefallen ... mag ich (Il. ...)]

Rem. I. L'opt. se construit avec εἴθε seul quand l'accomplissement du voeu est possible : εἴθε ὡς ἡβώοιμι. — εἴθε se construit avec l'imparfait ou l'aoriste quand l'impossibilité est exprimée : εἴθε σοι τότε συνεγενόμην (factus essem.)
Rem. II. εἴθε s'emploie avec ὤφελον quand une chose n'a pas eu lieu : εἴθ' ὤφελες τοιάδε τὴν γνώμην εἶναι.
Rem. III. οὕτως avec l'optatif, comme souhait affirmatif : οὕτω μοι πολλὰ γένοιτο.

Construction de εἴθε avec l'optatif ou l'imparfait :
εἴθ' ὣς ἡβώοιμι,
εἴθε σοι τότε συνεγενόμην.

« Le nom de l'optatif εὐκτική étant dérivé du nom qui signifie un voeu, εὐχή, le signe de ce mode est le même que celui de l'adverbe εἴθε. Aussi, quand on ajoute εἴθε à un optatif, il y a pléonasme à peu près comme lorsqu'on ajoute ναί à un indicatif. » (Apollonius Dyscole)

εἴθε se construit avec l'optatif lorsque l'accomplissement du voeu est possible (même quand cela n'est pas vraisemblable) : εἴθ' ὣς ἡβώοιμι, Od. 14, 468. εἴθε παῖς εὔθυμος εἴη (heureux chance) (Xen.) βίη τέ μοι ἔμπεδος εἴη.
Il se construit avec l'imparfait ou l'aoriste lorsque l'impossibilité de l'accomplissement est exprimée : εἴθε σοι τότε συνεγενόμην (Xénoph.) ~~εἴθε εἴην~~, Utinam sim — εἴθε ἦν, utinam essem, εἴθε ἐγενόμην, utinam factus essem.
εἴθε s'emploie surtout avec l'aoriste d'ὀφείλω, ὤφελον, qui signifie j'aurais dû.
[Ex : ἀλλ' ὤφελεν ἀθανάτοισιν εὔχεσθαι (Il. 23, 546) = Il aurait dû prier.]
εἴθ' ὤφελον s'emploie pour exprimer que telle chose aurait dû être, et qu'elle n'a pas eu lieu.
Ex : εἴθ' ὤφελες τοιάδε τὴν γνώμην εἶναι (El. 1010) C'est ainsi que tu aurais dû être.
Les auteurs postérieurs se servent d'ὤφελον et d'ὄφελε comme de conjonction = utinam, sans rapport avec la personne qui suit : ὤφελε μηδ' ἐγένοντο θοαὶ νέες (Callim.)
οὕτω s'emploie avec l'optatif comme souhait pour affirmer (als beschwörender Wunsch, so wahr wünsche ich dass.... λέγω ἅπερ ἤκουσα· οὕτω μοι πολλὰ ἀγαθὰ γένοιτο. (Demosth.)

Latin, Subj. présent :
Sint incolumes.

Latin. — Le subjonctif présent, valeant cives mei, sint incolumes, sint beati. (Cic. pro Mil.) ne vivam si tibi concedo ut ejus rei cupidior sis quam ego sum (Cic. ad Fam. VII, 23) — On fortifie l'expression par la particule utinam, utinam ne, o si.

[margin: Selon Zumpt, il faut sous-entendre volo.]

O si
Sub rastro crepet argenti mihi seria dextro.
(Hor.)

Français :
Subjonctif prés. à la 3e p.
suivi du sujet :
Périsse le Troyen !...
A la première seconde personne avec pouvoir :
Puisses-tu ! Puissé-je !
A l'impar. du subj. avec plaise :
Plût à Dieu qu'il le fît !

Français. – Le subjonctif présent souvent suivi du sujet et ordinairement à la troisième personne : Périsse le Troyen auteur de nos alarmes... – Les Dieux daignent surtout prendre soin de vos jours ! Rac. Iph. II. 2. – A la première et à la seconde personne dans le verbe pouvoir : Puissé-je[1], Puisses-tu. – On emploie si et l'Imparfait ou le Plusqueparfait : S'il venait ! s'il pouvait !

L'imparfait du subjonctif avec plaise : Plût à Dieu qu'il le fît ![1]

(1) Puissé-je de mes yeux y voir tomber la foudre !
(1) Plût aux Dieux que mon cœur fût innocent comme elles !

3° Propositions Optatives.

Elles expriment que la chose énoncée est l'objet d'un souhait.

6. L'optatif, même quand le sens n'est pas exclamatif : μηδενὶ ἐπιβουλεύσαιμι.

<u>Rem.</u> I. L'optatif se construit avec εἴθε <u>seul</u> quand l'accomplissement en serait possible : εἴθ' ὡς ἡβώοιμι !

<u>Rem. II</u>. Quand la chose n'a pas eu lieu ou est impossible, on emploie εἴθε avec l'imparfait et l'aoriste, ou εἴθε, ὤφελον et l'infinitif : εἴθε σοι τότε συνεγενόμην — εἴθ' ὤφελες τοιάδε τὴν γνώμην εἶναι.

<u>Rem. III</u>. Comme souhait équivalant à une affirmation très forte, on emploie οὕτω avec l'optatif : οὕτω μοι πολλὰ ἀγαθὰ γένοιτο !

I. Le subjonctif présent, avec ou sans utinam, utinam ne, ô si.

II. Le subjonctif présent à la 3e p. ordinairement suivi du sujet : Vive le Roi !

<u>Rem.</u> I. Le subj. présent de <u>pouvoir</u> à la 1re et 2e personne.

<u>Rem. II</u>. L'imparfait du subjonctif avec <u>plaire</u>.

<u>Rem. III</u>. <u>Si</u> avec l'imparfait et le plus-que-parfait.

Propositions Délibératives

Elles expriment que la chose énoncée est un objet d'incertitude.

Ce sont des propositions interrogatives qui expriment l'incertitude sur ce que l'on doit faire.

Grec
Emploi du Subjonctif, de l'optatif avec ἄν, et du Futur.
φῶμεν ἢ μὴ φῶμεν;
ποῖ δῆτ' ἂν τραποίμην;
ποῖ τις τρέψεται;

Grec. — 1° Le Subjonctif ordinairement à la première personne (1) φῶμεν οὕτως ἢ μὴ φῶμεν; Plat. ποῖ φύγωμεν; Aesch. τάλαντον ἢ προῖκ' (en mariage, la dot) μὴ λάβω; (Dois-je ne pas la prendre) Menandre. — 2° L'Optatif avec ἄν: ποῖ δῆτ' ἂν τραποίμην; ποῖ τις ἂν τράποιτο; Aristoph. — Le futur ποῖ τις τρέψεται; Aristoph.

Autres exemples, Krüger, 77, 3 :

Οἶσθα διότι θαυμάζεις, ἢ ἐγώ σοι εἴπω; (Plat.) (soll ich sagen ?)
Πῶς μάχωμαι θνητὸς ὢν θείᾳ τύχῃ; (Soph.)

Rem. On emploie fréquemment βούλει, βούλεσθε :
τί βούλεσθε εἴπω; (Dem.)

Πότερα θέλεις σοι μαλθακὰ ψευδῆ λέγω
Ἢ σκλήρ' ἀληθῆ; φράζε· σὴ γὰρ ἡ κρίσις. (Menandr.)

(1) Krüger, 77, 4 : Öfter als man gewöhnlich glaubte, wiewohl meistens mit schwankenden Lesarten, findet sich eben so auch die dritte Person in einer imperativischen Frage, wie φῇ τις, soll man sagen ;
Πότερόν σέ τις Αἰσχίνη τῆς πόλεως ἐχθρὸν ἢ ἐμὸν εἶναι φῇ; (Dem. 18, 124)
τί ποιήσωσιν; (Dem. 19, 37.)
ποῖ τις οὖν φύγῃ; (Aristoph. 403.)

Latin
Emploi du présent et de l'Imparfait du Subjonctif.
Quid hoc homine faciatis ?
Haec quum viderem, quid agerem ?

Latin. — Le présent du Subjonctif, quand il s'agit d'un fait présent : Quid hoc homine faciatis (que devons-nous faire ?) aut ad quam spem tam importunum animal reservetis ? (Cic. Verr. II, 1, 16.) — L'Imparfait du Subjonctif, quand il s'agit d'un fait passé : haec quum viderem, quid agerem (que devais-je faire ?) judices ? Contenderem contra tribunum plebis privatus armis ? (Cic. pro Sestio 19) — En général la réponse à ces interrogations doit être négative. Quid enumerem artium multitudinem, sine quibus vita omnino nulla esse potest ? (Cic. offic. 2, 4 = non enumerabo).

Français
Emploi de l'Infinitif
et de l'auxiliaire devoir.

Que faire?
Dois-je la préparer?

Français. – Ces propositions se construisent souvent à l'Infinitif quand elles sont précédées d'un pronom interrogatif. Que faire? Que dire? – On emploie également le verbe circonstanciel devoir: Grands Dieux! à son malheur dois-je la préparer! (Rac. Iphig. II. 2.)

4° Propositions Délibératives.

Elles expriment que la chose énoncée est un objet d'incertitude.

G. La 1re p. du subjonctif, l'optatif avec ἄν, le futur. Φύγωμεν ἢ μὴ φύγωμεν — ποῖ δῆτ' ἂν τραποίμην — ποῖ τις τρέψεται.

L. Le présent du subjonctif quand il s'agit d'un fait présent, l'imparfait du subj: quand il s'agit d'un fait passé: Quid hoc homine faciatis? — Hunc quem videremus, quid ageremus?

F. Emploi de l'infinitif ou du verbe circonstanciel <u>devoir</u>: Que faire? Dois-je le prendre?

Propositions Problématiques

Deux cas :
1° La chose est considérée comme possible
2° Comme réelle

Elles expriment que la chose énoncée est considérée comme possible, soit qu'on la tienne en effet pour telle, soit qu'on la tienne pour réelle mais qu'on veuille adoucir l'affirmation.

Grec. 1°
Emploi de l'optatif avec ἄν et du Futur
πάντες ἄν ὁμολογήσαιτε
πράξεις οἷον ἄν θέλῃς

Grec. — L'optatif avec ἄν. L'aoriste ainsi employé n'a pas le sens du passé, mais il a les autres significations du temps à l'indicatif πολλὰς ἄν εὕροις μηχανάς· γυνὴ γὰρ εἶ Eurip. (tu peux trouver) πάντες ἄν ὁμολογήσαιτε (vous reconnaîtrez sans doute tous) ὁ μόνοιαν μέγιστον ἀγαθὸν εἶναι τῇ πόλει Lys. οἱ κακοὶ οὔποτ' εὖ πράξειαν ἄν (n'ont pas chance de réussir jamais) Eurip. λιπὼν δ' ἄν οὐδὲν ἀχθοίμην βίον (je ne serais pas affligé de quitter) — ποῦ δῆτ' ἄν εἶεν οἱ ξένοι; Soph. (où peuvent-être les étrangers) — πῶς ἄν εὖ φρονήσαντες ταῦτα καλῶς ἔχειν ἡγήσαιντο; Plat. (en peuvent arriver à penser) —

Le Futur πρὸς ταῦτα πράξεις οἷον ἄν θέλῃς. Soph.
(tu peux faire (magst thun))

Krüger, p. 171, 6 : Durch den Optativ mit ἄν bezeichnet der Redende dass der ausgesprochene Satz seiner Ansicht nach vorkommenden Falls sich verwirklichen könne (deutsch [illegible], [illegible])

171, 3. Die zweite und dritte Person des Futurs entspricht zuweilen unserm mögen und sollen: κακῶν δὲ κἀγχιστῶν οὔ τιν' εὔκλειαν ἕξεις [illegible]

Latin
Emploi du Subjonctif (rare)
1° avec une condition exprimée ou sous-entendue
2° Avec un sujet indéterminé
et avec
3° Forsitan
Magnitudo ... remota a communitate ... feritas sit
Quis eum diligat quem metuat ?
Forsitan aliquis fecerit.

Latin. — Le subjonctif, mais dans un petit nombre de constructions. Avec une condition exprimée ou sous-entendue on emploie le subjonctif : magnitudo animi, remota a communitate conjunctioneque humana, feritas sit (serait) quaedam et immanitas (Cic. Off. I. 44.) — Le subjonctif avec un sujet indéterminé. credas, dicas, dixerit aliquis. credas, putes. — Quis eum diligat (peut chérir, chérirait) quem metuat ? — Quis neget cum illo actum esse praeclare ? (Cic. Lael. 3) — Forsitan s'emploie presque toujours avec le subjonctif. concedo ; forsitan aliquis, aliquando, ejusmodi quippiam feceris (Cic. Ver. II. 32). —

Proposition interrogative exprimant le blâme ou l'étonnement
Ego te videre noluerim !

4° Proposition interrogative exprimant le blâme et l'étonnement : ex urbe rus tu habitatum migres ? (Ter. Hécyre, 4, 2. 13) – Ego te videre noluerim ? (Cic. ad Q. fr. 1. 3) o magni animi virum ! iste regis periculo commoveretur ! vultum mutaret ! indicem tantae rei sollicitus audiret ! Curt. 6. 33.

Emploi du Conditionnel (à la place du subj. latin) et du Subjonctif dans les (avec que) Exclamations.
Moi, que j'ose opprimer....!

Français. – Le Conditionnel dans toutes les constructions où le Latin emploie le subjonctif. – Le subjonctif précédé de que dans les exclamations : moi, que j'ose opprimer et noircir l'innocence ! Moi, j'aurais refusé de te voir !

5° Propositions Problématiques

Elles expriment que la chose énoncée est considérée comme possible : πολλὰς ἂν εὕροις μηχανάς.

Distinguer A La chose est considérée comme possible B La chose est considérée comme réelle mais l'on adoucit l'affirmation par politesse.

G. — A. L'optatif (aoriste) avec ἄν, et le futur (mögen) : πάντες ἂν ὁμολογήσαιτε. — πράξεις ὅσον ἂν θέλῃς.

B. L'optatif avec ἄν : οὐκ ἂν ἀπέλθοιμ', ἀλλὰ κόψω τὴν θύραν.

L. — A. Emploi (restreint) du subjonctif : 1° Avec une condition exprimée ou sous-entendue
(Magnitudo animi ... remota ... feritas sit)

2° Avec un sujet indéterminé.
(Quis eum diligat quem metuat?)

3° Avec forsan.
(Forsan aliquis fecerit)

4° Pour exprimer le blâme ou l'étonnement.
(Ex urbe... migres! ego te vivere noluerim!)

B. La 1re p. du subjonctif, ordinairement au parfait à l'actif (sauf Velim, nolim) : Non historiâ cesserim Graecis, nec opponere Thucydidi Sallustium verear.

F. — A. Le Conditionnel à la place du subjonctif latin, et le subjonctif avec que dans les exclamations : Moi, que j'ose opprimer....!

B. Le Conditionnel à la place du subjonctif latin; le subjonctif dans : Je ne sache, et le futur antérieur dans l'expression d'un reproche ou d'une conjecture : Vous aurez fait un faux pas.

(1) Zumpt, without any essential difference from the present indicative or the future:

Nil ego contulerim jucundo sanus amico. (Hor.)

Tu vero Platonem nec nimis valde unquam, nec nimis saepe laudaveris. (Cic.)

La chose est considérée comme réelle, mais on adoucit l'affirmation par politesse :

Grec 2°
Emploi de l'Optatif avec ἄν.
οὐκ ἂν ἀπέλθοιμ', ἀλλὰ κόψω τὴν θύραν

Grec. – L'Optatif avec ἄν. Très fréquent en ce sens et s'emploie avec toutes sortes de verbes.
οὐκ ἂν ἀπέλθοιμ' ἀλλὰ κόψω τὴν θύραν Aristoph. εἷς ἕκαστος ἓν μὲν ἂν ἐπιτήδευμα καλῶς ἐπιτηδεύοι, πολλὰ δ' οὔ. Plat.
Ἀνὴρ ἄριστος οὐκ ἂν εἴη δυσγενής. (Mén.)
[μὴ ou ὅπως μὴ avec le Subjonctif (s. ent. une idée de crainte)
μὴ ἀγροικότερον ᾖ τὸ ἀληθὲς εἰπεῖν Plat. – μὴ καθαρῷ | καθαροῦ ἐφάπτεσθαι μὴ οὐ θεμιτὸν ᾖ. Plat.]

Latin
Emploi du Parfait du Subjonctif –
At non historia cesserim Graecis.

Latin. – Le Subjonctif, ordinairement à la première personne du singulier, et à l'actif le parfait : haud facile dixerim. Hoc sine ulla dubitatione confirmaverim (Cic. Brut. 6) at non historia cesserim Graecis, nec opponere Thucydidi Sallustium verear[1] (Quint. X. 1. 101) – velim, nolim.
– Le subjonctif s'emploie ainsi le plus souvent avec les verbes qui se rapportent directement ou indirectement à l'affirmation, à la pensée, à la volonté.

Français
Emploi du Conditionnel, du Futur antér. et du Subjonctif

[1] ou d'une Conjecture : Vous aurez fait un faux pas.

Français – Le Conditionnel à peu près avec les mêmes verbes qu'en Latin
– Le Futur ~~passé~~ antérieur dans l'expression d'un reproche[1] : Vous aurez mal pris vos mesures.
– Le Subjonctif dans la locution : Je ne sache personne qu'on puisse lui comparer. (Acad.)

Je ne vous accorderais pas....
Vous aurez mal pris vos mesures.
Je ne sache personne qui...



Propositions Concessives

Propositions Concessives.

Elles expriment qu'on accorde ou qu'on suppose comme vrai ce qu'on n'admet pas ou ce qui n'est que possible.

Grec.
Emploi de l'Indicatif avec καὶ δὴ — de l'Indicatif avec interrogation — de l'Impératif.
καὶ δὴ τεθνᾶσι· τίς δέξεται πόλις;
ἀδικεῖ τις ἑκών; ὀργὴ καὶ τιμωρία τούτου.
ἔστω οὕτως

Grec. — L'Indicatif avec καὶ δή — j'admets, je vous accorde que. — καὶ δὴ τεθνᾶσι· τίς δέξεται πόλις; Eurip. ποιῶ ὑμᾶς ἥκειν εἰς Φᾶσιν καὶ δὴ καὶ ἀποβαίνομεν· γνώσεσθε δή που ὅτι οὐκ ἐν τῇ Ἑλλάδι ἐστέ Xen. An. 5.7.9 — L'Indicatif dans une proposition interrogative — supposons que — ἀδικεῖ τις ἑκών; ὀργὴ καὶ τιμωρία κατὰ τούτου· ἐξήμαρτέ τις ἄκων; συγγνώμη ἀντὶ τῆς τιμωρίας τούτῳ. Dém. 18,274 — L'Impératif — admettons — j'accorde que. ἐθέλω σοι ξυγχωρῆσαι, καὶ ἔστω οὕτως Plat. — Supposons que προσειπάτω τινὰ φιλικῶς ὅ τε ἄρχων καὶ ὁ ἰδιώτης· ἐν τούτῳ τὴν ποτέρου πρόσρησιν μᾶλλον εὐφραίνειν τὸν ἀκούσαντα νομίζεις; Xénoph.

Latin
Emploi du subjonctif, de l'Impératif.
Vendat aedes vir bonus?... num injuste fecerit.
Tolle hanc opinionem, luctum sustuleris.

Latin.+ — Vendat aedes vir bonus propter aliqua vitia, quae cæteri ignorent; .... quaero, si haec emptoribus non dixeris, num injuste feceris (Cic. de Off. 3. 13) malus civis, improbus consul, seditiosus homo Carbo fuit. fuerit aliis; tibi quando esse cœpit? (Cic. Verr. 1.13.) ne sim in senectute vires (Cic. de Senect. 11.) L'Impératif: Tolle hanc opinionem, luctum sustuleris. (Cic. Tuscul. 1.13). — Naturam expellas furcâ, tamen usque recurret. (Hor.)

Français.
Emploi de l'Indicatif du subjonctif, et l'Impératif
Le croie qui voudra
Il vend sa maison: fait-il mal?
Admettez cela, vous accordez tout.

Français — L'Indicatif présent, le subjonctif précédé de que, ou seul (soit, le croie qui voudra) l'Impératif.

+ Zumpt: (529) The concessive mood must be supposed to exist wherever we may paraphrase the subjunctive by licet. (Engl. suppose, supposing = esto ut.)

6° Propositions Concessives.

Elles expriment que la chose énoncée (qu'on n'admet pas, ou qui n'est que possible) est supposée être vraie.

On peut toujours paraphraser en français par : à supposer que ....

Gr. L'Indicatif avec καὶ δή, l'Indicatif seul avec interrogation, l'Impératif. — Καὶ δὴ τεθνᾶσι· τίς δέξεταί πόλις. — ἀδικεῖ τις ἑκών· ὀργὴ καὶ τιμωρία κατὰ τούτου — ἔστω οὕτως.

L. Le subjonctif, l'Impératif. — Vendat aedes vir bonus.... — Tolle hanc opinionem..

F. L'indicatif, le subjonctif avec ou sans que, l'Impératif : Il vend sa maison : fait-il mal ? — Soit, le croie qui voudra — Admettez cela, vous avouez tout.

The imperfect indicative in this case express things which are not, but the time for which is already passed; and the perf. and plpf. things which have not been, but the time for which is passed.

(1) Zumpt, § 518. Si mihi omnes, ut erat aequum, faverent (Cic. — It was fair, and is still fair, but it does not happen to be the case. — Ad mortem te duci jam pridem oportebat (Cic. in Cat.)

Volumnia debuit in te officiosior esse, et id ipsum, quod fecit, potuit facere diligentius. (p. Muren. 25).

Tam bona constanter praeda tenenda fuit. (Ov. Her, XVI, 152)

Propositions Désidératives.

Propositions Désidératives

3 Cas : 1° La chose doit ou ne doit pas être faite
2° Elle est souhaitée
3° Elle est possible.

Elles expriment que la chose énoncée ne se rencontre pas dans la réalité.

Le Français ne marque pas cette distinction par la forme du Verbe, qui est la même que dans les propositions problématiques.

1° La chose énoncée doit ou ne doit pas être faite.

Grec : Emploi de l'Imparfait αἰσχρὸν ἦν τὰ ἐκείνων περιιδεῖν ἐμέ. — ἐχρῆν

1° Grec. — On emploie l'Imparfait. ἐχρῆν (ἔδει, προσῆκε) μὲν εἶναι τὸ καλὸν εὐγενέσατον Men. 204 εἰκὸς ἦν ὑμᾶς μὴ μαλακῶς, ὥσπερ νῦν, ξυμμαχεῖν Thuc. αἰσχρὸν ἦν τὰ μὲν ἐμὰ διαπεπρᾶχθαι, τὰ δ'ἐκείνων περιιδεῖν ἐμὲ κακῶς ἔχοντα Xénoph.

Latin.

Emploi de l'Imparfait, du Parfait et du Plus que parfait.

Perturbationes animorum poteram morbos appellare

Aut non suscipi bellum oportuit, aut geri etc.

Quanto melius fuerat ...

Potius diceret : non esse aequam

Saltem aliquid de pondere detraxisset.

Latin. — L'Imparfait de l'Indicatif s'emploie de ce qui s'applique au présent, le parfait et le plusqueparfait de l'Indicatif, de ce qui s'applique au passé. (nouv. éd. V. la marge.) Perturbationes animorum poteram morbos appellare ; sed non convenires ad omnia (Cic. de Fin. 2.10) ne ad rem publicam quidem accedunt nisi coacti ; aequius autem erat id voluntate fieri (Off. I. 9) oculorum fallacissimo sensu Chaldaei judicant ea, quae ratione atque animo videre debebant (Cic. de div. 2.43) — aut non suscipi bellum oportuit, aut geri pro dignitate populi Romani oportet (Liv. 5, 4) illud potius praecipiundum fuit, ut diligentiam adhiberemus in amicitiis comparandis (Cic. de Amic. 17) — quanto melius fuerat promissum patri non esse servatum (Off. 3. 25) — longum est (il serait long) — On emploie l'imparfait et le plusqueparfait du subjonctif de ce qui aurait dû être fait par opposition à une autre chose qui a été faite : Curio causam Transpadanorum aequam esse dicebat : semper autem addebat : vincat utilitas reipublicae. Potius diceret (il devait dire) non esse aequam quia non esset utilis reipublicae (Cic. Off. 3. 22.) saltem aliquid de pondere detraxisset (Fin. 4. 20) (Il aurait dû ôter) Frumentum ne emisset (Verr. 3. 84.)

Nunc decuit, cum sceptra dabas. (V.)

2° La chose énoncée est souhaitée

Grec
Emploi de l'Imparfait et de l'Aoriste.

La chose énoncée est l'objet d'un souhait.

2° Grec. – L'Imparfait s'emploie du présent, l'Aoriste indicatif du passé, avec εἴθε. εἴθ' ἦσθα δυνατὸς δρᾶν ὅσον προθυμὸς εἶ Eurip. εἴθ' εὕρομεν σ' Ἄδμητε μὴ λυπούμενον Eurip.

εἴθ' ἦσθα δυνατὸς δρᾶν ὅσον προθυμὸς εἶ.
εἴθ' εὕρομεν σ' Ἄδμητε μὴ λυπούμενον.

Latin
Emploi de l'Imparfait et du Plusqueparfait du Subjonctif, avec Utinam
Utinam tertius adscriberer vobis
Utinam in mentem incidisset....

Latin. – L'Imparfait du Subjonctif pour le présent, le plusqueparfait du Subjonctif pour le passé, avec utinam. Utinam ego tertius vobis amicus adscriberer (Cic. Tusc. v. 22) Utinam ne Phormioni id suadere in mentem incidisset (Tér. Phorm. – 2. 1. 5)

Atque utinam ex vobis unus, vestrique fuissem
Aut custos gregis, aut maturae vinitor uvae! (V.)

3° La chose énoncée est possible

La chose énoncée est possible
Grec. L'imparfait ou l'aoriste, avec ἄν. ἡδέως ἂν διελεγόμην – ἡγήσω ἄν

(1) ἐπιστευόμην ὑπὸ Λακεδαιμονίων (j'avais la confiance) · οὐ γὰρ ἄν με ἔπεμπον πάλιν πρὸς ὑμᾶς (Xénoph.) Car autrement etc.
οὐ γὰρ ἦν ὅτι ἂν ἐποιεῖτε μόνοι (Dém.) que vous auriez pu faire.
ἐκ τίνος ἂν φιλίας ποτ' ἐδάνεισεν ὁ πατὴρ ὁ ἐμὸς τῷ ναυκλήρῳ τὰς χιλίας δραχμάς, ὃν οὐκ ἐγίγνωσκεν (Dém.)

Latin. Imparfait et Plusqueparfait du subjonctif.
Canes venaticos diceres (de Signis)
Neque agricultura sine hominum operâ esse potuisset.

3° Grec. – L'Indicatif de l'Imparfait pour quelque chose de présent et celui de l'Aoriste pour quelque chose de passé, avec ἄν. ἡδέως ἂν Καλλικλεῖ τούτῳ ἔτι διελεγόμην. Plat. τὴν πόλιν οὕτως ἡγήσω ἂν πολέμου ἐργαστήριον εἶναι Xénoph. –(1) (Quand une proposition interrogative affirme le contraire de l'idée exprimée par le verbe, l'Indicatif: πῶς οὐκ ἐνδέχεται ...; Xén. πῶς οὐκ εἴσομαι (χάρω); Plat. Σωκράτης πιστεύων θεοῖς πῶς οὐκ εἶναι θεοὺς ἐνόμιζεν. Xén.)

Latin. – L'Imparfait du Subjonctif s'emploie de quelque chose de présent, le plusqueparfait du Subjonctif de quelque chose de passé. Il y a toujours une idée de condition exprimée ou sous-entendue. neque agricultura neque frugum fructuumque reliquorum perceptio et conservatio sine hominum opera ulla esse potuisset (Cic. Off. 2. 3.) vellem adesse posset Panaetius (Cic. Tusc. 1. 33) de même nollem, mallem, en parlant d'un fait actuel. – canes venaticos diceres (on eût dit) (Cic. Verr. de Signis) cerneres (on aurait vu) (en parlant d'un fait passé). (1)

Propositions Désidératives

Elles expriment que la chose énoncée ne se rencontre pas dans la réalité.

Trois cas, suivant que la chose énoncée α) doit ou ne doit pas être faite β) est souhaitée γ) est possible.

I. Français, 1, 2, 3. Mêmes formes que dans les propositions problématiques.

II. Grec. α) L'imparfait: ἐχρῆν, αἰσχρὸν ἦν.

β) L'imparfait (l'imparfait) du présent, et l'aoriste, du passé (εἴθε): εἴθ' ἦσθα δυνατὸς δρᾶν ὅσον προθυμὸς εἶ.— εἴθ' εὕρομέν σ' Ἄδμητε μὴ λυπούμενον.

γ) L'imparfait, du présent, et l'aoriste, du passé, avec ἄν: ἡδέως ἂν Καλλικλεῖ τούτῳ ἔτι διελεγόμην.— τὴν πόλιν ὄντως ἡγήσω ἂν πολέμου ἐργαστήριον εἶναι.

Rem. Quand une proposition interrogative affirme le contraire de l'idée exprimée par le verbe, l'Indicatif: πῶς οὐκ εἴσομαι χάριν;

III. Latin α) L'imparfait de ce qui est encore possible, le parfait et le plusque parfait de ce qui ne l'est plus: Perturbationes poteram morbos appellare.— Aut non suscipi bellum oportuit, aut geri.— Quanto melius fuerat promissum non esse servatum.

Rem. I. On trouve le présent pour l'imparfait: Longum est.

Rem. II. On emploie l'imp. et le pqpft. du subj. de ce qui aurait dû être fait, par opposition à ce qui a été fait: Saltem aliquid de pondere detraxisses.

β) L'imparfait, du présent, le pqpft. du subj. du passé (Utinam.) Utinam ego tertius vobis amicus adscriberer!— Atque utinam ex vobis unus ... fuissem!

γ) L'imparfait du subjonctif, du présent; le pqpft. du subjonctif, du passé: Canes venaticos diceres.— Neque agricultura sine hominum opera esse potuisset.— Vellem et Nollem, expriment un vœu non réalisé; équivalent au Condit. passé. (et expriment la 2e p. du condit. présent (cernerem))(1)

(1) Zumpt, p. 381: La 1ère personne de l'imparfait du subjonctif est rarement employée dans impliquer la possibilité ou l'impossibilité d'une condition; mais vellem, nollem, et mallem, servent à exprimer un vœu dont nous connaissons la non réalité, par suite vellem équivaut à "j'aurais voulu." À la seconde personne quand on s'adresse à une personne indéterminée, l'imparfait du subjonctif s'emploie d'une indéterminée, et à la 3ème quand le sujet est une personne indéterminée, l'imparfait du subjonctif ... c.à.d. dans le sens du plusque parfait, les propositions indépendantes pour exprimer ce qui aurait pu avoir lieu, c.à.d. ... "Si vous aviez été présent." C'est ce que l'on constate surtout avec les verbes dicere, putare, credere: Ex.: Liv. II, 43: Maestique (crederes victos) redeunt in castra.— Quidquid erat ... et nous pouvons aisément suppléer la condition: "Si vous aviez été présent." ... signum datum crederes, ut ... Patrum, reos diceres.— Curt. VI, 6.: Discurrunt milites et itineri sarcinas aptant; ... haut facile decerneres.— Vasa colligerent.— Sallust. Catil. 25: Pecuniae an famae minus parceret haud facile decerneres.— La troisième personne est beaucoup plus rare dans ce sens: cependant on trouve, Cic. in Ver. IV, 23: Quis videret ... Trojanum introductum, urbem captam diceret.— Frequens accusavi ... quis arbitraretur!— Et ceci non tenue— Diceret ... magister! ...

7° Propositions Désidératives. (Quanto melius fuerat)

Elles expriment que la chose énoncée ne se rencontre pas dans la réalité.

Distinguer A) La chose doit ou ne doit pas être faite B) Est souhaitée C) est possible.

F. A B C. Mêmes formes que dans les ppns problématiques.

G. A. L'imparfait: ἐχρῆν, αἰσχρὸν ἦν.
B. L'imparfait ou l'aoriste avec εἴθε: εἴθ' ἦσθα δυνατὸς δρᾶν ὅσον προθυμὸς εἶ.— εἴθ' εὕρομέν σ', Ἄδμητε, μὴ λυπούμενον.
C. L'imparfait ou l'aoriste avec ἄν: ἡδέως ἂν Καλλικλεῖ τούτῳ ἔτι διελεγόμην — τὴν πόλιν ὄντως ἡγήσω ἂν πολέμου ἐργαστήριον εἶναι.
Rem. Quand une ppn interrogative affirme le contraire de l'idée exprimée par le verbe, l'Indicatif: πῶς οὐκ εἴσομαι χάριν.

L. A. L'imparfait de ce qui est encore possible, le parfait ou le pqpft de ce qui ne l'est plus: Poteram morbos appellare — Aut non suscipi bellum oportuit — Quanto melius fuerat promissum non esse servatum.
Rem. I. On trouve le présent pour l'imparfait: Longum est, Rem. II. On emploie l'imparfait et le pqpft du subj. de ce qui aurait dû être fait, par opposition à ce qui a été fait: Saltem aliquid detraxisses.— (...)
B. L'imp. ou le pqpft. du subj. avec utinam — Utinam ... adscriberer! — Utinam ex vobis unus vestrique fuissem....
C. L'imp. ou le pqpft. du subj. Vellem, nollem, et ... souvent les 2e personnes de l'imp. du subjonctif, équivalent à ... pqpft. du subjonctif.

70/

(1) Krüger, 1849: Nach μή folgt auf die Haupttempora der Conjunctiv, auf die historischen der Optativ, äusserst häufig aber auch auf diese der Conjunctiv, in sofern er das Streben zu verhüten [illegible] [illegible] vorstellt. Nach κίνδυνος ἐστι findet sich sowohl μή als der Infinitif.

Πολλάκις ἐμοί ἐπελήλυθε καὶ τοῦτο φοβεῖσθαι, μή τι δαιμόνιον τὰ πράγματα ἐλαύνῃ. (Dém. 9, 54.)

Οἱ Θεώμενοι ἐφοβοῦντο μή τι πάθῃ. (Xénoph.)

(1) Krüger, 54, 8, 5 et 6. — Futur après ὅπως *, rejet lié (quand on exprime un but; on le trouve quelquefois concurremment avec le subj. [illegible] aoriste I actif et moyen. Xen. Ko, 7, 4, 82: Φημὶ χρῆναι νῦν ἐπιταθῆναι ἡμᾶς εἰς ἀνδραγαθίαν, ὅπως τῶν τε ἀγαθῶν ἢ ἄριστον καὶ ἥδιστον ἀπολαύσωμεν καὶ ὅπως τοῦ πάντων (τῶν) χαλεπωτάτου ἄπειροι γενώμεθα. — Xen. An. 7, 3, 34: Ἐκέλευον παραγγεῖλαι ὅπως εἰς τὰ στρατόπεδα μηδεὶς εἴσεισιν.

* ὅπως, ὅτῳ τρόπῳ, avec le futur: Ἄρχοντός ἐστι τῶν ἀρχομένων ἐπιμελεῖσθαι ὅπως ὡς βέλτιστοι ἔσονται.

Καλῶς διαγωνιεῖσθαι, ἐὰν σκοπῇς ὅπως οἱ βέλτιστοι μὲν τὰς τιμὰς ἕξουσιν, οἱ δ' ἄλλοι μηδὲν ἀδικήσονται. (Isocr.)

Καλὸν τὸ παρασκευάζειν ὅπως ὡς βέλτισται ἔσονται τῶν πολιτῶν αἱ ψυχαί. (Plat.)

(1) Zumpt, 440. L'emploi de quod pour exprimer une proposition purement objective est contraire à l'usage du latin classique; les exemples cités de Cic. et de Tit. Liv. s'expliquent autrement. On ne trouve cette tournure que dans le latin très archaïque et dans l'auteur non classique du De Bell. Hispan. 36 (Legati renuntiarunt quod Pompeium in potestate haberent.) Dans l'âge d'argent, à commencer avec Celse, on trouve quelques exemples (Celse, 1, 3 p. 25: Illud quoque nosse oportet, quod... Martial, XI, 65: Hoc scio, quod scribit nulla puella tibi. — Suét. Titus: Recordatus quondam super cenam, quod nihil cuiquam toto die praestitisset.

Dans la vulgate, l'emploi de quod devint tout à fait courant chez les auteurs chrétiens. (Madvig, Opusc. academ. II)

Si l'on trouve quod après les verbes gaudeo, doleo, miror etc., c'est qu'il a alors le sens explicatif de parce que. Gaudeo quod te interpellavi. — Il va à remarquer que l'on trouve, dans le même sens, après laudo, gratulor et gratias ago, la conjonction quum au lieu de quod: Cic. Mil. 36: Te quidem, quum isto animo es, laudare non possum.

Autres exemples de cet emploi non classique de quod = ὅτι: (usurpatur ad resolvendum infinitivum, Forcellini)

Quod bonum sit illorum litteras inspicere, non perdiscere, vincam (Caton)

Scio jam, filius quod amet meus istam meretricem. (Plaut., Asin.)

Nec credit, quod bruma rosas innoxia servet (Claud.)

Propositions Dépendantes

Complétives
Causales
Finales
Consécutives
Suppositives
Concessives II.
Comparatives
Temporelles
Relatives

Propositions Dépendantes
Propositions Complétives

Elles expriment que la chose énoncée est l'objet direct de l'action signifiée par le verbe de la proposition principale. (Je vous ordonne de venir)

Grec. – Conjonctions ὅτι, ὡς, εἰ et tous les pronoms interrogatifs, adjectifs ou adverbiaux. – Le mode est le même que si la proposition était indépendante, excepté au style indirect et avec μὴ après les propositions principales qui signifient crainte, danger, inquiétude : – ἐννοήσας ὁποῖον τινα σε ποιεῖ ἡ σωφροσύνη παροῦσα καὶ ποία τις οὖσα τοιοῦτον ἀπεργάζοιτο ἄν, εἰπὲ τί σοι φαίνεται εἶναι (Plat.) – ἀπορῶ τίνος πρώτου μνησθῶ (Subjonctif délibératif) φρόντιζε ὅπως μηδὲν ἀνάξιον τῆς βασιλείας ποιήσεις. Isocr. (le futur est ainsi employé avec ὅπως, ὅτῳ τρόπῳ après les verbes qui signifient pourvoir à, s'occuper de et assez souvent ὅπως μὴ après les verbes qui signifient craindre. δέδοικ' ὅπως μὴ τεύξομαι) – δείσας μὴ οὐ πρῶτος παραδεάμοι παρέχεται πάντας Xen. – κίνδυνός ἐστι μὴ οἱ Ἕλληνες συσῶσι. Xén. – Dans ὅρα μὴ παίζων ἔλεγεν Plat., μὴ = num.

Latin. – Conjonctions ut, ne, ut ne, ut non, quin, quominus, an, num, ne, et les pronoms interrogatifs. Toujours le subjonctif. – [quod = que ne se trouve pas dans les bons auteurs ; dans Virgile (En. 9. 288) inque salutatam linquo (nox et tua testis dextera), quod nequeam lacrimas perferre parentis, la ponctuation vulgaire (linquo ; nox – dextera, quod...) est vicieuse.] (1)

(1) Cette leçon est celle de Ribbeck.

Dans Plaute et Térence l'interrogation indirecte est parfois à l'Indicatif : si nunc memorare velim, quam fideli animo et benigno in illam fui, vere possum (Ter. Hec. 3. 5. 21.) rarement dans Virgile (En. 9. 269. vidisti, quo Turnus equo quibus ibat in armis) et Horace, jamais en prose.

* On trouve aussi souvent le subjonctif construit avec ὅπως dépendant de verbes qui signifient pourvoir à, faire que quelque chose arrive. Σεύθης κελεύει Ξενοφῶντα προθυμεῖσθαι ὅπως λάβῃ τὸ στράτευμα (Xén.) Φίλιππος ὠνεῖται παρὰ τῶν πρέσβεων ὅπως μὴ ἀπίωσιν ἐκ Μακεδονίας. – Le subjonctif s'emploie d'ordinaire avec les verbes qui signifient craindre. (Voir à la phrase *, puis à δείσας)

Propositions Complétives. Expriment que la chose énoncée est l'objet direct de l'action signifiée par le verbe de la propos. principale.

Grec. ὅτι, ὡς, εἰ, et les pronoms. Le mode est le même que si la propos. était indépendante, excepté au style indirect et avec μή, après les propositions principales qui signifient crainte, etc. ἀπορῶ τίνος πρώτου μνησθῶ. κίνδυνός ἐστι μὴ συσῶσι.

Rem I Avec les verbes pourvoir, craindre, on emploie ὅπως, avec le futur : δέδοικ' ὅπως μὴ τεύξομαι. σκοπεῖ ὅπως μηδὲν ἀπεργάσηται.

Rem II On trouve aussi, avec les mêmes verbes, le subjonctif avec ὅπως : Φίλιππος ὠνεῖται ὅπως μὴ ἀπίωσιν ἐκ Μακεδονίας.

Latin. Conjonct. et pronoms interrogatifs. Toujours le subjonctif. Quelques exemples d'indicatif dans l'interrogat. indirecte chez Plaute, Térence, Virgile, Horace : Vidisti, quo Turnus equo, quibus ibat in armis.

(Voir la marge)

Français. – que, si, les pronoms interrogatifs. – Toute interrogation indirecte garde le mode qu'elle aurait si elle était directe.

Avec que on emploie l'indicatif pour marquer que la chose signifiée par la proposition complétive est un fait indépendant de toute vue de l'esprit ; on emploie le subjonctif pour marquer qu'elle dépend d'une vue de l'esprit ou d'une affection de l'âme.

L'emploi de l'un ou de l'autre mode dépend tantôt de l'~~intention~~ de l'écrivain, tantôt de l'usage.+

La proposition principale implique que la chose énoncé par la complétive n'existe pas ou est douteuse.

Français.

Que, si, les pronoms interrogatifs. – L'interrog. indirecte garde le mode qu'elle aurait si elle était ~~avec que~~ directe.

Subjonctif ou indicatif selon que la chose signifiée est ou non dépendante d'une vue de l'esprit ou d'une affection de l'âme.

Emploi du subjonctif à la prop. complétive :

1° Prop. princip. négative. Il est faux que cela soit – On dirait que le ciel… veuille inonder ces lieux. (Boil.) (cep. on trouve : Croirai-je qu'une nuit a pu vous ébranler ?)

2° Prop. principale exprimant volonté ou possibilité. – Je veux, il est possible qu'il vienne.

3° Ou doute : Il est douteux qu'il vienne.

4° Une affection de l'âme, même ~~implicitement~~ : Je suis fâché que cela soit. –
~~Il est singulier que vous ayez porté tant de délicatesse dans l'ambition.~~ (Montes.)

5° Quand la proposition principale a pour sujet ce ou il : Il suffit qu'il le fasse. – Excepté si elle exprime la certitude : Il est ~~probable,~~ ou la probabilité ~~ou l'espérance, ce penser~~. Certain qu'il l'a fait. – ~~Je crois qu'il l'a fait, qu'il le fera.~~

6° Construction absolue : Qu'un peu vous ait aimé, je ne m'en étonne pas. (Boss.)

7° Proposit. ~~impersonnelle~~ complétive dépendant d'une avec si : S'il est vrai qu'il l'ait fait.

Emploi de l'Indicatif.

~~1° Après les propositions d'espérance, de croyance, de pensée etc. : Je pense qu'il viendra (tendance à l'affirmation)~~

1° Après ordonner, décider, en t. de droit : Ordonné qu'il sera fait rapport à la cour (ou le conditionnel : On décida qu'il partirait)

Remarque II. Modification de sens suivant l'emploi du subjonctif ou de l'indicatif :

De moi seul je prétends qu'on reçoive la loi (Boil.)

Je prétends que mon droit est incontestable.

En général, on emploie le subjonctif, à la proposition complétive.

(a) Toutes les fois que la proposition principale est négative, ou renferme une idée de négation : On ne me persuadera pas qu'il n'y ait en moi quelque chose qui pense (Labruyère) – Je nie – il est faux que cela soit – il est malaisé, incroyable, invraisemblable etc que …. Empêcher, évitez que cela n'arrive. – Croyez-vous que la reine pût être en repos dans ces fameuses campagnes ? (Bossuet)[1] – Que

(1) Crois-tu qu'en dans son cœur il ait juré ma mort ? (Racine) Cependant on trouve aussi : Croirai-je qu'une nuit a pu vous ébranler ? (Racine)

+ Français. Que, si, les pronoms interrogatifs. — Toute interrogation indirecte garde le mode qu'elle aurait si elle était directe.

Avec que on emploie l'indicatif pour marquer que la chose signifiée par la proposition complétive est un fait indépendant de toute vue de l'esprit; on emploie le subjonctif pour marquer qu'elle dépend d'une vue de l'esprit ou d'une affection de l'âme.

L'emploi de l'un ou l'autre mode dépend tantôt de l'intention de l'écrivain, tantôt de l'usage.

[Quand dans la locution c'est que ce sert à rappeler l'objet d'une action antérieurement exprimée (ce que j'espère c'est qu'il ne le fasse pas, ce que je crains c'est qu'il ne le fasse), la proposition qui est l'attribut de ce est traitée comme si elle était complément direct du verbe précédent.

Après les propositions formées avec un verbe impersonnel, la proposition qui sert à déterminer le sujet du verbe est traitée comme si elle était le complément du verbe ou de la proposition impersonnelle considérée comme un seul verbe: Il est probable qu'il viendra; il est douteux qu'il le fasse.]

En général on emploie le subjonctif à la proposition complétive

1° Lorsque la proposition principale implique que la chose énoncée par la proposition complétive ne s'existe pas ou n'existe pas encore ou est incertaine, au moment ~~marqué~~ (désigné) dans la proposition principale, ou à un autre.

Par conséquent

(a) Toutes les fois que la proposition principale est négative, ou renferme une idée de négation: On ne me persuadera pas qu'il y ait en moi quelque chose qui pense (La Bruyère) — Je nie, il est faux que cela soit. — Il est malaisé, incroyable, invraisemblable, est-ce que... — Empêchez, évitez que cela n'arrive. — Croyez-vous que la reine pût être en repos dans ces fameuses campagnes? (Bossuet) — Que suis-je pour espérer que mes vœux puissent monter jusqu'à votre trône? (Massillon) — On dirait que le ciel qui se fond tout en eau — Veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau (Boil.) On dirait exprime ici une supposition qui ne répond pas à la réalité.

(b) Toutes les fois que la proposition principale exprime volonté ou possibilité sous une forme quelconque: je veux, j'ordonne, je désire, je souhaite, j'attends, — il convient, il faut, il importe

60 est juste, nécessaire, temps etc. qu'il vienne. — Il est possible, je crois possible qu'il vienne.

c) Toutes les fois que la proposition principale exprime doute, je doute, il est douteux qu'il vienne.

2° Lorsque la proposition principale exprime une affection de l'âme : Je ravis, j'appréhende, je tremble, je m'étonne, je regrette, je me réjouis, je suis affligé, aise, confus, content, désolé, fâché, heureux, honteux, mécontent, ravi, satisfait etc. que.... Il est désolant, fâcheux, étonnant, satisfaisant que ...

Il peut arriver que l'affection de l'âme soit seulement impliquée dans la proposition principale : il est honteux, utile, avantageux, malheureux, nuisible etc. que... ~~Il est singulier qu'un homme ayt porté tant de délicatesse dans l'ambition. (Montesquieu.)~~

3° Quand la proposition principale a pour sujet <u>Ce</u> ou <u>il</u> employé impersonnellement, la proposition qui détermine <u>Ce</u> ou <u>il</u> est mise au subjonctif, si la proposition principale exprime une appréciation qui ne porte pas sur la certitude ou la probabilité de la chose énoncée ; c'est assez, c'est beaucoup, c'est le moins etc., il suffit qu'il le fasse. Il est heureux, nuisible, qu'il l'ait fait.

Quand l'appréciation porte sur la certitude ou la probabilité de la chose énoncée, on emploie l'indicatif : Il est certain, sûr, évident, probable, vraisemblable etc., qu'il l'a fait.

bis 2° Lorsque la proposition principale exprime une appréciation de mesure : C'est assez, c'est beaucoup, c'est le moins que .... il suffit que....

5° Lorsqu'elle est, comme le substantif, construite absolument : Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas ; mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir... c'est le plus beau témoignage que votre vertu pouvait remporter. (Bossuet, Or. fun. du Pr. de Condé.)
qu'ils eussent vaincu

6° Quand la proposition impersonnelle est construite avec la conjonction <u>si</u>, la proposition qui détermine le pronom <u>il</u> se met au subjonctif : s'il est vrai, certain, évident, vraisemblable qu'il l'ait fait.

(La suite, V. P. 33)

suis-je pour espérer que mes vœux puissent monter jusqu'à votre trône ? (Massill.) - On dirait que le Ciel qui se fond tout en eau veuille inonder ces lieux d'un déluge nouveau. (Boil) On dirait exprime ici une supposition qui ne répond pas à la réalité.

(b) Toutes les fois que la proposition principale exprime volonté sous une forme quelconque, ou possibilité: je veux, j'ordonne, je désire, je souhaite, j'attends, etc. Il convient, il faut, il importe, il est juste, nécessaire, temps, etc, qu'il vienne; - il est possible, je crois possible, etc, qu'il vienne.

(c) Toutes les fois que la proposition principale exprime doute, je doute, il est douteux, etc, qu'il vienne.

2° Lorsque la proposition principale exprime une affection de l'âme : je crains, j'appréhende, je tremble, je m'étonne, je regrette, je me réjouis ; je suis affligé, aise, confus, content, désolé, fâché, heureux, honteux, mécontent, ravi, satisfait, etc... que

4° Lorsqu'elle est, comme le substantif, construite absolument : Qu'un père vous ait aimé, je ne m'en étonne pas : mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir, ...c'est le plus beau témoignage que votre vertu

Emploi des Modes dans les Propositions Dépendantes

Complétives, Causales, Finales, Consécutives, Supposition, Concessives, Comparatives, Temporelles, Relatives.

1° Propositions Complétives.
Elles expriment que la chose énoncée est l'objet direct de l'action signifiée par le verbe de la propⁿ principale.

G. Les conjonctions ὅτι, ὡς, εἰ, et tous les pronoms interrogatifs, adjectifs ou adverbiaux. Le mode est le même que si la propⁿ était indépendante, excepté au style indirect et avec μή, après les propⁿˢ principales signifiant crainte et danger.

Rem. I. Au style indirect et avec μή, on trouve le subjonctif ou l'optatif : Ἀπορῶ τινος πρῶτον μνησθῶ — On trouve souvent le subjonctif après un temps historique : οἱ δεόμενοι ἐφοβοῦντο μή τι πάθῃ. κίνδυνός ἐστι μὴ ...

Rem. II. Avec les verbes pourvoir à, craindre, on emploie ὅπως, ὅπως μή avec le futur : δέδοιχ' ὅπως μὴ τεύξομαι — σκοπεῖ ὅπως μηδὲν ἀδικήσονται.

Rem. III. On trouve aussi, avec les mêmes verbes, le subjonctif après ὅπως : Φίλιππος ἐνεῖται ὅπως μὴ ἀπίωμεν ἐκ Μακεδονίας.

L. Les Conjonctions ut, ne, quominus, quin, an, num, et les pronoms interrogatifs. (quod = que n'est pas classique.) On trouve toujours le subjonctif, et quelques exemples d'indicatif dans l'interrogation indirecte dans Plaute, Térence, Virgile, Horace (Vidisti, quo Turnus equo, quibus ibat in armis.)

F. Que, si, les pronoms interrogatifs. — L'interrogation indirecte garde le mode qu'elle aurait étant directe.
On emploie le Subjonctif ou l'indicatif à la propⁿ Complétive suivant que la chose signifiée est ou non dépendante d'une vue de l'esprit ou d'une affection de l'âme.

Emploi du Subjonctif à la Propⁿ Complétive :

1° Propⁿ. principale négative. — Il est faux que cela soit. — On dirait que le ciel... veuille inonder ces lieux. — (On trouve cep.ᵗ : Croirai-je qu'un mortel avec vous s'élève ?)
2° Propⁿ. principale exprimant volonté ou possibilité. — Je veux, il est possible qu'il vienne.
3° Propⁿ. principale exprimant doute : il est douteux qu'il vienne.

(En marge : La propⁿ principale implique que la chose énoncée par la complétive n'existe pas ou est douteuse)

4° Une affection de l'âme : Je suis fâché que cela soit.
5° Quand la propⁿ principale a pour sujet ce ou il : Il suffit qu'il le fasse. (Excepté si elle exprime la certitude ou la probabilité : Il est probable qu'il viendra)

6° Construction absolue : Qu'un peu vous ait aimé, je ne m'en étonne pas.
7° Propⁿ Complétive dépendant d'une impersonnelle avec si : S'il est vrai qu'il l'ait fait.

Emploi de l'Indicatif à la Propⁿ complétive :

1° Après les propⁿˢ d'espérance, de croyance : Je suppose qu'il viendra.
2° Après ordonner, décider, en terme de droit (On emploie aussi le Conditionnel).

Rem. Avec certains Verbes, le sens varie suivant que l'on emploie l'indicatif ou le subjonctif : Les soldats criaient qu'on les menât... qu'ils voulaient... — De moi seul je prétends qu'on reçoive la loi (volonté) ; — Je prétends que mon droit est incontestable (croyance)

pouvait remporter. (Boss. or. fun. du prince de Condé.)

(Suite de la Marge de la Page 30.

On emploie toujours l'Indicatif après les propositions principales qui signifient espérance, quoiqu'elles impliquent que la chose signifiée par la proposition complétive n'existe pas encore : J'espère qu'il viendra. — et après celles qui signifient croyance, présomption, vraisemblance quoiqu'elles impliquent que la chose signifiée par la proposition complétive est incertaine. — Il est probable que l'on a considéré l'espérance, la croyance, etc, comme une sorte de pensée, et la proposition complétive s'est conformée à l'analogie de celles qui dépendent des verbes signifiant penser. Je pense, je crois, j'imagine, je présume, je prévois, j'espère, etc, qu'il viendra. — D'ailleurs il y a dans les idées d'espérance et de croyance une tendance à l'affirmation.

L'emploi du subjonctif ou de l'indicatif à la proposition complétive peut modifier la signification du verbe de la proposition principale : Les soldats criaient qu'on les menât (criaient = demandaient) au combat, qu'ils voulaient (criaient = disaient) venger la mort de leur père, de leur général. (Mme de Sévigné) de moi seul je prétends (j'exige) qu'on reçoive la loi. (Boil.) — Je prétends (soutiens) que mon droit est incontestable. — Supposez que l'or soit aussi commun que le fer. (Le subjonctif indique que la supposition ne répond pas à la réalité). — Je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'Univers. (Massil.) (L'Indicatif indique que la supposition est considérée comme un fait réel)(1). — Il semblait qu'elle eût oublié son rang. (Boss.) (mais elle ne l'avait pas oublié). — Il me semble que je vois (= Je m'imagine que je vois) encore tomber cette fleur. (Boss.)×

(1) Cf. Fénelon, Exist. 1, §3, ap. Littré: Supposons que l'esprit de l'homme est comme un miroir, où les images de tous les corps voisins viennent s'imprimer.

× Avec les verbes ordonner, résoudre, arrêter, décider, etc. on emploie l'indicatif ou le conditionnel quand il s'agit d'une déclaration judiciaire et officielle. — Ordonne qu'il sera fait rapport à la cour (Racine). — Madame, il fut décidé, que chacun [illegible] à son tour.

66

Madvig, 357 2. ~~Propositions Causales~~

Elles expriment la cause de la chose ~~signifiée~~ énoncée par la proposition principale.

Grec. – ὅτε, ὁπότε, ἐπεί, ἐπειδή, ὅτι, διότι, quelquefois ὡς. L'Indicatif (excepté au style indirect, voir plus bas) ἐπειδὴ τυγχάνει ἡμῶν ἕκαστος πολλῶν ἐνδεής Plat. – Ἐπεὶ οὐδὲ ἔοικεν (Il. A. 119) – ἐπεὶ πολὺ βούλομαι αὐτὴν οἴκοι ἔχειν

Propositions Causales, expriment la cause de la chose énoncée par la principale.
[que la chose exprimée est la cause de la principale]

Grec. ὅτε, ἐπεί, etc. ὁπότε ἐπειδή ὅτι διότι ὡς. L'indicatif: ἐπειδὴ τυγχάνει ἡμῶν ἕκαστος πολλῶν ἐνδεής. [excepté au st. indirect]

Latin: 1° Quod, quia, quoniam, quando. [1° Quum avec le subj.] L'indicatif ou le subj. selon que la dépendante exprime ou n'exprime pas la pensée de celui qui parle. Indignantur quod vocem mittitis (Liv.)
Socrates accusatus est quod corrumperet juventutem. (Quint.)
Aussi avec un verbe signifiant penser et dire: Redit, quod se aliquid oblitum diceret. (Cic.)
2° ~~Quum~~, quod, quia, quin. Le subjonctif avec le motif qu'on écarte: Nemo oratorem admiratus est quod Latine loqueretur. – (Cic.)
Ingemiscunt, non quod doleant. (Cic.)
Non quin contendum sit in utroque (Cic.)

Français. Parce que etc. et l'indicatif. Quand on écarte la cause, non que avec le subjonctif.

Latin – 1° Quod, quia, quoniam, quando. L'Indicatif quand la proposition indique la cause qui est considérée comme vraie par celui qui parle. – Quod spiratis, quod vocem mittitis, indignantur. Tite-Live 4. 3. – On emploie le subjonctif, quand la proposition dépendante n'exprime pas la pensée de celui qui parle (style indirect). bene majores accubitionem epularem amicorum, quia vitae conjunctionem haberet, convivium nominaverunt (Cic. de Senect. 13) – Socrates accusatus est quod corrumperet juventutem (Quint. 4. 4. 5) Aristides nonne ob eam causam expulsus est, quod praeter modum justus esset? (Cic. Tusc. 5. 36.) – Quand on parle d'une opinion qu'on a eue, sans dire si on l'a encore, on peut employer le style indirect: Mihi semper Academiae consuetudo de omnibus rebus in contrarias

Vetus illud Catonis admodum: Scitum est, quod non rideret haruspex, haruspicem cum vidisset. (De Div. II, 24) [le mot si fin]

Propositions Causales.

Elles expriment que la chose énoncée est la cause de la principale.

G. ὅτε, ὁπότε, ἐπεί, ἐπειδή, ὅτι, διότι. L'indicatif, excepté au style indirect : ἐπειδὴ τυγχάνει ἡμῶν ἕκαστος πολλῶν ἐνδεής.

L. 1° Quum avec le subjonctif : Quae quum ita sint.

2° Quod, quia, quoniam, quando. L'indicatif ou le subjonctif selon que la dépendante exprime ou n'exprime pas la pensée de celui qui parle. — Indignantur quod vocem mittitis — Socrates accusatus est quod corrumperet juventutem.

Rem. I. On trouve ssp. le subj. avec un verbe signifiant penser et dire : Rediit quod se aliquid oblitum diceret.

Rem. II. On trouve le subjonctif quand une personne mentionne une opinion qu'elle a eue autrefois.

3° Quod, quia, quin quod avec le subjonctif est le motif qu'on écarte ; le véritable motif avec Sed quia ou quod et l'indicatif : Nemo oratorem admiratus est, quod Latine loqueretur. — Ingemiscunt, non quod doleant, sed quia corpus intenditur ..... — Non quin enitendum sit in utroque ...

Rem. On trouve exceptionnellement non quia avec l'indicatif. non quia nadus illi nullus erat

F. Parceque, comme etc. et l'indicatif. Quand on écarte la cause, non que et le subjonctif.

69

(1) Réciproquement (Madvig, 357, a.) on rencontre aussi le subjonctif là où l'on aurait pu mettre l'indicatif, puisque le motif est accepté comme le véritable par la personne qui parle : Romani tamen, quia consules ad id locorum prospere rem gererent, minus his cladibus commovebantur. Liv. 9, 12 (puisqu'ils voyaient que les Consuls avaient jusque-là très bien mené l'affaire.)

parte disserendi non ob eam causam solum placuit, quod aliter non posset, quid in quoque re verisimile esset, inveniri, sed etiam quod esset ea maxima dicendi exercitatio[1] (Cic. Tusc. 2.3) — Quelquefois on emploie le subjonctif avec un verbe qui signifie penser ou dire: rediit paulo post, quod se oblitum nescio quid diceret. (Cic. off. 1.13.) multi praetores, quaestores et legatos nos de provincia decedere jusserunt, quod eorum culpa se minus commode audire arbitrarentur. (Cic. Verr. III. 58). —

2° On emploie le subjonctif avec quum; et quand la cause est écartée avec quod, quia, ~~quo~~, quin[2]: nemo oratorem admiratus est, quod Latine loqueretur (Cic. de Or. III. 14) — Pugiles in jactandis caestibus ingemiscunt, non quod doleant animove succumbant, sed quia profundenda voce omne corpus intenditur, venitque plaga vehementior. (Cic. Tusc. 2. 23) — Non quin = — non quod, quo non. Non tam, ut prosim causis, elaborare soleo, quam ne quid obsim; non quin enitendum sit in utroque, sed tamen multo turpius oratori nocuisse videri causae quam non profuisse. (Cic. de Or. 2.72)

(Mauvaise rédaction)

Français. — 1° Parce que, puisque, vu que, attendu que, comme. L'Indicatif. — 2° Quand on écarte la cause, le Subjonctif. non que. (3).

Madvig, 357, b.

2° Le subjonctif s'emploie, quand on indique que le motif énoncé n'est pas le véritable. Nemo oratorem admiratus est, quod latine loqueretur. Dans ce sens, on a coutume de mettre d'abord non quod (non ideo quod, non eo quod) ou non quia au subjonctif,(a) puis sed quod (quia) avec la raison véritable à l'indicatif. Pugiles in jactandis caestibus ingemiscunt, non quod doleant animove succumbant, sed quia profundenda voce omne corpus intenditur, venitque plaga vehementior.

Au lieu de non quia, on emploie aussi non quo:(b) de consilio meo ad te, non quo celandus esses, nihil scripsi antea, sed quia communicatio consilii quasi quaedam videtur esse efflagitatio ad coeundam societatem vel periculi vel laboris (ad Fam. 5, 19.)

On dit aussi non quo, avec sed ut ou sed ne.

(a) Exception rare: Non quia nasus illis nullus erat (autem de esset), Hor. Sat. 2, 2, 90. — Zumpt: non quia avec la protase à l'indicatif (non quia satis dignos eos credebat, Liv. et non quia industria [illegible] [illegible], Tac.) ainsi que sed quod à l'apodose avec le subjonctif (non quin a consilio tuo dissentiam, sed quod te judicium [illegible], Cic. ad Fam) sont bien [illegible] contraires à l'usage.

(b) Cet emploi de non quo a été très-discuté autrefois (Zumpt, 537) par les critiques, qui voulaient partout substituer non quod dans les passages où une intention [illegible] n'était pas [illegible] (comme, à la [illegible] de Madvig), par exemple dans cet ex. de Cic: Ad te litteras dedi, non quo haberem magnopere quod scriberem, sed ut loquerer tecum absens. (ad Att. XII, 15.) — Les passages où l'on trouve non quo sont trop nombreux pour être tous corrigés. On trouve non quin employé aussi comme non quod: Ego me ducem in civili bello negavi esse, non quin rectum esset, sed quia, quod multo rectius fuit, id mihi fraudem tulit (ad Att. VII, 26.) D'ailleurs on trouve aussi la négation dégagée de quin (non quo non, non quia non, non quod non): Non quia philosophia Graecis et litteris et doctoribus percipi non posset (Cic.) — Majores nostri in dominum de servo quaeri noluerunt, non quia non posset verum inveniri, sed quia videbatur indignum esse (p. Milon.) — Ernesti n'aurait donc pas dû s'étonner de rencontrer cette tournure dans Tacite, Hist. 1, 15: non quia propinquos aut socios belli non habeam.

(3) Non que je veuille à Rome imputer quelque crime (Nicomède)

Il me semble qu'en les joignant ensemble (la lecture d'Epictète et de Montaigne) elles ne pourraient réussir fort mal; ... Non qu'elles puissent donner la vertu, mais seulement troubler dans les vices. (Pascal, Entretien avec Saci)

70

Propositions Finales

Kühner, 182. – Franke, De particularum finalium apud Graecos constructione, 2 la Gtsch. Alt. 1889.

Propositions finales, expriment l'intention.
Grec. ἵνα, ὡς, ὅπως, μή. Subjonctif quand la principale est à un temps principal: κακὸν δεῖ κολάζειν, ἵν' ἀμείνων ᾖ. – Optatif sans ἄν quand elle est à un temps historique: ἐκαλούμην ἐπὶ τὰ δεῖπνα ἵν' εὐφραίνοιντο οἱ συνόντες.
ἵνα avec l'indicatif des temps historiques marque que l'intention n'a pas été remplie: ἐχρῆν αὐτοὺς ζητεῖν, ἵνα ἀπηλλάγμεθα τούτου τοῦ δημαγωγοῦ.
Latin. Ut etc. Subjonctif.
Français. De sorte que. Subjonctif.

Elles expriment l'intention

× ἄν se joint à ὅπως et ὡς sans marquer de nuance appréciable.

Grec. – ἵνα, ὡς, ὅπως, μή. – 1° En général on met le subjonctif, quand la proposition principale est à un temps principal, l'Optatif sans ἄν, quand la proposition principale est à un temps historique. – τὸν κακὸν ἀεὶ δεῖ κολάζειν, ἵν' ἀμείνων ᾖ – ἐκαλούμην ἐπὶ τὰ δεῖπνα, ἵν' εὐφραίνοιντο οἱ συνόντες.(1) – 2° ἄν (×) ~~avec ὅπως marque que l'intention pourra être réalisée le cas échéant.~~ ὡς ἂν μάθῃς, ἄκουσον Xen.(2) Xénoph. – 3° ἵνα se construit avec l'Indicatif des temps historiques pour marquer que l'intention n'est pas ou n'a pas été remplie. πρὸ πολλοῦ ἂν ἐποιησάμην ἐπιστεῖλαί σοι ταῦτα, ἵνα μὴ τηλικούτῳ κινδύνῳ περιέπεσες. – ἐχρῆν αὐτοὺς ζητεῖν, ἵνα ἀπηλλάγμεθα τούτου τοῦ δημαγωγοῦ. Dinarque.(1) – La même construction (mais plus rarement) avec ὅπως et ὡς. – En général, la proposition principale est désidérative.

(1) Eur. Ino, 4:
Ἐχρῆν τὸν εὐτυχοῦντ' ὅτι πλείστας ἔχειν
γυναῖκας, εἴπερ δὴ τροφὴ δόμοις παρῆν,
ὡς τὴν κακὴν μὲν ἐξέβαλλε δωμάτων,
τὴν δ' οὖσαν ἐσθλὴν ἡδέως ἐσῴζετο.

Latin – Ut, ne, ut ne, quo. Toujours le subjonctif.

Français. De peur que, afin que, pour que, de manière que, de telle sorte que. Toujours le subjonctif. – Agissez de telle sorte que vous réussissiez. – Je veux, je souhaite que vous agissiez etc. – Je vous ordonne d'agir de telle sorte que…

(1) Krüger, 54, 8, 2: Der Conjunctiv ist auch in dieser Verbindung seiner Grundbedeutung gemäss mehr postulirend, er bezeichnet einen vorgesteckten Zweck; der Optativ die Absicht, deren Erreichung als dem Subject vorschwebend zu denken ist. Bei seiner Vorliebe für objective Redeweisen wählt Th. gleiche auch nach historischen Zeitformen statt des mehr ideellen und subjectiven Optativs sehr häufig den mehr positiven Conjunctiv, obgleich an manchen Stellen mit Bezug darauf dass der zu erreichende Zweck als noch in der Gegenwart vorschwebend zu denken ist (surtout fréquent chez Thucydide). Dém. 2, 24: ἵν' οἱ ἄλλοι τύχωσι τῶν δικαίων, τὰ ὑμέτερ' αὐτῶν ἀνηλίσκετε.

Après le présent et le futur, on ne trouve que rarement l'optatif, et presque seulement avec ἵνα. Dém. 22, 11: τοῦτον ἔχει τὸν τρόπον ὁ νόμος, ἵνα μηδ' ἐξαπατηθῆναι γένοιτο ἐπὶ τῷ δήμῳ.

(2) Ce n'est pas l'avis de Krüger: « En tant que le but est exprimé comme éventuel, que son accomplissement n'est considéré que comme réalisable le cas échéant, on trouve ὡς et plus souvent ὅπως avec ἄν et le subjonctif, jamais ἵν' ἄν, très rarement μὴ ἄν. Τὰς ἀρετὰς ἐπιτηδεύομεν οὐχ ἵνα τῶν ἄλλων ἔλαττον ἔχωμεν, ἀλλ' ὅπως ἂν ὡς μετὰ πλείστων ἀγαθῶν τὸν βίον διάγωμεν. (Isocr.) — Même opinion dans Kühner.

3° Propositions Finales.

Elles expriment l'intention

G. ἵνα, ὡς, ὅπως, μή, avec le subjonctif avec ou sans ἄν (temps principal) et l'optatif sans ἄν (temps historiques): τὸν κακὸν δεῖ κολάζειν, ἵν' ἀμείνων ᾖ. — ἐκάλουν ἐπὶ τὰ δεῖπνα, ἵν' εὐφραίνοιντο οἱ συνόντες. — ὡς ἂν μάθῃς, ἄκουσον.

Rem. ἵνα se construit avec l'indicatif des temps historiques pour marquer que l'intention n'est pas ou n'a pas été remplie: ἐχρῆν αὐτοὺς ζητεῖν, ἵνα ἀπηλλάγμεθα τούτου τοῦ δημαγωγοῦ. (Même construction beaucoup plus rare avec ὅπως et ὡς.)

L. Ut, ne, ut ne, quo. — Toujours le subjonctif.

F. Afin que, de peur que ... ne — Toujours le subjonctif.

4° Propositions Consécutives.

Elles expriment une conséquence de la principale, indépendamment de la volonté.

G. ὥστε avec l'Indicatif, et l'Infinitif pour exprimer que la conséquence résulte de la nature même de la chose : Λακεδαιμόνιοι τοσοῦτον ἀπολελειμμένοι τῆς φιλοσοφίας εἰσίν, ὥστε οὐδὲ γράμματα μανθάνουσιν. — οὐδὲ σθένειν τοσοῦτον ᾤμην... ὥστε... δύνασθαι. (Antig.)

L. Ut, ut non, quin et le subjonctif. — Nunquam accedo, quin abs te abeam doctior.

F. Que avec l'indicatif si la principale est affirmative, avec le subjonctif si elle est négative.

---

(1) Autres exemples : (Ulysse dit à Agamemnon, Αἴας, 1334)
μηδ' ἡ βία σε μηδαμῶς νικησάτω
τοσόνδε μισεῖν, ὥστε τὴν δίκην πατεῖν.

× Λακεδαιμόνιοι τοσοῦτον ἀπολελειμμένοι τῆς κοινῆς παιδείας καὶ φιλοσοφίας εἰσίν, ὥστ' οὐδὲ γράμματα μανθάνουσιν. (Isocr.)

Διὰ παντὸς τοῦ χρόνου τὴν ἀλήθειαν οὕτω φαίνου προτιμῶν, ὥστε πιστοτέρους εἶναι τοὺς σοὺς λόγους ἢ τοὺς τῶν ἄλλων ὅρκους. (Is. 2, 22.)

Τὰ παραδείγματα τὰ γεγενημένα τῶν ἁμαρτημάτων ἱκανὰ τοῖς σώφροσι τῶν ἀνθρώπων ὥστε μηκέτι ἁμαρτάνειν (Andoc.)

Χρὴ πάντα ποιεῖν ὥστε ἀρετῆς καὶ φρονήσεως μετασχεῖν. (Platon)

οἱ πρόγονοι ὑμῶν ἀποθνήσκειν ἐτόλμων ὥστε μὴ τὴν πόλιν ἀδοξεῖν. (Lucian.)

οὐδὲ σθένειν τοσοῦτον ᾤμην τὰ σὰ
κηρύγμαθ', ὥστ' ἄγραπτα κἀσφαλῆ θεῶν
νόμιμα δύνασθαι θνητὸν ὄνθ' ὑπερδραμεῖν. (Antig.)

(1) Quelquefois, avec tantum abest ut, la seconde proposition, au lieu d'être rattachée comme proposition de conséquence, par ut, se place d'une manière tout à fait indépendante : Tantum abfuit ut inflammares nostros animos, vix somnum tenebamus. (Brut., 80.)

Ut non s'emploie après une proposition négative pour exprimer une conséquence nécessaire et infaillible.

… locare illa non possunt, ut haec non eodem labefacta motu concidant, (les unes ne peuvent être ébranlées sans que les autres ne s'écroulent en même temps.)

Quin s'emploie en général après les expressions négatives ou les interrogations : Nihil est quin male narrando possit depravari (Ter.) — Nunquam tam male est Siculis quin aliquid facete et commode dicant (un bon mot bien placé)

(2) Ut dans les propositions de conséquence, signifie à supposer que : Ut vigeant sensus animi, ducenda tamen sunt funera (Juv.) — Ut quaeras omnia, quomodo Graeci ineptum appellent, non reperies. (De Orat.)

Quelquefois, par abréviation de l'expression, une proposition de but ne présente pas le but de l'action mentionnée dans la principale, mais celui en vue duquel la chose est mentionnée et nommée : Senectus est natura loquacior, ne ab omnibus eam vitiis videar vindicare (Cic. — sous entendu, hoc confiteor, ne etc.)

Une abréviation analogue se rencontre quelquefois avec si, quoniam, quandoquidem : « Quandoquidem est apud te virtuti honos, ut beneficio tuleris a me, quod miris requisisti, trecenti conjuravimus principes juventutis romanae, ut in te hac via grassaremur. (sous ent. dicam tibi quod conjuravimus etc.)

Propositions Consécutives 37.

Elles diffèrent des finales en ce qu'elles expriment une conséquence indépendante de la volonté.

Krüger, p. 273 : Real abhängig sind Sätze die eine Folge des Hauptsatzes ausdrücken. Die Folge ist entweder eine unbeabsichtigte oder eine beabsichtigte : Consecutive oder finale Sätze.

Propositions Consécutives, Proposition finales expriment une conséquence de la principale, indépendamment de la volonté.

Elles expriment une conséquence qui résulte de la chose énoncée par la proposition principale ; indépendamment de la volonté.

Grec. L'indicatif avec ὥστε (τὰ ἐν τῷ βίῳ οὕτως ἡμῖν δοκεῖ παντὸς ἄξια ὥστε πάντες τὸ καταλιπεῖν αὐτὰ πάντων μάλιστα φεύγομεν) ou l'infinitif.

(Οὕτως ἰσχυρόν ἐστιν ἡ ἀλήθεια ὥστε πάντων ἐπικρατεῖ τῶν ἀνθρωπίνων λογισμῶν. (Ar. Speculatur: Est vis ut veritatis, ut vincat...)

Grec. – ὥστε ordinairement avec l'Indicatif. On emploie l'Infinitif pour exprimer que la conséquence résulte de la nature même, de la chose exprimée par la proposition principale (eine Wirkung). τὰ ἐν τῷ βίῳ οὕτως ἡμῖν δοκεῖ παντὸς ἄξια ὥστε πάντες τὸ καταλιπεῖν αὐτὰ πάντων μάλιστα φεύγομεν Xén. – Χρὴ εἰς τοιοῦτον ἀγῶνα μηδέποτε καταστῆναι, ὥστε πάντα λαβεῖν ἢ πάντ' ἀποβαλεῖν. (pour le tout pour le tout.) (1) Xén. Hell. 6, 5, 1.

– Quand ὥστε équivaut à et aussi – et alors, on rencontre tous les modes qui seraient employés dans une proposition indépendante. ὥστε θάρρει (Pl. Euthyd. 293 C.) = Wherefore take Courage. τὸ χωρίον πανταχόθεν κάτοπτον ἐστιν, ὥστε τίς ἂν ἀπετόλμησεν ἐπιχειρῆσαι τοιούτῳ πράγματι ; Lys. ἐπίστασθε, ὥστε κἂν ἄλλους εἰκότως ἂν διδάσκοιτε. Xén. – εἴ τις χρῷτο τῷ ἀργυρίῳ ὥστε πριάμενος κακόν τι διὰ τοῦτο κάκιον ἔχοι, πῶς ἂν ἔτι τὸ ἀργύριον αὐτῷ ὠφέλιμον εἴη ; (Xén.)

Quand ὥστε équivaut à et alors, on rencontre tous les modes qui seraient employés dans une proposition indépendante : ἐπίστασθε, ὥστε κἂν ἄλλους εἰκότως ἂν διδάσκοιτε.

Latin. – ut, ut non, quin toujours le Subjonctif. Tantum abest, ut amicitiae propter indigentiam colantur, ut (1) ii, qui propter virtutem minime alterius indigeant liberalissimi sint et beneficentissimi (Cic. de Amic. 14). – tueri illa non possum, ut haec non eodem labe facta motu concidant. (Cic. pro lege man. 7) – nunquam accedo, quin abs te abeam doctior. (Terent. Eun. 4. 7. 21). (2)

Latin. Ut, ut non, quin, avec le subj. – nunquam accedo, quin abs te abeam doctior (Ter.)

Français. – Que. Quand la proposition principale est affirmative, on emploie l'Indicatif à la proposition dépendante : Sa conduite a été si généreuse qu'il a mérité l'estime de tout le monde.

Quand la proposition principale est négative le subjonctif ; Il ne le quittera pas, qu'il ne l'ait obtenu, sans qu'il l'ait obtenu.

Français. – On avec l'indicatif et avec le subjonctif si la principale est négative : Sa conduite a été si généreuse qu'il a mérité l'estime de tout le monde. Il ne le quittera pas qu'il ne l'ait obtenu.

Il s'en a tenu compte, il a si bien veillé
Et si bien fait, qu'on dit que son timbre est brouillé ! (Racine).

P. 67

Hiatus in iambics

ἐν ἴσῳ δ' ὅταν τις εὐσεβῶν θύῃ θεοῖς

Eurip.

Γλώττης ἀγαθῆς οὐκ ἔστ' ἄμεινον οὐδὲ ἕν.

Plato, Ζεὺς κακούμενος

ἄλλος μαχέσθω περὶ ἰδέας παροψίδι

Nicophon, Σειρῆνες 3.

ἑτέρου πάλιν γεύου σὺ μέχρι ἂν ἡδὺς ᾖ

Machon' Ἐπιστολή

Propositions Suppositives,

(~~Propositions dépendantes dont la proposition principale est la conséquence~~)

Elles expriment que la chose énoncée est la condition de ce qui est signifié par la proposition principale. (Voir Lévesque, 1r Voir ités précédent)

Les conjonctions εἰ, si (et autres en français) expriment l'idée de supposition; le mode marque la modalité de la proposition, et signifie que la supposition est énoncée purement et simplement, ou qu'elle est énoncée comme possible, ou qu'elle est énoncée comme ne se rencontrant pas dans la réalité.

(Donaldson, p. 537)
Possibility, without the expression of uncertainty: εἴ τι ἔχει, δίδωσι, si quid habet, dat.
Curtius: Im Vordersatz (Bedingungssatz) εἰ mit dem Indicativ, (Le motum: Indicatif, présent ou futur ou/ ainsi passé.) Im Nachsatz der Indicativ oder der Imperativ.

1° Quand on veut énoncer la supposition purement et simplement (supposition incolore), sans prononcer sur la possibilité ou la réalité, ou qu'on la considère comme un fait, on emploie l'Indicatif ou l'Impératif. (quand on peut tourner par : s'il est vrai que, s'il est admis pour vrai que)

Grec. – εἰ θεοί τι δρῶσιν αἰσχρόν, οὐκ εἰσὶ θεοί. Eurip. – εἰ μὴ καθέξεις γλῶσσαν, ἔσται σοι κακά. Eurip.[1] – ἐξῆν σοι ἀπιέναι ἐκ τῆς πόλεως, εἰ μὴ ἤρεσκόν σοι οἱ νόμοι (licebat) Plat. – εἰ μὲν μὴ προανεῖλε τὰ τῆς πόλεως, οὐκ ἀδικεῖ, εἰ δ' ἀνεῖλεν, ἠδίκηκεν. Dém. – La modalité de la proposition principale est indépendante de celle de la supposition[1], et on peut employer tous les modes avec la même valeur que dans les propositions indépendantes εἰ οὕτως ταῦτ' ἔχει, πῶς ἂν πολλοὶ ἐπεθύμουν τυραννεῖν; (comment se fait-il que) Xén. – ἀδικοίημεν ἄν, εἰ μὴ ἀποδώσω[1]. Eurip. Electre, 1010.

Selon Hermann, dire: εἰ τοῦτο λέγεις, ἁμαρτάνεις, c'est ne point exprimer d'opinion sur λέγεις, et faire comprendre qu'on n'a pas bien saisi ce qui vient d'être dit.

⊙ Donaldson, 537: In fact, the protasis and apodosis are merely correlative sentences, in which the fact assumed and its consequence are placed on precisely the same footing.

(1) Cette corrélation de deux futurs est poétique: cf. Soph. εἰ ταῦτα λέξεις, ἔκφθερεῖ γε ἐξ ἐμοῦ. – Xén. Anab. IV, 7, 3: τῇ στρατιᾷ οὐκ ἔστι τὰ ἐπιτήδεια, εἰ μὴ ληψόμεθα τὸ χωρίον.

Xén. Mém. II, 1, 28: εἰ τοὺς θεοὺς ἵλεως εἶναί σοι βούλει, θεραπευτέον τοὺς θεούς.

Εἰ ἐμαχόμεθα καὶ τὴν γῆν ἐδῃοῦμεν, ἀδικοῦμεν (Thuc.)

Ἐν τῷ βίῳ τέρας ἐστίν, εἴ τις εὐτύχηκε διὰ βίου. (Baton)

(1) Exemple de l'Impératif: σοὶ εἰ μή ἄλλη δέδοκται, λέγε.

Ellendt, De formis enunciatorum conditionalium linguae Latinae, 1827.

Latin. – L'Indicatif s'emploie toujours aussi à la proposition principale. Nisi hoc ita est, frustra laboramus. – Si nullum jam ante consilium de morte Sex. Roscii inierat, hic nuntius ad te minime omnium pertinebat. (Cic. pro Rosc. Amer. 34) – On trouve dans Cicéron César, Salluste l'Indicatif employé d'un fait passé qui

Latin. La supposition est simple.
Indicatif et futurs.
Nisi hoc ita est, frustra laboramus
Naturam si sequemur ducem nunquam aberrabimus.
Perficietur bellum, si urgemus obsessos.

Propositions Suppositives, ou Conditionnelles.
Ce sont des propositions dépendantes dont la principale est la conséquence.

Grec.
1° Supposition énoncée purement et simplement. — Indicatif avec εἰ à la protase, indicatif ou impératif à l'apodose: εἰ θεοί τι δρῶσιν αἶσχρον, οὐκ εἰσὶ θεοί.

2° Supposition énoncée d'un fait possible et attendu. — Subjonctif avec ἐάν à la protase, indicatif d'un temps principal ou impératif à l'apodose:
ἐὰν ἔχωμεν χρήματα, ἕξομεν φίλους.

3° Supposition ne se rencontrant pas dans la réalité. A la protase, εἰ avec l'indicatif d'un temps historique; à l'apodose, l'indicatif d'un temps historique avec ἄν.
Πολλοῦ ἂν ἄξιον ἦν τὸ πλουτεῖν εἰ καὶ τὸ χαίρειν συνῆν.
(l'imparfait indique que la chose n'est pas)
ἀπέθανον ἄν, εἰ μὴ ἡ τῶν τριάκοντα ἀρχὴ κατελύθη.
(l'aoriste correspond au condit. passé latin)

Emploi de l'optatif sans ἄν. εἰ avec l'optatif à la protase, ἄν et l'optatif à l'apodose.
1° La supposition ne répond pas à la réalité. ἰατροὶ δεινότατοι ἂν γένοιντο, εἰ αὐτοὶ πάσας νόσους κάμοιεν.
2° La supposition est considérée comme possible: εἴ τις τάδε παραβαίνοι, ἐνάγης ἔστω
3° Lorsqu'un fait passé s'est renouvelé souvent; εἰ ἐξελαύνοι Ἀστυάγης, περιῆγε τὸν Κῦρον.

Kühn, 54,12, (1) Es versteht sich dass im Vorder- und Nachsatze verschiedene Tempora stehen können: Εἰ αὐταρκῆ τὰ ψηφίσματα ἦν, Φίλιππος οὐκ ἂν ὕβριζε τοσοῦτον χρόνον· πάλαι γὰρ ἂν ἕνεκά γε ψηφισμάτων ἐδεδώκει δίκην (D. 3,14)

Grec.
1° Supposition énoncée purement et simplement. — Indicatif avec εἰ à la protase; indicatif, impératif ou tout autre mode à l'apodose. La modalité de la principale est indépendante de celle de la supposition. — εἰ θεοί τι δρῶσιν αἰσχρόν, οὐκ εἰσὶ θεοί. — εἰ μὴ καθέξεις γλῶσσαν, ἔσται σοι κακά — ἐν τῷ βίῳ τέρας ἐστίν, εἴ τις εὐτύχηκε διὰ βίου. — σοὶ εἰ μή ἄλλη δέδοκται λέγε — ἠδίκουν ἄν, εἰ μὴ ἀποδοίην.

Latin.
1° L'Indicatif à la Principale: Nisi hoc ita est, frustra laboravimus.
A. Emploi des futurs corrélatifs. Naturam si sequemur, nunquam aberrabimus. — Plato, si modo interpretari potuero, his fere verbis utitur. — Gratum mihi feceris, si de amicitia disputaris.
Rem. Quand la condition est dans le présent et que la conséquence se produira dans l'avenir, on emploie le présent à la protase et le futur à l'apodose: Perficietur bellum, si urgemus obsessos.
B. Remarques. — 1° Cic. César et Salluste emploient Si et l'indicatif pour quoties: Si a persequendo hostes deterrere nequiverant, disjectos a tergo circumveniebant.
2° Sive ... sive, avec l'indicatif: Sive ex animo hoc fit, sive simulate.
3° Si avec l'indicatif dans les vœux, etc. Ne vivam, si scio.

46

*** Il faut remarquer l'usage d'une proposition conditionnelle indicative jointe à un vœu, à une malédiction dans les affirmations et les serments : Ne vivam, si scio (Cic.) — Peream, nisi sollicitus sum ! (Cic.)

s'est renouvelé : si a (= quotiens) persequendo hostes deterrere nequiverant, disjectos a tergo aut lateribus circumveniebant. (Sall. Jug. 50). – On emploie toujours l'Indicatif avec sive – sive : mala consuetudo est contra deos disputandi, sive ex animo id fit sive simulate (Cic. de N. D. 2. 67) Zumpt. 522, Madvig, § 340

* Sive loqueris, sive tacebis, mihi perinde est (Cic.)

On emploie le futur simple d'un fait à venir qui doit être simultané relativement à celui qu'énonce la proposition principale : naturam si[1] sequemur ducem, nunquam aberrabimus (Cic. Off. 1. 28). – On emploie le futur ~~passé~~ antérieur, quand le fait énoncé dans la proposition suppositive doit précéder l'autre : Plato, si modo interpretari potuero, his fere verbis utitur[1] (Cic. Legg. 2. 18.) – On emploie le futur ~~passé~~ antérieur dans les deux propositions, pour marquer que les deux choses énoncées seront achevées en même temps : Pergratum mihi feceris, si[1] de amicitia disputaris (Cic. de amic. 4) – Quand la condition existe dans le présent, et que la conséquence se produira dans l'avenir, on emploie le présent à la proposition suppositive et le futur à la principale : Perficietur bellum, si urgemus obsessos[1] (Liv. 5. 4)

(1) c'est-à-dire, lorsque si signifie tandis que, aussi longtemps que

(1) Madvig, 340, dit qu'on pourrait mettre aussi si potero

* Lorsque si peut se tourner par on.

Qui Antonium oppresserit, is bellum confecerit (Cic.)

(1) Par l'emploi du parfait dans la proposition principale, on donne comme déjà accompli un fait certain et inévitable : Si Brutus conservatus erit, vicimus. (Cic.) (Madvig, 340)

Français. – On emploie l'Indicatif. On peut employer le Conditionnel à la proposition principale. On n'emploie jamais le futur à la proposition suppositive. (Vous me ferez plaisir, si vous venez. – Vous me feriez plaisir, si vous veniez.)

Français. Indicatif et Conditionnel (à la principale seulement)

[Remarque sur le Futur Passé

× § 340, Rem. IV. Dans certains cas isolés, le futur passé se rapproche du sens du futur simple, p. ex. quand on exprime un résultat futur (ce qui sera arrivé) : Multum ad ea, quae quaerimus, tua ista explicatio profecerit (Cic.) – Quand on exprime ce qui se fera en même temps qu'une autre chose, ou rapidement : Eu invito mulieres, ego accivero pueros (Cic.) – Primus impetus castra ceperit (Liv.) – – – Les comiques, surtout Plaute, vont encore plus loin.

2° Subjonctif. Uncertainty, with some small amount of probability (ἐάν τι ἔχῃ, δώσει, si quid habeat, det)

Curtius: Im Vordersatz ἐάν mit dem Conjunctiv. Im Nachsatz der Indicativ eines Haupttempus (surtout le futur) oder der Imperativ.

2° Quand on veut marquer que la supposition est possible, on emploie un mode dont la signification peut se traduire par comme il est possible.

Grec. — 1° Si l'on veut marquer que la chose énoncée dans la supposition est possible et attendue (ou est fréquente, habituelle), qu'elle doit arriver, on emploie le subjonctif avec ἐάν, ἤν, ἄν;[1] Les modes sont employés à la proposition principale avec la même valeur que dans les propositions indépendantes. ἂν ἐγγὺς ἔλθῃ θάνατος, οὐδεὶς βούλεται θνήσκειν Eurip. — ἐὰν ἔχωμεν χρήματ', ἕξομεν φίλους. Men. — ὅτου ἂν τις προστατεύῃ, ἐὰν γιγνώσκῃ τε ὧν δεῖ καὶ ταῦτα πορίζεσθαι δύνηται, ἀγαθὸς ἂν εἴη προστάτης. Xén. εὐλαβοῦ τὰς διαβολάς, κἂν ψευδεῖς ὦσι.[1] Isocr. — ~~[2° Si l'on veut marquer que la supposition est simplement possible, sans préjuger qu'elle doive se réaliser, on emploie l'optatif sans ἄν avec εἰ à la proposition suppositive. Les modes de la proposition principale s'emploient avec la même valeur que dans les propositions indépendantes: οὐκ ἂν φορητὸς εἴης, εἰ πράσσοις καλῶς. Eschyle — εἴ τις τάδε παραβαίνοι, ἐναγὴς ἔστω. — On emploie l'optatif d'un fait passé qui s'est renouvelé (répétable): εἴ τις ἀντείποι, εὐθὺς τεθνήκει. Thuc.]~~

En fr.: S'il arrive que… toutes les fois que…

(1) εἰ avec le subj. est homérique, et très rare chez les attiques: Soph. ἄνδρα, κεἴ τις ᾖ σοφός, τὸ μανθάνειν πόλλ', αἰσχρὸν οὐδέν. — Un exemple dans Thuc. justifié par Krüger. (Voir la grande marge)

× ἤν τις ἀνθιστῆται, πειρασόμεθα χειροῦσθαι (Xénoph.)

(1) Le subj. de l'aoriste se rapproche beaucoup dans cette construction du futur antérieur latin: νέος ἂν πονήσῃς, γῆρας ἕξεις εὔθαλές. (Ménandre)

(affirmé dans l'exemple rectifié.)

Fr. s'il arrivait que…

S'il arrivait par parfaite répétabilité

Le subjonctif grec, par sa forme, est un temps futur. [illegible] du subjonctif prenant avec ἐπειδάν, ὅταν, la valeur d'un futur antérieur, [illegible] subjonctif construit avec ἐάν, ἤν, ἄν, aura la valeur d'un futur. Madvig dit [illegible] que la supposition est considérée comme possible, et [illegible], s'il s'agit d'un fait particulier: ἤν τις ἀνθιστῆται, πειρασόμεθα χειροῦσθαι. Mais dans une maxime générale le subjonctif exprime simplement la généralité: ἅπας λόγος, ἂν ἀπῇ τὰ πράγματα, μάταιόν τι φαίνεται καὶ κενόν.

Quand le subjonctif s'applique à un cas particulier, il ne diffère guère du futur. On trouve le futur et le subjonctif employés simultanément: Εἰ μὲν μεταμελήσει τῷ Καμβύσῃ καὶ ἐπιζητήσει τὸν Κροῖσον… ἢν δὲ μὴ μεταμελήσηται….[1] Curtius, p. 260. Le subjonctif se rapproche du futur du subj. (impératif) [illegible]: τοῦτο ἐὰν ποιήσητε, εὑρήσετε. — Comp. le latin: Si ad eum [illegible] [illegible], tamen [illegible] [illegible].

(1) Autre ex.: Ἢν ἐθέλωμεν ἀποθνήσκειν ὑπὲρ τῶν δικαίων, εὐδοκιμήσομεν· εἰ δὲ φοβησόμεθα τοὺς κινδύνους, εἰς πολλὰς ταραχὰς καταστήσομεν ἡμᾶς αὐτούς (Isocr.)

Latin. — On emploie le parfait ou le présent du subjonctif aux deux propositions: Ego, si Scipionis desiderio me moveri negem, mentiar.[1] (Cic. de Amic. 3) — Si gladium quis apud te sana mente deposuerit, repetat insaniens, reddere peccatum sit, officium non reddere. (Cic. Off. 3. 25). — On emploie l'Indicatif à la proposition principale, pour marquer que la conséquence résulte inévitablement de la supposition (implication spontanée): multa me dehortantur, ni studium reipublicae superet. (Sall. Jug. 31) V. Cap. Tempor.

(1) Madvig, § 371 b: Le présent du subjonctif s'emploie quand une condition comme possible à réaliser est supposée avoir lieu dans l'avenir ou actuellement, mais en même temps comme n'ayant pas lieu: [illegible] dies, vox, latera deficiant, si hoc nunc vociferari velim (Cic.) A cause de la parenté des futurs et du subjonctif, on peut aussi dans ces sortes de phrases employer le futur de l'indicatif à la protase: Dies deficiet, si velim paupertatis causam defendere. (Cic.)

Supposition énoncée d'un fait possible et attendu, Subjonctif.

Si negem, mentiar.

Il y a deux singularités dans cet exemple: dehortantur au lieu de dehortentur (à cause des [illegible]) et superet au lieu de superaret, qui serait régulier puisque la supposition n'est pas réelle (N° 3). Dans ce rapproche de: Spolia ni pars superior [illegible] — transeat [illegible] voit un reste de l'ancienne langue.

(○) Kühner, p. 965 : Chez les Attiques, on trouve à la fois ἐάν, ἤν et ἄν. Chez les tragiques, ἄν ne se rencontre probablement que par altération (Elmsley). ἄν est également très rare chez Thucydide et Platon (Schneider). Chez Xénophon les trois formes se rencontrent également souvent, et alternent quelquefois, comme Comm. 1, 2, 36 : μηδέ, ἄν τι ὠνῶμαι, ἔφη, ἢν πωλῇ.

Autres exemples. — Bien que le futur (et le présent de l'indicatif) soient les plus fréquents à l'apodose, on y trouve tous les temps de l'indicatif :
Κἂν τοῦτο νικήσωμεν, πάνθ' ἡμῖν πεποίηται. (Xén.)
Très souvent, il n'y a guère de différence entre le subjonctif avec ἄν et le futur avec εἰ. (Voir le texte)
Krüger, 54, 12, 4. Quand des périodes hypothétiques deviennent dépendantes d'un temps historique, au lieu de ἐάν, ἤν, ἄν avec le subjonctif on trouve εἰ avec l'optatif : Ξενοφῶν Μεγαβύζῳ ἐπέστειλεν, ἢν μὲν αὐτὸς σωθῇ, ἑαυτῷ ἀποδοῦναι τὰ χρήματα· εἰ δέ τι πάθοι, ἀναθεῖναι τῇ θεῷ. (Anab. 5, 3, 6)

2°. Gr. Le subjonctif avec ἐάν, ἤν, ἄν à la protase, l'indicatif d'un temps historique (surtout le futur) à l'apodose. — ἐὰν ἔχωμεν χρήματ', ἕξομεν φίλους. — Κἂν τοῦτο νικήσωμεν, πάνθ' ἡμῖν πεποίηται.

Rem. I. Appliqué à un cas particulier, le subjonctif avec ἐάν ne diffère guère du futur : εἰ μὲν μεταγνώσει τῷ Καμβύσῃ καὶ ἐπιζητήσει τὸν Κροῖσον..... ἢν δὲ μὴ μεταμελήσῃ.

Rem. II. Appliqué à un cas général, le subjonctif avec ἐάν marque simplement la généralité : ἅπας λόγος, ἂν ἀπῇ τὰ πράγματα, μάταιόν τι φαίνεται καὶ κενόν.

L. Parfait ou présent du subjonctif à la protase et à l'apodose : Si gladium quis apud te sana mente deposuerit, repetat insaniens, reddere peccatum sit, officium non reddere — Si negem, mentiar.

Rem. I. Nisi, nisi forte, s'emploient avec l'indicatif quand ils marquent une restriction à ce qui vient d'être dit : Nemo saltat sobrius, nisi forte insanit.

Rem. II. Le subjonctif et le futur présent sont presque synonymes à l'apodose : Dies deficiet, deficiat, si velim.

Nisi, nisi vero, nisi forte, sont joints à l'indicatif quand ils marquent une restriction à ce qui vient d'être exprimé : Nemo saltat sobrius, nisi forte insanit. (Cic.) — Nisi forte s'emploie surtout ironiquement.

3° L. L'imparfait et le pqpft. du subj. à la protase et à l'apodose : Sapientia expeteretur si nihil efficeret. — Nec essem te verberibus nisi iratus essem.

Rem. I. On trouve souvent l'imparfait au lieu du pqpft, et quelquefois à la protase seule : Nec tam facile opes Carthaginis concidissent, nisi illud receptaculum classibus nostris pateret.

Rem. II. Si la protase est future, on emploie l'imp. du subj. périphrastique : ignoscere pateres ni misericordia... caveas esset

Rem. III. Bien qu'en général la modalité de l'apodose soit déterminée par celle de la protase, cependant on trouve l'indicatif à l'apodose
1° Quand on marque la disposition du sujet : Citatus fui.
2° Pqpft. quand on marque la conséquence inévitable : Pons Sublicius iter paene hostibus dedit.
3° Quand l'apodose exprime obligation, ou avec possum : Deleri exercitus potuit.
4° Quand on se représente comme présent un fait impossible : Si patria tecum loquatur. (Quinct. [illegible] analogue : Si universa provincia loqui posset."

8/

✻ Donaldson, p. 541, rapproche St Paul, ad Rom. VII, 7: τὴν ἁμαρτίαν οὐκ ἔγνων, εἰ μὴ διὰ νόμου, des vers de Juvénal: Antoni gladios potuit contemnere, si sic — omnia dixisset. — ἄν est sous-entendu avec ἔδει, προσῆκε, ἄξιον ἦν etc.

Confusions des Protases et des Apodoses. — Donaldson, p. 541: Circumstances may occur under which the apodosis of one of these cases may follow the protasis of another; thus we may have the protasis of I with the apodosis of IV: Soph. Antig. 901:

Ἀλλ' εἰ μὲν οὖν τάδ' ἐστὶν ἐν θεοῖς φίλα, } where a special proposition is followed by a general sentiment.
παθόντες ἂν ξυγγνοῖμεν ἡμαρτηκότες

We have the protasis of III as well as of IV with the apodosis of IV in Plat. apol. p. 28 E: δεινὰ ἂν εἴην εἰργασμένος, εἰ τότε ἔμενον καὶ ἐκινδύνευον, νῦν δὲ ἀπολίποιμι τὴν τάξιν, because the facts of his past life are opposed to the mere supposition which he makes. — Cf. Soph. Oed. R. 217:

Αἰτεῖς· ἃ δ' αἰτεῖς, τἄμ' ἐὰν θέλῃς ἔπη
κλύων δέχεσθαι, τῇ νόσῳ θ' ὑπηρετεῖν,
ἀλκὴν λάβοις ἂν κἀνακούφισιν κακῶν.

The apodosis is often used in cases III and IV without any protasis, and with the same distinction of meaning as if a protasis had been expressed: Soph. Aj. 88:
μένοιμ' ἄν· ἤθελον δ' ἂν ἐκτὸς ὢν τυχεῖν (I suppose I must remain, but if it were possible, I should like to be out of the way.)

3° Imparfait et Aoriste: Impossibilité (εἴ τι εἶχεν, ἐδίδου ἄν — εἴ τι ἔσχεν, ἔδωκεν ἄν) [Donaldson 536]
(habebat, daret — habuisset, dedisset)

✻ Curtius, p. 264. A) On emploie l'indicatif de l'aoriste, quand il s'agit d'une condition dans le passé qui ne s'est pas réalisée. (Cf. latin: Periissem, nisi venisses): ἀπέθανον ἄν, εἰ μὴ ἡ τῶν τριάκοντα ἀρχὴ κατελύθη.

B) On emploie le plus-que-parfait, quand il s'agit d'une condition restée incomplète (Cf. latin: Si inter nos convenisset, perfecissemus): εἰ τοῦτο ὡμολόγητο ἡμῖν, ῥᾳδίως ἂν διεμαχόμεθα.

Dans l'apodosis (Nachsatz) on emploie l'Imparfait, l'Indicatif de l'aoriste ou le Pqpf. avec ἄν, und zwar ganz unabhängig davon, welche der drei Zeiten im Vordersatz steht: ex: εἰ αὐτάρκη τὰ ψηφίσματα ἦν, Φίλιππος πάλαι ἂν ἐδεδώκει δίκην (dedisset)

4° Optatif: Mere assumption, without any subordinate idea: εἴ τι ἔχοι, διδοίη ἄν. (Don. 537.)
(si quid habeat, det)

(1) Curtius, p. 286: Im Vordersatz, εἰ mit dem Optativ,
Im Nachsatz, der Optativ mit ἄν.

A cette forme répond en latin le subjonctif du présent: Si poeniteat, num beatus sis?

Dans Homère, on trouve souvent au Vordersatz ἄν sous la forme κεν: εἰ τούτω κε λάβοιμεν, ἀροίμεθά κεν κλέος ἐσθλόν.

Cette répétition de ἄν est rarissime chez les Attiques.(1)

(2) Donaldson fait pourtant une remarque ingénieuse, qui s'applique même au 2ème ex. de Platon, où ἐμάνθανεν est présupposé: It might be supposed that there is an occasional confusion between this class of hypothetical propositions and the III. But it will always be found on a close examination, that while the latter openly deny the validity of the assumption, the optative always presumes that we are still within the limits of a wish or prayer, and that the fulfilment of our expectations, however chimerical, is at least supposable for the sake of argument. Ex. Esch. Pers. 431: κακῶν δὲ πλῆθος οὐδ' ἂν εἰ δέκ' ἤματα στιχηγοροίην, οὐκ ἂν ἐκπλήσαιμί σοι. (Supposition extravagante, mais non absurde.)

(1) Lorsque ἄν se trouve ainsi à la protase, il ne fait que rendre l'hypothèse plus hypothétique et équivaut au latin forte. Εἴπερ τι ἄλλο φαίην ἂν εἰδέναι (Plat.)

Donaldson, § 507: It is to be observed that a complete hypothetical proposition with its apodosis may be occasionally included in the sentence with εἰ, and in this case ἄν may be used with the included apodosis. Dem. Mid. p. 582: εἰ οὗτοι, χρήματα ἔχοντες, μὴ πρόοιντ' ἄν = if they, on the supposition that they had money, would not part with it." — Isocr. Archid. p. 120: εἰ μηδεὶς ἂν ὑμῶν ἀξιώσειε ζῆν ἀποστερούμενος τῆς πατρίδος: "if no one of you, on the supposition that he was deprived of his country, would, on that supposition, think it worth while to live."

41

3° On marque que la supposition ne se rencontre pas dans la réalité en employant un mode, dont le sens peut se traduire par mais cela n'est pas ou n'a pas eu lieu.

Grec. — L'Indicatif des temps historiques sans ἄν s'emploie de la condition, avec ἄν de la conséquence, si sa modalité est la même que celle de la condition.(1) On n'ajoute pas ἄν à la conséquence, s'il faut marquer que la conséquence résulte inévitablement de la supposition (*) [marge à gauche en haut]; et on emploie les autres modes avec la même valeur que dans une proposition indépendante: εἴπερ ἦσαν ἀληθεῖς αἱ κατηγορίαι, οὐκ ἔνι τῇ πόλει δίκην ἀξίαν λαβεῖν. Dém. L'Imparfait(1) répond à l'Imparfait du subjonctif Latin, l'aoriste (et quelquefois le plusqueparfait, quand il faut marquer l'idée d'entier achèvement) au plusqueparfait du subjonctif Latin. — (*) πολλοῦ ἂν ἄξιον ἦν (esset) τὸ πλουτεῖν, εἰ ἦν τὸ χαίρειν αὐτῷ συνῆν· νῦν δ' ἄμφω ταῦτα κεχώρισται. — Λυκοῦργος οὐδὲν ἂν διάφορον τῶν ἄλλων πόλιν τὴν Σπάρτην ἐποίησεν (fecisset), εἰ μὴ τὸ πείθεσθαι τοῖς νόμοις μάλιστα ἐνειργάσατο αὐτῇ. Xén. — τῶν ἀδικημάτων ἂν ἐμέμνητο τῶν αὑτοῦ, εἴ τι περὶ ἐμοῦ γεγράφει (Becker ἔγραφεν) Dém. — καλὸν ἦν (esset), εἰ ἦν ἡμᾶς τάσσομεν, τοῖσδε εἶξαι. Thuc. 1, 38, 3 (τῇ ἡμετέρᾳ ὀργῇ) — À la conséquence, l'aoriste× perd quelquefois sa signification temporelle, et s'emploie du présent: εἰ ἐπεθύμεις ταύτης τῆς σοφίας, τί ἂν ἀπεκρίνω; Plat. (Qu'est-ce que tu aurais l'idée de répondre) ×εἰ πάντες ἐβοηθοῦμεν ἀλλήλοις ἀεὶ οὐδεὶς ἂν τῶν ἀνθρώπων ἐδεήθη τύχης.

4° L'optatif(1) sans ἄν se construit avec εἰ pour exprimer 1° que la supposition ne répond pas à la réalité: ἰατροὶ δεινότατοι ἂν γένοιντο, εἰ αὐτοὶ πάσας νόσους κάμοιεν (Plat.) 2° qu'elle est considérée comme possible: εἴ τις τάδε παραβαίνοι, ἐναγὴς ἔστω. 3° qu'un fait passé s'est renouvelé souvent: εἴ τις ἀντείποι, εὐθὺς τεθνήκει. (Thuc.) [quand on peut traduire en français par: s'il arrivait, s'il se trouvait que) εἴ που ἐξελαύνοι Ἀστυάγης, ἐφ' ἵππου χρυσοχαλίνου περιῆγε τὸν Κῦρον. (toutes les fois que) (εἰ aurait à l'origine la signification temporelle de l'allemand wann, Curtius.) — οὐκ ἂν φορητὸς εἴης, εἰ πράσσοις καλῶς. (Esch.)

Latin. — L'Imparfait et le plusqueparfait du subjonctif dans les deux propositions. — Sapientia expeteretur si nihil efficeret — si Roscius has inimicitias cavere potuisset, viveret. Cic. Rosc. Amer. 6. (il vivrait

---

(1) Selon Hermann, ἔλεγον ἄν εἶπον, εἰ παρῆν ἐτύγχανον, signifie: mais je n'y étais pas.
Curtius: Im Vordersatz εἰ mit dem Indic. eines histor. Tempus, im Nachsatz der Indikativ eines hist. Tempus mit ἄν.

De l'Imparfait.

(1) L'emploi de l'imparfait donne lieu à une distinction importante. [illegible] la supposition se rapporte au passé, le seul moyen d'indiquer si la supposition a eu ou n'a pas eu lieu: Dém. 18, 273: εἰ μὲν γὰρ ἐγὼ κατ' ἐμαυτὸν αὐτοκράτωρ περὶ τῶν πραγμάτων ἐβουλευόμην... (en français seulement on distingue si j'ai fait de si j'avais fait.)

Comme le français, le grec emploie l'imparfait de l'indicatif pour exprimer [illegible] moment où l'on parle la supposition n'a pas lieu: εἰ ἐδυνάμην, ἐποίουν ἄν. (si je le pouvais, je le ferais.) — Même emploi de l'imparfait en zend, allemand et vieux français. — Autres exemples: εἰ τὸν Φίλιππον τὰ δίκαια (conmittere) πράττοντα ἑώρων, σφόδρα ἂν θαυμαστὸν ἡγούμην αὐτόν. (lat. si viderem, putarem) — εἰ ἦσαν ἄνδρες ἀγαθοί, οὐκ ἄν ποτε ταῦτα ἔπασχον. (si essent ... non paterentur.)

Il arrive aussi souvent que l'imparfait grec correspond à notre plusqueparfait: εἰ μὴ τότ' ἐπόνουν (laboravissem), νῦν οὐκ ἂν εὐφραινόμην (Phil.) Ἀγαμέμνων οὐκ ἂν νήσων ἔξω τῶν περιοικίδων ἠπειρώτης ὢν ἐκράτει (dominatus esset), εἰ μή τι καὶ ναυτικὸν εἶχεν. (Th.) ×Selecta aus Verbes

Εἰ ἐκέλευον ξυμπλεῖν, ἔλυον ἂν αἱ σπονδαί. (Th.) (jussissem)

× On emploie aussi souvent l'imparfait d'un fait passé: ἐγὼ ἐχθές, εἰ μὴ πολλοῖς διεπύκτευσα, οὐκ ἂν ἐδυνάμην (donner des coups de poing) σοι προσελθεῖν (Xén.)

(1) L'optatif est alors synonyme de l'imparfait de l'indicatif ou du subjonctif†; et en effet on le trouve employé concurremment avec ces deux formes: οἰόμην ἂν εἰ θρέμματος μεγάλου τὰς ὀργὰς τις ἐμάνθανεν... καταμαθὼν δὲ καλέσειε (Plat.) (2) [illegible]

† Hermann attachait à l'optatif une signification de possibilité [illegible] ce qui selon lui le distinguait du subjonctif lequel aurait exprimé une plus grande probabilité. Ainsi dans la formule d'imprécation: Ἐπαρῶμαι ἐξώλειαν ἑαυτῷ, εἴ τι τούτων παραβαίνοιμι, si l'on emploie [illegible] παραβῶ, cela signifierait que la violation est probable. — Cela n'est pas juste, car on trouve le subjonctif et l'indicatif dans les formules de ce genre: Κἂν μὴ φράσω γε, κατθανεῖν ὑφίσταμαι. (Eur.)

[illegible]

82

Latin

3° Supposition ne se rencontrant pas dans la réalité.

Temps ~~passés~~ historiques du subjonctif à la p. dict. à le protan.

Sapientia expertus si nihil efficeret. Relasiem t. Vatenbay nisi intus Cher.

Indicatif à la proposition principale:

1° Quand on marque l'intention: Citaturus fui.

2° La conséquence inévitable: Sublicius iter dedit.

3° Avec possum: Deleri exercitus potuit.

4° Un fait impossible est représenté comme possible: Si patria tecum loquatur. (Ecole argumentée)

† Persas, Indos, aliasque si Alexander adjunxisset gentes, impedimentum magis quam auxilium trahere (Liv.) — Mortuis tam religiosa jura majores nostri tribuerunt, quod non fecissent profecto, si nihil ad eos pertinere arbitrarentur. — Cimbri si statim infesto agmine urbem petissent, grande discrimen esset.

Francais. — Si, indicatif; (jamais le futur) à moins, au cas que et cet. subj.; à condition que, tous les modes.

Si la supposition est énoncée comme possible ou ne répondant pas à la réalité, imparfait ou pqpft. de l'indic. avec si, du subj. avec les autres conj.

Aucune différence de sens entre les divers modes employés avec à condition que.

Rem. Au M.A., Si se construit souvent avec l'imparf. du subj.: Se il fust vifs je l'ouste amenet.

encore) — ne cassem jam te verberibus, nisi iratus essem (Cic. de rep. 1.38)

Le plusqueparfait marque l'antériorité au moment de la parole, ou de l'une des deux actions. Cependant, il arrive qu'on emploie l'Imparfait, aux deux ~~parce~~ proposition, très rarement dans la principale seule, dans la subordonnée seule ~~qu'on se représente le passé comme présent~~: num tu igitur Opimium, si tum esset (avait vécu), temerarium civem aut crudelem putares (Cic. Phil. 8.4.). Non tam facile opes Carthaginis concidissent, nisi illud receptaculum classibus nostris pateret / Cic. Verr. 2.2. — n'était alors ouvert. Cet emploi de l'Imparfait suppose que l'action était simultanée avec celle de la conséquence.

Quand la proposition suppositive est future relativement à la proposition principale, on emploie l'Imparfait du subjonctif de la conjugaison périphrastique: pateret ni misericordia in perniciem casura esset. (Sall. Jug. 31.). (Vos hominibus sceleratissimis ignoscere, aequo animo)

La modalité de la proposition suppositive détermine ordinairement celle de la proposition principale. Cependant on emploie l'Indicatif à la proposition principale 1° Toujours, quand on marque ce que le sujet était disposé à faire: Si tribuni me triumphare prohiberent, Furium et Aemilium testes citaturus fui rerum a me gestarum. (Liv. 38.47). 2° Quelquefois, pour marquer que la conséquence résultait inévitablement de la proposition suppositive. Pons sublicius iter paene hostibus dedit ni unus vir fuisset. Liv. 2.10. — Si per L. Metellum licitum esset, matres illorum, uxores, sorores veniebant (Cic. Verr. 5.4.9). — 3° Souvent, quand la proposition principale exprime obligation, nécessité, convenance, etc, ou avec possum: Si victoria, praeda, laus dubia essent, tamen omnes bonos reip. subvenire decebat (acquum erat etc) / Sall. Jug. 85. — poterat utrumque praeclare fieri, si esset fides, si gravitas in hominibus consularibus (Cic. ad Fam. I.7). Deleri totus exercitus potuit, si fugientes persecuti victores essent. Liv. 32.12 — Ce n'est que par exception qu'on rencontre solus eram (= essem) si non saevus adesset amor. Ov. Am. I.6.34 — 4° On se représente par l'imagination un fait réellement impossible comme possible: haec si patria tecum loquatur, nonne impetrare debeat*? Cic. Cat. 1.8. — spatia si plura supersint, transeat elapsus prior. Virg. En. V. 325. †

| Contumeliis eum onerasti, quem patris loco, si ulla in te pietas esset, colere debebas. (Cic.) — Mais on trouve aussi: Haec si diceret, tamen ignosci non oporteret. (Cic.)

* Riemann p. 379, compare: Si universa provincia loqui posset, hâc voce uteretur, parceque Cic. dit que la province ne peut pas parler, tandis que au contraire il donne une voix à la patrie.

† Par un artifice oratoire surtout fréquent chez les poètes, on exprime la conséquence comme déjà arrivée pour faire comprendre combien elle était près de se réaliser: Perierat imperium, si Fabius tantum ausus esset, quantum ira suadebat (Sen.) — Me truncus illapsus cerebro sustulerat, nisi Faunus ictum dextrâ levasset. (Hor.) (Riemann p. 386)

Français. — L'idée de supposition est exprimée par *si*, qui se construit toujours avec l'indicatif, par *à moins que*, *en cas que*, *au cas que*, *posé que*, *pourvu que*, *soit que*, *supposé que*, qui se construisent toujours avec le subjonctif, par *à condition que* qui se construit avec tous les modes.

Quand Et que rappelle la conjonction si, on met le subjonctif : *s'il vient et qu'il vous dise* etc.

(Au Moyen Âge, *si* se construit souvent avec l'imparfait du subjonctif : *Se il fust vif, je l'oüsse amenet* (Chanson de Roland, 691)

Si l'on veut énoncer la supposition purement et simplement, on emploie tous les temps de l'indicatif, sauf le futur, avec la valeur qu'ils ont ordinairement, et les temps du subjonctif avec les autres locutions conjonctives, le présent et le parfait, s'il s'agit du présent, l'imparfait et le plus que parfait, s'il s'agit du passé.

Je le fais, le ferai etc. s'il y consent, pourvu qu'il y consente, ait consenti.

— S'il en était ainsi, il fallait le faire

— Il le faisait, pourvu qu'on y consentît, eût consenti

Quand la supposition est énoncée comme possible ou ne répondant pas à la réalité on emploie avec *si* l'imparfait ou le plus que parfait de l'indicatif ou le plus que parfait du subjonctif ; avec les locutions conjonctives *à moins que* etc., l'imparfait ou le plus que parfait du subjonctif, et l'on met à la proposition principale le conditionnel ou le plus que parfait du subjonctif.

L'imparfait de l'indicatif et du subjonctif s'emploie du présent, le plus que parfait des deux modes s'emploie du passé.

Je le ferais, s'il y consentait .... pourvu qu'il y consentît. —

Je l'aurais fait, j'eusse fait, s'il y avait consenti .... pourvu qu'il y eût consenti.

Quand la supposition est exprimée par *à condition que*, on emploie soit le futur soit le présent ou le parfait du subjonctif, si la proposition principale se rapporte au présent ou au futur ; on emploie soit le conditionnel, soit l'imparfait ou le plus que parfait du subjonctif, si la proposition principale se rapporte au passé. Le présent du subjonctif répond au futur simple, le parfait du subj. au futur passé ; de même l'imparfait du subjonctif au conditionnel présent, le plus que parfait du subj. au conditionnel passé : on n'aperçoit pas d'ailleurs de différence sensible entre la valeur du subjonctif et [illegible] deux autres modes. Si en effet le [illegible] du futur et du conditionnel se confond souvent [illegible]

 ~~[illegible]~~

3° Grec.

Indicatif d'un temps historique à la protase, avec εἰ; indicatif d'un temps historique à l'apodose, avec ou sans ἄν. — L'Imparfait correspond à l'Imp. du subj. latin, l'aoriste au ppft. du subjonctif: Πολλοῦ ἂν ἄξιον ἦν τὸ πλουτεῖν, εἰ καὶ τὸ χαίρειν αὐτῷ συνῆν· νῦν δ' ἄμφω ταῦτα κεχώρισται. — Ἀπέθανον ἄν, εἰ μὴ ἡ τῶν τριάκοντα ἀρχὴ κατελύθη.

Rem. I. On supprime ἄν avec ἔδει, προσῆκε, ἄξιον ἦν, etc.

Rem. II. L'imparfait s'emploie souvent d'un fait passé à l'apodose, et, en général, remplace souvent l'aoriste: ἐγὼ ἐχθές, εἰ μὴ πολλοῖς διενύκτευσα, οὐκ ἂν ἐδυνάμην σοι προσελθεῖν. — Εἰ μὴ τότ' ἐπόνουν, νῦν οὐκ ἂν εὐφραινόμην.

Rem. III. En Français, grec, zend et Allemand, l'imparfait sert à marquer que la supposition n'a pas lieu.

4° Grec.

L'optatif avec εἰ sans ἄν marque: 1° Que la supposition (sans être absurde) ne correspond pas à la réalité. 2° Qu'elle est considérée comme possible. 3° Qu'un fait passé s'est renouvelé souvent: ἰατροὶ δεινότατοι ἂν γένοιντο, εἰ αὐτοὶ πάσας νόσους κάμοιεν. — Εἴ τις τάδε παραβαίνοι, ἐναγὴς ἔστω. — Εἴ τις ἀντείποι, εὐθὺς τεθνήκει.

Rem. I. L'optatif est à peu près synonyme de l'imparfait: Οὕσπερ ἂν εἰ θρέμματος μεγάλου τὰς ὀργὰς τις ἐμάνθανεν .... καταμαθὼν δὲ καλέσειε.

Rem. II. L'optatif est à peu près synonyme du subjonctif dans les formules d'imprécation: ἐπαρῶμαι ἐξώλειαν ἑαυτῷ, εἴ τι τούτων παραβαίνοιμι. — Κἂν μὴ φράσω γε, κατθανεῖν ὑφίσταμαι.

---

(1) Zumpt, 574. Dans les écrivains postérieurs, quamvis et quanquam ont changé de signification, quanquam se construisant avec le subjonctif et quamvis avec l'indicatif. Tacite emploie en général le subjonctif avec les deux conjonctions. Cicéron n'a jamais quanquam avec le subjonctif; dans Cicéron, il n'y en a pas un exemple qui ne puisse se justifier [illegible] [illegible]. — Quamvis avec l'indicatif ne se trouve qu'une seule fois dans Cic. p. Rab. Post. 2: [illegible] [illegible] viderat. Cet emploi est plus fréquent dans Ovide. (x) Virgile: Pollio amat nostram, quamvis est rustica, Musam.

(x) Il faut remarquer que quamvis sert aussi adverbialement dans le sens de „ever so" (noch so viele), dans quelle [illegible] il admet tous les modes et n'en gouverne aucun: Quamvis parvis Italiae contentus essem, je serais satisfait du plus petit [illegible] Cic.]

Propositions Concessives.

Propositions Concessives

Expriment que la supposition répond à la réalité sans empêcher la chose énoncée par la proposition principale.

1° La principale exprime la certitude : καὶ εἰ. Κεἰ γὰρ πέποιθα, τοὔργον ἔστ' ἐργαστέον.

2° La condition est indifférente à ce qu'énonce la principale : εἰ καί. Εἰ καὶ μὴ βλέπεις, φρονεῖς δ' ὅμως.

Elles expriment que la supposition peut répondre ou répond à la réalité, sans empêcher la chose énoncée par la proposition principale. C'est une nuance des propositions suppositives. (Cf. Si vous n'êtes pas bon, vous serez haï ; — et si même vous refusez, nous ...)

Grec. — καὶ εἰ, εἰ καὶ, les relatifs indéterminés — Mêmes modes que dans les propositions suppositives et les relatives (qui ont une valeur suppositive.) — On emploie κ. εἰ quand la chose énoncée par la proposition principale = etiamsi (même si) est certaine, même dans le cas où la condition exprimée par la proposition dép. se réaliserait : τῆς γῆς κρατοῦντες, κ. εἰ θαλάττης εἴργοιντο, δύναιντ' ἂν καλῶς διάξειν Xén. — κ. εἰ μηδένα ἀνθρώπων ᾐσχύνου, τοὺς θεοὺς ἐχρῆν σε δεδιέναι Lys. — On emploie εἰ καὶ quand on exprime = etsi, quanquam (quand même) que la condition est indifférente relativement à ce qu'énonce la proposition principale. μὴ ἀτιμάσωμεν εἰπεῖν, εἰ κ. τῳ σμικρότερον δοκεῖ εἶναι. Plat. τὰ δίκαια πάντες, ἐὰν κ. μὴ βούλωνται, αἰσχύνονται μὴ πράττειν Dém. S. OR. 302 : πόλιν μὲν, εἰ καὶ μὴ βλέπεις, φρονεῖς δ' ὅμως / οἵᾳ νόσῳ σύνεστιν. Esch. Ch. 296 : Κεἰ μὴ πέποιθα, τοὔργον ἔστ' ἐργαστέον.

Latin. Quamvis avec le subjonctif, Quanquam avec l'indicatif quand il y a opposition ; Etsi avec l'indicatif ou le subjonctif, Quicumque avec l'indicatif.

Latin. — 1° Quamvis[1] (es mag noch so viel) = autant qu'on veut, si-bien que, toujours le subjonctif (exceptions en poësie et du temps de l'Empire.[1] (Virg. Buc. 3, 84). — quod turpe est, id, quamvis occultetur, tamen honestum fieri nullo modo potest. — A l'époque classique licet ne s'emploie guères que dans les propositions indépendantes. fremant omnes licet : dicam, quod sentio. Cic. de or. 1, 44.[2] — 2° Quand on marque une opposition entre ce qui est énoncé par la proposition principale et ce qui est énoncé par la proposition dépendante comme un fait réel, positif, on emploie quamquam, etsi

(1) ou Quantumvis : Ista, quantumvis exigua sint, in majus excedunt (Sen.)

(2) On trouve Quamvis licet = nous avons beau : Quamvis licet insectemur Stoicos, metuo ne soli philosophi sint. (Cic.)

(tametsi est plus fort) avec l'Indicatif. Romani, quamquam itinere et proelio fessi erant, tamen Metello instructi obviam procedunt (Sall. Jug. 53). Caesar, etsi nondum eorum consilia cognoverat, tamen fore id, quod accidit, suspicabatur. Cæs. de B. G. 4. 31. tametsi vicisse debeo, tamen de meo jure decedam. — Le subjonctif n'est employé en ce cas que comme il le serait dans une proposition indépendante, ou est motivé par le style indirect. exception pour quamquam en poësie (*Virg. En. 6. 394) et du temps de l'Empire. (Liv: Quinctius, quamquam movebatur his vocibus)

*Dis quamquam geniti atque invicti viribus essent.

3º On emploie etsi, et plus ordinairement etiamsi, quand on veut marquer que la chose exprimée par la proposition principale a lieu nonobstant ce qui est exprimé par la proposition dépendante, même dans le cas où la condition serait réalisée. L'indicatif, quand la condition est énoncée purement et simplement: Quod crebro quisque videt, non miratur, etiamsi, cur fiat, nescit. Cic. Div. 2. 22. — Le subjonctif quand on veut marquer que la condition n'a pas lieu. Cur Siculi te defensorem habere nolint, etiamsi taceam, satis dicunt; verum non tacebo. Cic. Div. in Q. Cæc. 6. Etiamsi mors oppetenda esset, domi atque in patria mallem, quam externis atque alienis locis. Cic. ad Fam. 4. 7. — 4º Avec les relatifs indéterminés quicumque(1), etc. L'Indicatif. — 5º Quum, a toujours le subjonctif. Hoc ipso tempore, quum omnia gymnasia philosophi teneant, tamen eorum auditores discum audire quam philosophum malunt. (Cic. de or. 2. 5. — Verum ut hoc non sit, tamen praeclarum spectaculum mihi propono. Cic. ad Attic. 2. 15. Ut desint vires, tamen est laudanda voluntas — Funera natorum.

(1) Ainsi que plusieurs expressions analogues (Zumpt, § 521): Utcumque sese res habet — tua est culpa — Quicumque is est — Quidquid id est, timeo Danaos — Quem sors dierum cumque dabit, lucro appone (Hor.) Habeo novi judicii nova forma terrere eos, qui, quocumque sic dominati, veterem consuetudinem fori requirunt (Cic.) Ernesti a entre, dans ce passage, l'édition incidenint.

Plusieurs écrivains de la basse époque construisent ces expressions, ainsi que sive ... sive avec le subjonctif.

Propositions Concessives

Latin. 1° Quamvis (sign. combien que), avec le subjonctif, avec exceptions (Quamvis Elysios miretur...; Quamvis (ou quantumvis) est rustica.)

2° Quanquam, etsi, tametsi, avec l'indicatif quand on marque une opposition et que la dépendante est un fait réel. Romani, quanquam fessi erant, tamen obviam procedunt. — Quanquam avec le subj. dans Virgile et Tite-Live. (Dis quanquam ... essent)

3° Etsi, etiamsi, quand la chose exprimée par la principale a lieu nonobstant ce qui est exprimé par la dépendante, même dans le cas où elle serait réalisée : L'indicatif, et le subj. si la condition n'a pas lieu. Quod aetas quisque videt, non miratur, etiamsi cur fiat, nescit. — Cur stulti te defensorem habeant, etiamsi taceant, satis dicunt; verum non tacent.

4° Quicumque, utcumque etc. Quicumque es, sit, neglecta est. — Jupiter est quodcumque vides...

5° Cum et le subjonctif, ut et le subjonctif. Cum omnia gymnasia philosophi teneant (tamen) — Ut hoc non sit, tamen. — Ut vigeant sensus animi, ... tamen

Rem. A l'époque classique, licet ne s'emploie guère que dans les propos. indépendantes : Fremant omnes licet, dicam quod sentio.

Français.

A) La supposition répond à la réalité.

1° Le subjonctif, avec bien que, quoique, encore que — l'indicatif avec tout que. Exc. au XVIIIe s. le subj. : Tout grand jurisconsulte que je sois.

B) La supposition est possible

2° Le subj. avec les relatifs indéfinis qui que, quoi que, quelque ..., l'imp. et le pqpf. du subj. sans conjonction et suivis du pronom personnel, le conditionnel avec quand, quand même : ~~Dieu~~ quelque profession qu'ils soient, fussent-ils ministres d'État, — Quand je vous aurais vu, quand je l'aurais haï, J'en aurais soupiré, mais j'aurais obéi. (Poly. II, II)

Français. — 1° On emploie le subjonctif avec bien que, quoique, encore que, l'Indicatif avec ~~tout~~ (adverbe) que, quand la supposition répond à la réalité : bien que je le souhaite de tout mon cœur, je ne le puis pas. — On lui donna une gratification, bien qu'il ne l'ait guère méritée. — Quoiqu'il soit pauvre, il est honnête homme. — Encore qu'il soit jeune, il ne laisse pas d'être sage. — tout sage qu'il est, tout blessé qu'il était, tout habiles qu'ils sont, tout ingrate qu'elle est. Toute femme qu'elle est (Acad) ?

Pour Dieu, faites donner à dîner à LeKain, tout laid qu'il est (Voltaire à Richelieu) — — Autref. on mettait après le subjonctif; mais ce n'est plus l'usage (Littré) : Tout grand jurisconsulte que je sois, je me trouve bien embarrassé à y répondre (Voltaire)

2° On emploie l'Imparfait et le plusqueparfait du subjonctif sans conjonction et suivis du pronom personnel, le conditionnel avec quand, quand même, le subjonctif avec les pronoms relatifs indéfinis qui que, quoi que, quel que, quelque ... que, quand la supposition est énoncée comme possible. Ceux qui raisonnent ainsi n'ont jamais que des esprits vulgaires, de quelque profession qu'ils soient, fussent-ils lettrés et docteurs, fussent-ils ministres d'Etat, fussent-ils princes (Fleury, traité des ét. I. 21). — Quand cela serait ainsi, que vous en reviendrait-il ? (Acad.)

Quels que soient les humains, il faut vivre avec eux.

3° L'Imparfait et le plusqueparfait du subjonctif sans conjonction et suivis du pronom personnel, le conditionnel avec quand, quand même, peuvent signifier que la supposition ne répond pas à la réalité.

— Quand j'aurais en naissant reçu de Calliope les dons qu'à ses amants cette muse a promis, je les consacrerais aux mensonges d'Esope (Laf. Fabl. II. 1).

Propositions Comparatives.

Propositions Comparatives.
Elles expriment la chose à laquelle on compare ce qui est exprimé par la principale.
Grec. ἤ, ὡς, ὥσπερ
Latin. Subjonctif (prés. ou parf., imp. ou ppft.) Me juvat, quasi fuerim, pervenisse.—
Français. Comme si avec l'imp. ou le ppft. de l'ind., le ppft. du subj.

Elles expriment la chose à laquelle on compare ce qui est exprimé par la proposition principale.

Grec.— ἤ, ὡς, ὥσπερ— L'emploi des modes n'offre pas de particularités.

(Krüger, p. 302) Quand on construit avec une préposition une proposition ~~[illegible]~~ où se trouve une comparaison, on répète la préposition, avec ὥσπερ surtout, lorsque la comparaison suit : Ἡ ψυχὴ ἐκλύεται ὥσπερ ἐκ δεσμῶν ἐκ τοῦ σώματος. (Plat.)

Latin — ut, uti, quemadmodum, sicut, velut, quam, ac, atque — avec tanquam, quasi, velut si,[1] ac si,[2] on met le subjonctif présent ou parfait, quand la proposition principale est au présent ou au futur, imparfait ou plusqueparfait, quand la proposition principale est à un temps passé. — Sed quid ego his testibus utor, quasi res dubia aut obscura sit ? Cic. Div. in Q. Cæc. 4. — Me juvat, velut si ipse in parte laboris ac periculi fuerim, ad finem belli Punici pervenisse. Liv. 31. 1. — Parvi primo ortu sic jacent, tanquam omnino sine animo sint. Cic. de fin. 5. 15. (his testibus utebatur. . . . quasi . . . . esset ; eum juvabat velut si . . . . . fuisset . . . . . . etc.)

(1) ajoutez, Atque, Perinde, non secus
(1) Velut, très fréquent avec ellipse de si : ~~Tanquam~~ Velut ~~[illegible]~~ amica rebus — Spes foret afflictis. (Hunc frequentem usum à Forcell. mire omissum video, Quicher. Thes.)

Tanquam haec sint nostri medicina furoris ! (Egl. X, 60)
Non secus ac patriis acer Romanus in armis
Injusto sub fasce viam cùm carpit, et hosti
Ante expectatum positis stat in agmine castris.
Veluti quum saepe coorta est
Seditio. (Aen. II, 304.

I. (Zumpt. 572.) Remarquez l'emploi ironique de quasi et de quasi vero, joints au subjonctif présent pour indiquer une action en progrès, et au parfait du subjonctif pour exprimer une action achevée, quand celui qui parle appartient au moment présent. Quasi me pudeat ! (as if I was ashamed !) Quasi paulum differat ! — Quasi vero ego ad illum venire debuerim ! (Cic. pro Muren. 17.) Comme si j'avais été obligé d'aller à lui !

II. On emploie aussi l'imparf. du subjonctif après un présent, quand on veut exprimer qu'en réalité la chose n'est pas ainsi, car auquel on [illegible] entend un imparfait : Quod de eo quoniam nihil ad me scribis, proinde habebo ac si scripsisses nihil esse. (i.e. atque haberem, si scripsisses.) ad Att. III, 13.

Français.— Avec comme si, on emploie toujours l'Imparfait ou le plusqueparfait de l'Indicatif, ou le plusqueparfait du subjonctif.

Comme s'il était, comme s'il avait été, comme s'il eût été mon fils

7° Propositions Comparatives.

Elles expriment que la chose énoncée est comparée à la Proposition Principale.

G. ᾗ, ὡς, ὥσπερ.

I. Ut, uti, quemadmodum, sicut, velut, quam, (ac, atque); ~~[illegible]~~ Avec tanquam, quasi, velut si, ac si, ~~[illegible]~~ On met le subjonctif présent ou parfait (quand la principale est au présent ou au futur), imparfait ou plusque parfait (principale à un temps passé)

Tanquam haec sint nostri medicina furoris. (Virg.)

Me juvat .... velut si ipse fuerim .... pervenisse.

Rem. On trouve très souvent velut avec l'ellipse de si : Velut unica urbs — ... afflictis.

F. Comme si, avec l'Imp. ou le Pqpft. de l'Indicatif ou du Subjonctif.

1) Selon Krüger, cette Construction se trouve „selbst in der mustergültigen Prosa" lorsque la pensée n'est autrement problématique (surtout chez Thucydide et les poètes): Aj. 553: ἐν τῷ φρονεῖν γὰρ μηδὲν ἥδιστος βίος – ἕως τὸ χαίρειν καὶ τὸ λυπεῖσθαι μάθῃς.

Propositions Temporelles

Krüger p. 91

Elles déterminent le temps auquel est rapportée l'action de la proposition principale.

Grec. — Conjonctions de temps 1° ὅτε, ὁπότε, ἡνίκα (et ὡς) = lorsque, quand ; ἕως, ἔστε, μέχρι = aussi longtemps que, tant que ; 2° πρίν = avant que ; 3° ἕως, ἔστε, ἄχρι (οὗ), μέχρι (οὗ) = jusqu'à ce que ; 4° ἐπεί, ἐπειδή (et ὡς) = après que. — 1° On emploie l'Indicatif, quand on détermine purement et simplement le temps auquel est rapportée l'action de la proposition principale. — Notre plusqueparfait et notre prétérit antérieur sont (souvent) exprimés par l'aoriste. ἐχώρουν διὰ τῶν Σικελῶν, ἕως ἀφίκοντο ἐς Κατάνην. Thuc. 6, 62, 3. Ταῦτα ἐποίουν, μέχρι σκότος ἐγένετο (Xén.) Ἕως ἐστὶ καιρός, ἀντιλάβεσθε τῶν πραγμάτων. (Dém.)

2° [1] On veut marquer que l'action de la proposition dépendante est soumise à une condition, et indiquer qu'elle se répète souvent, qu'elle est habituelle, ou simplement qu'elle est future et antérieure à une autre action future. Si la proposition principale est au présent, ou au futur, on emploie les conjonctions de temps combinées avec ἄν et le subjonctif à la proposition dépendante ; (le subjonctif aoriste répond à notre futur passé, ou au passé du subjonctif ;) si la proposition principale est à un temps historique on emploie les conjonctions de temps sans ἄν et l'optatif (1°Cl.) à la proposition dépendante ; l'Optatif aoriste répond à notre plusqueparfait, ou au plusqueparfait du Subjonctif, ou à notre Conditionnel passé. — συμβουλεύω σοι, ὁπόταν ἴδῃς τινὰ (lorsque tu verras (si tu vois)) καλήν, φεύγειν προτροπάδην Xén. — ὅτε ἔξω τοῦ δεινοῦ γένοιντο (se trouvaient), πολλοὶ τὸν Κλέαρχον ἀπέλειπον Xén. — ἐπειδὰν πάντα ἀκούσητε, κρίνατε — ἔλεγεν ὅτι, ἐπειδὴ πάντα ἀκούσειαν, κρίνειαν. On rencontre par exception [1] le subjonctif sans ἄν. οὐ χρὴ ἄλλης ἀρχῆς ὀρέγεσθαι πρὶν ἣν ἔχομεν βεβαιωσώμεθα Thuc. (il n'y a pas répétition de l'action) —

3° L'Optatif sans ἄν pour marquer que la proposition dépendante exprime la pensée du sujet de la proposition principale, quand la proposition principale est à un

(1) Krüger, p. 192, §17 : Im hypothetischen Sinne haben die temporalen Conjunctionen mit ἄν verbunden oder verschmolzen den Conjunctiv, wenn ein Präsens od. Futur, gewöhnlich ohne ἄν den Optativ wenn ein historisches Tempus im Hauptsatze steht. Beide Constructionen können sowohl die Unbestimmtheit einer als die Wiederholung derselben Handlung auszudrücken.

— Ἅπαντα δυσχέρεια, τὴν αὑτοῦ φύσιν ὅταν λιπών τις δρᾷ τὰ μὴ προσεικότα. (Philoct. 902)
— Μαινόμεθα πάντες, ὁπόταν ὀργιζώμεθα. (Philém.)
— Μηδένα φίλον ποιοῦ, πρὶν ἂν ἐξετάσῃς πῶς κέχρηται τοῖς πρότερον φίλοις (Isocr.)
— ὁ νομοθέτης τὰς παλαίστρας ἀνοίγειν ἀπαγορεύει μὴ πρότερον πρὶν ἂν ὁ ἥλιος ἀνίσχῃ. (Eschin.)
— Δεῖ τοὺς πεινωμένους μέχρι ἂν σῖτον ἔχωσι πονεῖν (Mén.)
— Ὅπως ἄφρων ἔσται ἡ ψυχή, ἐπειδὰν τοῦ ἄφρονος σώματος δίχα γένηται, τοῦτ' οὐ πέπεισμαι (Xén.)

περιεμένομεν ἑκάστοτε, ἕως ἀνοιχθείη τὸ δεσμωτήριον· ἐπειδὴ δὲ ἀνοιχθείη, εἰσῇμεν παρὰ τὸν Σωκράτη.

/ Krüger, 54, 17, 5: Nach einem historischen Tempus, oder dem Optativ mit ἄν im Hauptsatze kann der Optativ bei Zeitpartikeln auch von einer einzelnen Handlung stehen, um sie bloss als Vorstellung des Hauptsubjects zu bezeichnen.

temps historique / σπονδὰς ἐποιήσαντο, ἕως ἀπαγγελθείη τὰ λεχθέντα Xén. — σταύρωμα (palissade) ἐποιήσαντο ἕως δὴ οἱ ξύμμαχοι (en attendant que) αὐτοῖς βοηθήσοιεν Xén. —

4° En général πρὶν ἄν et le subjonctif, πρίν et l'indicatif s'emploient avec une proposition principale qui a une signification négative[x]; πρίν et l'infinitif avec une proposition principale qui a une valeur affirmative. — τίς ἂν δίκην κρίνειεν ἢ γνοίη λόγον, πρὶν ἂν παρ' ἀμφοῖν μῦθον ἐκμάθῃ σαφῶς Eurip. / — ἄφρων νέος τ' ἦν, πρὶν τὰ πράγματα ἐγγύθεν σκοπῶν ἐσεῖδον Eurip. — ὁ προκαταγιγνώσκων (juger d'avance), πρὶν ἀκοῦσαι σαφῶς, / αὐτὸς πονηρός ἐστι πιστεύσας κακῶς Mén. — Τῶν ἐπισταμένων νῦν, πρὶν μαθεῖν, οὐδεὶς ἠπίστατο (Xen.) Πρὶν τὴν ἀρχὴν ὀρθῶς ὑποθέσθαι, μάταιον ἡγοῦμαι περὶ τῆς τελευτῆς ὁντινοῦν ποιεῖσθαι λόγον. (D.)

On trouve aussi, très-régulièrement, πρίν avec l'optatif sans ἄν: Ἀπηγόρευε μηδένα βάλλειν, πρὶν Κῦρος ἐμπλησθείη θηρῶν. (Xen. I, 4, 14)

[x] ou une question qui a une valeur négative (Elmsley, ap. Krüger, 43.) πρίν avec l'indicatif se trouve parfois même dans les phrases affirmatives. Surtout chez les tragiques et Thucydide, dans la forme πρὶν δή et πρίν γε δή: 7, 71, 4: Παραπλήσια οἱ ἐπὶ τῶν νεῶν αὐτοῖς ἔπασχον, πρίν γε δὴ οἱ Συρακόσιοι ἔτρεψαν τοὺς Ἀθηναίους.

οἱ Λακεδαιμόνιοι Μεσσηνίους πολιορκοῦντες οὐ πρότερον ἐπαύσαντο πρὶν ἐξέβαλον ἐκ τῆς πόλεως Isocr.

Latin

Latin. — En général, on emploie l'Indicatif, quand on ne veut ajouter aucune idée à celle de temps.

Subjonctif en Latin avec quum

Quum 1° A) Succession dans un récit, (quum.)
B) Audivi, tempus fuit: Illucescet ... quum
C) Alors que: tum, quum haberet ...

Subjonctif. 1° Quand quum marque la succession des événements dans un récit. Epaminondas quum vicisset Lacedaemonios apud Mantineam atque ipse gravi vulnere exanimari se videret, quaesivit, salvusne esset clipeus. Cic. de fin. 2. 30. — avec audivi, auditum est, fuit (erit) tempus, illud tempus, dies, fuit quum.[1] Illucescet aliquando ille dies, quum tu fortissimi viri magnitudinem animi desideres. Cic. pro mil. 26. — se rencontre souvent sans qu'on sache pourquoi, même quand quum signifie simplement alors que.[2] tum, quum haberet haec respublica Luscinos, Calatinos, Acidinos ... et tum, quum erant Catones, Phili, Laelii, tamen hujusce modi res commissa nemini est.[3] — 2° Avec dum, donec et quoad (dans le sens de jusqu'à ce que) priusquam, ante quam, pour signifier en même temps l'intention du sujet de la proposition principale, ou pour marquer

(1) Ajoutez les expressions communes: Audivi quum diceret, criminabatur quum diceret (Cic.)

(2) La langue latine, dit Zumpt, a une sorte de partialité pour quum, surtout avec l'imparfait du subjonctif.

(3) Dans cette phrase (cf. Agr. II, 24, 64) Zumpt admet une anacoluthe et écrit — et tum quum erant Catones — entre tirets.

Dum 2° A) Idée de but (en attendant que) ~~Intention du sujet de la principale.~~ ou p. indiquer
Donec, quoad, priusquam, antequam
B) La chose n'a pas eu lieu. (qu'une chose n'a pas eu lieu) dum = (jusqu'à ce que)
C) Style historique.
D) Fait habituel.
E) Intention du sujet de la principale. dum = (en attendant que)

Indic. 360

Propositions Temporelles.

Elles déterminent le temps auquel est rapporté l'action de la principale. | Cf. à la marge de la page 50

Grec. On se sert de conjonctions de temps, à savoir : Lorsque = ὅτε, ὁπότε, ἡνίκα — Tant que = ἕως, ἔστε, μέχρι — Avant que = πρίν — Jusqu'à ce que = ἕως, ἔστε, ἄχρι οὗ, μέχρι οὗ. — Après que = ἐπεί, ἐπειδή.

2 Cas à Distinguer :

1° On détermine simplement le temps : Indicatif (aor. grec = prétér. antér. fr.) ἐχώρουν, ἕως ἀφίκοντο

2° L'idée est hypothétique : Subjonctif avec ἄν (pour le présent et le futur dans la principale) ; optatif sans ἄν (temps historiques) [opt. aor. gr. répond au pqpft. ou au conditionnel passé français]

συμβουλεύω σοι, ὁπόταν ἴδῃς τινὰ καλήν, φεύγειν προτερανίδην.

ἔλεγον ὅτι, ἐπειδὴ ἀκούσειαν, κρίνειαν.

Rem. I. L'optatif sans ἄν exprime aussi que la dépendante énonce la pensée du sujet de la principale : σπονδὰς ἐποιήσαντο, ἕως ἀπαγγελθείη τὰ λεχθέντα.

Rem. II. πρὶν ἄν αἰσθηῖ, πρίν et l'indicatif s'emploient avec une proposition qui a une signification négative : πρίν et l'infinitif avec une principale affirmative.

οὐ πρότερον ἐπαύσαντο πρὶν ἐξέβαλον.

πῶς ἂν κρίνειεν πρὶν ἂν ἐκμάθῃ ;

πρὶν τὴν ἀρχὴν ὀρθῶς ὑποθέσθαι, μάταιον ἡγοῦμαι λόγον.

Latin.

1° On détermine simplement le temps : Indicatif

2° Le subjonctif dans un grand nombre de cas :

α) quum marquant la suite d'un récit : Epaminondas, quum vicisset, quaesivit.

β) Avidité, Idée de Temps : Illucescet dies quum desideres

γ) Fait habituel : Tempestas minatur, antequam surgat

δ) Intention du sujet de la principale : Quievere milites, dum praefectus inspiceret.

ε) Répétition d'une action passée : Quemcumque lictor prehendisset.

Français. Le subjonctif, seulement avec avant que, jusqu'à ce que.

que la chose n'a pas eu lieu. — irati subtrahendi sunt ii, in quos impetum conantur facere, dum se ipsi colligant. Cic. Tusc. 4. 36. Numidae, priusquam ex castris subveniretur, in proximos colles discedunt. Sall. Jug. 54. — Dans le style historique on trouve le subjonctif avec antequam et priusquam employé même d'un simple rapport de temps : Paucis ante diebus quam Syracusae caperentur Otacilius in Africam transmisit Liv. 25. 31. — Ou quand il s'agit de quelque chose qui précède ordinairement : tempestas minatur antequam surgat. Sen. ep. 103. — Quand dum signifie aussi long-temps que, pendant que, le subjonctif exprime l'intention du sujet de la proposition principale. dic insequenti quievere milites, dum praefectus urbis vires inspiceret. Liv. 24. 2. — 3° Quand on marque avec quum, ubi, postquam, quoties, si, ou des relatifs indéterminés (quicumque etc., ut quisque) qu'une action passée s'est renouvelée plusieurs fois, tantôt l'Indicatif (César, Cicéron, Salluste) tantôt le subjonctif (Tite-Live) quemcumque lictor jussu consulis prehendisset, tribunus mitti jubebat. Liv. 3. 11. Quum

Ver eum expirat, Verres dabat se labori. — Numidae, si requiverant…

Quicumque ubi, quum, si, postquam etc. | 3° Une action passée s'est renouvelée plusieurs fois, indicatif ou subjonctif.

Français. — On n'emploie le subjonctif qu'avec avant que, jusqu'à ce que. Il signifie probablement que l'action de la proposition dépendante n'existe pas au moment où a lieu l'action de la proposition principale.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière (Boileau)

Correspondance des Temps.

Les trois langues présentent certaines particularités dans la manière dont elles expriment le temps de la proposition dépendante relativement à celui de la proposition principale

Grec. – Il n'emploie le plusqueparfait que quand il faut marquer l'entier achèvement de l'action.

L'antériorité de l'action signifiée par la proposition dépendante relativement à l'action signifiée par la proposition principale est [souvent] exprimée par l'aoriste. Δαρεῖος Κῦρον μεταπέμπεται ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἧς αὐτὸν σατράπην ἐποίησεν [mande] [avait fait] Xén.–

Le subjonctif aoriste avec ἄν dans une proposition dépendante répond au futur passé des latins. τὴν ἀρχὴν τὴν κατὰ θάλασσαν ὁπότεροι ἂν κατάσχωσιν, [possederint] ὑπηκόους ἔχουσι τὰς πλείστας τῶν πόλεων Xén.

L'Optatif aoriste dans une proposition dépendante répond au plusqueparfait ~~ou~~ du subjonctif latin. – Κῦρος ὑπέσχετο [promit] τοῖς φυγάσιν, εἰ καλῶς καταπράξειεν [fecissent] ἐφ' ἃ ἐστρατεύετο, μὴ πρόσθεν παύσασθαι πρὶν αὐτοὺς καταγάγοι οἴκαδε.

Le grec comme le latin marque l'antériorité de l'action, même quand nous ne le faisons pas en français, (voir les deux exemples précédents) et νέος ἂν πονήσῃς, γῆρας ἕξεις εὐθαλές Mén.
Juvenis si laboraveris, habebis florentem senectutem

Latin. – antériorité. 1° Elle est ordinairement marquée là où on ne la marque pas en français, quand un fait est habituel et se renouvelle, et au futur. Quum fortuna reflavit, affligimur. Cic. Off. 2.6. Quum ver esse
[est contraire]

Propositions Temporelles.

Elles déterminent le temps auquel se rapporte l'action de la principale.

G. On se sert des Conjonctions de temps, à savoir : Lorsque = ὅτε, ὁπότε, ἡνίκα — Tant que = ἕως, ἔστε, μέχρι — Avant que = πρίν — Jusqu'à ce que = ἕως, ἔστε, ἄχρι οὗ, μέχρι οὗ — Après que = ἐπεί, ἐπειδή.

Trois cas principaux à distinguer :

1° On détermine simplement le temps : indicatif : ἐχώρουν .... ἕως ἀφίκοντο... (L'aoriste grec répond souvent à notre prétérit antérieur.)

2° L'action de la dépendante est soumise à une condition, ou se répète. Si la principale est au présent ou au futur, le subjonctif avec ἄν ; si elle est à un temps passé, l'optatif sans ἄν.
συμβουλεύω σοι, ὁπόταν ἴδῃς τινὰ κακόν, φεύγειν προτροπάδην.
ἔλεγον ὅτι, ἐπειδὴ ἀκούσειαν, κρίνειαν.

Rem. On trouve le subjonctif sans ἄν, surtout chez Thucydide et les poètes, quand la pensée n'a rien de problématique :
ἐν τῷ φρονεῖν γὰρ μηδὲν ἥδιστος βίος
ἕως τὸ χαίρειν καὶ τὸ λυπεῖσθαι μάθῃς.

3° La principale est à un temps historique, et la dépendante exprime l'idée de la principale : L'optatif sans ἄν : σπονδὰς ἐποιήσαντο, ἕως ἀπαγγελθείη τὰ λεχθέντα.

Rem. πρὶν ἄν et le subj., πρίν et l'indicatif, s'emploient avec une principale qui a une signification négative ; πρίν et l'infinitif avec une principale affirmative : οὐ πρότερον ἐπαύσαντο πρὶν ἐξέβαλον — Πρὶν τὴν ἀρχὴν ὀρθῶς ὑποθέσθαι, μάταιον ἡγοῦμαι λόγον.

L. — On emploie l'Indicatif si l'on ne veut ajouter aucune idée à celle de temps. (v. 3°)

Emploi du Subjonctif.

A) Quum
- 1° Succession dans un récit. — Epaminondas, quum vicisset Lacedaemonios...
- 2° Avec audivi, fuit tempus, illucescet etc. — Illucescet dies quum desideres...
- 3° Qqfs. alors que : Tum, quum haberet haec RP. Luscinos ..... et tum quum erant Catones (Le latin, dit Zumpt, a une sorte de partialité pour quum avec l'imparfait du Subj.)

B) Dum, Donec, Quoad, Priusquam, Antequam
- 1° Idée de but (Dum = en attendant que) : Iratis subtrahendi sunt... dum se colligant
- 2° La chose n'a pas eu lieu (priusquam = avant qu'ils ne puissent) : Numidae, priusquam ..... subveniretur.
- 3° Dans le style historique, même pour un simple rapport de temps : Paucis ante diebus quam ... caperentur
- 4° Un fait qui précède ordinairement : Tempestas minatur antequam surgat.
- 5° Le subjonctif exprime l'intention de la principale — Lucilium misit, dum praefectum inspiceret (Dum = pendant que)

C) Quum, ubi, postquam, quoties, si, quicumque et quisque
Marquant qu'une action est renouvelée plusieurs fois : l'Indicatif au siècle de César, le subj. depuis Tite-Live : Quemcumque lictor prehendisset...
Quum ver esse coeperat, Verres se dabat labori.
Numidae ... si detonere nequiverant...

F. Le subjonctif seulement avec avant que, jusqu'à ce que ; (devant qu'on prédit?)

Particularités relatives à la Correspondance des Temps.

G. 1° L'antériorité simple (pqpft. français) est marquée par l'aoriste : Ἀρσέως Κῦρον μεταπεμψάμενος ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἧς αὐτὸν σατράπην ἐποίησεν.

2° Le subjonctif aoriste avec ἄν = le futur passé latin : ἅπας λόγος, ἂν ἀπῇ τὰ πράγματα....

3° L'optatif aoriste = le pqpft. du subj. latin : ὑπέσχετο, εἰ καλῶς καταπράξειεν (fecisset), μὴ παύσεσθαι.

Rem. Le grec marque l'antériorité là où le français ne la marque pas : νέος ἂν πονήσῃς, γῆρας ἕξεις εὐθαλές.

L. A. Antériorité. — 1° Quand le fait est habituel ou se renouvelle, on marque l'antériorité là où elle ne l'est pas en français : Quum fortuna reflavit, affligimur. — Quum Ver esse coeperat, Verres se ... dabat. — Numidae... si requieverant.... circumveniebant.

2° On ne marque pas l'antériorité là où elle l'est en français ; après aussitôt que, après que. — Postquam victoria constituta est, erat Roscius Romae frequens. — Qqfs. avec donec : De Comitiis, donec rediit Marcellus, silentium fuit.

Rem. I. Le plus-que-parfait, avec postquam, marque qu'un certain temps s'est écoulé (entre l'action et le ... — ... principale) : Annibal, anno tertio postquam domo profugerat, in Africam venit.

Rem. II. L'imparfait attire l'attention sur la durée de l'action : Postquam facultas perficiendi non dabatur, ad Pompeium transierunt. — Postquam nemo adibat, ad domum se recepit.

B. Simultanéité. — Dum = tandis que, se construit d'ordinaire avec le présent de l'indicatif : Dum obsequor adolescentibus, me senem esse oblitus sum.

Rem. I. L'imparfait attire l'attention sur la durée de l'action : Dum Sylla in aliis rebus erat occupatus....

Rem. II. Si dum signifie „tant que", les temps latins correspondent aux temps français : Haec feci, dum licuit....

F. 1° Quand l'action est habituelle, on ne marque pas (en général) l'antériorité : Quand on lui demandait un service, il le rendait.

Rem. I. Il en est quelquefois de même d'une action isolée : Quand on lui demanda ce service, il le rendit.

Exc. Rem. II. On marque l'antériorité avec après que, et quand le sens exige qu'on marque l'achèvement de l'action : Quand il avait écrit, après qu'il avait écrit un ouvrage, il en commençait un autre.

2° Quand l'action est isolée, pour marquer l'achèvement et avec après que, on emploie le prétérit antérieur : Quand il eut écrit cet ouvrage, il en commença un autre.

Rem. I. On trouve cependant : après qu'ont été les morts on ne le put trouver. (Poly.)

cœperat, verres dabat se labori atque itineribus. Cic. Verr. 5.10. Si ad luxuriam etiam libidinum intemperantia accessit, duplex malum est. Cic. Off. 1.34. Si a persequendo hostes deterrere nequiverant, disjectos ab tergo circumveniebant Sall. Jug. 30. Plato, si modo interpretari potuero, his fere verbis utitur. Cic. legg. 2.18. — 2° Elle n'est pas marquée là où on la marque en français, c'est-à-dire avec postquam, posteaquam = après que, et avec non ante, prius quam ut, ubi, simul, atque, ut primum, quum primum = aussitôt que. posteaquam victoria constituta est ab armis que recessimus, erat Roscius Romae frequens.(1) Cic. pro Rosc. Amer. 6. [nisi cessimus déposé] et quelquefois jusqu'à ce que = donec. Hispala non ante adolescentem dimisit, quam fidem dedit, ab his sacris se temperaturum Liv. 39.10. De consiliis, donec rediit Marcellus, silentium fuit. Liv. 23.11. [jusqu'à ce qu'il fût revenu] — On emploie le plus que parfait avec postquam, pour marquer qu'un certain temps s'est écoulé entre l'action de la proposition dépendante et celle de la proposition principale. Hannibal, anno tertio postquam domo profugerat, in Africam venit. Corn. Nep. Hann. 8. — L'imparfait est employé quand l'écrivain croit devoir appeler l'attention sur la durée de l'action, et représenter l'action comme un état. Postquam id difficilius visum est (le simple fait) neque facultas perficiendi dabatur (la situation : se voyant dans l'impossibilité d'exécuter), ad Pompeium transierunt. Caes. de bell. Civ. 3.60.

Simultanéité. Dum = tandis que se construit ordinairement avec le présent de l'Indicatif, quoique l'action de la proposition principale soit au passé. Dum obsequor adolescentibus, me senem esse oblitus sum* Cic. de or. 2.4. — L'Imparfait appelle l'attention sur la durée de l'action. dum Sulla in aliis rebus erat occupatus, erant interea qui suis vulneribus mederentur. Cic. pro Rosc. Am. 32. — Dum = tant que ne se construit avec le présent que quand on parle d'un temps réellement présent: hoc feci dum licuit. Cic. Phil. 3.13.

(1) Zumpt § 507. Il est très remarquable que les expressions signifiant aussitôt que les Latins aient ici négligé leur principe habituel d'exprimer qu'une action était achevée avant le commencement de l'autre. Le parfait s'emploie [illegible], [illegible] tant par le présent historique que par l'imparfait, du moins avec postquam : Postquam nemo adibat, domum se recepit. (Liv.) Ce qu'il y a de [illegible] c'est que le plus-que-parfait n'est pas employé, lors même que l'emploi de la jonction [illegible] l'accomplissement de l'action. Posteaquam victoria (subst. [illegible]) constituta est, ab armis que recessimus, erat ille Romae frequens. Il n'y a qu'un petit nombre d'exceptions : Posteaquam tantam multitudinem collegerat emblematum, instituit officinam Syracusis. (Cic.)

Les passages de Liv. (... [illegible]) où postquam est construit avec l'imparfait ou le plqpft du subj., sont aujourd'hui révoqués en doute.

* Dum ego in Siciliā sum, nulla statua dejecta est (in Verr.)

(autrement il se construit avec un temps passé.)

Zumpt. 507. Il est fort surprenant de trouver dum avec le présent employé par T.-L. comme [illegible] : Dum in Asiā bellum geritur, ne in Aetolis quidem quietae res fuerunt. (Vid. Drakenborch, I, 40) mais que le présent n'est pas nécessaire, c'est ce que [illegible] comme celui de Cic. : Dum Sulla in aliis rebus erat occupatus, erant interea qui suis vulneribus mederentur. (Liv. X, 36.)

Français. 1° Quand l'action est habituelle ou fréquemment renouvelée, on ne marque pas ordinairement l'antériorité de temps dans la proposition dépendante. Quand on lui demandait un service, il le rendait — il rendait les services qu'on lui demandait — Quand on lui demande ..... — Quand on lui demandera.

Il en est souvent de même d'une action isolée. Quand on lui demanda ce service, il le rendit; ——— quand on lui demandera ce service.....

Quand le sens exige qu'on marque l'achèvement de l'action, et avec après que, dans ~~tous~~ (franç.) les cas, on marque l'antériorité de l'action: Quand il avait écrit un ouvrage, il en commençait un autre — Quand il a écrit un ouvrage, il en commence un autre — Quand il aura écrit un ouvrage ..... — il continuait ce que les autres avaient commencé, etc — après qu'on lui avait demandé un service, etc.(1)

(1) Après [illegible] (Hyacinthe?)

2° Quand il est nécessaire de marquer l'achèvement d'une action isolée, et avec après que quand il est question d'une action isolée, on emploie le prétérit antérieur ~~défini~~ au lieu du plus que parfait: Quand il eut écrit cet ouvrage, il en commença un autre. — Dans ces propositions le plus que parfait exprime la répétition et l'habitude. — Le prétérit antérieur ~~défini~~ ne s'emploie ainsi qu'avec des conjonctions; il ne s'emploie pas dans les propositions relatives.

Cf. marge de la page 51 — 103

Correspondance des Temps.

Grec. 1° L'antériorité simple (plus-que-parfait français) est marquée par l'aoriste:
Δ. K. μεταπέμπεται ἀπὸ τῆς ἀρχῆς ἧς αὐτὸν σατράπην ἐποίησεν

2° Subj. aor. avec ἄν = le futur passé latin: ὁπότεροι ἂν κατάσχωσι τὴν ἀρχήν, τὰς πλείστας τῶν πόλεων ἕξουσιν. — Νέος ἂν πονήσῃς (laboraveris), γῆρας ἕξεις (possidebis) εὔθαλές.

3° Optat. aor = plus-que-parfait du subj. latin: Ὑπέσχετο, εἰ καλῶς καταπράξειεν (fecisset), ἦ μὴν παύσεσθαι...

Rem. Le grec marque l'antériorité là où le fr. ne la marque pas.

Νέος ἂν πονήσῃς, γῆρας ἕξεις εὔθαλές.

Latin. A. Antériorité: 1° Quand un fait est habituel, on le renouvelle, on la marque quand elle ne l'est pas en fr.: Quum fortuna afflavit, affligimur. — Quum ver esse coeperat... Si Numidae requieverant... Si inceperant fortuna...

2° On ne la marque pas où elle l'est en français avec après que, aussitôt que: Posteaquam victoria constituta est, erat Roscius Romae frequens. — Aussi avec donec: De consiliis, donec rediit Marcellus, silentium fuit.

Rem. I. Le plus-que-parfait, avec postquam, marque qu'un certain temps s'est écoulé: Annibal, anno tertio postquam domo profugerat, in Africam venit.

Rem. II. L'imparfait attire l'attention sur la durée de l'action: Postquam facultas proficiendi non dabatur (et non data est), ad [illegible] ~~[illegible]~~. Postquam nemo adibat, ad domum se recepit.

B) Simultanéité. Dum (tandis que) se construit d'ordinaire avec le présent de l'indicatif: Dum obsequor adolescentibus, me senem esse oblitus sum. — L'imparfait attire l'attention sur la durée de l'action: Dum Sulla in aliis rebus erat occupatus, erant interea qui suis vulneribus mederentur.

Rem. Si dum signifie tant que, les temps latins correspondent aux temps français: hoc feci, dum licuit.

Français. 1° Quand l'action est habituelle, on ne marque pas l'antériorité: ~~Il rendait les services qu'on lui demandait.~~ Quand on lui demandait un service, il le rendait. — Quelquefois aussi d'une action isolée: Quand on lui demanda ce service, il le rendit.

Rem. On marque l'antériorité avec après que, et quand le sens exige que l'on marque l'achèvement de l'action: Quand il avait écrit (après qu'il avait écrit) un ouvrage, il en commençait un autre. — ~~Mais on trouve: Après qu'il eut [illegible]~~

2° Si l'action est isolée (pour marquer l'achèvement et avec après que), on emploie le prétérit antérieur: Quand il eut écrit cet ouvrage, il en commença un autre. — On trouve cependant: après qu'il eut [illegible]

104

Propositions Relatives.

Elles qualifient, comme un adjectif, l'antécédent du relatif. (Dites ce / que vous savez)
Elles peuvent aussi, aussi un apposition seulement, faire fonction de substantif comme un infinitif: [illegible] / quod alienum erat civitatis.

Grec. Même emploi des modes que dans les propositions dépendantes, seulement:

1° On emploie l'optatif sans ἄν, quand il est déjà à la principale, ou quand la relative dépend d'un infinitif: τοῦ / αὐτὸν λέγειν ἃ μὴ σαφῶς εἰδείη, / φείδεσθαι δεῖ.

2° Quand le relatif a le sens de εἰ, on tourne par ἄν et le subj., ou l'optatif sans ἄν:
πᾶν ὅτι ἂν μέλλῃς ἐρεῖν, πρότερον ἐπισκόπει. (Considera quid velis dicere)

3° On emploie l'optatif sans ἄν pour marquer que la relative exprime la pensée du sujet de la principale, [illegible] (quand le verbe de la principale est à un temps historique): ἔλεγεν ἃ ἴδοι. (L'opt. aor. = le [illegible] français).

4° Le futur exprime l'idée du but: ἐκπέμψω σατράπας οἵ (τινες) ἄρξουσιν.

Latin.

I° Emploi de l'Indicatif.

α) Quand la relative signifie une chose de fait. Non pigritia facio, quod non scribo.
β) Quand la relative qualifie l'antécédent sans déterminer le sens de la principale: Probantur ab iis, qui intelligunt. (les connaisseurs)
γ) Avec les relatifs indéterminés: Quoscumque de te queri audivi, placavi. Patria est, ubicumque est bene.

II. Emploi du Subjonctif.

1° Quand la principale a pour attribut l'idée d'existence: Sunt qui putent.
2° Pour marquer que l'antécédent est propre à, après dignus: Haec habui quae dicerem.
3° Quand la relative exprime la cause, le but, la conséquence (talis ut)
(attendu que, pour que, telle que)
4° Quand la relative exprime une supposition: Qui videret, diceret.
5° Quand la dépendante exprime la pensée du sujet de la principale: Tactus omnes libros quos frater suus reliquisset (à sa connaissance) mihi donavit. (Style indirect)

Rem. Quand la principale est à l'infinitif ou au subjonctif, la relative prend le subjonctif ou l'indicatif, mais le subjonctif a préférence là où le lien entre la pensée de la relative et celle de la principale semble plus étroit.

Français.

1° Quand la principale est négative, le subjonctif: il n'y a personne qui ne le fasse.
2° Quand la relative exprime l'intention du sujet de la principale, le subjonctif: Montre-moi des jeux qui animassent le peuple.
3° L'antécédent est indéfini et la principale suppositive ou volitive, subjonctif: Si l'on rencontre quelqu'un qui y consente.
4° Quand l'antécédent est un superlatif, on emploie le subjonctif, mais seulement s'il y a comparaison exprimée: Je suis le seul qui vous connaisse — Ulysse, le plus sage de tous ceux qui ont traversé Troie.
5° Avec quiconque, quoique, quelque, le subjonctif.

Propositions Relatives. 53

L'antécédent du relatif est qualifié par la proposition relative, comme par un adjectif. (Dites ce / que vous savez.)

Remarque générale. — Quoique par la construction la proposition relative ne soit liée qu'avec l'antécédent, elle n'en détermine pas moins, fort souvent, le sens de la proposition principale, absolument comme le ferait une proposition dépendante précédée d'une conjonction.(1) Le pronom relatif peut donc renfermer en lui la signification des différentes conjonctions de subordination. C'est le sens général qui indique à laquelle de ces conjonctions le pronom relatif est équivalent. — La proposition relative en grec et en latin peut aussi faire fonction de substantif absolument comme un infinitif, mais c'est indirectement; car elle se rapporte toujours à un antécédent exprimé ou sous-entendu: Eumeni inter Macedones viventi multum detraxit (Mais) quod alienae erat civitatis (Corn. Nep. Eum. 1.) ἀπορῆσαι ἐποίησε τὸν Θηβαῖον ὅτι (τοῦτο) Μαντινέας ὀλίγους τινὰς πανὺ εἶχεν Xén.

(Indignus qui ponet = Dignus ut ponet)

Grec — Dans les propositions relatives il emploie les modes, même l'Optatif et l'Impératif, avec la même valeur et de la même manière que dans les propositions indépendantes — Seulement: 1° On emploie souvent sans ἄν l'optatif, quand la proposition principale est déjà à l'optatif avec ἄν: ἀπολέσειεν ἄν οὓς οὐχ ἥκιστα βούλοιτο Xén. — 2° Assez souvent quand la proposition relative dépend d'un infinitif τοῦ αὐτὸν λέγειν ἃ μὴ σαφῶς εἰδείη φείδεσθαι δεῖ Xén. — 3° Quand le relatif a le sens de la conjonction εἰ, on ajoute ἄν et on met le subjonctif si la proposition principale est au présent ou au futur; on met l'optatif sans ἄν si la proposition principale est à un temps historique. (ὃς ἄν, ὅσις ἄν = ἐάν τις; ὃς et l'optatif = εἰ avec l'optatif —) πᾶν ὅ, τι ἂν (ἐάν τις) μέλλῃς (μέλλῃ) ἐρεῖν, πρότερον ἐπισκοπει τῇ γνώμῃ. Isocr. ἐγὼ νομίζω ὁποῖοί τινες ἂν οἱ προστάται ὦσι, τοιαύτας ἢ τὰς πολιτείας γίγνεσθαι Xén. οἱ Ἀθηναῖοι ἠξίουν οὓς μὴ (εἰ τινας) μόνοι νικῷεν, οὐδ' ἂν μετὰ ξυμμάχων δύνασθαι (π. δυνήσεσθαι). Lys. — 4° Pour marquer que la proposition relative exprime

(οὓς μὴ μόνοι νικῷεν)

(Occidisset quos minime voluisset)

(Primum considera quidquid dicere velis.)

(Credo civitates fieri tales, quales fuerint praesides.)

(Putabant Athenienses, quos soli non vincerent, ne cum sociis quidem vincere posse.)

la pensée du sujet de la proposition principale, l'Optatif est employé sans ἄν (l'aoriste a le sens de notre plusque parfait) quand le verbe de la proposition principale est à un temps historique: Ἦε ὁ Ἀρμένιος ἀναβιοὺς ἔλεγεν ἃ ἐκεῖ ἴδοι Plat. — 5° Le futur exprime l'idée du but ἐκπέμψω σατραπας οἵ τινες ἄρξουσιν αὐτῶν.

(marge : pour vidisset)

Latin. — Indicatif: 1°. On l'emploie A) quand la proposition relative signifie une chose de fait, comme quand elle fait fonction de substantif. non pigritia facio, quod non mea manu scribo. Cic. ad Att. 16.15. percommode factum est, quod de morte et dolore primo et proximo die disputatum est. Cic. Tusc. 4.30. — (Dans Virg. En. 9. 288-289, la ponctuation est fautive: inque salutatam linquo (nox et tua testis dextera,) quod nequeam lacrimas perferre parentis) B) ou ne sert qu'à qualifier l'antécédent sans déterminer le sens de la proposition principale: num alii oratores probantur a multitudine, alii ab iis, qui intelligunt? = les connaisseurs. Cic. Brut. 49. — 2° Avec les relatifs indéterminés. Quoscumque de te queri audivi, quacumque potui ratione, placavi. Cic. ad Q. F. 1.2. Patria est, ubicumque est bene. Cic. Tusc. 5.37. Sed quoquomodo illud se habet, haec querela vestra nihil valet. Cic. pro Sig. 7.

(Santelli, § 153)
Marius L. Plotium dilexit, cujus ingenio putabat ea quae gesserat posse celebrari. — Les mots: ea quae gesserat signifient ses exploits; si l'on disait ea quae gessisset on exprimerait des faits simplement possibles.

Subjonctif. — Il s'emploie 1° Quand la proposition principale a pour attribut l'idée d'existence: est, qui; sunt, reperiuntur, extitit, extiterunt, exortus est, qui; nemo est, qui; nihil est, quod; quis est, qui, habeo qui. — 2° Pour marquer que l'antécédent est propre à, peut faire l'action signifiée par la proposition relative. Germani neque Druides habent, qui rebus divinis praesint, neque sacrificiis student. Cæs. B. G. 6. 21. haec habui, de amicitia quae dicerem (ce que j'avais à dire). — 3° Après dignus, indignus, idoneus, quelquefois aptus. Digna res est quam diu consideremus. — 4° Quand la proposition relative exprime la cause (prop. Causale).

(Santelli, p. 216)
Les Latins emploient aussi souvent l'indicatif: Sunt multi qui eripiunt aliis quod aliis largiantur. — Sunt quos curriculo... juvat.

Dives homo, atque ... qui posset Vincere regem. (IV, 7, 6.)

Dignus, patriis qui laetior esset Imperiis, et cui pater haud Mezentius esset (VII, 654).
Depuis Tite-Live, on trouve dignus ut. Dignus avec l'infinitif ne paraît en prose que sous l'Empire: Quintum fore solus legi dignus.

le second, le dernier, on emploie le subjonctif à la proposition relative si elle qualifie l'antécédent par comparaison avec tous les autres objets dont l'idée est contenue : C'est la moindre reconnaissance qu'on lui doive (on ne lui en doit pas de moindre) — Néron est le premier qui ait persécuté l'Église (il n'en est pas d'antérieur) — Jésus le seul qui vous connaisse.

Quand on n'exprime pas cette comparaison, on emploie l'indicatif : Ulysse, le plus sage des rois qui ont renversé Troie (ici il est obligatoire) — C'est le moins du secret qu'il pouvait nous apprendre (Racine) — Mais c'est le moindre sujet que me garde sa rage (Id.) — Le premier prince qui a fait asseoir avec lui la religion sur le trône des Français a immortalisé tous ses titres par celui de chrétien. (Massillon) — Notre mère Ève est la première qui a péché. (Bossuet, Sermons)

5° Avec qui que, quoi que, quelque que, qui ont toujours une signification concessive, on n'emploie que le subjonctif.

Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale (Th. Corneille).

108

Français.

1° Quand la proposition principale est négative implicitement ou explicitement, le subjonctif est obligatoire à la proposition relative, si la négation s'étend à tout ce qui est désigné par l'antécédent. Il n'y a point de flatterie qui fût sans exemple. — Il n'y a personne qui ne le fasse — Il n'y a guère de gens qui ne le fassent. — Ailleurs, on emploie tantôt l'indicatif, tantôt le subjonctif; le public n'est pas un juge qu'on puisse (ou qu'on peut) corrompre.

2° Quand la proposition relative fait partie de la pensée du sujet de la proposition principale (style indirect) on emploie le subjonctif à la proposition relative. Mentor voulait une grande quantité de jeux qui animassent le peuple. (Fén.) — Content de remarquer des actions de vertu dont les sages auditeurs puissent profiter (Bos.) — En général, ces propositions expriment l'intention du sujet de la proposition principale.

3° Quand la proposition principale est suppositive ou relative et que l'antécédent est indéfini, on emploie le subjonctif à la proposition relative: Si l'on rencontre quelqu'un qui y consente — Montrez-moi un chemin qui y conduise. —

4° Quand l'antécédent est un superlatif relatif ou les expressions équivalentes, le seul, l'unique, le premier,

(Suite au verso)

Caninius fuit mirifica vigilantia, qui (attendu que) suo toto consulatu somnum non viderit. Cic. Famil. 7. 30. – 5° Quand elle exprime le but (prop. finale) : misi ad Antonium qui (pour que) hoc ei diceret. Cic. Phil. 1. 5. – 6° Quand la proposition relative exprime la conséquence et équivaut à talis ut (proposition consécutive) innocentia est affectio talis animi, quae noceat nemini / Cic. Tusc. 3. 8. Quis potest esse tam aversus a vero, qui neget haec omnia, quae videmus, deorum immortalium potestate administrari. // Cic. Catil. 3. 9. Syracusani, homines periti, qui etiam occulta suspicari possent ..... Cic. Verr. 5. 28. Qui ex ipso audissent, quum palam multa audientibus loqueretur, ne faria quaedam ad me pertulerunt. Cic. ad Attic. 11. 8. (Des gens qui s'étaient trouvés à même de l'entendre parler).... qui audierant = ceux qui l'avaient ....) Ex oratoribus Atticis antiquissimi sunt, quorum quidem scripta constent, Pericles et Alcibiades Cic. de Or. 2. 22. – 7° Quand la proposition relative exprime une supposition (le relatif = si) : Qui videret, urbem captam diceret. Cic. Verr. 4. 23. Haec et innumerabilia ex eodem genere qui videat, nonne cogatur confiteri deos esse. Cic. N. D. 2. 4. – 8° Pour marquer que la proposition dépendante exprime la pensée du sujet de la proposition principale (voir au Style indirect) Socrates execrari eum solebat, qui primus utilitatem a jure sejunxisset. Cic. de leg. 1. 12. (celui qui, disait-il ...) Paetus omnes libros, quos frater suus reliquisset (avait laissés à sa connaissance), mihi donavit. Cic. ad Attic. 2. 1. Occurrebant colles campique et Tiberis et hoc cælum, sub quo natus educatusque essem (qui me rappelait les souvenirs de ma naissance et de mon éducation – sous lequel je pensais que j'avais vu le jour et reçu mon éducation) Liv. 5. 54.

9° Dans les propositions relatives dépendant d'une proposition principale au subjonctif ou à l'infinitif, il arrive souvent que l'on rencontre tantôt l'indicatif tantôt le subjonctif, sans qu'on puisse en rendre raison. On enseigne que le subjonctif s'emploie dans les propositions relatives qui expriment une partie essentielle de la pensée signifiée par la proposition principale : Benevolentia partibus attendum est, ut id quod est augeatur (Cic. de Inv. 1, 15, 21) In Hortensio memoria fuit tanta ut quae secum commentatus esset, ea sine scripto verbis eisdem redderet quibus cogitavisset. (Brut. 88) Hoc genus in deliberationibus maxime versabitur, quum aliquid quod contra dicatur æquum esse concedimus, sed id quod nos defendimus necessarium esse demonstramus; aut quum id quod illi defendunt utile esse fateamur, quod nos dicamus, honestum esse demonstremus (58.)

(Voir la marge)

/ Ea est Romana gens quae victa quiescere nesciat.

// Nemo tam immanis est cujus mentem non imbuerit Deorum opinio.

Sausst. Ally. p. 214 : Quand on ne marque pas le conjonction, on met l'indicatif : Praesta te eum qui mihi es cognitus. (Cic.)

Κοίνη p. 130

Style indirect

Une proposition est au style indirect quand elle n'exprime pas la pensée de celui qui parle au moment où il parle.

Grec. — Quand la proposition principale est à un temps principal, les propositions dépendantes ne marquent pas le style indirect et conservent leur modalité. — Quand la proposition est à un temps historique, on trouve assez souvent les propositions dépendantes à l'optatif. Λυκομήδης ἔλεγεν ὡς μόνοις τοῖς Ἀρκάσι πελοποννήσος (πατρίς ἐστι) πατρὶς εἴη· μόνοι γὰρ αὐτόχθονες ἐν αὐτῇ οἰκοῖεν Xén. — ἠπόρει ὅ τι χρήσαιτο τῷ πράγματι. Xén. — (τί χρήσωμαι τῷ πρ.) Ξενοφῶν Μεγαβύζῳ ἐπέστειλεν, ἢν μὲν αὐτὸς σωθῇ, ἑαυτῷ ἀποδοῦναι τὰ χρήματα· εἰ δέ τι πάθοι (ἢν δέ τι πάθω), ἀναθεῖναι τῇ θεῷ Xén. — οἱ περίοικοι ἐλογίζοντο ὡς εἰ μὴ μάχοιντο, ἀποστήσοιντο αἱ περιοικίδες αὐτῶν πόλεις Xén. — (εἰ μὴ μαχόμεθα, ἀποστήσονται) — εἶπεν ὅτι ἄνδρα ἄγοι ὃν εἶρξαι δέον Xén. (ἄνδρα ἄγω ὃν εἶρξαι δεῖ) — διεθρόησαν ὡς χρήματα πολλὰ ἴδοιεν Thuc. (χρήματα πολλὰ εἴδομεν) — ἔλεγεν ὅτι νομίζοιτο, ὁπότε ἐπὶ δεῖπνον καλέσαι Σεύθης, δωρεῖσθαι αὐτῷ τοὺς κληθέντας Xén. — Mais très souvent l'optatif n'est pas employé, et on trouve l'Indicatif ou le Subjonctif comme si le style était direct. ἔλεγον ὅτι Κῦρος μὲν τέθνηκεν, Ἀριαῖος δὲ πεφευγὼς ἐν τῷ σταθμῷ εἴη ὅθεν τῇ προτεραίᾳ ὥρμηντο Xén. — Le Subjonctif τὸ ἀπολλύναι ἀνθρώπους ξυμμάχους πολλοὺς δεινὸν ἐφαίνετο εἶναι, μή τινα διαβολὴν σχοῖεν ἤ, οἱ στρατιῶται δύσνοι ἐς τὰ πράγματα ὦσιν. Xén.

On trouve l'Imparfait et l'aoriste Indicatif au lieu de l'optatif dans des propositions qui dépendent de propositions problématiques ou suppositives à l'imparfait ou à l'aoriste εἰ ἐβουλόμεθα χρημάτων ὧν οἱ ἄλλοι εἶχον ἀντιποιεῖσθαι, μάλιστ' ἂν οὕτως ἐξῃρήμεθα ἀντέχεσθαι τούτων Xén. — ἔδει τοὺς λέγοντας ἅπαντας ὃ βέλτιστον ἕκαστος ἡγεῖτο, τοῦτ' ἀποφαίνεσθαι. Dém.

ἤκουον Γοργίου ὡς ἡ τοῦ πείθειν πολὺ διαφέροι πασῶν τεχνῶν (Plat.)

L'aoriste s'emploie là où nous mettions le plus-que-parfait: ἐπήρου (ἐπηρώτων, au l. ἐπηρόμην) εἴ τινι ὁ διδάσκαλος ὑγιείας πέρι ἔλεξεν καὶ ῥώμης (Cyrop. 1,6,12.)

Style Indirect

Une proposition est au style indirect quand elle n'exprime pas la pensée de celui qui parle, au moment où il parle.

Grec. 1° La principale est à un temps principal. — Les dépendantes conservent leur modalité.

2° La principale est à un temps historique. — La dépendante est souvent à l'optatif. Ἠπόρει ὅτι χρήσαιτο τῷ πράγματι. — Εἶπεν ὅτι ἄνδρα ἀγαθὸν εἴρξαι δέοι.

Rem. Très-souvent, on trouve l'indicatif ou le subjonctif comme si le style était direct. L'aoriste s'emploie là où nous mettrions le pqpft : ἐπήρου εἴ τι μοι ὁ διδάσκαλος ἔλεξεν. (quaesivit num mihi dixisset) — Ἔλεγεν ὅτι Κῦρος τέθνηκεν.

Rem. II On trouve l'Imparfait et l'Aoriste ~~[illegible]~~ au lieu de l'optatif dans des propositions qui dépendent de propositions problématiques ou suppositives à l'imparfait ou à l'aoriste : Ἔδει τοὺς λέγοντας ὃ βέλτιστον ἕκαστος ἡγεῖτο ἀποφαίνεσθαι.

Latin. On met au subjonctif toute proposition dépendant d'une proposition au subjonctif ou à l'infinitif, si elle n'exprime pas la pensée de celui qui parle.

Rex parari ea jussit quae ad bellum necessaria essent. (necessaria sunt signifierait que ces objets sont nécessaires dans la pensée de l'écrivain.)

Rem. Les historiens (Salluste) s'écartent de cette règle : Magna portendi dixerat, proinde quae agitabat, agerent.

Français. (Le v. de la principale v. à un temps passé) Imparfait, plus-que-parfait et les conditionnels. (correspond au présent, passé indéfini et futur) — Le présent marque que la dépendante est une vérité générale : Il disait que la liberté vaut mieux que la santé.

Rem. L'imparfait employé seul peut indiquer le style indirect : le chat prenait l'argent.

Latin. On met au subjonctif toute proposition qui dépend d'une autre proposition à l'infinitif ou au subjonctif, si elle n'exprime pas la pensée de celui qui parle au moment où il parle.

Potentis est facere quod velis (potens facit quod vult) – non dubitavi id a te petere, quod mihi esset omnium maximum maximeque necessarium Cic. ad Famil. 2.6. (id a te peto quod mihi est maximum). Quod me admones, ut me integrum, quoad possim, servem, gratum est. Cic. ad Att. 7. 26. (serva te integrum, quoad poteris) ~~Rogavit ut, quoniam sibi vivo non subvenisset, mortem suam ne inultam esse pateretur. Cic. de Div. 1. 27. – (Quoniam mihi vivo non subvenisti, mortem meam ne inultam esse passus sis). In Hortensio, memoria fuit tanta, ut, quae secum commentatus esset, ea sine scripto verbis eisdem redderet, quibus cogitavisset. Cic. Brut. 88. (Hortensius, quae .... erat, ... reddebat, quibus cogitaverat)~~ – Video, dum breviter voluerim dicere, dictum esse a me paullo obscurius. Cic. de Orat. I. 41. – Apud Hypanim fluvium, qui ab Europae parte in Pontum influit (remarque de celui qui parle), Aristoteles ait, bestiolas quasdam nasci, quae unum diem vivant (partie de l'assertion d'Aristote) Cic. Tusc. I. 39. Quis potest esse tam aversus a vero, qui neget hæc omnia, quae videmus (tout le monde visible), deorum immortalium potestate administrari. Cic. in Catil. 3. 9. – rex parari ea jussit, quae ad bellum necessaria essent (fait partie des ordres du roi). Rex arma, tela, machinas, caetera, quae in bello necessaria sunt (périphrase employée par l'écrivain), parari jussit. – Les historiens s'écartent de cette règle. C. Mario magna atque mirabilia portendi haruspex dixerat, proinde, quae animo agitabat, fretus dis ageret Sall. Jug. 63. (régulièrement agitaret; quae animo agitas, fretus dis age).

114

Français.— Si le verbe de la proposition principale est à un temps passé, et que la proposition dépendante exprime ce qui a été pensé ou dit antérieurement au moment où l'on parle, on emploie dans la proposition dépendante l'imparfait et le plusqueparfait pour le présent et le prétérit indéfini, le Conditionnel présent et passé pour le futur absolu et le futur passé quand même la pensée pourrait encore s'appliquer au moment où l'on parle, ou à un moment postérieur. — J'ai trouvé que la liberté valait encore mieux que la santé (la liberté vaut encore mieux.....) Je l'ai déjà dit que j'étais gentilhomme (je suis ...) — Je l'ai dit qu'il viendrait. — Je l'ai dit qu'il le vendait si on lui en offrait un bon prix (quand on lui en offrira) — qu'il vendait ce qu'on lui donnait (il vend ce qu'on lui donne) — Quand on emploie le présent ou le futur dans ces propositions, c'est qu'on croit devoir marquer que la proposition dépendante est générale et indépendante du temps où elle est énoncée. Il disait que la liberté vaut mieux que la santé; et c'est une grande vérité.

?

L'Imparfait employé seul peut indiquer le style indirect: Tout le jour, il avait l'œil au guet; et la nuit, si quelque chat faisoit du bruit, le chat prenoit l'argent (= il s'imaginait que le chat ...) Laf. Fable 8.2.

Correspondance des Temps.

Krüger, p. 180: Die Regel: der Conjunctiv begleitet die Haupttempora, der Optativ die historischen, empfiehlt sich mehr durch Kürze als durch allgemeine Anwendbarkeit.

Grec. Quand le verbe de la proposition principale est à un temps historique, l'indicatif et le subjonctif dans les propositions dépendantes peuvent être remplacés par l'optatif; mais très-souvent ils subsistent.

Latin. 1° quand la proposition principale se rapporte au présent ou à l'avenir et que la proposition dépendante doit être au passé, le subjonctif s'emploie au parfait dans la proposition dépendante ; 2° Quand la proposition principale se rapporte au passé, le subjonctif s'emploie à l'Imparfait ou au plus que parfait dans la proposition dépendante. 1° video, videbo quid feceris (= ce que tu fis, ce que tu as fait, ce que tu faisais) Quis nescit quanto in honore apud Graecos musica fuerit (= magno in honore ..... erat) 2° vidi, videbam, videram quid faceres, quantum jam effecisses. — Indignum te esse judico, qui haec patiaris, — judicavi, qui haec paterere. Rem. 1° Le présent de narration est souvent considéré comme l'équivalent d'un temps passé. Caesar, ne graviori bello occurreret, maturius, quam consuerat, ad exercitum proficiscitur (c. profectus est). Caes. de B. G. 4. 6. — Il en est de même parfois quand on rapporte au présent l'opinion d'un ancien auteur. Chrysippus disputat (= disputabat), aethera esse eum, quem homines Jovem appellarent. Cic. N. D. 1. 15. — 2° D'autre part, quand le parfait de la proposition principale a le sens du parfait Grec et se rapporte au présent, soit par l'entier achèvement, soit par les conséquences de l'action, on emploie le présent et le parfait du subjonctif à la proposition dépendante. (Autrement l'imparfait et le ppft.) Nunc, quoniam quibus rebus adductus ad causam accesserim (c. accessissem), demonstravi, dicendum est de contentione nostra. Cic. Div. in Q. Caec. 3. — Nemo est, quin, quemadmodum captae sint (= essent) a M. Marcello Syracusae, saepe audierit. Cic. Verr. IV, 52. Caninius fuit mirifica vigilantia, qui suo toto consulatu somnum non viderit. Cic. Fam. 7. 30. (= a montré une vigilance extraordinaire, et non était d'une vigilance .....). Etiamne ad subsellia cum ferro atque telis venistis, ut hic me aut jugularetis (= jugularetis) aut condemnetis ? Cic. pro Rosc. Amer. 11. Generi animantium omni est a natura tributum, ut se, vitam corpusque tueatur. Cic. de Off. 1. 4. (tueretur indiquerait

que c'était l'intention de la nature au moment où elle créa les êtres organisés). Exploratum est omnibus, quo loco causa tua sit. Cic. Verr. 5. 63. — 3° Quand la proposition principale est au temps passé, ou à l'Imparfait, ou au plusqueparfait du Subjonctif, les propositions complétives et les propositions finales (ut, ne, qui = ut is) sont ordinairement mises à l'Imparfait du Subjonctif, quoique par le sens elles se rapportent au présent. Cum subito Lentulus scelere demens, quanta conscientiae vis esset, ostendit. Cic. Catil. 3. 5. Haec Epicurus certe non diceret, si, bis bina quot essent, didicisset. Cic. N. D. 2. 18. Haec non ut vos excitarem locutus sum. Cic. Catil. 4. 9. Vos adepti estis ne quem civem timeretis. Cic. pro Mil. 13. — 4° Quand une proposition consécutive se rapporte directement au ~~présent~~ moment où l'on parle, elle se met au présent du Subjonctif. Siciliam Verres ita vexavit ac perdidit, ut ea restitui in antiquum statum nullo modo possit. Cic. Verr. 1. 4. — Elle se met quelquefois au parfait, quand elle se rapporte à un fait historique considéré comme isolé. Thorius erat ita non timidus ad mortem, ut in acie sit ob rem publicam interfectus. Cic. de fin. 2. 20. Verres in itineribus eo usque se praebebat patientem atque impigrum, ut eum nemo unquam in equo sedentem viderit. Cic. Verr. 5. 10. (= ne l'a jamais vu. videret = ne le voyait).

Correspondance des Temps.

Grec. Si le verbe de la principale est à un temps historique, l'indicatif et le subjonctif dans les dépendantes peuvent être remplacés par l'optatif.

Latin.

1° La principale se rapporte au présent ou à l'avenir; (à la dépendante au passé:) — Parfait du subjonctif à la dépendante: Quis nescit quanto in honore fuerit.

2° La principale se rapporte au passé. — Imparf. ou Opt. du subj. à la dépendante: Indignum judicavi, qui paterere.

Remarques.

(I) Le présent employé pour le passé, soit dans la narration (Caesar proficiscitur ne occurreret) soit quand on rapporte une opinion (Chrysippus disputat, aethera eum esse, quem homines Jovem appellarent.)

(II). Le parfait (présent et le) du subjonctif (employé pour l'imp. ou le Opt.) quand le parfait de la principale a le sens d'un parfait grec: Generi animantium est a natura tributum ut se corpusque tueatur (tueretur indiquerait que c'était l'intention de la nature au moment de la création.)

(III.) Quand la principale est à un temps passé, les complétives et les finales se mettant à l'imparfait du subj. bien que se rapportant au présent: Haec non ut vos excitarem locutus sum. Haec Epicurus certe non diceret, si, bis bina quot essent, didicisset.

(IV) Quand une consécutive se rapporte au moment où l'on parle, elle se met au présent du subjonctif: Siciliam Verres ita vexavit ut restitui nullo modo possit.

Français.

A) Conditionnel.
Quand la principale est à un temps passé, les futurs se changent en conditionnels. (Il disait qu'il viendrait.)

B) Subjonctif.
1° Le verbe de la principale est au présent ou au futur. — Je ne pense pas que cette affaire réussisse (réussit, réussira, réussirait.) — Je ne pense pas que cette affaire ait réussi (a réussi, aura réussi.) — eût réussi (aurait réussi)

2° Si la principale est à un temps passé, l'imparfait du subj. à la dépendante exprime le présent ou le futur, le Opt. le passé (Je ne pensais pas que cette affaire réussît, eût réussi.)

3° Quand le parfait indéfini tient lieu de présent, la principale est considérée comme étant au présent: Il n'a rien fait cette année qui ne soit répréhensible.

Français. — Conditionnel: Quand la proposition principale est à un temps passé le futur simple est exprimé par le Conditionnel présent et le futur passé, par le Conditionnel passé, à la proposition dépendante. Il était certain qu'il viendrait, qu'il serait venu.

Subjonctif: — 1° Quand le verbe de la proposition principale est au présent ou au futur, le présent du subjonctif répond au présent de l'Indicatif, au futur simple et au Conditionnel problématique employés dans une proposition indépendante. — Je ne pense pas que cette affaire réussisse (= cette affaire réussit, réussira, réussirait) — Le parfait du subjonctif répond au prétérit défini et au futur passé dans une proposition indépendante. — Je ne pense pas que cette affaire ait réussi (cette affaire a réussi, aura réussi). — Le plusqueparfait du Subjonctif répond au Conditionnel passé dans une proposition indépendante: — Je ne pense pas que cette affaire eût réussi sans son intervention.

2° Quand la proposition principale est à un temps passé, ou au Conditionnel, l'Imparfait du Subjonctif dans la proposition dépendante exprime un temps présent ou futur relativement au premier verbe, le plusqueparfait du subjonctif un temps passé: Je ne pensais pas que cette affaire réussît, eût réussi.

3° Quand le prétérit indéfini tient au présent soit par l'entier achèvement, soit par les conséquences de l'action, soit parce que le temps de l'action est compris dans la même unité de durée que le moment où l'on parle, la proposition principale est considérée comme étant au présent. — Je n'ai employé aucune fiction qui ne soit une image de la vérité. — Il n'a rien fait cette année qui ne soit répréhensible.

Temps. Impératif.

L'impératif, en vertu de sa fonction même, ne peut se rapporter qu'à l'avenir.

Grec. – (Avec les verbes qui signifient une action) le présent appelle l'attention sur la durée de l'action ; l'Aoriste n'a jamais le sens du passé et désigne l'action indépendamment de la durée. βοηθήσατέ μοι ἤ, μὴ διδάσκετε τοὺς συκοφάντας μεῖζον ὑμῶν αὐτῶν δύνασθαι – πέτασον (pétanvoys) τὸ ἱστίον, εὔθυνε τὸ πηδάλιον (gouvernail) (Lucien) – διανοήθητε ὑπακούειν πρίν τι βλαβῆναι. – Avec les verbes qui signifient un état, l'aoriste exprime souvent l'entrée du sujet dans cet état. τοὺς ὑπὲρ Φιλίππου λέγοντας μισήσατε (= prenez en aversion). – μίσει τοὺς πονηρούς.×

Le parfait conserve son sens d'entier achèvement. κέκτησο (possède) – exprime qu'une chose doit être faite immédiatement. πέπαυσο Dém. (finis en tout de suite). – À la troisième personne du singulier, au passif, il exprime qu'ayant dit tout ce qu'on avait à dire sur le sujet dont on vient de traiter, on n'en dira pas davantage. περὶ τούτων τοσαῦτά μοι εἰρήσθω. Isocr. Βούλευσαι, décide-toi; βεβούλευσο, sois décidé. — Ταῦτα μὲν οὖν πεπαίσθω τι ὑμῖν, καὶ ἴσως ἱκανῶς ἔχει.

× Mais cette nuance est souvent imperceptible et l'emploi de l'un ou de l'autre est réglé par l'usage ou est arbitraire. L'orateur dit à celui qui lit les pièces λέγε, jamais λέξον, et presque toujours ἀνάγνωθι, très-rarement ἀναγίγνωσκε. (Jui) Pourtant ces expressions sont absolument synonymes. C'est pas vrai: ἀνάγνωθι signifie donne-nous prélecture, λέγε signifie lis.

Kühner, § 389: Bei dem Imper. des Aorists lässt der Redende die Handlung selbst in den Vordergrund treten, bei dem Imper. des Presents die Entwickelung derselben (φύγε und φεῦγε. Pl. Crit. 44 b: ἀλλ', ὦ Σώκρατες, ἔτι καὶ νῦν ἐμοὶ πείθου (laisse-toi persuader) καὶ σώθητι (sauve-toi). (= πειθόμενος σώθητι.)

Bei Vorschriften von Lebensregeln ist das Präsens ganz natürlich: Isocr. τοὺς μὲν θεοὺς φοβοῦ, τοὺς δὲ γονεῖς τίμα.

[Jedoch ist zu bemerken dass von einigen Verben in gewissen Bedeutungen stäts der Imperativ des Präsens gebraucht wird, wie ἄγε, φέρε, χαῖρε, ὅρα (sieh zu) ἔρρε (packe dich), sowie auch dass manche Verben gar keinen Imperativ des Aorists haben, als ἴθι, ἔστω.]

De l'Impératif.

G. L'impératif aoriste désigne l'action indépendamment de sa durée: πέτασον τὸ ἱστίον, εὔθυνε τὸ πηδάλιον. Le parfait exprime l'achèvement: κέκτησο, πέπαυσο, ἐρρώσθω. — Cependant λέγε et ἀνάγνωθι paraissent synonymes. Avec les verbes signifiant un état, l'aoriste exprime souvent l'entrée du sujet dans cet état: τοὺς ὑπὲρ Φιλίππου λέγοντας μισήσατε.

I. L'impératif futur s'emploie p[our] actions futures déterminées (conventuelles) et par suite dans la rédaction des lois: Cras petito, nunc abi. — On trouve, il est vrai: salve, et ti salveto.

F. L'impératif passé a la valeur d'un futur antérieur et marque l'entier achèvement: Ayez commis beaucoup de fautes: un repentir sincère peut les effacer.

De l'Optatif et du Subjonctif.

G. — A. Subjonctif. —

1° L'aoriste du subjonctif marque l'entrée de l'action dans la réalité (surtout avec les verbes d'état): ἢν ὁ Πλοῦτος νυνὶ βλέψῃ βαδιεῖ...

<u>Rem.</u> Dans les propositions suppositives, temporelles et relatives, le subjonctif aoriste répond au parfait du subjonctif latin.

2° Le parfait du subjonctif conserve la signification de l'indicatif: ἀναγκάσω ἐξειπεῖν ἅττ' ἂν κεκλόφωσι μου.

B. Optatif.

1° Le futur de l'optatif, au style indirect, équivaut au conditionnel: ἐλογίζοντο ὡς πόλεις ἀποστήσοιντο.

2° Le parfait de l'optatif conserve la signification de l'indicatif: ἔλεγον ὅσα ἀγαθὰ πεποιήκοι

3° L'aoriste de l'optatif marque l'entrée de l'action dans la réalité: πολλὰ κατηγορεῖν ἔχω ἐξ ὧν οὐκ ἔστ' ὅστις ἂν οὐ μισήσειεν....

<u>Rem.</u> Le présent de l'optatif (dans une prop[ositi]on dépendante) équivaut à l'imparfait de l'indicatif; l'aoriste et le parfait au plus-que-parfait; le futur au conditionnel.

I. 1° Le subjonctif a le sens du futur; cependant après <u>non dubito quin</u> et les principales existentielles on emploie le subjonctif futur périphrastique: Non est dubium quin legiones venturae non sint.

2° Au style indirect, une dépendante au futur se met au subjonctif; mais s'il y a quelque doute sur le sens, on emploie le subjonctif-futur périphrastique: In eam rationem vitae nos fortuna deduxit, ut sempiternus de nobis sermo futurus sit (sermo erit.)

<u>Rem. I.</u> Le futur passé se rend par le parfait du subjonctif: Roscius putat facile se laturum si liberatus sit (si liberatus ero).

<u>Rem. II.</u> Le conditionnel passé se rend par le plus-que-parfait du subjonctif: Dicebam .... si me lacrimae desisses, similem te futurum fuisse.

3° La conséquence d'une supposition, au plus-que-parfait du subjonctif, se construit — en interrogation indirecte, avec <u>quum</u> causal ou <u>ut</u> consécutif — au parfait du subjonctif de la conjugaison périphrastique. Virgines eo cursu .... se proripuerunt .... ut si pateret ... impleturae fuerint.

<u>Rem. I.</u> Quand le p.q.pft. du subjonctif peut se remplacer à la suppositive par le parfait, on met le parfait du subjonctif sans périphrase: tanta negligentia custodiebatur ut capi potuerit.

F. Les temps du subjonctif répondent à ceux de l'indicatif, au futur, au conditionnel. (Je ne crois pas, ne croyais pas, qu'il vienne, vînt etc.

<u>Rem.</u> Pour insister sur le conditionnel ou le futur, on emploie le circonstanciel <u>devoir</u>: Je ne crois pas qu'il doive venir.

Latin. — L'Impératif présent s'emploie du présent ou d'une action dont le temps n'est pas déterminé.

L'Impératif futur s'emploie d'une action qui est déterminée comme future. rem vobis proponam; vos eam suo, non nominis pondere penditote. Cic. Verr. IV. 1. (pesez là, quand je vous l'exposerai). Quum valetudini tuae consulueris, tum consulito navigationi. Cic. ad. Fam. 16. 4. — cras petito; dabitur, nunc abi (Pl. merc. 4, 4, 30). c'est pour ce motif que l'Impératif futur est employé dans la rédaction des lois ou dans les passages où l'on a voulu l'imiter. Regio imperio duo sunto iique consules appellantor. Cic. de legg. 3. 3. Servus meus stichus liber esto (dans les testaments). non satis est pulchra esse poemata; dulcia sunto, et quocumque volent, animum auditoris agunto. Hor. A. P. 99.

La distinction entre les deux formes de l'Impératif n'est pas toujours observée. Mi patrue; salve. — et tu salveto. (Pl. Pœn. 5. 2. 11.)

Les langues romanes emploient, pour la 2ème personne de l'impératif, la 2ème personne du subjonctif. Le français seul, comme le gothique, emploie la 2e p. de l'indicatif (chantons) sauf dans soyons, ayons, veuillez, sachons.

Français. — L'Impératif présent s'emploie du présent et du futur.

L'Impératif passé a la valeur d'un futur antérieur et ne s'emploie que lorsqu'il est nécessaire de marquer que l'action doit être entièrement achevée avant celle qui doit lui succéder. Ayez terminé, quand je viendrai. — Ayez commis beaucoup de fautes; un repentir sincère peut les effacer.

Grec. — Subjonctif[1] et Optatif

Dans Homère, le subjonctif est employé souvent presque avec le même sens que l'indicatif du futur, comme en sanskrit le subjonctif présent exprime le futur. Cet emploi du subjonctif est inconnu aux attiques.
Καὶ ποτέ τις εἴπῃσιν, ἰδὼν κατὰ δάκρυ χέουσαν...

A) Subjonctif.
(1.) L'aoriste du subj. marque l'entrée dans la réalité et avec les verbes d'état, il signifie que le sujet entre dans cet état: ἢν ὁ Πλοῦτος νυνὶ βλέψῃ, βαδιεῖται.
Rem. Dans les propositions suppositives, temporelles et relatives, le subj. aoriste répond au parf. du subjonctif latin.
2° Le parfait du subj. conserve la signification de l'indicatif. ἀναγκάζω ἐξεμεῖν ἅττ' ἂν κεκλόφωσί με.

B) Optatif.
1° Le présent de l'optatif, dans une prop. dépendante, équivaut à l'imp. de l'indicatif; l'aoriste et le parfait au plus-que-parfait, le futur au conditionnel.
2° Futur. au style indirect: ἐλογίζοντο ὡς πόλεις ἀποστήσοιντο.
3° Parfait. Conserve la sign. de l'Indicatif: ἔλεγον ὅσα ἀγαθὰ πεποιήκοι.
4° Aoriste. Marque la même distinction que le subjonctif: πολλὰ κατηγορεῖν ἔχω ἐξ ὧν οὐκ ἔσθ' ὅστις ἂν οὐκ εἰκότως μισήσειεν αὐτόν.

Les différents temps du subjonctif ont tous rapport au présent ou au futur.

1° L'aoriste du subjonctif marque antériorité relativement au moment marqué dans la proposition principale, quand il est employé dans les propositions suppositives, temporelles suppositives, et relatives suppositives. Il répond au futur passé ou au parfait du subjonctif des Latins. Partout ailleurs, il perd sa valeur de temps passé; mais ~~il~~ [Il conserve le principe qui] conserve dans tous les cas la fonction propre à l'aoriste qui est de marquer l'entrée de l'action dans la réalité: quand le verbe exprime une action, il n'appelle pas l'attention sur la durée de l'action; quand le verbe signifie un état, il signifie souvent que le sujet entre dans cet état. — ἢν ὁ Πλοῦτος νυνὶ βλέψῃ (recouvre la vue), πρὸς τοὺς ἀγαθοὺς βαδιεῖται Aristoph. ὧν ἂν ὕστερον ἐρασθῶσιν (ils se seront épris) ἐκείνους περὶ πλείονος ποιήσονται. Plat. — οἱ ἰατροὶ ὅταν τινὲς νοσήσωσι (tombent malades) τότε ἰῶνται τούτους. Xén.×

× La différence entre les deux temps est souvent imperceptible: ἢν ποτε γὼ φανῶ κακὸν πεποιηκώς, ὁμολογῶ ἀδικεῖν· ἢν μέντοι μηδὲν φαίνωμαι κακὸν πεποιηκὼς μηδὲ βουλευθείς, καὶ σὺ αὖ ὁμολογήσεις μηδὲν ὑπ' ἐμοῦ ἀδικεῖσθαι. (Xen. Cyr. 15, 13.)

2° Le parfait du subjonctif conserve la signification qu'il a à l'Indicatif: ἀνδρεῖόν γε πάνυ νομίζομεν ὃς ἂν πεπλήγῃ πατέρα, νεοττὸς ὤν Aristoph. ἔπειτ' ἀναγκάζω πάλιν ἐξεμεῖν ἅττ' ἂν κεκλόφωσί μου. Arist. [je les forcerai à rendre gorge; [illegible]: ἐὰν ἡρπακότες ὦσι pour ἡρπακῶσι]

× ~~Tous les~~ temps de l'optatif ~~ont rapport au passé~~.

1° Futur. Il ne s'emploie guère qu'au style indirect, et comme notre Conditionnel présent: ἐλογίζοντο ὡς εἰ μὴ μάχοιντο, ἀποστήσοιντο αἱ πόλεις Xén.

×

Dans une proposition dépendante le présent de l'optatif est synonyme de l'imparfait de l'indicatif; l'aoriste et le parfait du plus-que-parfait; le futur du Conditionnel français.

2° Parfait. Même observation que pour le subjonctif. ἔλεγον ὅσα ἀγαθὰ Κῦρος Πέρσας πεποιήκοι. Xén. ἔλεγον ὅτι Κροῖσος στρατηγὸς ᾑρημένος εἴη Xén.

3° L'aoriste optatif marque antériorité de la même manière et dans les mêmes propositions que l'aoriste du subjonctif, et dans les propositions dépendantes qui sont au style indirect. Partout ailleurs, il perd sa valeur etc (même observation que pour le subjonctif.) πολλὰ κατηγορεῖν ἔχω ἐξ ὧν οὐκ ἔσθ' ὅστις ἂν οὐκ εἰκότως μισήσειεν αὐτόν Dém. (ne le prendrait pas en aversion) εἰ πολεμήσαιμεν (nous entreprenions la guerre) δι' Ὠρωπόν, οὐδὲν ἂν ἡμᾶς

(1) Subjonctif chez les grammairiens allemands, Conjonctif. — Servius, in arte Donati, II, 1787 : « Conjunctivus modus in verbis apud grammaticos est, qui quum solus locutionem seu sententiam implere non possit, alium modum sibi conjungit, ut *Cum scripsero, faciam* ; qui et subjunctivus dicitur ».

παθεῖν ἡγοῦμαι / Dém. πενίας ἐλπίδι, ὡς κἂν ἔτι διαφυγὼν αὐτὴν πλουτήσειεν (deviendrait riche) ἀναβολὴν τοῦ δεινοῦ ἐποιήσατο Thuc.

Latin. –

Les temps du subjonctif ont en général entre eux les mêmes rapports que les temps de l'Indicatif. Madvig 377. 381

1° Le subjonctif n'a pas de futur. Dans les propositions optatives, problématiques, complétives, finales, consécutives, suppositives, le présent du subjonctif a la valeur d'un futur, et l'Imparfait du subjonctif celle de notre Conditionnel présent, si le sens général indique clairement que la proposition se rapporte à l'avenir. Cependant après non dubito quin, et les propositions principales qui ont pour attribut l'idée d'existence (ut, sequitur, accidit, etc, ut), on emploie le présent du subjonctif de la conjugaison périphrastique: non est dubium quin legiones venturae non sint. Cic. ad Fam. 2.17. [Cependant on trouve quelquefois: hoc haud dubium est, quin chremes tibi non det natam. Terent. Andr. II. 3. 18. – haud dubium erat quin cum Aequis alter consul bellum gereret. Liv. 3. 4.]

2° Au style indirect, une proposition dépendante qui serait au futur dans le style direct est mise au présent du subjonctif: negat Cicero, si naturam sequamur ducem, unquam nos aberraturos (si naturam sequemur ..... nunquam aberrabimus).

Toutes les fois que le sens général n'indique pas que la proposition dépendante se rapporte au futur et qu'il faut marquer ce rapport de temps, on emploie le subjonctif de la conjugaison périphrastique. Le participe n'exprime plus alors que l'idée du futur. in eam rationem vitae nos fortuna deduxit, ut sempiternus sermo hominum de nobis futurus sit. Cic. ad. Q. Fr. 1. 1. 13. – non intelligo cur Rullus quemquam tribunum intercessurum putet, quum intercessio stultitiam intercessoris

Latin.

1° Le subjonctif a le sens du futur; cependant après non dubito quin on emploie le subj. périphrastique (et la prop. existentielles): non est dubium quin legiones venturae non sint.

2° Au style indirect une dépendante au futur se met au subjonctif; mais s'il y a quelque doute sur le sens, on emploie le subjonctif futur périphrastique: In eam rationem vitae nos fortuna deduxit, ut sempiternus sermo hominum de nobis futurus sit.

Rem. I. Le futur passé se rend par le parfait du subj.: Roscium putat [illegible] si liberatus sit....

Rem. II. Le conditionnel passé se rend par le pqpft. du subj.: Dicebam... simul ac timere desiisses.....

3° La conséquence d'une supposition, au plus-que-parfait du subjonctif, se construit, ~~[illegible]~~ en interrogation indirecte, avec quum causal ou ut consécutif, au parfait du subjonctif de la conjugaison périphrastique: Virgines eo casu... se proripuerunt... ut si patuisset... impleturae fuerint.

Rem. I. Quand le pqpft. du subj. peut se remplacer par le parfait du subj. à la suppositive, on met le parfait du subj.: Inter périphrase: Tanta negligentia custodiebantur ut capi potuerint.

significatura sit; non rem impeditura. Cic. de leg. agrar. 2. 12. Au passif on tourne de différentes manières. quaero quando portam apertum iri putes. ita cecidi ut nunquam erigi possim.

Rem. I. Le futur passé se rend par le parfait du Subjonctif. Roscius facile egestatem suam se laturum putat, si hac indigna suspicione liberatus sit. Cic. pro Rosc. Amer. 4.4. (facile feram, si – liberatus ero) Caesar magnopere se confidere dicit, si colloquendi cum Pompeio potestas facta sit, fore, ut aequis condicionibus ab armis discedatur. Caes. de B. G. 1. 26. (si potestas facta erit, discedetur).

Rem. II Notre Conditionnel passé est rendu par le plusqueparfait du Subjonctif. Dicebam, quoad metuerer, omnia te promissurum, simulac timere desisses, similem te futurum tui. Cic. Phil. 2. 35. Divico cum Caesare agit, Helvetios, ibi futuros, ubi eos Caesar constituisset atque esse voluisset. Caes. de B. G. 1. 13.

3° Quand une proposition qui doit être au plusqueparfait du subjonctif comme conséquence d'une supposition est construite comme interrogation indirecte ou avec quum causal ou avec ut final ou consécutif, on emploie le parfait du subjonctif de la conjugaison périphrastique, et quelquefois le plusqueparfait dans le cas où la proposition principale est à un temps historique. – Quum haec reprehendis, ostendis, qualis tu, si ita forte accidisset, fueris illo tempore consul futurus. Cic. in Pis. 7 (interrogation directe: qualis tu, si ita forte accidisset, consul illo tempore fuisses?) Virgines ex cursu se ex sacrario proripuerunt, ut, si effugium patuisset, impleturae urbem tumultu fuerint. Liv. 24. 26. apparuit, quantam excitatura molem vera fuisset clades, quum vanus rumor tantas [procellas] excivisset. Liv. 28. 24. Rem. I Dans les cas où on peut employer le parfait de l'Indicatif (voir aux propositions suppositives) on met le parfait du subjonctif: tanta neglegentia castra custodiebantur ut capi potuerint, si hostes aggredi ausi essent (= capi castra potuerunt).

Rem. II L'Imparfait du subjonctif employé dans les mêmes propositions subsiste: hi homines ita vixerunt, ut, quidquid dicerent nemo esset qui non aequum putaret. Cic. pro Rosc. Amer. 41.

Subjonctif et optatif.

F. Les temps du subjonctif répondent tantôt aux temps de l'Indicatif, tantôt au Futur ou au Conditionnel (Je ne crois pas qu'il vienne, qu'il soit venu, je ne croyais pas qu'il vînt etc.)

Rem. Pour insister sur le futur ou le conditionnel, on emploie devoir : Il n'est pas sûr qu'il doive venir.

Français. — Les temps du Subjonctif répondent tantôt aux temps correspondants de l'Indicatif, tantôt à ceux du futur ou du conditionnel.

Je ne crois pas qu'il vienne (je crois qu'il vient) — qu'il soit venu (... qu'il est venu) — je ne croyais pas qu'il vînt (.... qu'il venait) — qu'il fût venu (... qu'il était venu.)

Je n'espère pas qu'il vienne (j'espère qu'il viendra) — je ne pense pas qu'il soit venu (je pense qu'il sera venu) — je n'espérais pas qu'il vînt (... j'espérais qu'il viendrait) — je ne croyais pas qu'il fût venu (... je croyais qu'il serait venu.)

S'il est nécessaire de marquer le futur ou le conditionnel, on emploie le verbe circonstanciel devoir qui perd sa signification primitive pour n'exprimer qu'un rapport d'antériorité. — Il n'est pas sûr qu'il doive venir, etc.

Bopp. IV, § 849 (Bréal) „Je considère l'infinitif dans toutes les langues, comme un substantif abstrait, différant seulement des autres substantifs par le privilège qu'il a de gouverner le même cas que le verbe, et d'être souvent construit d'une façon plus libre."

Bréal, Introd. XII : „Plus les langues avancent en âge, plus elles tendent à franchir la limite qui sépare du nom verbal le substantif proprement dit ; mais à l'origine cette limite était indécise. Bopp montre que les noms en târ, comme dâtar, „donateur" se construisent dans les Védas avec l'accusatif et qu'on trouve des tours comme : dator divitias, — dont Bopp rapproche des expressions de Plaute comme : Quid tibi hanc curatio est rem ? — Lancelot en rapprochait déjà l'expression de Plaute : tactio hanc rem. (Bréal, l'Enseignement en France).

3. Suivant les Stoïciens, le verbe est une partie du discours signifiant une affirmation incomplexe (ῥῆμα ἐστι μέρος λόγου σημαῖνον ἀσύνθετον κατηγορίαν, Diog. Laer.), mais le verbe n'est autre que l'infinitif ; toutes les fois que l'affirmation se complique d'un sujet au nominatif, comme dans Τρύφων περιπατεῖ, alors elle s'appelle κατηγόρημα, assertion, ou σύμβαμα, évidemment Apollonius suit les Stoïciens lorsqu'il voit dans l'infinitif l'essence du verbe.

L'Infinitif

Sujet, Attribut ou Apposition

Infinitif

Grec. Sujet et attribut de la proposition: τοῦτ' ἔστ' εὐνοεῖν, τὸ τύπτειν.

En apposition explicative: αὕτη ἐστὶ κακὴ πρᾶξις, ἐπιστήμης στερηθῆναι.

Grec. — Il se construit comme sujet et comme attribut de la proposition avec des substantifs et des adjectifs neutres. ἔργον εὑρεῖν (sujet) συγγενῆ πένητος ἐστιν Mén. 7 — οὐχ οἷόν τε ἄνευ δικαιοσύνης ἀγαθὸν πολίτην γενέσθαι Xen. Apl. 4, 2, 11 τοῦτ' ἔστ' (attribut) εὐνοεῖν τὸ (sujet) τύπτειν. Aristoph. (τὸ τύπτειν est en apposition avec τοῦτο, Kr. 1??, 1)

Il se construit en apposition explicative avec un pronom ou un adjectif neutre employé substantivement. αὕτη μόνη ἐστὶ κακὴ πρᾶξις, ἐπιστήμης στερηθῆναι Pl. — τοῦτο ἐγὼ παντάπασι διδακτὸν ᾤμην εἶναι, τὸ ἐπιμελῆ ποιῆσαι. Xén. — ὑμᾶς, ὦ παῖδες, οὕτως ἐξ ἀρχῆς ἐπαιδεύομεν, τοὺς γεραιοὺς προτιμᾶν. (Xén.) — ἔστι πενία αὕτη σαφής, τὸ δεόμενόν τινος μὴ ἔχειν χρῆσθαι (Xén.) — On trouve quelquefois l'infinitif construit au génitif d'apposition: πῶς οὐκ ἀμαθία αὕτη ἡ ἐπονείδιστος, ἡ τοῦ οἴεσθαι εἰδέναι ἃ οὐκ οἶδεν; (Platon.)

Latin.

Sujet: Apud Persas summa laus est dimicare fortiter

En apposition à un démonstratif: Semper haec ratio accusandi fuit honestissima, pro sociis inimicitias suscipere

L'infinitif sujet est surtout fréquent dans le latin archaïque: Divitiae grandes homini sunt vivere recte (Lucr.)

Latin. — L'Infinitif se construit comme sujet avec des adjectifs et des substantifs pour attribut. — bene sentire recteque facere (sujet) satis est ad bene beateque vivendum. Cic. ad Fam. 6. 1. Apud Persas summa laus (attribut) est fortiter venari. Corn. Nep. Alcib. 11. invidere non cadit in sapientem. Cic. Tusc. 3, 10. accusatores multos esse in civitate utile est. Cic. pro Rosc. Am. 20. — facinus est civem Romanum vinciri. Cic. verr. 5. 66.

On le trouve construit en apposition à un pronom démonstratif. Semper haec ratio accusandi fuit honestissima, pro sociis inimicitias suscipere. Cic. Divin in Q. Caec. 19. — Haec benignitas etiam rei publicae utilis est, redimi e civitate captos, locupletari tenuiores. Cic. off. 2. 18.

Français.

Sujet et attribut: Souffler n'est pas jouer.

En apposition explicative: Les choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques.

Français. L'infinitif se construit comme sujet: Mentir est honteux; — comme attribut: Souffler n'est pas jouer; en apposition: C'était maximes de choses simples, gouverner sa famille, édifier ses domestiques, faire justice et miséricorde, c'était les communes pratiques de la vie chrétienne que J.-C. loua au dernier jour (Bossuet, Or. de Condé) — Absolument:

S'immoler pour son nom et pour son héritage,
D'un enfant d'Israël, voilà le vrai partage.

Beaucoup d'infinitifs romans s'emploient au pluriel: les baisers, les loisirs, les valeurs, tout infinitif s'emploie comme substantif dans le sens des mots allemands en ung. — Di (in?) substantif peut prendre un nom (actif ou passif) au infinitif: lo spuntar del sole. Le fr. se sépare par les autres langues et ne permet pas il guardar de la gazette.

Infinitif comme Complément.
A) sans préposition.

Voir la marge

Infinitif comme Complément
Sans préposition
pouvant exprimer 1° L'objet direct de l'action (Il peut faire) Sign. — 2° Le but. 3° Le rapport sous lequel une qualité convient au terme qu... (ῥᾷστοι ποιεῖν.)

1° Objet direct (Il peut faire)

Grec. Avec les verbes et les propositions principales signifiant pouvoir, apprendre, s'efforcer, effectuer, avoir l'intention de, penser et dire,

L'Infinitif se construit comme complément, soit immédiatement, soit par l'intermédiaire d'un autre mot.

Construit immédiatement, il peut exprimer : 1° l'objet direct de l'action signifiée par le verbe ou par la proposition principale ; 2° le but de l'action ; 3° l'objet relativement auquel l'attribut est affirmé du sujet.

Objet direct. 1° Grec. — Il se construit avec des verbes et des propositions principales qui signifient pouvoir dans toutes les acceptions (être en état de, propre à, habile à, etc) τὸ ψεῦδος οὐ δύναται ἀληθὲς ποιεῖν Xén. — γνῶναι πάντων ὑμεῖς ὀξύτατοι τὰ ῥηθέντα Dém. — οἱ παῖδες ἡλικίαν ἔχουσι παιδεύεσθαι

Avec les verbes qui signifient instruire, apprendre à, exercer, habituer à, forcer à, faire que, entreprendre, commencer, essayer, donner de, comme διδάσκειν, μανθάνειν, ἐθίζειν, μελετᾶν, ἀναγκάζειν, ποιεῖν, πειρᾶσθαι, ἐπιτρέπειν, διδόναι.

Avec les verbes qui signifient pousser, prier, exiger, établir, etc, et le contraire comme προτρέπειν, αἰτεῖσθαι, τάττειν, etc

Avec les verbes qui signifient avoir l'intention de, tendre à, répugner à, comme βούλεσθαι, αἱρεῖσθαι, δέχεσθαι, προσποιεῖσθαι, φοβεῖσθαι, ὀκνεῖν, αἰσχύνεσθαι.

Avec les verbes qui signifient penser, dire, comme δοκεῖν, ἡγεῖσθαι, οἴεσθαι, νομίζειν, φάναι, λέγειν. — [Au style indirect on emploie l'Infinitif même après le relatif, et les conjonctions ὡς, ὅτε, ἐπεί, ἐπειδή — οἱ Λακεδαιμόνιοι δέκα ἄνδρας Σπαρτιατῶν προσείλοντο βασιλεῖ, ἄνευ ὧν μὴ κύριον εἶναι ἀπάγειν στρατιὰν ἐκ τῆς πόλεως Thuc. 5, 63, 3 — Λέγεται Ἀλκμαίωνι, ὅτε δὴ ἀλᾶσθαι αὐτόν, τὸν Ἀπόλλω ταύτην τὴν γῆν χρῆσαι οἰκεῖν, Thuc. 2, 102, 14 — δοκεῖν, οἴεσθαι, φάναι se construisent comme entre parenthèses. τίνες φὴς ἦσαν οἱ λόγοι ; Plat.]

Krüg. 206, 7

Infinitif – Complément direct.

L'Infinitif diffère d'un nom abstrait d'action en ce qu'il signifie l'accomplissement de l'action dans les circonstances déterminées par la voix et le temps et qu'en outre il exprime une proposition.

Il résulte de là que si le substantif et l'infinitif peuvent se construire l'un et l'autre comme compléments directs pour exprimer l'objet direct de l'action signifiée par le terme complété, l'infinitif ne peut se construire comme complément direct ni avec tous les verbes avec lesquels se construit le substantif, et réciproquement, ni avec les mêmes verbes dans le même rapport.

L'infinitif se construit avec les verbes qui se rapportent soit à l'accomplissement de l'action ou aux conditions de l'accomplissement de l'action par le sujet du verbe principal, soit à l'influence exercée par le sujet du verbe principal sur l'accomplissement de l'action par le sujet de l'infinitif.

L'infinitif peut se construire avec les verbes qui signifient penser et dire, lesquels ne peuvent avoir pour objet direct qu'une proposition, car on ne parle que pour énoncer une proposition, et la proposition est l'expression d'une pensée. Un nom abstrait d'action ne peut se construire avec ces verbes. (Je pense me venger, mais non : je pense ma vengeance)

L'Infinitif peut se construire avec des verbes intransitifs qui sont des passifs: Dicor, videri, jubeor – perseverare, desinere.

L'Infinitif peut exprimer le but de l'action

L'Infinitif se construit comme complément direct:

1° Avec les verbes qui signifient penser et dire (οἴομαι, νομίζειν, ἡγεῖσθαι, ὑπολαμβάνειν, δοκῶ, ἐοικέναι avec la valeur de paraître), πιστεύειν, ἐλπίζειν, προσδοκᾶν, φημί, λέγειν, ἀγγέλλω, ὁμολογῶ, ἐπαγγέλλομαι, προσποιοῦμαι, ἀντιποιοῦμαι, προσαγορεύειν (πάσας τὰς ... ἀγαθοὺς εἶναι προσαγορεύεις), ὑποψίζειν, αἰτιᾶσθαι — credo, arbitror, judico, puto, opinor, videor, dico, nuntio, affirmo, nego, fateor, nego — penser, croire, s'imaginer, paraître, sembler, espérer, compter, dire, affirmer, prétendre, avouer, nier,

2° a) Avec les verbes signifiant vouloir, désirer, βούλομαι, ἐθέλω, ἐπιθυμεῖν, σπεύδειν, ὀρέγεσθαι, προθυμεῖσθαι, ὁρμάω, σπουδάζω, ζητέω, χρῄζω — volo, nolo, malo, cupio, studeo, amo (prét.) quaero — vouloir, désirer.

Penser à, βουλεύομαι, μέμνημαι, νοέω, διανοεῖσθαι — recordor, memini, et le contraire, obliviscor, fugit me, décider αἱρεῖσθαι, προαιρεῖσθαι, γνῶναι, δικαιοῦν, ἀξιοῦν — statuo, constituo, decerno, constituo, paro, meditor, placet, visum est — craindre.

Oser, craindre, τολμῶ, φοβοῦμαι, αἰσχύνομαι, αἰδοῦμαι — audeo, sustineo (prét.), non dubito, vereor, metuo, timeo, gravor — j'ose.

b) Pouvoir δύναμαι, οἷός τ' εἰμι, πέφυκα, ἐπίσταμαι, οἶδα — possum, queo, nequeo, valeo (prét.) scio, nescio, — je peux, je sais.

Avoir, prendre l'habitude. εἴωθα, φιλέω, νομίζω, μανθάνω, μελετῶ — soleo, assuesco, consuevi, disco.

c) devoir. μέλλω, ὀφείλω, χρή — debeo, oportet, necesse est, opus est, decet — je dois, il faut, il vaut mieux.

Latin.

L'Infinitif, suivant la nature des verbes, se construit sans sujet (Placet venire) ou précédé d'un sujet (jubeo te venire).

Dans le second cas, il se construit avec tous les verbes exprimant une affection de l'âme, les impersonnels, penser ou dire, (qui le construisent plus volontiers impersonnellement qu'au passif).

Latin. — L'Infinitif se construit (a) sans sujet avec un grand nombre de verbes qui signifient volonté, pouvoir, inclination, intension, commencer, continuer, cesser, remettre; velle, posse, vereri, scire, consuescere, parare, meditari, incipere, perseverare, desinere, etc. et les impersonnels libet, licet, oportet, decet, placet, visum est; fugit, pudet, pœnitet, piget, taedet, necesse est, opus est et des locutions qui ont le même sens: habeo in animo, certum est, consilium est, animum induco. (Placuit venire)

b) Précédé d'un sujet avec les verbes qui signifient ordonner, laisser, souffrir, jubere, postulare, sinere, pati, et avec cogere, monere, hortari, impedire, prohibere, arguere, insinuare — il se construit également avec le passif de ces verbes. (Jubeo te venire)

Avec les verbes qui signifient une affection de l'âme comme gaudere, laetari, gloriari, dolere, angi, sollicitari, indignari, queri, mirari, admirari, ferre.

Avec les impersonnels oportet, decet, convenit, expedit, nihil attinet, interest, refert.

Avec tous les verbes qui signifient penser ou dire. — [Il peut se construire avec le passif de ces verbes; mais si l'on excepte videor, on prend de préférence le tour impersonnel quand on emploie les temps composés avec le participe passé et presque toujours avec le participe futur passif — traditum est Homerum caecum fuisse. — ubi tyrannus est, ibi dicendum est, plane nullam esse rem publicam.] — Au style indirect, on emploie l'Infinitif: 1° après un relatif qui renferme le sens de et. Marcellus, quum Syracusas cepisset, requisivisse dicitur Archimedem illum; quem quum audisset interfectum, permoleste tulisse. Cic. Verr. IV. 58. — habituellement après des pronoms qui expriment comparaison, quand le verbe de la proposition infinitive principale peut être sous-entendu à la proposition comparative. Suspicor, te eisdem rebus quibus me ipsum, commoveri. Cic. de Sen. 1 (= quibus ipse commoveor) — la construction affirmavi quidvis me potius perpessurum quam ex Italia exiturum. Cic. ad Fam. 2.16. est rare. — 2° Quand la proposition précédente permet de sous entendre un verbe

Style Indirect. On emploie l'infinitif:
1° Après un relatif qui renferme le sens de et et des pronoms exprimant comparaison
2° Quand on peut sous-entendre dire ou penser
3° Quand la question, mise au style direct, serait à la 1re ou à la 3e p. de l'indicatif. (Sinon, le subj.)
An quicquam superbius esse quam ludificari sic omnem nomen latinum. —

142

qui signifie dire ou penser. Regulus in senatum venit, mandata exposuit, sententiam ne diceret, recusavit; quamdiu jurejurando hostium teneretur, non esse se senatorem. Cic. Off. 3.27. 3.° Quand une question se trouve au style direct à l'Indicatif, et à la première ou à la troisième personne. Si veteris contumeliae oblivisci vellet, num etiam recentium injuriarum memoriam deponere posse? Caes. B. G. 1.14 (= si - volo, num - possum?) an quicquam superbius esse quam eludificari sic omne nomen Latinum. Liv. 1.50. (= an quicquam superbius est?) [Les questions qui se trouveraient au style direct, à l'Indicatif à la seconde personne ou au subjonctif, et les propositions volitives se construisent au subjonctif dans le style indirect. Quid de praeda faciendum censerent? Liv. 5.20. (= censetis) — quis sibi hoc persuaderet. Caes. B. G. 5.29. (= quis mihi hoc persuadeat?) — Sin bello persequi perseveraret, reminisceretur pristinae virtutis Helvetiorum (= Sin — perseveras, reminiscitor...) Quare ne committeret (= ne commiseris), ut is locus ex calamitate populi Romani nomen caperet. Caes. B. G. 1.13. — On trouve souvent le présent ou le parfait du subjonctif comme si la proposition principale était à un présent historique, et réciproquement on considère souvent le présent historique comme un temps passé. Exemples de style indirect. Caes. B. G. 1. 13, 14, 17, 18, 20, 31, 35, 36, 44, 45. Tite-Live I, 50, 53, etc.]

Français. — L'Infinitif se construit immédiatement avec les verbes circonstanciels vouloir, devoir, pouvoir, savoir, oser, daigner. — Avec faire, laisser. — Avec voir, ouïr, entendre, sentir. — Beaucoup de verbes qui signifient penser et dire, penser, croire, s'imaginer, prétendre, espérer, compter, désirer, aimer mieux, souhaiter, apercevoir, considérer, observer, regarder, paraître, sembler, affirmer, avouer, dire, nier, etc.

Avec il fait beau, il (me) semble, il faut, il vaut mieux.

Français. L'infinitif se construit immédiatement avec les verbes circonstanciels, penser et dire, les impersonnels etc.

L'infinitif pur tend à disparaître dans les langues romanes, surtout en Espagnol, où deber se construit souvent avec de: debe de estar perdida. À en Valaque, et to en anglais, ne peuvent être mis devant l'infinitif. En allemand, beaucoup de verbes c. wissen, pflegen, fürchten, qui prenaient autrefois l'infinitif pur, prennent l'infinitif prépositionnel. — Dans „je te permets de lire“ dites [illegible] qu'on a voulu [illegible], nettement les idées de permettre et de lire.

3° Entreprendre, essayer, ἐπιχειρῶ, πειρῶμαι, — Conor, nitor, Contendo.

Commencer ἄρχομαι: — instituo, coepi, incipio, aggredior.

Cesser, persevero, desino, desisto, intermitto, cesso, mature.

4° a) Souhaiter, demander. εὔχομαι, ἀπεύχομαι, δέομαι, ἱκετεύω, αἰτοῦμαι — — opto, postulo, je souhaite.

b) Pousser à παραινῶ, παραγγέλλω, προτρέπω, νουθετῶ, συμβουλεύω, πείθω, ἐπαίρω, παροξύνω — moneo, hortor, dehortor.

Ordonner, Défendre κελεύω, ἀπαγορεύω, — impero, jubeo, veto.

Permettre, Souffrir. συγχωρῶ, ἐπιτρέπω, ἐῶ, παρίημι, ἀφίημι, δίδωμι, φθονῶ — patior, sino, licet — — je laisse.

c) faire faire, empêcher ἀναγκάζω, βιάζομαι, ποιῶ, κωλύω, εἴργω — Cogo, impedio, prohibeo — je fais.

d) donner l'habitude, établir, διδάσκω, παιδεύω, ἐθίζω, τάττω — doceo, assuefacio.

L'infinitif se construit en outre —

1° En latin, Avec les Verbes qui signifient sentir et exprimer, recordor, memini, obliviscor, fugit me, audio, sentio, animadverto, scio, nescio, intelligo, perspicio, comperio, suspicor, scribo, narro, ostendo, demonstro simulo, dissimulo.

Avec les verbes qui signifient omettre : neglego, mitto, supersedeo, non curo, parco, et fugio (poétiques)

2° En français : avec je sens, je vois, je sais, j'entends.

Infinitif complément (Thurot)

L'infinitif signifie en tant que verbe une action déterminée en voix et en temps. Il participe de la manière de signifier et des fonctions du substantif ; mais il y a une distinction ; quand l'infinitif est construit comme sujet, il participe à la manière de signifier du substantif en ce que l'action qu'il signifie est considérée comme un être abstrait ; mais quand l'infinitif est complément on ne peut pas dire qu'il participe de la manière de signifier du substantif puisqu'on ne lui attribue pas de genre ni de nombre. Donc quand il se construit comme complément il n'a que la manière de signifier des verbes.

L'infinitif se construit, comme compléments, soit avec, soit sans préposition. Quand l'infinitif se construit sans l'intermédiaire d'une préposition, il peut se construire avec des verbes intransitifs avec lesquels le substantif ne se construit pas comme complément direct : desino, ἔοικα, je semble.

1° Quand il se construit avec des verbes transitifs, il se construit avec beaucoup de verbes transitifs qui n'admettraient pas de complément direct. On dira : je veux venir plutôt que « je veux ma venue » parce que venir exprime l'action plus complètement que venue, qui signifie la conséquence de l'action plutôt que l'action elle-même.

2° L'infinitif avec une préposition ne se construit guère ainsi qu'en français. Il est à remarquer que l'infinitif ne se construit pas avec toutes les prépositions qui peut suivre le substantif (comme avec). Il se construit avec l'intermédiaire de de après des verbes qui admettent le substantif sans préposition (entreprendre, ambitionner, craindre, regretter, méditer, promettre, affecter ....)

En français, l'infinitif se construit souvent comme le substantif (prêt à, disposé à, verser à boire).

Il est plus près du substantif en français qu'en grec et en latin.

2° But de l'Action.
(Très fréquent en grec)
Grec. τρέφει λαμβάνειν τῷ κρατοῦντι.

2° Il exprime le but de l'action.

Grec. — très fréquent γῆ ἐν τῷ μέσῳ τοὺς καρποὺς τρέφει τῷ κρατοῦντι λαμβάνειν Xén. — Γοργίας παρέχει ἑαυτὸν ἐρωτᾶν τῶν Ἑλλήνων τῷ βουλομένῳ Plat. — τὸ ἥμισυ φυλάττειν κατέλιπε τὸ στρατόπεδον Xén. — τὸ συμφέρον ἡ πόλις προὐτίθει σκοπεῖν Dém. — δεῖ τοὺς ἄρχειν αἱρεθέντας τῶν κτημάτων τῶν ἰδίων ἀμελεῖν Mén. — οἶνον πιεῖν ἔδωκα, ἐγχέω — πιεῖν δίδωμι, λαμβάνω.

Latin. Exceptionnel.
Dederat esse pignus
Français. Mener voir.

Latin. — Exceptionnel. equum quem candida Dido | esse sui dederat monumentum et pignus amoris Virg. En. 5. 572. — pecus egit altos visere montes. Hor.

Français. — Aller, venir, courir, envoyer, mener

× 3°

3° Rapport sous lequel une qualité convient au terme qualifié.

Grec. A la voix active. ῥᾶστον φέρειν.

3° Il exprime relativement à quelle action un terme est qualifié. (sous quel rapport une qualité convient au terme qualifié)

Grec. — très fréquent ordinairement à la voix active : ῥᾶστον φέρειν, ἥδιστον ἰδεῖν, ἄξιος θαυμάσαι, βαρὺς συνοικῆσαι, δίκαιος τυγχάνειν, ἐπικαίριος θεραπεύεσθαι, ἐπιτήδειος ὑπεξαιρεῖσθαι, ἐπίδοξος μεταβάλλειν, οὐδὲν τῶν ἐνόντων εἰπεῖν, δωρεὰν πρέπουσαν δοῦναι ἢ λαβεῖν, λόγος προσήκων ἐπιθῆναι. — θαῦμα ἢ ἀκοῦσαι Plat. — ἄξιος θαυμάσαι. — χαλεπὸς ἄρξαι

Kruger. 200, 8. Les Attiques n'employaient presque jamais que les actifs et les neutres, sauf quelques exceptions. Cependant, comme Arist. Ch. 596 : οἱ ἱππεῖς ἄξιοί εἰσιν εὐλογεῖσθαι.

Latin. Exceptionnel.
Durus componere versus.

Latin. — Construction exceptionnelle. Cereus in vitium flecti — durus componere versus — audax omnia perpeti.

(de l'Infinitif complément

Infinitif Complément avec une préposition.

B (Construit avec une préposition)

L'infinitif prépositionnel, très commun au grec, est presque inconnu au latin. Cependant Voniez [illegible] qu'il faut lire dans [illegible] Ad sedare sitim fluvio fontique vocabat au lieu de [illegible] [illegible] mss.

Grec. La proposition infinitive s'emploie comme un substantif, sauf qu'elle ne peut avoir un génitif pour complément.

L'infinitif ne se construit jamais avec une préposition sans être précédé d'un article.

Grec. – L'Infinitif peut se construire avec le neutre de l'article à tous les cas. Alors la proposition infinitive s'emploie absolument comme un substantif, précédé d'un article, excepté qu'elle ne peut avoir un génitif pour complément. Cependant on la trouve ainsi construite dans le cas où le neutre d'un pronom se construit avec le génitif (ταῦτα εἶχον Ἀθηναῖοι Πελοποννησίων): τῆς πόλεως τέθνηκε τὸ τοὺς ἀδικοῦντας μισεῖν Dém. [illegible]

Il ne se construit jamais avec une préposition sans être précédé d'un article. – Dans Hérodote 1, 210. ἀντὶ ἄρχεσθαι est tout-à-fait exceptionnel. cf. 6. 32. 7. 170.

Il doit toujours être précédé de l'article, quand le rapport qui l'unit à un autre mot doit être exprimé par le génitif ou le datif. ([illegible])

[illegible] Graeco [illegible] infinitivis

Latin. L'infinitif est exceptionnel (Durus componere versus). On emploie le gérondif et le supin, noms verbaux ayant des cas et point de sujet. Le supin en um, avec les verbes de mouvement, marque le but de l'action: le supin en u avec les adjectifs marque le rapport sous lequel une qualité convient au terme qualifié. (Eo lusum, dulce auditu)

Latin – Ce n'est que par exception et chez les poètes que l'on rencontre l'Infinitif employé dans des constructions qui demandent un autre cas que l'accusatif employé sans préposition. Si tanta cupido est bis stygios innare lacus, bis nigra videre Tartara. Virg. En. 6. 134. Summa eludendi occasio est mihi nunc senes et Phaedriae curam adimere argentariam. Ter. Phorm. 5, 6. 3. Pelidae cedere nescius. Hor. od. 1. 6. 6. fruges consumere nati. Hor. Ep. 1. 2. 27. durus componere versus. Hor. Sat. I. 4. 8. pecus egit altos visere montes. Hor. od. I. 2. 7.

Au lieu de l'Infinitif, le Latin emploie dans ces constructions des formes appelées Supin et Gérondif. Ce sont des substantifs verbaux. ils n'ont jamais de sujet, et ils ont des cas. Ils peuvent avoir le même complément que le verbe. Ils ont tantôt le sens de l'actif,

Burnouf, § 401 : actus aptus legi (Ov.) – Peritus cantare (Virg.) – Dignus eligi (H. Lyr.)
Ces constructions sont postérieures à Cicéron.

Mais paratus, seul parmi les adjectifs ou les participes pris adjectivement, est d'un grand usage, dans la prose classique, avec l'infinitif : Paratus audire (Cic.) – Quod parati sunt facere (Cic.)
Omnia perpeti paratus (Cés.)

tantôt celui du passif, suivant la signification générale et la proposition, comme le nom d'action, comme amor Dei signifie tantôt l'amour de Dieu pour les hommes (actif); tantôt l'amour des hommes pour Dieu (passif).

Supin

Le Supin a un accusatif (um) et un ablatif (u).

Le supin en um s'emploie avec les verbes de mouvement pour marquer le but du mouvement. Legati in castra Aequorum venerunt questum injurias. Liv. 3. 25. — dare alicui aliquam nuptum — eo perditum, ultum. — comme le Supin de beaucoup de verbes n'est pas usité, on exprime souvent le même rapport par ut, ad, causa, qui (avec le subjonctif).

Le Supin en u s'emploie avec des adjectifs pour marquer relativement à quelle action l'adjectif qualifie un objet. Quid est tam jucundum cognitu atque auditu quam sapientibus sententiis gravibusque verbis ornata oratio? Cic. de or. 1. 8. — On tourne souvent par ad avec le gérondif: verba ad audiendum jucunda. Cic. de or. 1. 49.

Gérondif

En général, le choix entre le gérondif et le participe fut. passif est libre, mais:

Le Gérondif a le nominatif (si la locution agendum est ne doit pas être considérée comme un participe futur passif construit impersonnellement), l'accusatif, le génitif, le datif et l'ablatif. Si le verbe peut se construire avec l'accusatif, le gérondif peut être remplacé par le participe futur passif et le substantif se met au cas où aurait été le gérondif; substitution qui a toujours lieu à l'accusatif, et presque toujours à l'ablatif, dans le cas où le gérondif aurait été construit avec une préposition. ainsi ad placandos deos et non ad placandum deos; — in victore laudando, et non in laudando victorem[1]. On n'emploie pas non plus le datif du gérondif avec un complément à l'accusatif: (on ne dit pas) esse onus ferendo. Dans les autres cas le choix entre le gérondif et le participe futur passif est libre. On emploie volontiers le gérondif quand le complément est un neutre employé substantivement: studium aliquid agendi, cupiditas plura habendi.

Le gérondif ne se construit pas absolument comme le substantif: son emploi est infiniment plus restreint.

Nominatif. Il ne s'emploie qu'avec le verbe

(1) On trouve aussi pour le part. fut. passif dans Cic.: Superstitione tollendâ, religio non tollitur.

152

Nominatif du gérondif. S'emploie avec le verbe substantif qui ajoute l'idée d'obligation : agendum est.

Accusatif du gérondif. S'emploie avec une préposition (ad, inter, ob)

Génitif du gérondif exprimant 1° Rapport (spe vincendi) 2° Qualification (difficultas navigandi)

Datif du gérondif. Rare. Esse solvendo, scribendo affuerunt.

Ablatif du gérondif. Sens instrumental.

Le gérondif n'a pas de passif. Utitur videndo = visu.

substantif qui ajoute l'idée d'obligation : agendum est = l'action est à faire comme opus est = l'ouvrage est à faire = il est besoin. (Pott. 4.531).

Accusatif. – Il ne s'emploie jamais qu'avec une préposition, très souvent avec ad, plus rarement avec inter et ob, très rarement avec ante, in, circa.

Génitif.[1] – Il exprime 1° le rapport de l'objet, avec les substantifs et les adjectifs : cum spe vincendi abjecisti etiam pugnandi cupiditatem. Cic. ad Fam. 4.7. – peritus nandi, cupidus audiendi. – 2° Génitif de qualification et d'apposition difficultas navigandi – arrogantia respondendi – triste est nomen ipsum carendi. Cic. Tusc. I. 36. –

Datif. – Rarement employé – esse solvendo être en état de payer. – Scribendo affuerunt (dans les senatus-consultis). – Aptae natando Tanarum crura (Ov.)

Ablatif. – Il s'emploie seul dans le sens instrumental, ou avec les prépositions in, ab, de, ex. Homines ad deos nulla re propius accedunt quam salutem hominibus dando. Cic. pro Lig. 12. = Aristotelem non deterruit a scribendo amplitudo Platonis. Cic. Or. I – Summa voluptas ex discendo capitur. Cic. de fin. 5.18.

SANS

Sans avec l'Infinitif :

1° Le Participe : Romani non rogati
2° Nisi : Haec dijudicari non possumus nisi ante causam cognoverimus
3° Ut non, quin, qui non : Nihil agunt quin me consultant.
4° Une copulative : Fieri potest ut recte quis sentiat et id quod sentit polite eloqui non possit.

Sans avec l'Infinitif peut se rendre : 1° par le participe : miserum est nihil proficientem angi. – nihil adversi accidit non praedicente me. Romani non rogati Graecis auxilium offerunt. Consul non exspectato auxilio collegae pugnam committit ; 2° par nisi, haec dijudicari non possumus, nisi ante causam cognoverimus ; 3° par ut non, quin, qui non. Nihil ab illis tentatur de quo non ante mecum deliberent ; 4° par une conjonction copulative : fieri potest ut recte quis sentiat et id quod sentit polite eloqui non possit.

15

(1) Burnouf, § 409, rem. II. La terminaison di reste invariable avec les génitifs des pronoms personnels, nostri, vestri, sui: Germani in castra venerunt sui purgandi causa (il écrit) [illegible] Gravi & dit: sui purgandorum.)

Le Gérondif n'a pas de passif, mais il en a eu l'apparence, parce qu'il est employé comme substantif, qui peut avoir l'acception passive : Uritque videndo (visu) femina. — facile ad intelligendum (intellectum).

Cic. Tusc. 1. 3.

Le Gérondif n'a pas de passif, et sa forme n'exprime pas la voix. Ce qui lui en donne parfois l'apparence, c'est qu'il est employé dans certains cas, absolument comme un substantif. Multa vera videntur neque tamen habent insignem et propriam percipiendi (= perceptionis) notam. Cic. Acad. 2. 31. — Antonius hostis judicatus Italia cesserat ; spes restituendi nulla erat. Corn. Nep. Att. 9 (= restitutionis) Jugurtha ad imperandum (= ad imperium) Tisidium vocabatur. Sall. Jug. 62, uritque videndo (= visu) femina Virg. Georg. annulus in digito subter tenuatur habendo. Lucr. 1. 313. — (= l'action de le porter) signum recipiendi. (Caes. B. G. 7. 52. (= receptus) facilis ad intelligendum (= intellectum).

On trouve déjà l'infinitif prépositionnel dans le Boèce mais souvent l'infinitif est remplacé par le gérondif : pro vino et melle emendum.

L'Infin. avec une prép. est rare en latin (sauf : interest inter valere ...) ; nihil praeter plorare est une exception. — Mais au My. l'infinitif se construisit avec les preps comme le nominatif : ad habere, pro separare (8e s.)

En Français, l'Inf. se construit avec à, pour, sans, par, après, et div. locutions prépositives composées avec DE.

Infinitif Complément Indirect en Français

Français. — En Latin on ne trouve que très rarement l'Infinitif employé avec une préposition. Il se rencontre avec interest inter. Aristo et Pyrrho inter optime valere et gravissime aegrotare nihil prorsus dicebant interesse. Cic. de Fin. 2. 13. — nihil praeter plorare dans Hor. Sat. 2. 5. 69 est une exception.

Quand on ne distingua plus les cas et qu'on employa les prépositions pour les remplacer, on construisit l'Infinitif avec des prépositions ; on ne fut pas plus choqué de ad habere, pro habere que de pro amorem. On trouve dans des pièces du VIII et du IXe siècle : quod dedit ad pastinare conquestum vel ad conquirere. Pro separare conjugium. pro vina et melle emendum.

En Français l'Infinitif se construit avec de, à, pour, sans, par, après, et diverses locutions prépositives composées avec de.

DE

Détermination : l'intention d'écrire

1° Avec beaucoup de substantifs, d'adjectifs et de verbes qui se construisent avec de et le substantif, cette prép. exprime le même rapport de détermination quand elle précède l'infinitif : L'intention d'écrire, jaloux de réussir, s'ennuyer de lire.

2° Dans beaucoup de cas où le verbe se construit avec le substantif par juxtaposition ou s'emploie intransitivement, de exprime que l'infinitif est l'objet direct de l'action du verbe : Commencer de parler, s'efforcer de parler

1° Avec beaucoup de substantifs, d'adjectifs ou de verbes qui se construisent avec le substantif précédé de de, cette préposition exprime le même rapport de détermination, quand elle précède l'Infinitif : l'intention d'écrire, le plaisir de voyager, la crainte de perdre, le moment de venir — jaloux, ambitieux, capable de réussir — il l'accusa de conspirer, s'ennuyer de lire, désespéra de réussir, le chargea d'écrire.

2° Elle exprime que l'Infinitif est l'objet direct de l'action du verbe, dans beaucoup de cas où le verbe se construit avec le substantif par juxtaposition ou s'emploie intransitivement : On lui conseilla de partir — négliger d'écrire — se proposer de venir — commencer de parler — désirer d'être admis — souhaiter, espérer de le voir — commencer, continuer de parler — s'efforcer de marcher — ~~il est libre de venir~~ — c'est à vous que je dois de n'être pas plus maltraité

x

+ Souvent de modifie le terme du Verbe : Il lui dit de sortir ; Il est [illegible] — Il vous demande [illegible] — il demande à le [illegible] — Vous tardez à [illegible] ; Il me tarde de vous voir.

3° De exprime souvent que l'action signifiée par l'infinitif est qualifiée par la proposition principale ou par une portion de cette proposition : Le plus sûr est d'agir, — ceux qui auraient cru se déshonorer de rire.

4° De s'emploie après que dans les propositions comparatives : Plutôt souffrir que de mourir.

5° De s'emploie avec une proposition infinitive qui est ensuite rappelée dans une proposition principale : De n'oser de la fable employer la figure... — C'est un scrupule vain...

6° De s'emploie dans les narrations d'un fait subit : Grenouilles de rentrer dans leurs grottes profondes.

il ne laissa pas de le faire.

3° De exprime souvent que l'action signifiée par l'Infinitif est qualifiée par la proposition principale ou par une portion de cette proposition : Il ne lui convient pas de le faire — il est utile de le faire — C'est peu de l'insulter — c'est à lui de le faire — Le plus sûr est d'agir ainsi — c'est un songe que d'y penser — il croit utile de le faire — ceux qui auraient cru se déshonorer de rire (Racine, préface des Plaideurs) — Vous êtes bien bon de le croire — Vous avez bien fait de venir. — Vous avez raison de le penser. — Dans ces constructions, l'Infinitif 1° Détermine le sujet des propositions impersonnelles (il, ce,), 2° Devient comme le sujet de la portion de la proposition par laquelle il est qualifié (utile, se déshonorer), ou l'attribut de la proposition (d'agir ainsi est attribut de le plus sûr) 3° est le complément de toute la proposition (Vous êtes bien bon — de le croire)

4° De s'emploie après que dans les propositions comparatives. Il aima mieux périr que de se rendre — Plutôt mourir que de se rendre.

5° De s'emploie avec une proposition infinitive exprimant une idée qui est ensuite rappelée dans une proposition principale : Mais dans une profane et riante peinture | de n'oser de la fable employer la figure..., c'est d'un scrupule vain s'alarmer sottement Boil. art poëtique 3. — Cette proposition infinitive est construite comme le substantif qui n'est ni sujet ni complément.

6° De s'emploie dans les narrations d'un fait qui se produit subitement : Grenouilles aussitôt de sauter dans les ondes, Grenouilles de rentrer dans leurs grottes profondes. Lafont. fable 2. 14.

L'infinitif historique n'a pas passé du latin dans les langues filles. Dans de rentrer la préposition de semble précisément avoir pour origine le besoin de la langue d'échanger l'infinitif pur contre l'infinitif prépositionnel. (Diez)

A

A

1° A s'emploie devant l'infinitif avec beaucoup de verbes et d'adj. avec le même sens que devant le substantif : se préparer à venir, prêt à écrire — Homme à le faire (Comme on dit : Homme à bonne fortune)

2° A s'emploie avec beaucoup de verbes qui se construisent avec un substantif par juxtaposition : J'aime à voir comment vous l'instruisez, montrer à lire.

3° A exprime qu'un substantif exprimé ou sous-entendu doit subir l'action signifiée par l'infinitif (dans tous les sens de devoir) : Ouvrage à terminer, chose facile à dire, verser (quelque chose) à boire.

4° A exprime occasion de, attente de : il n'y a pas à balancer, je suis encore à savoir comment ....

5° A exprime que la proposition infinitive est supposition : A vaincre sans péril ....

6° A exprime que la proposition infinitive manifeste la qualité signifiée par le substantif : La justice à venger les crimes.

1° Il s'emploie devant l'Infinitif avec beaucoup de verbes et d'adjectifs dans le même sens que devant un substantif : — se disposer à venir — prêt à le faire — Il en est de même avec le substantif : — conte à dormir debout — verre à boire — maître à danser — il est homme à le faire — une affaire à vous perdre (rapport de qualification : Un homme à taillier — terre à blé).

2° Il s'emploie avec beaucoup de verbes qui se construisent avec un substantif par juxtaposition : commencer, enseigner, apprendre à lire — J'aime à voir comme vous l'instruisez. — ~~vous n'avez qu'à parler~~. Les principaux de ces verbes sont : aimer, apprendre, autoriser, chercher, Commencer, Enseigner, montrer.

3° Il exprime qu'un substantif exprimé ou sous-entendu doit subir l'action signifiée par l'Infinitif, dans tous les sens du mot devoir : C'est un ouvrage à terminer — un cheval à garder — un homme à récompenser — il n'en est que plus à estimer — il n'y a pas à manger — n'avoir rien à répliquer — l'argent que j'ai à dépenser — chose facile à dire, bonne à manger — verser à boire (substantif sous-entendu = quelque chose) — apprêter à manger — trouver à redire.

4° Il exprime : occasion de, lieu de, occupé à, dans l'attente de — il ne trouve pas à s'occuper — il n'y a pas à balancer — j'ai à vous entretenir — je suis ici à l'attendre — je suis encore à savoir comment .....

5° Il exprime que la proposition infinitive est suppositive. – À le voir, on juge de son état – à vaincre sans péril, on triomphe sans gloire – à le bien prendre, à tout prendre, à voir les choses de sang-froid, à l'en croire, à dire vrai – alors il est complément de la proposition tout entière.

6° Il exprime que la proposition infinitive manifeste la qualité signifiée par le substantif.

Sa justice à venger les crimes, sa patience à attendre la conversion des pécheurs. Bossuet, hist. univ. 1re ép. – sa présomption à sacrifier sans les prêtres id. ibid. 5e ép.

Pour !

Il a le même sens avec l'infinitif qu'avec le substantif.

1° Parce que, cause, il s'emploie toujours avec l'infinitif passé : Il est malade pour avoir trop mangé.

2° Afin que : Pour parler net

3° Destination, conséquence : Il y en a ici pour contenter tous les goûts ! – C'est pour en mourir !

4° Relation, proportion : Ah ! je l'ai trop aimé pour ne le point haïr !

5° Comparaison : mourir pour mourir, il vaut mieux que ce soit en faisant son devoir.

6° Et ensuite : Il est venu le matin, pour repartir à midi.

POUR.

Il a le même sens avec l'infinitif qu'avec le substantif.

1° Parce que, cause. Il s'emploie toujours avec l'Infinitif passé. – Il est malade pour avoir trop mangé.

2° Afin que, proposition finale. On le cherche pour le mettre en prison. – pour parler net. – Les notaires ont délivré cet acte pour lui valoir ce que de raison.

3° Destination, conséquence. – Il y a ici pour contenter tous les goûts – faire une si longue traite, c'est pour en mourir. – Qu'allez-vous faire là ! Il y en a pour périr d'ennui.

4° Relativement à – proportionnellement à. Il est bien grand pour être si jeune. – Ah ! je l'ai trop aimé pour ne le point haïr. – Je l'ai regardé assez long-temps pour en être sûr. – Pour être fêté partout il n'en est pas plus fier.

5° Comparaison. – mourir pour mourir, il vaut mieux que ce soit en faisant son devoir.

6° Et ensuite. Il est venu le matin, pour repartir à midi.

SANS

Sans. marque l'exclusion, devant les substantifs : cela va sans dire

Il marque exclusion devant l'Infinitif comme devant les substantifs. Passer la nuit sans dormir – faire quelque chose sans rire – cela va sans dire – il ne saurait se disputer sans se mettre en colère.

PAR

Par. Commencer par dire.

Commencer, finir par faire quelque chose.

APRÈS

Après. S'emploie avec l'Infinitif passé, sauf : après boire, manger, dîner etc.

S'emploie toujours avec l'Infinitif passé, après l'avoir fait, excepté dans : après boire, manger, dîner, déjeuner, souper.

Locutions prépositives : faute, loin, près, hors, à force, au risque de etc.

L'Infinitif s'emploie avec les locutions prépositives : faute, loin, près, hors, à force, à moins, au lieu, afin, avant, au risque de – jusque quant à.

En grec et en Français, l'infinitif s'emploie comme complément de la principale, et la proposition infinitive devient l'équivalent d'une dépendante non complétive :
1° ὀλίγου δεῖν, μικροῦ δεῖν, ἑκὼν εἶναι (τὸ τὰς εὐεργεσίας ὑπομιμνήσκειν, μικροῦ δεῖν ὅμοιόν ἐστι τῷ ὀνειδίζειν – ἑκὼν εἶναι οὐδὲν ψεύσομαι.)
2° εἰπεῖν, εἰρῆσθαι, εἰκάσαι, ἐμοὶ δοκεῖν, seuls ou précédés de ὡς : ὡς συνελόντι εἰπεῖν
3° précédé de τό = quant à : Venir ton quant à soi, τό γε εἰκάσαι, περιλαμμένον εἶναι.

L'Infinitif s'emploie en certains cas comme complément de la proposition principale et la proposition infinitive devient alors l'équivalent d'une proposition dépendante non complétive. Cette construction ne se rencontre qu'en Grec et en Français.

Grec. – 1° ὀλίγου, μικροῦ δεῖν (jamais πολλοῦ). ἑκὼν εἶναι. Τὸ τὰς ἰδίας εὐεργεσίας ὑπομιμνήσκειν μικροῦ δεῖν ὅμοιόν ἐστι τῷ ὀνειδίζειν Dem. – ἑκὼν εἶναι οὐδὲν ψεύσομαι. — 2° εἰπεῖν, εἰρῆσθαι, ἐμοὶ δοκεῖν, οὑτωσὶ ἀκοῦσαι, εἰκάσαι seuls ou précédés de ὡς qui signifie à peu près. σχεδὸν, ὡς εἰπεῖν, κυριωτάτην ἔχει πίστιν τὸ ἦθος Arist. ὡς συνελόντι, συντόμως, ἁπλῶς, τὸ ὅλον, τὸ ξύμπαν εἰπεῖν. ὡς ἐν κεφαλαίῳ εἰρῆσθαι. – 3° précédé de τὸ s'emploie pour signifier : quant à : – τὸ μηδὲ ἄκοντά τινα ἐξαπατῆσαι, μέγα μέρος εἰς τοῦτο ἡ τῶν χρημάτων κτῆσις ξυμβάλλεται Plat. – *Venir ton quant à soi : τό γε εἰκάσαι, περιλαμμένον εἶναι.*

Français. L'Infinitif se construit ainsi précédé d'une préposition, (après, pour, sans, à, de.)

Français – L'Infinitif ne se construit ainsi que précédé d'une préposition, quelquefois de, souvent à (*à dire vrai*), très souvent pour, sans (*pour ainsi dire, sans mentir*), toujours après, et les locutions prépositives composées avec de.

Infinitif dans une Proposition Dépendante.

Infinitif dans une Propn Dépendante.

G. L. F. Propn exclamative.

G. Souhait, ou, [illegible], chagrin ou étonnement. θεοὶ πολῖται, μή με δουλείας τυχεῖν! — τὸ δὲ μὴ πατάξαι!

L. Chagrin et étonnement. On emploie presque toujours le pronom personnel: mene incepto desistere victam!

F. Avec ou sans le pronom personnel: moi, trahir ma patrie! — Trahir ma patrie!

Les trois langues emploient l'Infinitif dans les propositions exclamatives.

Grec. — 1° Expression d'un souhait, d'un désir. θεοὶ πολῖται, μή με δουλείας τυχεῖν Eschyle — et parfois sans exclamation A. μίσθωσαί τινα — B. ἐὰν δὲ μὴ 'χω; — A. τότ' ἔμ' ἄγειν. Aristoph. — 2° précédé de τὸ exprime un mouvement de chagrin τῆς τύχης, τὸ ἐμὲ νῦν κληθέντα δεῦρο τυχεῖν Xén. — ou d'étonnement: τὸ δὲ μὴ πατάξαι σ' ἐξελεχθέντ' ἄντικρυς Aristoph. —

Latin. — Chagrin et étonnement. Te ista virtute, fide, prudentia, in tantas aerumnas propter me incidisse. Cic. ad Fam. 14. 1. Adeone hominem esse infelicem quemquam, ut ego sum. Terent. Andr. 1. 5. 10. mene incepto desistere victam? Virg. En. 1. 37. On emploie presque toujours le pronom personnel.

Français. — On emploie souvent le pronom personnel: moi! trahir ma patrie! — lui! faire quelque chose. — On peut supprimer le pronom personnel: Trahir ma patrie! — lui écrire!

Construction de l'Infinitif particulière à chacune des trois langues.

G. Infinit. synon. de l'Impératif: μὴ πλουτεῖν ἀδίκως — μὴ πολλὰ λέγειν

Grec. — Il est employé avec le sens de l'Impératif: Σὺ Κλεαρίδα τὰς πύλας ἀνοίξας ἐπεκθεῖν Thuc. Ἀκούετε λεῴ, πίνειν ὑπὸ τῆς σάλπιγγος Aristoph. μὴ πλουτεῖν ἀδίκως, ἀλλ' ἐξ ὁσίων βιοτεύειν Phocylide.

L. Infinit. synon. de l'imparf. de l'indicatif dans la narration, quand on passe du récit des faits à la représentation d'un état qui s'est produit subitement: Verres unumquodque vas in manus sumere, laudare, mirari.

On le trouve aussi avec quum, lorsque le temps a été marqué par la propos. principale: Jamque dies consumptus erat, quum tamen barbari nihil remittere...

Latin. — Il s'emploie dans les narrations pour l'Imparfait de l'Indicatif, ordinairement quand on passe du récit des faits à la représentation d'un état qui s'est produit subitement, d'actions répétées et d'affections de l'âme. Circumspectare (commencèrent à regarder) tum patriciorum vultus plebeii et inde libertatis captare (cherchaient à saisir) auram, unde servitutem timuerant. Primores patrum odisse (haïssaient) decemviros, odisse plebem; nec probare (approuvaient), quae fierent, et credere, haud indignis accidere. Liv. 3.37. et Cic. Verr. 4.18. — Il se construit aussi avec quum quand le temps a été indiqué par la proposition principale: Jamque dies consumptus erat, quum tamen barbari nihil remittere atque, uti reges praeceperant, acrius instare, Sall. Jug. 98. —

F. Dans les propos. délibératives, que l'interrogation soit directe ou indirecte (Que faire? — Il ne savait comment faire).

Dans les interrogations indirectes qui contiennent le sens de pouvoir: je n'ai que faire de cela, la terre fournit de quoi nourrir (Constr. commune aux langues néo-lat. On trouve dans St Aug.: non habent quid respondere).

Français. — Il s'emploie: 1° Dans les propositions délibératives, que l'interrogation soit directe ou indirecte: Que faire? — Il ne savait comment faire. — 2° Dans des interrogations indirectes qui contiennent le sens de pouvoir — je n'ai que faire de cela — il trouva à qui parler — la terre fournit de quoi nourrir ses habitants. — La construction est commune à toutes les langues néo-Latines. — On trouve déjà dans St Augustin: non habent quid respondere (hymnus adv. Donatistas). Quid agere, quid facere nesciebat (Grég. Tour. 4. 34).

Emploi du Sujet de la Prop^on infinitive.

Il y a deux points à examiner: 1° Quand le sujet de la proposition infinitive est exprimé; 2° A quel cas en Grec et en Latin se mettent le sujet de la proposition infinitive ou l'attribut de cette proposition.

Emploi du Sujet de la Prop^on infinitive.
Il peut être ou n'être pas exprimé.
Il peut être à tel ou tel cas.

Première partie.

Expression du Sujet

Grec. — 1° Quand le sujet de la proposition infinitive employé comme complément est le même que le sujet de la proposition principale, ou qu'un mot qui est complément de la proposition principale, on ne l'exprime pas, excepté dans le premier cas, s'il faut appeler l'attention sur le sujet. ἐκ τον πρότερος λέγειν ὁ διώκων ἰσχύει Dém. — ἐπομόσας λέγω ἦ μὴν πισεύειν σοι Xén. — mais on dit οὐκ ἔφη αὐτὸς, ἀλλ' ἐκεῖνον ςρατηγεῖν Thuc. — πρέπει τῷ λόγῳ ξυνῳδῷ εἶναι Plat.

G. Quand le sujet de la prop^on infinitive complément est le même que le sujet de la prop^on principale, ou qu'un mot qui est complément de la prop^on principale, on ne l'exprime pas, excepté dans le 1er cas, s'il faut appeler l'attention sur le sujet: ἐπομόσας λέγω ἦ μὴν πιστεύειν σοι — οὐκ ἔφη αὐτὸς, ἀλλ' ἐκεῖνον στρατηγεῖν — πρέπει τῷ λόγῳ συνῳδῷ εἶναι.

Rem. On supprime souvent le sujet indéterminé, en fr. on: οὐ δεῖ φιλεῖν ὡς μισήσοντας

3° Le sujet indéterminé que l'on rend en Français par on est souvent supprimé. φιλάνθρωπον εἶναι δεῖ καὶ φιλόπολιν Isocr. (On sous-entend τινα) - οὐ δεῖ φιλεῖν ὡς μισήσοντας Aristote (sous-entend quelque chose comme ἀνθρώπους)

L. L'infinitif ne reçoit pas de sujet après les verbes de volonté, d'inclination, de commencement etc. Cependant, on trouve l'Inf. employé avec un sujet avec les verbes de désir et de volonté 1° quand ce sujet n'est pas celui du verbe de volonté 2° parfois quand il est le même (ordinairement l'inf. est au passif ou est l'inf. de sum): Cupio eum, cupio me esse clementem.

Latin. — 1° L'Infinitif ne reçoit pas de sujet après les verbes énumérés Infinitif complément a. Cependant après volo, nolo, malo, cupio, opto, studeo, postulo, constituo, on trouve l'Infinitif employé avec un sujet, quand ce sujet est différent du verbe principal signifiant vouloir, et même parfois quand il est le même (ordinairement l'Infinitif est à la voix passive ou est l'Infinitif de sum) — volo, nolo, malo, cupio (quelquefois opto, studeo, postulo) eum esse

bonum — cupio me esse clementem, Cupio in tantis rei publicae periculis me non dissolutum videri. Cic. Catil. 1. 2.

2° Il reçoit un sujet après les verbes énumérés Infinitif complément b. — Quand le sujet est indéterminé, on le supprime souvent après les verbes impersonnels. Ex malis minima eligere oportet. Cic. off. 3. 1. On tourne souvent par le passif: hoc fieri et oportet et opus est. Cic. ad Att. 13. 25. — Après les verbes qui signifient dire et penser, le sujet est quelquefois supprimé, quand il est le même que celui du verbe principal; mais c'est exceptionnel. Quum id nescire (se) Mago diceret, nihil facilius scitu est, inquit Hanno. Liv. 23. 13. — particulièrement quand l'Infinitif dépend d'un autre infinitif qui a le même sujet: licet me existimes desperare ista posse perdiscere. Cic. de or. 3. 36. (= me ista posse) — chez les historiens avec l'Infinitif futur actif. Alcon precibus aliquid (se) moturum ratus, transiit ad Hannibalem. Liv. 21. 12. — dans un discours au style indirect, se est souvent supprimé. Si veteris contumeliae oblivisci posset, num etiam recentium injuriarum oblivisci posse? Caes. B. G. 1. 14.

2° Avec les verbes de nécessité, les impersonnels etc. l'infinitif reçoit un sujet; mais quand il est indéterminé, on le supprime souvent après les impersonnels: Ex malis minima eligere oportet (on tourne souvent par le passif: Hoc fieri oportet)

Après dire et penser on supprime, mais exceptionnellement, le sujet, quand il est le même que celui du verbe principal: Quum id nescire diceret. — Particulièrement: 1° Quand l'infinitif dépend d'un autre infinitif qui a le même sujet: Licet me existimes desperare ista (me) posse perdiscere. 2° Style historien, avec l'infinitif futur actif: Alcon precibus aliquid (se) moturum ratus.

Rem. Dans un discours au style indirect, se est souvent supprimé: Si veteris contumeliae oblivisci posset, num etiam recentium injuriarum oblivisci posse?

Français. — En général la proposition infinitive dépendante ne se construit pas avec un sujet qui lui soit propre. (Je veux venir, je désire être)

Cependant quand elle est complément direct de certains verbes, elle peut avoir pour sujet le complément direct du verbe dont dépend l'Infinitif.

1° Le substantif ou le pronom compléments directs des verbes écouter, entendre, envoyer, laisser, avec des verbes exprimant tous un Sich gefallen lassen mener, regarder, sentir, voir peuvent être sujets de la proposition infinitive construite avec eux comme attribut: écouter parler le juste et le saint (Boss.) — Je l'ai entendue chanter. — Les pères mourants envoient leurs fils pleurer sur leur général mort. (Flech.) — On laissa Mithridate suivre ses victoires (Boss.) — mener les chevaux boire (Acad.) — Que

F. En général, la ppon infinitive dépendante ne se construit pas avec un sujet qui lui soit propre (j'ai fini d'obéir)

Cependant quand elle est complément direct de certains verbes, elle peut avoir pour sujet le complément direct du verbe dont dépend l'Infinitif.

1° Avec les verbes écouter, entendre, sentir, voir, regarder, mener, laisser, envoyer (sich gefallen lassen): Écoutez parler le juste — Je l'ai entendue chanter — Mener les chevaux boire

Rem. I Le participe s'accorde tjs. aux temps composés des verbes.

II. Quand la ppon infinitive dépend de faire, elle ne se construit comme attribut qu'avec les pronoms que, le, la, les, et l'accord ne se fait pas (Je les ai fait venir; mais non: J'ai fait le roi venir)

III. Avec ces verbes, le sujet de la ppon infinit. peut être construit comme complément soit par juxtaposition (lui, leur) soit par l'interm. des ppons, de, à, par, quand il est exprimé par un substantif: J'ai vu à lui voir ... — ... — De ses bras innocents je me sentis presser. — — Cette construction est obligatoire quand le complément direct de l'infinitif = que, le, la, les: Je le lui ai entendu dire.

2° Le pronom que, complément direct de penser et dire, peut être sujet de la ppon infinitive construit avec lui comme attribut. (Le participe ne s'accorde pas): Les choses qu'il a affirmé être.

Rem. I. Au XVe et XVIe s. la ppon infinitive dépendant de ces verbes pouvait se construire avec le substantif: Estimant la gloire être sienne.

Rem. II. Quand il n'y a pas de sujet avec lequel la ppon infinit. soit construite, cependant elle se rapporte toujours logiquement à un sujet déterminé ou indéterminé:

1° Le sujet est exprimé dans la principale: L'homme est né pour travailler. — Peut-être avez-vous des honneurs environnés votre vie, vous ... qu'elle me fût ravie.

2° Il est déterminé par le complément indirect ou circonstanciel de l'infinitif: De ses bras innocents je me sentis presser —

3° Il peut être indéterminé et être l'équivalent de on: Le théâtre fertile en censeurs pointilleux — Chez nous pour se produire, est un champ périlleux. — Un lit à dormir debout.

les êtres inconnus les attendent et les regardent en silence venir de loin (Fén.) — Je le sentis venir de loin. — Il a vu un roi se servir de ces deux grands chefs.

Le participe s'accorde toujours aux temps composés de ces verbes.

Quand la proposition infinitive dépend du verbe faire, elle ne se construit comme attribut qu'avec les pronoms que, le, la, les. — Il les a fait venir. — Le participe aux temps composés ne s'accorde pas.

On ne dit pas : Il a fait un roi se servir..

Avec les verbes écouter, entendre, faire, laisser, ouïr, regarder, sentir, voir, le sujet logique de la proposition infinitive peut être construit comme complément, soit par juxta-position quand il est exprimé par les pronoms lui, leur, soit par l'intermédiaire des prépositions de, à, par, quand il est exprimé par un substantif. — je lui, leur ai entendu, ouï dire que ce n'était pas vrai. — il lui fera faire tout ce qu'il voudra. — j'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront. — par les traits de Jéhu je vis percer le père. — de ses bras innocents je me sentis presser. — j'ai entendu dire à mon père que....

Cette construction est obligatoire quand le complément direct de l'Infinitif est exprimé par que, le, la, les : Je le lui ai entendu, fait, laissé, etc, dire. Il le fit massacrer par ses soldats.

2° Le pronom que complément direct de verbes qui signifient penser et dire (affirmer, avouer, croire, dire, espérer, s'imaginer, nier, penser, prétendre, savoir et autres) peut être sujet de la proposition infinitive construit avec lui comme attribut : Les choses qu'il a affirmé, avoué, cru, dit, espéré, s'est imaginé, nié, pensé, prétendu, su, être, etc.

Le participe aux temps composés de ces verbes ne s'accorde pas.

Au XVe et au XVIe siècles, la proposition infinitive dépendant de ces verbes pouvait se construire avec un substantif. — disant les causes estre justes ; estimant la gloire estre sienne ; il lui sembloit le roi estre affoibli ; j'ai connu beaucoup

de gens s'y trouver bien empeschez (Comines). — Je la soutiendrai estre telle (Marot). — cuides-tu ces outrages estre recelez ès esprits éternels ? (Rabelais)

Quand il n'y a pas de sujet avec lequel la proposition infinitive soit construite, cependant elle se rapporte toujours logiquement à un sujet déterminé ou indéterminé.

1° Ce sujet peut être déterminé par la proposition principale où il est exprimé : L'homme est né pour travailler. — Dieu nous a créés pour travailler. — Peut-être assez d'honneurs environnaient ma vie, pour ne pas souhaiter qu'elle me fut ravie. (Rac. Iphig. 4.4) Hélas ! loin de vouloir éviter sa colère, la plus soudaine mort me sera la plus chère (Britann. 5.3.)

2° Il peut être déterminé par le complément indirect ou circonstanciel de l'Infinitif : Je le lui ai entendu dire. — De ses bras innocents je me sentis presser.

3° Il peut être indéterminé et être l'équivalent de on : Il faut le faire, — Cela va sans dire. — Un conte à dormir debout. — J'ai ordonné de brûler mon manuscrit. — Le théâtre fertile en censeurs pointilleux chez nous, pour se produire, est un champ périlleux. (Boil. Art poët. III.)

Emploi du Sujet Infinitif
Cas.

Deuxième partie.
Le sujet de la prop. infinitive peut être à tout Cas.

G. 1° Le sujet de la prop. infinitive se met au nominatif s'il est le même que celui du verbe principal, à l'accusatif s'il est différent. On rencontre le nominatif même après φημι et δεῖν : οὐκ ἔφη αὐτός, ἀλλ' ἐκεῖνον στρατηγεῖν. — φημι δεῖν αὐτὸς στεφανοῦσθαι.

Rem. On emploie l'acc. pour donner plus d'indépendance à la prop. infinitive, surtout s'il y a opposition : τοῦτ' οὐκ οἴομαι οὕτως ἔχειν, ἀλλ' ἐμὲ φαῦλον εἶναι ζητητήν.

2° L'attribut de la prop. infinitive s'accorde en cas avec le sujet exprimé ou sous-entendu, même quand il est au génitif ou au datif dans la principale : ἐκ τοῦ πρότερος λέγειν ὁ διώκων ἰσχύει — τίμιον ἦν πᾶσιν ἀνθρώποις τὸ γενέσθαι πολίταις παρ' Ἀθηναίοις — Κύρου ἐδέοντο ὡς προθυμοτάτου γενέσθαι.

Rem. On trouve pourtant (surtout avec le sujet au datif) : συμφέρει αὐτοῖς φίλους εἶναι.

L. 1° Quand la prop. infin. a un sujet propre exprimé, il est toujours à l'accusatif.

2° L'attribut s'accorde avec le sujet exprimé ou sous-entendu : In republica mihi negligenti esse non licet.

Rem. Avec licet, on emploie l'accusatif si le sujet est [illegible] ; on emploie le datif : Medios esse jam non licebit.

Grec. — 1° Le sujet de la proposition infinitive se met au nominatif s'il est le même que celui du verbe principal, à l'accusatif s'il est différent. οὐκ ἔφη αὐτός, ἀλλ' ἐκεῖνον στρατηγεῖν Thuc. — αὐτῷ τούτῳ διαφέρει τῷ ἡ μὲν ἡδονὴ εἶναι, ἡ δὲ μὴ ἡδονὴ τῶν ἡδονῶν Plat. — πρὶν γενέσθαι ἡμᾶς ἦν ἡμῶν ἡ ψυχή Plat. — On rencontre le nominatif même après δεῖν ou χρῆναι : φημι δεῖν αὐτὸς στεφανοῦσθαι Dém. — On emploie l'accusatif pour donner plus d'indépendance à la proposition infinitive, principalement quand il y a opposition : τοῦτ' οὐκ οἴομαι οὕτως ἔχειν, ἀλλ' ἐμὲ φαῦλον εἶναι ζητητήν. Plat.

2° L'attribut de la proposition infinitive s'accorde en cas avec le sujet exprimé ou sous-entendu auquel elle se rapporte, même quand il est au génitif ou au datif dans la proposition principale, — ἐκ τοῦ πρότερος λέγειν ὁ διώκων ἰσχύει. ἅπασιν ἀνάγκη τῷ τυράννῳ πολεμίῳ εἶναι. Plat. — ἀνεγέλασαν ἐπὶ τῷ κρείττονι τοῦ Ἔρωτος φάσκοντι εἶναι Xén. — τίμιον ἦν πᾶσιν ἀνθρώποις τὸ γενέσθαι πολίταις παρ' Ἀθηναίοις. Dém. — Κύρου ἐδέοντο ὡς προθυμοτάτου πρὸς τὸν πόλεμον γενέσθαι Xen. — On trouve pourtant en surtout avec un sujet au datif : συμφέρει αὐτοῖς φίλους εἶναι μᾶλλον ἢ πολεμίους Xén.

Latin. — 1° Quand la proposition infinitive

178

a un sujet propre exprimé, il est toujours à l'accusatif.

2° L'attribut s'accorde toujours en cas avec le sujet exprimé ou sous entendu auquel se rapporte la proposition infinitive grammaticalement ou logiquement — Studet fieri consul — habeo in animo solus proficisci — jubemur securi esse — coegerunt eum nudum saltare — pudet, oportet me victum discedere. — in republica mihi negligenti esse non licet Cic. ad. Att. 1. 17. Quo tibi, Tilli, sumere depositum clavum, fierique tribuno. Hor. Sat. 1. 6. 25. nec fortibus illic profuit armentis nec equis velocibus esse. Ov. met. 8. 553. — Cependant avec licet on doit employer l'accusatif, si le sujet ne se trouve pas employé auparavant au datif: medios (neutres) esse jam non licebit. Cic. ad Att. 10. 8. — et quand le sujet est indéterminé = ou: haec praescripta servantem licet magnifice graviter animoseque vivere. Cic. Off. 1. 26.

(inutile)

Infinitif
Temps.

Les différents temps de l'infinitif marquent simultanéité, antériorité, postériorité relativement au temps marqué par le verbe dont l'Infinit. dépend.

Les différents temps de l'Infinitif marquent simultanéité, antériorité, postériorité relativement au temps marqué par le verbe dont l'Infinitif dépend.

G. L'Inf. a la même forme au présent et à l'imparfait, et signifie simultanéité relativement à l'action du verbe principal: ταῦτα αὐτοὶ τε ποιεῖτε καὶ τοὺς προγόνους ὀργίζεσθε ἐὰν μή τις φῇ ποιεῖν.

Grec. — L'Infinitif a la même forme pour le présent et pour l'imparfait elle signifie simultanéité relativement à l'action du verbe principal. Ξενοφῶντος [illegible] κατηγόρησάν τινες φάσκοντες παίεσθαι ὑπ' αὐτοῦ. Xén. (= qu'il les frappait) ταῦτα αὐτοὶ τε ποιεῖτε καὶ τοὺς προγόνους ὀργίζεσθε ἐὰν μή τις φῇ ποιεῖν Dem. (= si l'on dit que vos ancêtres ne le faisaient pas)

Le futur signifie postériorité relativement à l'action du verbe principal. Après vouloir, projeter, μέλλω... on trouve également le futur et l'indicatif.

Le futur signifie postériorité relativement à l'action du verbe principal. — Il s'emploie parfois après les verbes qui signifient projeter, vouloir souhaiter, etc. τὸν λυπήσαντα σφᾶς ἐβούλοντο τιμωρήσεσθαι. Thuc. (Après μέλλω, le futur et l'inf. sont également classiques [illegible]) [illegible] Rhein. Mus.

L'aoriste marque antériorité; souvent il est synonyme du présent et marque l'action indépendamment de sa durée ou l'entrée du sujet dans l'état: πολὺ ῥᾷον φυλάττειν ἢ κτήσασθαι πέφυκεν. — δεῖ τοὺς ὑπὲρ Φιλίππου λέγοντας μισῆσαι. — ἐθέλω μαθεῖν.

Arist. Eth. Nic. distingue ὀργίζεσθαι, être en colère, ὀργισθῆναι, se mettre en colère.

La différence est souvent imperceptible.

Le parfait marque la situation qui résulte d'une action antérieurement accomplie au temps du verbe principal.

A l'Infinitif, le radical aoriste signifie antériorité relativement à l'action du verbe principal; ~~et souvent il n'a pas d'autre fonction que de signifier~~ il est synonyme du présent, après les [illegible] mais l'action indépendamment de sa durée ou de marquer l'entrée du sujet dans l'état exprimé par le verbe et alors il se traduit en français par le présent. φαμὲν οὐχ ἧσσον αὐτοὶ ὠφελῆσαι ἢ τυχεῖν τούτου Thuc. χαλεπὸν τὸ ποιεῖν, τὸ δὲ κελεῦσαι ῥᾴδιον Philémon πολὺ ῥᾷον φυλάττειν ἢ κτήσασθαι πάντα πέφυκεν. Dém. — τοῖς θεοῖς εἰς ὁμόνοιαν εὔχεσθε καταστῆναι, μᾶλλον ἢ τὴν μὲν πόλιν στασιάσαι (se troubler) τοὺς δὲ λέγοντας ταχέως πλουτῆσαι (devenir riches) Lys. δεῖ τοὺς ὑπὲρ Φιλίππου λέγοντας μισῆσαι (prendre en aversion). Dem. — ὀργίζεσθαι, être en colère; ὀργισθῆναι se mettre en colère, suivant Arist. Eth. Nic.

La différence entre l'aoriste et le présent est souvent imperceptible: προσήκει ὑμῖν τούτου καταψηφίζεσθαι ... δεῖ ὑμᾶς θανάτου αὐτοῦ καταψηφίσασθαι (Lys. c. Agor. 69.)

Cf. Thuc. 2.83, ναυμαχῆσαι ... ναυμαχεῖν.

la situation qui

résultat d'une action antérieure accomplie

Le radical du parfait marque ~~l'entier achèvement~~ au temps marqué par le verbe principal / et répond tantôt au parfait, tantôt au plusqueparfait de l'Indicatif

L. 1° Après un verbe au présent ou au futur, le présent, le passé et le futur de l'indicatif se rendent par le présent, le passé et le futur de l'Infin: mais l'imp. et le pqpft. de l'indic. se rendent par l'Infin. parfait. — Nego litteras jam tum scriptas fuisse.

Latin. — 1° Après un verbe qui est au présent ou au futur, le présent, le passé et le futur de l'Indicatif se rendent par le présent, le passé et le futur de l'Infinitif; mais le plusqueparfait et même l'Imparfait de l'Indicatif se rendent par l'Infinitif parfait. Nego litteras jam tum scriptas fuisse (je prétends que la lettre n'avait pas encore été écrite) narrant illum, quoties filium compexisset, ingemuisse = ingemiscebat, quoties f. compexerat. — Dico Luculli adventu maximas Mithridatis copias omnibus rebus ornatas atque instructas fuisse (= ornatae atque instructae erant) urbem que Cyzicenorum obsessam esse (= obsidebatur) ab ipso rege et opugnatam vehementissime. Cic. pro leg. Man. 8.

2° Quand le verbe principal est à un temps passé (ou au présent historique) le présent, le passé et le futur de l'Inf. marquent ce qui était simultané, antérieur, ou postérieur à l'action du verbe principal. Dicebat se timere, timuisse, venturum esse.

Rem. I. Quand il y a antériorité, même si le fr. emploie l'imparfait, il faut employer l'Infin. passé: tradiderunt regem affuisse.

Rem. II. Quand il s'agit d'un fait dont on a été témoin, on emploie memini (= je remarquai alors que) avec le présent de l'inf.: Memini Catonem, anno ante q. mortuus est, disserere.

2° Quand le verbe principal est à un temps passé ou au présent historique, le présent, le ~~par~~ [passé] ~~[illegible]~~ et le futur de l'Infinitif sont employés pour marquer ce qui était simultané, antérieur ou postérieur relativement à l'action du verbe principal. Dicebat, dixit, dixerat se timere (= timebat), timuisse (= timuerat), venturum esse (= qu'il viendrait) — Rem. I Il faut toujours employer le parfait de l'Infinitif quand l'action est antérieure à celle du verbe principal, même dans le cas où nous employons l'Imparfait en Français: multi scriptores tradiderunt regem in proelio ad fuisse (en français: était présent); — on emploie le présent de l'Infinitif après memini quand il s'agit d'un fait passé dont on a été témoin. Memini Catonem anno ante, quam est mortuus, mecum et cum Scipione disserere. Cic. de Amic. 3. — il semble que memini soit alors équivalent à: je remarquai, quand la chose eut lieu que .... — Quand on n'a pas été témoin

du fait, on emploie le parfait suivant la règle générale. meminerarm C. Marium, quum vim armorum profugisset, senile corpus paludibus occultasse. Cic. pro Sest. 22.

Inf. parfait. S'emploie pour exprimer l'entier achèvement là où le fr. ne marque pas cette nuance: Poteras dixisse? — Triens — Eut! (tu pourrais avoir répondu.) Particulièrement après Satis est, contentus sum etc.: Quiesse melius erit.

Rem. I. Après les impersonnels de Convenance, on emploie l'Inf. parfait à l'actif, et plus souvent au passif sans esse: Tunc decuit flere — adolescenti morem gestum oportuit.

Rem. II. Après les verbes de vouloir et pouvoir, les poètes emploient le parfait de l'Infinitif dans le sens du présent: Fratres tendentes opaco — Pelion imposuisse Olympo. — Bacchatur..... si possit excussisse. le Gus [illegible]

Rem. III. On trouve l'inf. parf. avec volo dans les prop. prohibitives (vieux style): Edixerunt, ne quis quid vendidisse vellet.

Infinitif parfait. — Il s'emploie souvent pour exprimer l'entier achèvement de l'action, là où nous ne marquons pas cette nuance en Français. Poteras dixisse — Triens — Eu! Hor. A. P. 328 (tu pourrais avoir déjà répondu). Bellum ante hiemem perfecisse possumus (Liv. 37. 19). — Particulièrement après satis est, satis habeo, contentus sum, poenitebit, pudebit, pigebit, juvabit, melius erit; (impersonnels) Proinde quiesse melius erit. Liv. 3. 48 (ces futurs marquent l'accomplissement de l'action signifiée par l'Infinitif).

— après oportuit, decuit, convenit, debueram, oportuerat, etc., on emploie l'Infinitif parfait souvent à l'actif, et ordinairement au passif, sans esse. Tunc decuit flesse Liv. 30. 44. Adolescenti morem gestum oportuit. Ter. ad. 2. 2. 6. — Les poètes emploient le parfait de l'Infinitif dans le sens du présent, particulièrement après les verbes qui signifient volonté ou pouvoir. Fratresque tendentes opaco Pelion imposuisse Olympo Hor. od. 3. 4. 52. Immanis in antro bacchatur vates, magnum si pectore possit excussisse deum. Virg. En. 6. 78. — Ainsi employé l'Infinitif n'a jamais de sujet propre, et n'est jamais sujet d'une proposition. — Il s'emploie dans le vieux style après volo dans les propositions prohibitives, consules edixerunt, ne quis quid fugae causa vendidisse vellet. Liv. 39. 17.

Infinitif futur. — Quand un verbe n'a pas de participe futur et au passif, on tourne par fore (plus fréquemment que par futurum esse) ut. Video te velle in caelum migrare; spero fore, ut contingat id nobis

Cic. Tusc.

Après spero le présent de l'Infinitif posse s'emploie ordinairement avec le sens d'un futur. Roscio damnato, sperat Chrysogonus, se posse, quod adeptus est per scelus, id per luxuriam effundere. Cic Rosc. Amer. 2.

Fore avec le participe parfait répond au futur passé: Carthaginienses de bellatum mox fore rebantur Liv. 23. 13. hoc dico, me satis adeptum fore, si ex tanto in omnes mortales beneficio nullum in me periculum redundarit. Cic. pro Sull. 9.

Le participe futur avec esse (fore ut au passif) et avec fuisse (futurum fuisse ut au passif) répond à l'Imparfait et au plusqueparfait du Subjonctif, employé à la conséquence d'une proposition suppositive. Titurius clamabat, si Caesar adesset, ne que Carnutes interficiendi Tasgetii consilium fuisse capturos (= cepissent), neque Eburones tanta cum contemptione nostri ad castra venturos esse (= venirent) Caes. de B. G. 5. 29. – Theophrastus moriens accusasse naturam dicitur; quod hominibus tam exiguam vitam dedisset; nam si potuisset esse longinquior, futurum fuisse ut omnes artes perficerentur. Cic. Tusc. 3. 28.

An censemus, si Fabio laudi datum esset quod [illegible] non [illegible] [illegible] apud nos futurus [illegible] fuisse?

Français. – L'Infinitif du présent s'emploie pour le présent, l'Imparfait et même le futur. Il croyait le voir, il pensait, espérait le faire

L'Infinitif passé a le sens du passé et du plus que parfait : Il croit, croyait l'avoir fait.

Inf. futur. — s'exprime (toujours au passif) par futurum esse et (plus souvent) fore : Spero fore ut contingat id nobis. Le participe futur avec esse (fore ut au passif) et avec fuisse (futurum fuisse ut au passif) répond à l'Imp. et au Pqpft. du Subj. employé à la conséquence d'une proposition supposition : An censemus, si Fabio laudi datum esset quod pugnaret, non multos apud nos futuros fuisse ?

Rem. I. Après spero, fore a le sens d'un futur : Roscio damnato, sperat Chrysogonus se fore effusurum ea... Meum opus fidum, genitor, te fore relicto — Sperasti.

Rem. II. Fore, avec le part. parfait répond au futur passé : Dico, me satis adeptum fore, si...

IV. L'infinitif dit présent s'emploie pour le présent, l'Imparfait et le Futur : Il paraît le faire

L'infinitif passé a le sens du passé et du pqpft. : Il croyait l'avoir fait.

Participe
Épithète

Le Participe peut être employé
1° En épithète
2° Substantivement
3° En apposition
4° Attributivement
5° En proposition substantive
6° Absolument

G. Le participe épithète, employé au présent et au parfait (qui a la signification du présent) ne reçoit pas de degrés de comparaison et le plus souvent n'ajoute pas l'idée de temps : ἄνθρωπός τις Ἀλκ. κεκλημένος — ἐν τῇ Μεσσηνίᾳ ποτὲ οὔσῃ γῇ.

L. Le part. présent et le part. parf. passif épithètes reçoivent des degrés de comparaison (doctus, sapiens)

Rem. I Le part. prés. employé adjectivement signifie disposition et capacité : Homo magis adversis metuens quam sperans secunda

Rem. II Non accompagné d'un adverbe, le participe présent épithète gouverne le génitif : Homo injuriarum patiens.

Rem. III. Le part. parf. passif répond souvent à un adjectif en ble : Res nihil infectum (impossible) metello audens.

Grec. — Employé ainsi, il peut être seul ou recevoir les mêmes compléments que le verbe. Il n'y a pas de degrés de comparaison. Il ne s'emploie guère qu'au présent ou au parfait pris avec la signification d'un présent.

Ainsi employé, le participe présent qualifie son sujet sans ajouter aucune idée de temps : εἴδομεν πόλιν ἔχουσαν εὐρείας ἀγυιάς

Il en est souvent de même du participe passé : ἄνθρωπός τις Ἀλκιβιάδης κεκλημένος. — ἐν τῇ Μεσσηνίᾳ ποτὲ οὔσῃ γῇ (Thuc.) αἱ ἄριστα δοκοῦσαι εἶναι φύσεις

La détermination de temps signifiée par le participe modifie adverbialement l'idée de qualité : ἀνὴρ εὐτυχήσας = un homme autrefois heureux.

Latin. — Le participe présent et le participe parfait passif d'un grand nombre de verbes peuvent s'employer ainsi et recevoir des degrés de comparaison. Ainsi sapiens, doctus, eruditus, ornatus, etc.

Le participe présent employé adjectivement signifie plus particulièrement capable de, propre, disposé à. Homo magis adversos rerum exitus metuens (plus disposé à craindre) quam sperans secundos.

— Quand il n'est pas accompagné d'un adverbe, il se construit avec le génitif homo injuriarum :

Madv. 17, 1891, a. Quand les participes sont tous comme simples adjectifs, c.à.d. quand ils expriment non pas un rapport à une action comme ayant lieu à un moment déterminé, mais une propriété en général. — Il en est de même de l'adj. -ax.

per ferens (mais facile injurias perferens)

Le participe passé passif répond souvent à nos adjectifs en ble. Contemptus = méprisable, apertus = accessible, indomitus = indomptable. Invictus, inconcussus, intactus, etc. — Rex nihil jam infectum (= impossible) Metello credens.

F. Le part. prés. s'emploie comme épithète 1° Variable 2° Invariable.

1° Il est alors un adjectif et ne peut se construire comme verbe. Par suite il ne peut se construire avec une négation ni avoir un complément direct (On ne dit pas : les personnes savantes la grammaire, les personnes ne savantes pas.)

2° Il est alors un verbe et ne peut se construire comme adjectif. On l'emploie rarement comme épithète et l'on tourne par qui (Les villes qui environnent Paris.)

Rem. I. La différence de signification entre la forme variable et l'invariable, est parfois imperceptible (Quelle veuve d'Hector pleurante à vos genoux — Planante après son char voulez-vous qu'on me voie ?)

Rem. II. Au 17e s. on faisait accorder le participe, surtout au pluriel masculin : Moitié secours des dieux, moitié peur, se hâtants (Philém. et Baucis) — Celui-ci reste dans le style de la procédure : les ayants droits.

Rem. III Les grammairiens ont tort de dire que la forme invariable marque une action transitoire, et la variable une qualité : car si le verbe exprime un état (par ex. Toute ville ayant plus de 30 000 hab.) le participe épithète, quoique invariable, n'exprime nullement une action transitoire.

Rem. IV. Dans les autres langues néo-lat. le part. prés. épithète s'accorde généralement : Una costa sopra il mare signoreggiante.

Rem. V. Le part. prés. de certains verbes prend un sens actif : bureau restant, musique chantante, argent comptant.

Français. — Participe présent. — Il peut être employé comme épithète sous la forme variable et sous la forme invariable.

Sous la forme variable, il devient un véritable adjectif et ne peut se construire comme un verbe. Il ne peut être employé avec une négation, et ne peut se construire qu'avec les mêmes compléments que les adjectifs, et non avec ceux des verbes. Ainsi il ne peut se construire avec un complément direct.

Sous la forme invariable, il se construit absolument comme le verbe. Les villes environnant Paris — Toute ville ayant plus de trente mille âmes sera ..... L'emploi du participe invariable comme épithète est assez rare. On préfère tourner par le relatif : qui environnent Paris.

Participe passé épithète. C'est un véritable adjectif marquant un état et se construisant plutôt avec de que par.

Rem. Employés sans complément, plusieurs parts. passés perdent leur sens passif : Un homme dissimulé, une fille repentie.

La différence de signification entre la forme variable et la forme invariable peut être très marquée pour certains verbes comme dans : une personne agissante. La forme invariable ne pourrait s'employer

ici avec la même valeur. Souvent la distinction est imperceptible, comme par exemple dans : N'est-ce point à vos yeux un spectacle assez doux que la veuve d'Hector pleurant à vos genoux. Androm. 3.4. Pleurante après son char voulez-vous qu'on me voie. Ibid. 4.5.

Dans l'ancienne langue et encore au XVIIe siècle on faisait accorder particulièrement au masculin pluriel le participe qu'on emploie aujourd'hui invariable. — Et pour lier des mots si mal s'entr'accordants, prendre dans ce jardin la lune avec les dents. Boil. Sat. 11. — En leur faveur de nouveau s'oubliants — Racine id. sur la paix. — moitié secours des dieux, moitié peur, se hâtants Laf. Phil. et Baucis.

Dans le style de la procédure on fait très souvent accorder le participe : La Cour séante à Paris, — Une maison appartenante à N... — Les ayants droits, les ayants cause. — C'est un reste de l'ancienne langue.

Les Grammairiens prétendent que le participe exprime qualité indépendamment de toute idée de temps quand il est variable, et qu'il exprime une action transitoire quand il est invariable. — Mais quand le verbe exprime un état, une manière d'être, que fera-t-on ? Dans toute ville ayant plus de trente mille âmes .... Le participe exprime-t-il une action transitoire ? Il serait plus logique que le participe s'accordât toutes les fois qu'il est employé comme épithète. Mais l'usage a prononcé. Dans les autres langues néo-Latines le participe en ante, ente, ne se construit pas non plus avec un complément direct ; Mais il s'emploie plus librement qu'en Français. On dit en Italien : una costa sopra il mare riguardante ; et on ne dira pas en français une côte surplombante sur la mer. En général, en Français c'est l'usage qui décide pour chaque verbe si le participe présent peut ou ne peut pas s'accorder.

Avec certains substantifs le participe présent de certains verbes perd la signification active ~~signifie que la chose exprimée par le substantif subit~~ l'action marquée par le verbe : musique chantante, rue passante, couleur voyante, poste restante, bureau restant, argent comptant.

Mais : les choses sont établies de Dieu, pour éviter la κακέμφατον.

Participe passé. – Il est en Français un véritable adjectif. Employé comme épithète, il se construit avec de plutôt qu'avec par. Un arbre battu des vents, plutôt que par les vents. La raison en est que comme épithète il marque en général un état : or, quand le verbe est à la voix passive, il se construit avec de plutôt qu'avec par, s'il marque un état : il est estimé de tout le monde – Les Gaules ont été conquises par César.

Les participes passés de certains verbes employés sans complément perdent complètement leur sens passif : Un homme dissimulé, entendu, osé. – Une fille repentie.

Participe employé substantivement

Comme l'Adjectif, le participe peut faire fonction de substantif.

Comme l'adj. le participe peut faire p. substantif.

Grec. — L'emploi du participe comme substantif est illimité. Il suffit de le faire précéder de l'article.

G. Emploi illimité, avec l'article.

Latin. — Le participe parfait passif s'emploie plus souvent comme substantif que le participe présent actif.

L. Le part. parf. passif est plus fréquent comme substantif que le part. présent actif.

Participe parfait passif. — Il est employé substantivement au neutre plus souvent qu'au masculin; 1° Neutre. Certains participes parfaits passifs sont employés absolument comme des substantifs: Dictum, factum, institutum, etc. — Il en est beaucoup qui s'emploient précédés d'une préposition: ex composito, ex insperato. — Beaucoup au pluriel: promissa, responsa, acta. — Ils peuvent être accompagnés d'un adjectif: fortia facta, improbum factum, etc, qui se change en adverbe, quand ils sont accompagnés d'un pronom ou d'un autre adjectif: Multa Catonis et in Senatu et in foro vel provisa prudenter, vel acta constanter vel responsa acute ferebantur. Cic. de Amic. 2.

1° Part. parf. passif. Plus souvent au neutre qu'au masculin.
Au neutre, ils s'emploient comme des substantifs, précédés d'une prép., au pluriel, avec un adjectif (dictum, ex insperato, responsa, fortia facta.)
Note — Rem. Accompagnés d'un pronom ou d'un autre adj. ils se changent en adverbes: Multa (ou) haec provisa prudenter.
Au masculin, ils s'emploient au pluriel pour désigner une classe d'individus: vincti solvantur.

2° Masculin. — Il ne s'emploie guères qu'au pluriel pour désigner une classe d'individus: vincti solvantur, damnati restituantur.

Participe présent actif. — Il ne s'emploie pas substantivement au nominatif singulier. — Il ne s'emploie ainsi que rarement à l'Ablatif singulier. — Il s'emploie ainsi très souvent aux autres cas. — (à remarquer le génitif pluriel qui répond à beaucoup de substantifs abstraits en français: fremitus indignantium — un frémissement d'indignation. — Somnia vaticinantium atque insanientium = Les rêves d'un fanatisme insensé, terrentium parentium que voces =

2° Part. prés. actif. Ne s'emploie pas substantivement au nomin. singulier (on ne dit pas legens fit doctus), rarement à l'ablatif, mais très souvent au génitif pluriel qui traduit alors des substantifs abstraits français: fremitus indignantium, somnia insanientium.

F. L'usage a consacré quelques participes présents à cette construction. Ils deviennent alors de véritables substantifs, sans rien garder du verbe, et changent souvent d'orthogr. (fabricants, intrigants, extravagants.)

Les cris de la menace et de la frayeur.

Français : — L'usage décide de l'emploi des participes comme substantifs. — Employés ainsi ils perdent tout à fait leur valeur verbale, se construisent avec les mêmes compléments que les substantifs, et parfois même changent d'orthographe : un fabricant, un intrigant, un extravagant. — ses adhérents.

200

Participe Construit en Apposition

Le participe construit en apposition peut exprimer
1° Le temps
2° Cause, Moyen, But.
3° Supposition
4° Concession

1° Part. en appos. exprimant le Temps.

G.
Part. présent. exprime Simultanéité à l'action de la principale, et le présent ou le passé, auquel cas il a la valeur de l'imparfait; ἀναχωροῦσιν ἐπέκειντο.
Part. aoriste. exprime antériorité simple. καὶ ζῶν ὁ φαῦλος καὶ θανὼν κολάζεται.
Part. parfait. Entier achèvement (sens du parf. et du ppft. de l'indicatif)
Part. Futur. Intention. ἧκεν δουλωσόμενος.

L.
Part. présent. Sert pour le présent et l'imparfait. Insidebat in mente Phidiae species pulchritudinis, quam intuens....
Part. Passé. Antériorité (sens du parf. et du ppft) : Subiit deserta Creüsa
Part. Futur. Exprime (relativ. au présent et dans le passé) postériorité, + l'idée de dessein : Magnum [illegible] est, [illegible] navigatura [illegible] cogitatur

F.
Part. présent (part. actif, gérondif) exprime simultanéité dans le présent et le passé, auquel cas il a le sens de l'imparfait : [illegible]
Part. passé (plutôt part. passif) exprime antériorité [illegible] une action momentanée [illegible] terme marqué [illegible] même (Et monté sur le faîte)[1] ou bien Contemporanéité [illegible] un état ou une action n'ayant pas de terme marqué (Soumise à mon empire etc.)
(1) Peut signifier contemporanéité avec un [illegible] répétition : battu tous les jours, il se croit [illegible]

1° Temps.

Grec. — Le participe du présent exprime simultanéité relativement à l'action de la proposition principale, soit dans le présent, soit dans le passé; et alors dans ce dernier cas il a la valeur de l'Imparfait. κακῶς πράττει τις εἰς ὢν πολλὰς τέχνας ἐργαζόμενος — ἀναχωροῦσιν ἐπέκειντο. (qui se retiraient) — Le rapport peut être rendu par tandis que, pendant que, lorsque, tant que, aussi souvent que, etc. — Le participe aoriste exprime purement et simplement l'antériorité de l'action relativement à la proposition principale : ἢ ζῶν ὁ φαῦλος ἢ θανὼν κολάζεται — πολλοὶ ἤδη ἐξαπατήσαντες τῶν παρόντων κινδύνων ἀπελύθησαν — Le participe parfait exprime l'entier achèvement de l'action relativement au temps de la proposition principale : Il a donc tantôt le sens du parfait de l'Indicatif, tantôt celui du plusqueparfait.

— Le participe futur ~~désigne également le futur relativement au moment où l'on parle et le futur dans le passé~~ [exprime l'intention] ὁ βάρβαρος τῷ μεγάλῳ στόλῳ ἧκεν ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα δουλωσόμενος Thuc.

Latin. — Participe présent. — Il sert pour le présent et pour l'Imparfait : omne malum nascens (à sa naissance) facile opprimitur. Cic. Phil. 5.11. — M'Curio ad focum sedenti (était assis ..... quand) Samnites magnum auri pondus attulerunt Cic. de Sen. 16. — Insidebat in mente Phidiae species pulchritudinis eximia quaedam, quam intuens (= qu'il contemplait pour .....)



ad illius similitudinem artem et manum dirigebat. Cic. Or. 2.

Le participe passé marque antériorité de l'action relativement à la proposition principale. Il a la signification du parfait et du plusqueparfait. Caesar celeriter aggressus Pompeianos ex vallo deturbavit. Caes. de b. c. 3. 67 (= attaqua et chassa.....). Valebat apud eos clarorum hominum memoria etiam mortuorum (=quand ils étaient morts, après leur mort). Quum urbem vi cepissent captamque diripuissent, Cathaginem petunt Liv. 22. 20. Cogitate quantis laboribus fundatum imperium, quanta virtute stabilitam libertatem una nox paene delerit Cic. Cat. 4. 9.

Participe futur actif. – Il ne désigne presque jamais la postériorité purement et simplement; il y ajoute une idée qui se rend par le verbe devoir et autres expressions synonymes. Magna pars hominum est, quae navigatura de tempestate non cogitat. Sen. de Tranq. anim. 11.

Il sert pour exprimer le futur relativement au moment où l'on parle et le futur dans le passé.

Francais. – Le participe présent ou plus exactement le participe actif ou le gérondif exprime simultanéité relativement au présent et au passé; il a le sens du présent et de l'Imparfait. – Les braves s'accrochant se prennent aux cheveux. Boil. Sat. III. – Corsaires à corsaires | l'un l'autre s'attaquant ne font pas leurs affaires. Laf. fable IV, 12.

Le participe du passé ou plutôt le participe passif exprime suivant la signification du verbe tantôt l'antériorité, tantôt la simultanéité. — 1° Quand le verbe signifie une action momentanée comme saisir, surprendre, éveiller, tuer, abandonner, etc, — ou ayant par elle-même son terme marqué comme monter descendre, rétablir, ordonner, bâtir, battre, charger, etc, le participe passif signifie que l'action est entièrement achevée relativement au moment marqué par le verbe principal : Et monté sur le faîte il aspire à descendre.

Il peut signifier la contemporanéité quand on ajoute un complément (tous les jours, la nuit) qui marque répétition de l'action : battu tous les jours, il est devenu bel ...

2° Quand le verbe signifie un état ou une action qui n'a pas par elle-même un terme marqué, le participe passif a le sens du présent ou de l'Imparfait, il marque ~~simultanéité~~ contemporanéité relativement au verbe principal.

Entouré de considération, aimé, estimé, de tout le monde, il n'avait plus rien à désirer.

2° Participe en apposition exprimant Cause, moyen et But

G. ἀθάνατον ὀργὴν μὴ φύλαττε, θνητὸς ὤν — οὐκ ἔστιν ἀδικοῦντα εὐτυχεῖν — ἧκεν δουλωσόμενος

Rem. I. Avec un verbe principal qualifiant une action ou un état, le partic. exprime souvent l'état ou l'action qualifiée : πολεμοῦντες οὐ κερδαίνομεν. (Aristoph.)

Note — Rem. II. Le part. aor. ainsi employé perd la signification de temps passé : τόδε μοι χάρισαι ἀποκρινάμενος

Rem. III. La participation relative est mise en part. de la locution : εὖ ποιῶν ἀπώλετ' ἐκεῖνος.

2° Cause, moyen, but.

Grec. — οἱ μεγάλα δαπανώμενοι, πολλῶν δεόμενοι, αἰσχροκερδέστατοί εἰσι Andocide. — οὐκ ἔστιν ἀδικοῦντα δύναμιν βεβαίαν κτήσασθαι. — ὁ βάρβαρος τῷ μεγάλῳ στόλῳ ἧκεν ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα δουλωσόμενος (Thuc.)

Avec un verbe principal qui qualifie une action ou un état, le participe exprime souvent l'état ou l'action qualifiée. C'est un rapport de manière. — ἀδικεῖτε πολέμου ἄρχοντες Thuc. (= vous avez tort de commencer la guerre) — πολεμοῦντες οὐ κερδαίνομεν Aristoph. (= nous ne gagnerons rien à guerroyer) — Le participe aoriste ainsi employé perd son sens de temps passé : τόδε μοι χάρισαι ἀποκρινάμενος Plat.

εὖ γε ἐποίησας ἀναμνήσας με Plat. — La qualification de l'action est mise au participe dans la locution εὖ, καλῶς ποιῶν. — καλῶς κ̓ τὰ δίκαια ποιῶν ὁ δῆμος ὠργίσθη Dém. (= Le peuple a bien fait et a eu raison de se fâcher) — employé ironiquement : εὖ ποιῶν ἀπόλοιτ' ἐκεῖνος Aristoph.

L. Desati [illegible] Permetuens ... Abdiderat [illegible] — Aer effluens ventos efficit, Italia [illegible] tectum omne replebat. — Fréquent seulement après la Rép. Redit Perseus belli casum tentaturus (Liv.)

Latin. — Cause — Dionysius tyrannus cultros metuens tonsorios, candenti carbone sibi adurebat capillum. Cic. off. 2. 7.

F. Très fréquent chez Corneille après la principale Vous l'avez en par [illegible], étant vieux courtisan. — De même. La tourmenter la paix, quittant la convoitise. — Voulant, devant, avec l'Infin.

Moyen. — Aer effluens huc et illuc ventos efficit. Cic. A. 10. 2. 39.

But. — Rare dans Cicéron, César, Salluste, plus fréquent après eux. — Perseus, unde profectus erat, redit belli casum de integro tentaturus Liv. 42. 62.

Français. — Cause — En souhaitant surtout qu'il ne vous surprît pas, dans votre appartement j'ai retenu ses pas. Racine, Baj. 3. 8. — Protésilas ne pouvant souffrir que je ne crusse tout ce qu'il me disait contre son ennemi prit le parti de n'en parler plus. Fénél. Télém. — Très fréquent chez Corneille placé après la proposition principale. Vous l'avez eu, par

brigue, étant vieux courtisan. Cid. 1. — Ce torrent grossissait, rencontrant cette digue. D. Sanche. 2. 1.

Moyen. — Très fréquent chez Corneille, et placé après la proposition principale — Tu trouveras la paix quittant la convoitise. Imit. 3. 32.

But. — On l'exprime par voulant, devant construits avec l'Infinitif, et placés devant la proposition principale.

3° Part. en appos. exprimant Supposition.
G. οὐκ ἔστιν αἴσχρον ἀγνοοῦντα μανθάνειν
L. Magnitudo animi... remota ... feritas sit.
F. Il sera plus dangereux mort que vivant.

3° Supposition.

Grec. — οὐκ ἔστιν αἴσχρον ἀγνοοῦντα μανθάνειν — οὐκ ἂν δύναιο μὴ καμὼν εὐτυχεῖν. — Χρήματα κτωμένους εὐφραίνει.

4° Part. en appos. exprimant Concession.
G. Δὶς τὸ καλὸν ῥηθὲν οὐ βλάπτει
L. Cupientes risum tenere nequimus

Latin. — Magnitudo animi remota a communitate conjunctioneque humana feritas sit quaedam et immanitas. Cic. de Off. 1. 44.

Français. — Il sera plus dangereux mort que vivant. — Je suis persuadé que travaillant comme vous le faites vous en viendrez à bout.

4° Concession.

Grec. — πολλοὶ μὲν ὄντες εὐγενεῖς εἰσιν κακοί. Eurip. — ἔρχεται τἀληθὲς εἰς φῶς ἐνίοτ' οὐ ζητούμενον Mén. — Δὶς τὸ γε καλὸν ῥηθὲν οὐ βλάπτει Plat.

Latin. — Risus saepe ita repente erumpit ut eum cupientes tenere nequeamus. Cic. de Or. 2.58. Quis hoc non intelligit, verrem absolutum tamen ex manibus populi Romani eripi nullo modo posse. Cic. Verr. 1.4.

Participe – Apposition

Emploi des Adverbes et des Conjonctions.

Rem. I.

Participe en apposition dont le sens est déterminé par des adverbes et des conjonctions.

G. Temps, Cause, Concession: ἅμα, εὐθύς, ταῦτ' εἰπὼν ἀνέστη. ¶ ἅτε, quippe (pensée de l'écrivain); ὡς, comme si, pensée du sujet: ὁ Ἔρως, ἅτε αὐτὸς ὢν μόναρχος, ἐπὶ πᾶσαν τόλμαν ἄξει: οἱ βιασθέντες ὡς ἀφαιρεθέντες μισοῦσι. — ¶ ἀγαθὸς περ ἐών — Ἕκτορα, καὶ μεμαῶτα, μάχης σχήσεσθαι ὀΐω.

L. Temps, Cause, supposition, Concession, Comparaison. (Temps, Cause, Concession, Comparaison, [illegible]) Saguntini nullam ante finem pugnae quam morientes fecerunt. — ¶ [illegible] longum / Carpentes iter — ¶ [illegible] nisi: Non nisi admonito venisset in mentem ¶ Caesarem quamvis [illegible] sunt — ¶ Quasi ob metum desperans mihi (Sines)

F. Constr. avec en. Le part. prés. dans [illegible] en comme le gérondif en in, mais plus fréquemment, avec l'idée de simultanéité: Le gérondif est tel de [illegible] doit toujours avoir le même sujet que le V. principal: exemples des contraires: La faim vient en mangeant — Songez Vous qu'en naissant...

Tout avec le part. et on exprime tantôt simultanéité, tantôt Concession: Tout en riant — Tout en le blâmant (Ce dernier sens [illegible] de Littré) [illegible]

Même, quoique, bien que, renforcent l'idée de Concession: Même Voulu.

Le sens du participe peut être déterminé par des adverbes et des conjonctions

1° Rapport de temps. — ἅμα ταῦτ' εἰπὼν ἀνέστη Xén. — τίς ἂν εἴη τοιοῦτος ἰατρὸς ὅστις τῷ νοσοῦντι μεταξὺ ἀσθενοῦντι μηδὲν συμβουλεύοι; Eschine — τοῖς καλοῖς εὐθὺς ἰδόντες εὖνοι γιγνόμεθα. Isocr. — σκόπει τάδε, μὴ νῦν φυγόντες εἶθ' ἁλῶμεν ὕστερον. Eurip. — κοινῇ ἀσκήσαντες τότε ἤδη ἐπιθησόμεθα τοῖς πολιτικοῖς. Plat.

2° Cause. — ἅτε = attendu que, exprime la pensée de l'écrivain (quippe). ὡς = dans la pensée que, comme si (exprime la pensée du sujet), parce que, vraisemblablement. ὁ Ἔρως, ἅτε αὐτὸς ὢν μόναρχος, ἐπὶ πᾶσαν τόλμαν ἄξει. Plat. — οἱ βιασθέντες ὡς ἀφαιρεθέντες (= parce qu'ils se croient dépouillés) μισοῦσι Xén. — παντὸς μᾶλλον αὐτὸς ἀπορῶν οὕτως ἢ τοὺς ἄλλους ἀπορεῖν

ποιῶ Plat. — παρήγγειλεν αὐτοῖς παρασκευάζεσθαι, ὡς (parce que vraisemblablement) μάχης ἐσομένης Xén.

3° Concession. — Αἱ συμφοραὶ καὶ βραχὺν ὄντα μακρὸν δοκεῖν εἶναι ποιοῦσι τὸν βίον. — Κύπρις οὐδὲ νουθετουμένη χαλᾷ Eurip. — τούτῳ πείθου μηδὲ τἀληθῆ ἀκούων. — συμβουλεύω σοι καίπερ νεώτερος ὤν Xén. — φοβεῖται μὴ ἡ ψυχὴ ὅμως καὶ θειότερον καὶ κάλλιον ὂν τοῦ σώματος προαπολλύηται Plat.

Latin.

1° Temps. — Seulement à partir de Tite-Live, avec non ante quam. — Saguntini nullum ante finem pugnae quam morientes (= mortui sunt) fecerunt. Liv. 21. 14.

2° Cause. — A partir de Tite Live. Hostes carpere multifariam vires Romanas, ut non suffecturas (= dans la pensée qu'elles ne suffiraient pas) ad omnia aggressi sunt. Liv. 3. 5. — neque illis judicium aut veritas erat, quippe eodem die diversa pari certamine postulaturis. Tac. Hist. 1. 32. — Rubos fessi pervenimus ut pote longum carpentes iter. Hor. Sat. 1. 5. 94.

3° Supposition. — Quand la proposition principale est négative, on emploie parfois nisi devant le participe : non mehercule nisi admonito venisset

in mentem. Cic. de Orat. 2. 42.

4° Concession. — A partir de Tite-Live, quamquam, quamvis. — Caesarem milites quamvis recusantem ultro in Africam sunt secuti. Suet. Jul. Caes. 70. —

5° Comparaison. — A partir de Tite-Live quasi, tanquam, velut.

Français. — Construction avec en. Le participe présent qui vient directement de l'ablatif du gérondif Latin s'emploie avec en comme le gérondif avec in, seulement cette construction est beaucoup plus fréquente en Français qu'en Latin et sert à exprimer les rapports de simultanéité (pendant que, au moment où) de cause, de moyen, de manière, de supposition, de concession, plus souvent que le participe présent lui-même non précédé de en.

C'est à tort que les Grammairiens ont prescrit de n'employer cette construction que quand le participe a le même sujet que le verbe principal. Très fréquemment le participe présent précédé de en se rapporte à un sujet indéterminé non exprimé ou à un sujet qui est complément du verbe. — L'appétit vient en mangeant. — La fortune lui vient en dormant. — Si son astre en naissant ne l'a formé poëte. — Boileau Art poët. 1. — Songez-vous qu'en naissant mes bras vous ont reçue. Rac. Phèdre, 4. 3. — En disant ces mots les larmes lui vinrent aux yeux. — Mes crimes en vivant me la pourraient ôter. Poly. 2. 6. — La grâce, en s'exprimant, vaut mieux que ce qu'on dit. Voltaire. — De son fils, en mourant

lui cachèrent les pleurs. (Rac. Britann.

Adverbes et Conjonctions employés pour marquer le rapport qui lie le participe seul ou précédé de en à la proposition principale.

Tout sert avec le participe précédé de en à exprimer une sorte d'opposition avec la proposition principale, il y a tantôt un simple rapport de simultanéité, tantôt une idée de concession. – Tout en parlant de la sorte un limier le fait partir. Laf. fable 6.5. – Il lui dit ses vérités tout en riant.

Même, quoique, bien que servent avec le participe présent seul ou précédé de en, et le participe passé à renforcer l'idée de concession. – Il ne cèdera pas même vaincu.

Comme

Participe Apposition

Anacoluthe.

Rem. II. Exemples d'Anacoluthe avec le Part. en apposition.
En G. et en F. il se rencontre certaines irrégularités dans la construction de la proposition principale avec le participe.
G. ἔδοξεν αὐτοῖς ἀποκτεῖναι τοὺς Μυτιληναίους, ἐπικαλοῦντες τὴν ἀπόστασιν (Th.)

F. Il est très fréquent que :
- 1° le sujet du participe est repris sous la forme du pronom personnel, quand le verbe de la principale est trop éloigné du sujet : Dorsis, avec transport, pensant ... il le prendra.
2° le sujet du participe ne se trouve exprimé, ou même seulement contenu implicitement, que dans la principale, qui alors suit toujours le participe : Ou laissé ou soumis — Ma funeste amitié pèse à tous mes amis — Et plein du vieillard etc.

Rem. III. Accumulation de Participes en grec.
Plusieurs participes de suite peuvent marquer antériorité les uns relativement au suivant, ou se modifier : Ἀρχέλαος τὸν θεῖον μεταπεμψάμενος, ξενίσας καὶ καταμεθύσας, ἀπέσφαξε.
Ἐντυχὼν ἀνθρώπῳ ἐπιόντι ἐξ ἰατρείου κύλικα ἔχοντι, ἀπέκτεινεν.

En Grec et en Français il se rencontre certaines discordances grammaticales dans la construction de la proposition principale avec le participe. La construction adoptée n'est pas continuée.

Grec. — διασκοπῶν οὖν καὶ διαλεγόμενος αὐτῷ ἔδοξέ μοι οὗτος ὁ ἀνὴρ δοκεῖν μὲν εἶναι σοφός, εἶναι δ' οὔ. Plat. — ἔδοξεν αὐτοῖς ἀποκτεῖναι τοὺς Μυτιληναίους, ἐπικαλοῦντες τὴν ἀπόστασιν. Thuc. — ἡ οἰμωγὴ εἰς ἄστυ διῆκεν, ὁ ἕτερος τῷ ἑτέρῳ παραγγέλλων.

Français. — Il arrive très fréquemment :

1° Que le sujet du participe est repris sous la forme du pronom personnel devant le verbe de la proposition principale, quand ce verbe est trop éloigné du sujet : Les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, ils avaient mis tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner. (Montesquieu. Gr. et Décad. des Rom.)

2° Que le sujet du participe ne se rencontre exprimé ou contenu implicitement que dans la proposition principale, qui alors suit toujours le participe. — Pourquoi de cette gloire exclus jusqu'à ce jour m'avez-

vous sans pitié relégué dans ma cour ? Rac. Britann. II. 3. — Ou lassés, ou soumis, ma funeste amitié pèse à tous mes amis. — Rac. Mithrid. 3. 1. — Dans un cachot affreux, abandonné vingt ans, mes larmes t'imploraient pour mes tristes enfants. Voltaire. Zaïre 2.3. en pleurés du vieillard, il grava sur leur marbre ce que je viens de raconter. (Laf. XI. 8.)

Participe — Apposition — Accumulation

En Grec, ils peuvent être accumulés, et employés avec un même verbe principal.

1° On met parfois les uns à la suite des autres plusieurs participes aoristes dont chacun marque antériorité relativement au suivant : Ἀρχέλαος τὸν θεῖον μεταπεμψάμενος ξενίσας ϗ καταμεθύσας ἐμβαλὼν εἰς ἅμαξαν νύκτωρ ἐξαγαγὼν ἀπέσφαξε ϗ ἠφάνισεν. Plat. —

= μεταπεμψάμενος ἐξένισε, καταμεθύσας ἐνέβαλεν εἰς…

2° Un participe peut en modifier un autre : — εὐτυχὼν ἀνθρώπῳ ὀφθαλμιῶντι, ἀπιόντι ἐξ ἰατρείου κάλαμον ἔχοντι, ἀπέκτεινεν.

3° Ils peuvent se rapporter à un même verbe principal avec une valeur différente. ὤμοσαν σφάξαντες κάπρον βάπτοντες οἱ μὲν Ἕλληνες ξίφος, οἱ δὲ βάρβαροι λόγχην Xén.

* πῶς οὐκ αἰσχρὸν εἰς τὸ δικαστήριον εἰσιόντας τὰς ὑπὲρ τούτων εὐθύνας δικάσοντας ὅρκον ὑπὲρ τῆς πόλεως ὀμωμοκότας ἁπάντων τῶν κακῶν αἴτιον ἀφεῖναι; (Dém.)

Participe — Attribut
Verbes employés intransitivement.

οὐδ' ἀγανακτήσαι γανήσεται, ἀλλ' ἰδίᾳ πεισθεὶς ἀργυρίῳ καθυφεὶς τὸν ἀγῶνα. (Dém.)

Grec. — 1° εἶναι construit avec le participe exprime que l'action subsiste comme état, manière d'être, ou dans ses conséquences. — ἦσαν ἀπιστοῦντές τινες Φιλίππῳ Dém. — ἐγὼ τὸ πρᾶγμά εἰμι τοῦτο δεδρακώς. Dém. — οὔτε συντεταγμένοι οὔτε μάχεσθαι παρεσκευασμένοι κατειλημμένοι ἔσονται. Xén. — Démosthène construit souvent ὑπάρχειν de la même manière. — On rencontre employé ainsi le participe pris substantivement. νοῦς ἐστὶν ὁ διακεκοσμηκὼς πάνθ' ὅσα κατ' οὐρανόν.

ἦσαν ἀπιστοῦντες

2° ἔχω construit avec un participe passé exprime une possession fondée sur l'action signifiée par le participe. χωρία ᾤκουν ἰσχυρὰ, ἐν οἷς ϗ τὰ ἐπιτήδεια

ἔχω βιασθείς

πάντα εἶχον ἀνακεκομισμένοι Xén.

τυγχάνω ὤν

3º Le participe s'emploie comme attribut avec τυγχάνω, λανθάνω, φαίνομαι qui expriment l'idée d'existence avec une modification : τυγχάνω ὤν = je suis précisément par circonstance, par hasard = je me trouve, il se trouve que je suis — λανθάνω ὤν = je suis sans qu'on le remarque ... — λανθάνω ποιῶν = je fais sans qu'on le remarque — φαίνομαι ὤν = je suis évidemment. μέγιστον τῶν κακῶν τυγχάνει ὄν τὸ ἀδικεῖν Plat. ἄρχων ἀνὴρ πᾶς ξύνεσιν ἣν ἔχων τύχῃ Eurip. — λήσειν διὰ τέλους μὴ δόκει πονηρὸς ὤν Mén. — ἐλάθομεν ἡμᾶς αὐτοὺς παίδων οὐδὲν διαφέροντες Plat. — μάλιστ' ἂν εὐδοκιμοίης, εἰ φαίνοιο ταῦτα μὴ πράττων ἃ τοῖς ἄλλοις ἂν πράττουσιν ἐπιτιμῴης Isocr. — (mais avec l'Infinitif φαίνεσθαι = paraître φαίνεταί σοι φιλοσόφου ἀνδρὸς εἶναι. ἐσπουδακέναι περὶ τὰς ἡδονάς; Plat.

ἀρξόμεθα παιδεύοντες

4º Avec les verbes qui expriment certaines phases de l'action, comme commencer, finir, continuer. ἆρ' οὐ μουσικῇ ἀρξόμεθα πρότερον παιδεύοντες ἢ γυμναστικῇ, Plat. (= ne commencerons-nous pas leur éducation par la musique plutôt que par la gymnastique ?) — avec l'Infinitif, ἄρχεσθαι signifie commencer une action par opposition à une autre. ἤδη ἔπη φθέγγομαι, οὐ ταῦτα ψέγων. ἐὰν δ' ἐπαινεῖν ἄρξομαι (= à louer par opposition à blâmer) τί με οἴει ποιήσειν; Plat. — σῶμα ἀεὶ ἀπολλύμενον οὐδὲν παύεται. Plat. — ἐπισχὲς ὀργιζόμενος Mén — οὐδὲν ἄδικον διαγεγένημαι (διατελῶ, οὐ διαλείπω, διαβεβίωκα etc.) ποιῶν.

ἀνέχου λοιδορούμενος

5° Avec les verbes qui signifient supporter, se fatiguer, ou une affection de l'âme se réjouir, s'affliger, etc; ἀνέχου λοιδορούμενος — μανθάνων μὴ κάμνε — χαίρει μανθάνων — ἀγανακτήσει ἀποθνήσκων — ὀργίζονται βιαζόμενοι — Ce rapport se rend en français par de et l'Infinitif.

Latin. — sum.

Participe présent — Il a alors tout à fait le sens d'un adjectif. animalia alia rationis expertia sunt, alia ratione utentia. Cic. Off. 2.3.

Participe passé. — Employé avec sum il exprime les temps passés du passif. — L'auxiliaire sum employé au présent et à l'Imparfait peut signifier que l'action subsiste encore au moment où l'on parle ou subsistait à un moment antérieur: haec navis egregie armata est, armata erat — fui, signifie presque toujours chez les écrivains classiques que l'état exprimé par le participe a duré un certain temps: bis deinde post Numae regnum Janus clausus

(ruta) fuit. Liv. 1. 19. Leges vero quum quae latae sunt, tum vero quae promulgatae fuerunt. Cic. pro Sest. 25 (promulgare = publier le texte de la loi sur laquelle les comices doivent voter. Elle restait affichée pendant un intervalle de trois jours de marché. trinundinum = 17 jours). — fueram exprime la même idée que fui dans une proposition qui dépend d'une proposition principale au passé: arma

quae fixa in parietibus fuerant, humi inventa sunt Cic. div. 1. 34. mais on le rencontre souvent avec le même sens que eram. — ero et fuero s'emploient avec le même sens, mais ero plus fréquemment que fuero.

Participe futur actif — Il signifie disposition à l'action ou destination à l'état signifié par le verbe; l'auxiliaire sum marque le temps où se rencontre cette destination ou cette disposition. — Sum marque le présent: me igitur ipsum ames oportet, si verè amici futuri sumus (= devons être amis) Cic. Fin. 2. 26. — fui le passé, antériorité au moment de la parole. Si illo die P. Sestius occisus esset, fuistisne ad arma ituri? Cic. pro Sest. 38. (= étiez-vous prêts à prendre les armes?) — vos cum Mandonio et Indibili consilia communicastis et arma consociaturi fuistis (= vous avez pensé à...) Liv. 28. 28. — eram exprime simultanéité relativement à une autre action passée. ibi rex mansurus erat, si ire perrexisset (= se disposait à rester) Cic. div. 1. 15. — fueram antériorité relativement à une autre action passée. Aemilius Paulus Delphis inchoatas in vestibulo columnas, quibus impositurі statuas regis Persei fuerant (= ils avaient eu le projet de...) suis statuis victor destinavit. Liv. 45. 27. — ero marque postériorité relativement au moment indiqué par le verbe principal: orator eorum apud quos aliquid aget (= il plaidera) aut acturus erit (= aura à plaider, devra plaider) mentes sensusque degustet oportet. Cic. de Or. I. 52. Attentos faciemus auditores, si demonstrabimus, ea quae dicturi erimus (= ce que

4° Participe employé attributivement.

Deux études 1° Avec les verbes employés intransitivement
2° Avec les verbes employés transitivement.

Le participe s'emploie attributivement avec :

1° G. 1° Εἶναι avec le part. exprime l'action [illegible] comme état, manière d'être ou [illegible] les conséquences : ἦσαν πιστοῦντες — εἰμὶ τοῦτο δεδρακώς — παρεσκευασμένοι ἔσονται. — [illegible] construit de même ὑπάρχειν.

2° Ἔχω avec le parfait exprime une possession [illegible] l'action du participe : ἔχω βιασθείς.

3° Avec φαίνομαι, τυγχάνω, λανθάνω, expriment l'idée d'attribut avec modification. (φαίνεται εἶναι = videtur (bonus) esse, et φαίνεται ὤν = constat bonum [illegible]. Cf. αἰσχύνομαι ποιεῖν et ποιῶν.

4° Avec les verbes qui expriment les phases de l'action : ἀρξόμεθα παιδεύοντες (Sch. Krüger, 56, 5, 1, on met ἄρξεσθαι avec le participe quand une autre phase de la même action (commencement ou fin) est présente à l'esprit, l'infinitif quand c'est une autre action comme contraste).

5° Avec [illegible], ce participe, les verbes signifiant une affection de l'âme (en français, de et l'inf.) ἀνέχου λοιδορούμενος.

I. 1° Emploi de sum.

Part. présent employé attributivement avec sum, a le sens d'un adjectif : Est appetens.

Part. passé. — Sum, eram, [illegible] que l'action subsiste au moment où l'on parle ou subsistait à un moment antérieur (navis armata [illegible] est, erat) ; fui, fueram, chez les classiques = [illegible] : Janus clausus fuit — leges promulgatae fuerunt (restèrent affichées pendant un trinundinum = 17 jours). [illegible] [illegible] [illegible] que [illegible].

Part. futur actif. — Il signifie, avec sum, disposition ou destination, à une époque que marque l'auxiliaire. — Cur impia [illegible] / Si miserum factura fui. — Qui [illegible], [illegible] estis, ite mecum. — Ea quae dicturi erimus.

Part. fut. passif. — Il sign. nécessité, obligation, convenance : Nulla tibi [illegible] [illegible] sunt [illegible] [illegible]. — Impersonnel : Nunc est bibendum. — Avec archaïsme, il admet un complément : Mihi hac nocte agitandum est vigilias (Plaut.)

F. Emploi de être, et aller

Part. présent. Archaïsme : Je suis votre [illegible] attendant. — Aller avec le participe marque [illegible] : La mémoire va [illegible] [illegible].

Part. passif. Il forme avec été les temps passés de certains v. intransitifs (aller, arriver, etc.), de tous les verbes pronominaux, et toute la voix passive. — Il exprime tantôt achèvement, tantôt simultanéité : il est perdu, il est aimé.

2° Avec les verbes employés transitivement, le participe s'emploie attributivement avec :

G. Part. construit attributivement avec savoir, sentir, montrer, trouver : ἀποφαίνω κακὸν ὄντα, ὁρῶντας ἔχοντες.

Rem. I. Quand le sujet du participe est le même que celui du verbe, on trouve le partic. au nom. avec le verbe à la voix active : Ἀλκιβιάδης ἐδήλωσε τῶν νόμων καταφρονῶν (Andoc.)

Rem. II. εἰδέναι, ἐπίστασθαι, γιγνώσκειν, μανθάνειν, signifient avec l'infinitif pouvoir, être capable d'une action : ἐπίστασαι ἄρχειν (= ὥστε ἄρχειν) — ἐπίστασαι ἄρχων (= ὅτι ἄρχεις)

L. Part. présent construit attributivement avec audire et videre, et facere (représenter) et inducere.

Part. passé, avec habere, marque que l'on possède le résultat d'une action : Sed Curium cognitum habes.

Part. fut. passif, avec les verbes marquant donner, prendre, marque le but de l'action : [illegible] famulum [illegible] [illegible] [illegible] habendum.

F. Part. présent. Avec voir, montrer, trouver : On le voit... [illegible] le [illegible] (Barbier)

Part. passé. Les mêmes, plus sentir. J'ai vu ... traîné par les chevaux. — Dans sa bouche, à ces mots, sentit sa langue glacée.

Rem. I Il s'emploie attributivement avec avoir pour exprimer, avec les verbes transitifs et beaucoup d'intransitifs, les temps passés de l'actif, sauf le passé défini, et les imparfaits. La valeur attributive du participe s'efface, sauf dans l'ancienne inversion : J'ai ma gloire flétrie.

Rem. II. Les verbes pronominaux prennent pour auxiliaire être mais l'accord [illegible] le même que avec avoir : la peine qu'il s'est donnée.

258

nous aurons l'intention de dire), magna nova incredibilia esse. Cic. de inv. 1. 16.

Participe futur passif. — Il signifie nécessité, obligation, convenance de faire l'action. Tria videnda sunt oratori — credo rem aliter instituendam. — provideo multas mihi molestias exhauriendas fore: — quaero; si hostes supervenissent, quid mihi faciendum fuerit. — On le construit impersonnellement, nunc est bibendum. Obliviscendum tibi injuriarum esse censeo. — Obtemperandum est legibus. — Utendum erit viribus. — (Il n'a de complément à l'accusatif que dans les vieux auteurs: Mihi hac nocte agitandum est vigilias. — Plaute. Trin. 4. 2. 27.

Français. —

Participe présent. — 1° être construction très usitée dans l'ancienne langue. Suis vostre grace attendant. Leur soyez donnant. Aujourd'hui rarement usitée. Car dans: Je suis là attendant qu'il vienne — Le participe n'est pas attribut. — 2° aller ajoute à l'idée de l'action signifiée par le participe l'idée qu'elle est progressive. Sa fortune va grandissant — La mémoire de la création allait s'affaiblissant (Bossuet). — Plus usité autrefois qu'aujourd'hui.

Participe passé ou passif. — Il forme avec l'auxiliaire être les temps passés d'un certain nombre de verbes intransitifs, ceux de tous les verbes pronominaux essentiels ou accidentels, et toute la voix passive. /

[aller, arriver, décéder, éclore, mourir, naître, venir, devenir, parvenir, revenir (avec d'autres verbes on emploie l'auxiliaire être quand ils marquent un état, l'auxiliaire avoir quand ils marquent une action (V. p. 269-270).
Déchoir, dépérir, disparaître, échouer, expirer, échapper, grandir, rajeunir, vieillir (Distinction analogue à celle de l'aoriste et du parfait)

Au passif le participe signifie tantôt entier achèvement, relativement au moment marqué par l'auxiliaire, tantôt simultanéité (voir plus bas). — Il est battu (≠ vincitur = on le bat) victus est. — Il est aimé = amatur. — Il était battu = victus erat. — il était aimé = amabatur. — Avec la première espèce de verbes, l'auxiliaire marque que l'action subsiste dans ses conséquences.

260

μάθε ἀρχόμενος

Grec. — Le participe se construit ainsi avec les verbes qui signifient savoir : sentir, penser, se souvenir, montrer, trouver, — le participe est à l'accusatif, quand ces verbes sont à la voix active, au nominatif quand ils sont à la voix passive, et même à la voix active (surtout les verbes qui signifient savoir, sentir, penser), si le sujet du participe est le même que celui du verbe. — ὁρῶ, αἰσθάνομαι, ἀκούω, ἔμαθον, γιγνώσκω, οἶδα, ἐπίσαμαι, ἀναμιμνήσκω, μέμνημαι λύπας ἔχοντας μείζονας τοὺς μείζονας — δείκνυμι, ἀποφαίνω, δηλῶ, ἐξελέγχω, εὕρηκα, εἴληφα αὐτὸν κακὸν ὄντα — ὁρῶνται, γιγνώσκονται λύπας ἔχοντες ..... — δείκνυται, ἀποφαίνεται, δηλοῦται ..... κακὸς ὤν. — ἄνθρωποι καλοὶ κἀγαθοί, ἐπειδὰν γνῶσιν ἀπιστούμενοι, οὐ φιλοῦσι τοὺς ἀπιστοῦντας Xén. — ἐνενόησα καταγέλαστος ὤν Plat. — ἐν πολυτρόποις ξυμφοραῖς ἐπίστανται τραφέντες Thuc. — Ἀλκιβιάδης ἐδήλωσε τῶν νόμων καταφρονῶν Andocide — εἰδέναι, ἐπίστασθαι, γιγνώσκειν, μανθάνειν construits avec l'Infinitif signifient pouvoir d'exécuter l'action. ἄρχεσθαι μαθὼν ἄρχειν ἐπιστήσῃ Solon. — μάθε ἀρχόμενος = apprends que tu es subordonné : — ἐπιστήσῃ ἄρχων = tu sauras que tu commandes. — On peut remplacer le participe par ὅτι, ὡς et le verbe à ~~un mode~~ sous la forme personnel, si l'on veut marquer avec force que la proposition complétive est un fait indépendant de l'idée exprimée par le verbe principal. ἱκανῶς ἔγνωκεν ὅτι ἄριστον δικαιοσύνη.

Latin. —

Participe présent. — Il ne se construit ainsi qu'avec audire et videre. Audivi te dicentem = je t'ai entendu parler, faire un discours. (audivi te

dicere = je l'ai entendu dire, je suis témoin que tu disais.) —

— facere dans le sens de représenter: Polyphemum Homerus cum ariete colloquentem facit. Cic. Tusc. 5.39. On trouve aussi l'Infinitif: Isocratem Plato admirabiliter in Phaedro laudari facit. Cic. de opt. gen. 6. — inducere

Habuit bellum indictum

Participe passé. — Il se construit avec habere pour marquer que l'on possède le résultat de l'action signifiée par le participe. Si Curium nondum satis habes cognitum, valde tibi eum commendo Cic. ad Fam. 13.17. Verres Deorum templis bellum semper habuit indictum. Cic. Verr. 5.72. (= fut toujours en guerre déclarée.).

Participe futur passif. — Il se construit avec les verbes qui signifient donner, confier, remettre, laisser, prendre, se charger de, pour marquer le but de l'action que subit le sujet auquel il se rapporte. Antigonus Eumenem mortuum propinquis sepeliendum tradidit. Corn. Eumen. 13. Denus nos

philosophiae excolendae. Cic. Tusc. 4. 38. Laudem gloriamque P. Africani tuendam conservandamque suscepi. Cic. Verr. 4. 38. — Conducere opus faciendum — muros reficiendos curavit.

Français. —

Participe présent. — avec le verbe voir, apercevoir, aimer, imaginer, représenter, montrer, peindre, sculpter, mettre sur la scène, trouver, rencontrer.

Le participe présent s'emploie attributivement suivi d'un complément ou coordonné avec des adjectifs ou d'autres participes, quelquefois seul.

Participe passé. —

1° Il s'emploie attributivement avec les mêmes verbes que le participe présent, et de plus avec sentir.

2° Il s'emploie attributivement avec avoir pour exprimer dans les verbes transitifs et dans un certain nombre de verbes intransitifs, les temps passés de l'actif sauf le prétérit défini et l'Imparfait de l'Indicatif et du subjonctif. Le verbe avoir perd son sens primitif et ne signifie que le rapport de temps. La valeur attributive du participe est fort effacée; cependant il s'accorde avec le complément direct d'avoir, quand ce complément précède l'auxiliaire, et même

1. Participe formant une Proposition Construite Substantivement

G. ῥώμην ἡ νῆσος συμπροθεῖσα παρεῖχε — ἅμα τῷ σίτῳ ἀγοράζοντι ἐνέβαλον.

L. Fréquemment dans Tit. Liv.: Pudor non lati auxilii patres cepit. — Nolumque ferrum quid femina facit.

Rem. Le part. fut. passif s'emploie attributivement avec un substantif partout où l'on emploie le gérondif, mais seulement avec le sens passif, sans idée de futur ni d'intention: Partis honoribus eosdem gerunt la bourse quos petendis. (Cic.)

F. La propos. participiale est rejetée en complément, souvent après les énumérations: La Renaudie entrée en ... en calme ... La mort d'Achille résolue ... La propos. se complément avec après, pour, à: Après la mort de Conti cette maison disparut — Pour un pâtre voir le génie était révéré — Au soleil levant.

le participe dans l'ancienne inversion : ils ont leur gloire flétrie) — voir la syntaxe d'accord.

Les difficultés d'application se réduisent à 3 points : 1° Le complément construit par juxtaposition est-il complément direct ? 2° le pronom personnel avec lequel sont formés les verbes pronominaux est-il traité comme complément direct ou comme complément indirect ? 3° Si le verbe est suivi d'un infinitif le complément direct modifie-t-il l'infinitif ou le verbe principal, et s'il modifie le verbe principal, dans quel cas l'usage commande-t-il ou interdit-il l'accord ?

Les verbes pronominaux qui sont employés transitivement prennent pour auxiliaire être comme ceux qui sont employés intransitivement. La règle de l'accord est pourtant la même qu'avec l'auxiliaire avoir — La peine qu'il s'est donnée. — L'auxiliaire perd ici tout à fait son sens primitif, et ne sert qu'à exprimer le temps. La signification transitive est contenue dans la signification du verbe auquel appartient le participe.

Participe
formant une Proposition construite substantivement

Grec. — ἑώρων ἡ ἡ νῆσος ἐμπρησθεῖσα παρεῖχε Thuc. τοῖς Θραξὶ πολέμιον ἦν τὸ χωρίον αἱ Ἐννέα ὁδοὶ κτιζόμενον Thuc.

σὺν τῷ φόβῳ λήγοντι ἄπεισιν Xén. — οἱ πελοποννήσιοι ἅμα τῷ σίτῳ ἀκμάζοντι ἐσέβαλον ἐς τὴν Ἀττικὴν. Thuc. — ἁγνεύειν ἀεὶ μεθ' ἁγνεύοντος τοῦ ἐρωμένου βούλοιτ' ἄν Plat.

Latin.

1° L. Tarquinius missum se dicebat, qui Catilin...

nuntiaret, ne eum Lentulus et Cethegus deprehensi terrerent. Sall. Cat. 48.

Souvent dans Tite-Live : Tarquinius superbus bellica arte aequasset superiores reges, nisi degeneratum in aliis (= la circonstance qu'il en avait dégénéré à d'autres égards) huic quoque laudi offecisset. Liv. 1. 53. — notumque furens quid femina possit. Virg. En. 5. 6.

Duri magno sed amore dolores
Polluto ...
[illegible] Augustum annorum [illegible]

Pudor non lati auxilii patres cepit. Liv. 21. 16.

Regnatum est Romae ab condita urbe ad liberatam annos ducentos quadraginta quatuor. Liv. 1. 60. ante Capitolium incensum. Liv. 6. 4. major ex civibus amissis dolor quam laetitia fusis hostibus fuit. Liv. IV. 17. Tiberius militem ob surreptum e viridario pavonem capite punit. Suet. Tib. 60.

2° La forme qu'on est convenu d'appeler participe futur passif s'emploie attributivement, avec un substantif, dans tous les cas où l'on emploie le gérondif (voir plus haut).

Le participe futur passif n'exprime dans cette construction aucun rapport de temps particulièrement quand il exprime le rapport d'instrument et de manière. Il n'a que le sens passif, comme les participes passés des verbes Français qui signifient un état ou une action qui n'a pas de terme marqué. — On ferait un contresens si l'on cherchait le sens du futur ou l'idée d'obligation dans : tempus absumere legationibus audiendis — omnis loquendi elegantia augetur legendis oratoribus et poëtis. Cic. de Or. 3. 10 partis honoribus eosdem in foro gessi labores, quos petendis. Cic. Phil. 6. 6. 17. Cum concio plausum meo nomine recitando dedisset. Cic. ad Att. 4. 1. 6.

270

Français.—

1° La proposition est souvent sujet ou complément direct, souvent dans des énumérations, en général on évite de trop rapprocher la proposition du verbe principal. La Thessalie entière ou vaincue ou calmée, Lesbos même conquise en attendant l'armée, de tout autre valeur éternels monuments, ne sont d'Achille oisif que les amusements. Rac. Iph. 1.2. — Faut-il Abner, faut-il vous rappeler le cours des prodiges fameux accomplis en nos jours, des tyrans d'Israël les célèbres disgraces, et Dieu trouvé fidèle en toutes ses menaces, l'impie Achab détruit ..... Elie aux éléments parlant en souverain .... les morts se ranimant à la voix d'Elisée. Rac. Ath. 1.1.

2° Après la mort du comte et les Maures défaits. Corn. Cid. Après la guerre achevée les Carthaginois pensèrent périr par le soulèvement de leur armée. Boss. hist. univ. 8e ep. Cette construction semble dure.

Pour. Très fréquent — Pour un paon volé, la peine était bien sévère.

à. au soleil levant, couchant.

Participe construit absolument

Grec. — Le participe construit absolument peut être à l'accusatif ou au génitif. (1)

1° Accusatif. Il s'emploie soit au neutre singulier de certains verbes employés impersonnellement au présent ou au parfait passif en général, quelquefois à l'aoriste, soit après ὡς, ὥσπερ. — Dans le premier cas il signifie cause, supposition, concession — ἀμφοτέροις μὲν δοκοῦν ἀναχωρεῖν, κυρωθὲν δὲ οὐδὲν οἱ Μακεδόνες ἐχώρουν ἐπ' οἴκου. Thuc. — οὐχ οὗτοι ἱκανοί εἰσιν ἀγωνισταί οἵτινες ἀγρυπνῆσαι δέον ἡττῶνται τούτου Xen. — βουλῆς νῦν ἀξιοῖ τυχεῖν, οὐ μετὸν αὐτῷ Lysias. — de même ἀδύνατον, ἀναγκαῖον ὄν — avec ὡς il signifie dans la pensée que, avec ὥσπερ, précisément comme si. Ἀλκιβιάδης ἐτόλμησεν ἀναβῆναι δίκην παρὰ τῶν ἀδικούντων λαμβάνειν Lys. — τοὺς υἱεῖς οἱ πατέρες, κἂν ὦσι σώφρονες, εἴργουσιν ὅμως ἀπὸ τῶν πονηρῶν ἀνθρώπων, ὡς τὴν μὲν τῶν χρηστῶν ὁμιλίαν ἄσκησιν οὖσαν ἀρετῆς, τὴν δὲ τῶν πονηρῶν κατάλυσιν Xén. — οὐ δίκην παρὰ τῶν ἀδικούντων λαμβάνετε ὥσπερ οὐ τῆς ζημίας αὐτοῖς μέλον Lys. — πολλοὶ τῶν ἀδελφῶν ἀμελοῦσιν, ὥσπερ ἐκ πολιτῶν μὲν γιγνομένους φίλους, ἐξ ἀδελφῶν δὲ οὐ γιγνομένους Xén. — après ὡς on peut supprimer ὄν avec les adjectifs neutres : ὡς οὐκ ἀναγκαῖον τὸ κλέπτειν αἰτιᾷ τὸν κλέπτοντα Xén.

(1) Le gothique et le vieil allemand emploient le datif absolu : Du weist mir swigentemo (me tacente) was ich leid. Le Nhd. et les langues romanes emploient l'accusatif absolu : Kaum das Wort geredet, Keinen ausgenommen, durante la guerra, cela dit. Cet accusatif se trouve au moyen âge : Si quis, misticum tem inimicum humani generis, perpetravit adulterium (Leg. Longob.) et dans les formules : Illas exceptas.

ὡς οὐκ ἐξεσόμενον τῇ πόλει

2° Génitif. Il s'emploie 1° temporellement οἷάπερ παρόντος ἐμοῦ λέγετε, τοιαῦτα καὶ περὶ ἀπόντος φρονεῖτε. — 2° Causalement οὔτε μικρὸν οὔτε μέγα οὐδὲν τῶν δεόντων ποιούντων ὑμῶν κακῶς ἔχει τὰ πράγματα. 3° Suppositivement Δυοῖν λεγόντοιν θατέρου θυμουμένου

Construction absolue du Participe.

G. Il peut être à l'accusatif ou au génitif.

1° Il s'emploie, soit au neutre singulier de certains verbes employés impersonnellement, soit après ὡς, ὥσπερ. Dans le premier cas (au présent, parf. pass. et qqfs. aoriste) il signifie cause, supposition, concession: ἀμφοτέροις γὰρ δοκοῦν ἀναχωρεῖν, κυρωθὲν δὲ οὐδέν, οἱ Μακεδόνες ἐχώρουν ἐπ' οἴκου — ἐξόν, παρέχον τῆς λῃστείας ἄρχειν, ἄλλο τι αἱρήσεσθε; (cette constr. n'est commune que depuis Hérodote)
Dans le second cas, avec ὡς il signifie dans la pensée que, et avec ὥσπερ, comme si (= ὡστε) également partic. mis [illegible]: Τρωΐλον ἔσφαξαν ὡς νενικηκότες — κατακείμεθα ὥσπερ ἐξὸν ἡσυχίαν ἄγειν.

2° Le génitif s'emploie: Temporellement: παρόντος ἐμοῦ, λέγετε.
Causalement: τῶν σωμάτων ἀσθενουμένων, καὶ αἱ ψυχαὶ ἀρρωστότεραι γίγνονται
Suppositivement:
Concessivement:
Avec ἅτε, ὡς: ἅτε μακρῶν τῶν νυκτῶν οὐσῶν.

Rem. I. La propo. au gén. absolu peut avoir le même sujet que la principale: βοηθησάντων ὑμῶν, τὴν πόλιν προσλήψεσθε.

Rem. II. Le sujet peut être sous entendu (ἐρώτα ὡς ἀποκρινουμένου) ou indéterminé (οὕτως ἐχόντων)

Rem. III. On ne construit pas ou que un adj. au génitif avec ὄντος s. ent.: Κικέρωνος ὑπατεύοντος.

I. Ablatif du participe présent, passé; rarement futur:
Temporellement (plus fréquent qu'en grec): Archilochus fuit regnante Romulo.
Causalement: ~~[illegible]~~ [illegible] sonitus, stridente polo.
Suppositivement: Quae potest esse jucunditas vitae, sublatis amicitiis.
Souvent avec nisi, d'une propo. négative: Nil praecepta valent, nisi adjuvante natura.
De la propo. conjonctive, Cic. emploie quasi (Verres, quasi praeda sibi advecta) et l'on trouve, après lui, tanquam et velut.
Concessivement: Perditis rebus omnibus, virtus se sustentare potest. — Après Cic. on trouve quanquam et quamvis: Quamvis [illegible] relaxante (Suét.)

Rem. I. Qqfs. pour plus d'énergie on construit le part. absolument bien que son sujet soit complément de la propo. principale: Jugurtha, fratre meo interfecto, regnum ejus tenet.

Rem. II. Audito, nuntiato, edicto etc. se construisent avec des propos.: Alexander, audito Darium fugisse.
Auspicato et litato s'emploient comme adverbes, sans complément.

Rem. III. On peut supprimer le sujet quand il est qualifié par une propo. relative: Additur dolus, missis qui ....

F. Le participe actif et le participe passif se construisent absolument, à l'accusatif:
Temporellement: Lui présent, la ville une fois prise
Causalement (= comme): Et vous laissant toucher d'une pitié funeste ....
Suppositivement: Dieu aidant, le cas échéant. — Avec son sujet sous-entendu s. ent.: absolument parlant.

Rem. I. Le sujet du part. peut être complément dans la principale.

Rem. II. Attendu, vu, supposé, excepté, s'employent devant un complétive et le substantif: y compris et ouï devant un substantif seulement.

274

ὁ μὴ ἀντιτείνων τοῖς λόγοις σοφώτερος Eurip. — 4° Concessivement : διαπεπραγμένος ἧκε, καίπερ πολλῶν ἀντιλεγόντων Xén. — 5° Avec ἅτε, ὡς : ἅτε ἀήθους τοῖς Λακεδαιμονίοις γεγενημένης τῆς τοιαύτης συμφορᾶς, πολὺ πένθος ἦν Xén. — ἐρώτα ὡς τἀληθῆ ἐροῦντος. Xén.

La proposition au Génitif absolu peut avoir le même sujet que la proposition principale : βοηθησάντων ὑμῶν, τὴν πόλιν προσλήψεσθε. Thuc.

Le sujet peut être sous-entendu ou indéterminé : ἐρώτα ὡς ἀποκρινομένου (sous-entendu ἐμοῦ) Plat. — οὐχ οἷόν τε μὴ καλῶς ὑποδεικνύντος (sous-entendu τινός) καλῶς μιμεῖσθαι. Aristote. — οὕτως ἔχοντος (sous-entendu τοῦ πράγματος) δοκεῖ ἄν τίς σοι ἑκὼν αὐτὸν χείρω ποιεῖν. Plat.

On ne construit pas en Grec [en prose] un adjectif au Génitif absolu avec ὄντος sous-entendu, comme en Latin cicerone consule (On dira Κικέρωνος ὑπατεύοντος, ou ἐπὶ Κικέρωνος ὑπάτου).

Latin. — Il met le sujet de la proposition absolue à l'Ablatif. Il construit ainsi le participe présent et le participe passé, rarement le participe futur.

1° Temps. — Beaucoup plus fréquent qu'en Grec. — Archilochus fuit regnante Romulo. Cognito Caesaris adventu Ariovistus legatos ad eum mittit. — hoc constituto tum licebit otiose ista quaerere.

On ajoute parfois après la proposition absolue tum, tum vero, tum denique, pour donner plus de force à la proposition principale.

2° Cause. — Parumper silentium et quies fuit, nec Etrusci nisi cogerentur pugnam inituri, et dictatore arcem Romanam respectante. Liv. 4 18.

3° Supposition : Caesar hominem inimico animo, data facultate per provinciam itineris faciendi, non temperaturos ab injuria existimabat. Caes. de B. G. 1. 7. – On ajoute parfois nisi, après une proposition négative. Nihil praecepta atque artes valent nisi adjuvante natura. Quint. proœm. § 26. – Dans les propositions comparatives on peut construire la proposition absolue, avec quasi, et après Cicéron on la trouve construite avec tanquam, velut : Verres, quasi praeda sibi advecta, ... eos in hostium numero ducit. Cic. Verr. 5. 25. Albani, velut diis quoque simul cum patria relictis, sacra oblivioni, dederant. Liv. I. 31.

4° Concession. Perditis rebus omnibus, tamen ipsa virtus se sustentare potest. Cic. ad Fam. 6. 1. – On trouve après Cicéron la proposition absolue construite avec quamquam et quamvis : Caesar, quamquam obsidione Massiliae summaque frumentariae rei penuria retardante, brevi tamen omnia subegit. Suet. Jul. 34.

Ordinairement le sujet de la proposition absolue n'est pas sujet ni complément dans la proposition principale. – Il arrive quelquefois que pour marquer avec plus de force le rapport signifié par le participe, on construit le participe absolument quoique le sujet soit complément dans la proposition principale : Vercingetorix, convocatis suis clientibus facile incendit. (Sous entendu eos) Caes. de B. G. III. 4. nemo erit, qui credat, te invito, provinciam tibi esse decretam. Cic. Phil. II. 10. Jugurtha fratre meo interfecto regnum ejus sceleris sui praedam fecit. Sall. Jug. 14.

L'Ablatif absolu passif construit avec une proposition

principale à l'actif exprime souvent une action qui se rapporte au sujet de la proposition principale ; et dans ce cas, on trouve quelquefois le sujet de la proposition principale, intercalé dans la proposition absolue : his Caesar cognitis milites aggerem comportare jubet. Caes. de B. G. 3. 62.

L'Ablatif de certains participes passés se construit impersonnellement avec une proposition complétive particulièrement audito, cognito, comperto, intellecto, nuntiato, edicto, promisso, etc. — Alexander, audito Darium movisse ab Ecbatanis, fugientem insequi pergit. Curt. 5. 35.

On emploie sans complément auspicato, citato : Tribuni militum ..... nec auspicato nec litato, instruunt aciem. Liv. 5. 38.

On peut supprimer le sujet de la proposition absolue, quand c'est un pronom qualifié par une proposition relative : additur dolus, missis, qui magnam vim lignorum ardentem in flumen conjicerent. Liv. 1. 37.

On évite d'accumuler plusieurs participes à l'Ablatif se modifiant l'un l'autre.

Français. — Le participe actif et le participe passif se construisent absolument surtout le premier. — On trouve dans le latin barbare des premiers siècles illas exceptas, inspectam nostram firmitatem, etc.

1° Temps. Lui présent — le jour se levant, ils partirent. Lui mort nous n'avons plus de vengeur ni de maître. Corn. Cinna. 1.3. Huit ans déjà passés, une impie étrangère du sceptre de David usurpe tous les droits. Ath. 1.1. — On ajoute une fois : La ville une fois prise .... une fois la ville prise. — Aussitôt la ville prise.

2° Cause. Très fréquent = comme. Que dis-je ! Le succès animant leur fureur, jusque sur notre autel votre injuste marâtre veut offrir à Baal un encens idolâtre. Racine. Ath. 1. 2.

3° Supposition. — Dieu aidant, le cas échéant.

Le sujet du participe absolu est très souvent complément dans la proposition principale. Ses clients une fois convoqués, il n'eut pas de peine à les exciter.

Les participes attendu, vu, supposé, excepté, s'emploient suivis d'une proposition complétive, ou d'un substantif devant lequel ils restent invariables, — la proposition complétive ou le substantif sont sujets du participe. — Y compris ne s'emploie ainsi que suivi d'un substantif; et en termes de procédure ouï. — Quand le substantif précède, attendu et vu changent de sens et de valeur; les autres participes conservent leur signification mais s'accordent avec le substantif.

Dans certaines locutions le participe présent s'emploie avec un sujet indéterminé sous-entendu, dans le sens de suppositions cela est vrai généralement parlant. — Absolument parlant — Sérieusement parlant (= à parler en général, si l'on parle en général.).

Les temps du participe, comme ceux de l'infinitif ne se rapportent pas directement au moment de la parole. Le participe marque simultanéité, antériorité, ou postériorité relativement au moment marqué par le verbe principal, et quelquefois par une expression temporelle ou par le sens général.

Il résulte de là que suivant que le moment auquel se rapportent les temps du participe est présent, passé ou futur.

1° Quand le participe marque simultanéité, il peut être l'équivalent du présent, de l'imparfait et du futur. – Grec et Latin, voir Participe, rapport de temps. – Tum primum lex agraria promulgata est, nunquam deinde sine maximis motibus rerum agitata. Liv. 2. 41. (Le temps d'agitata est déterminé relativement à deinde et non relativement au verbe principal). – ὁ κάμνων ὑγιαίνει = celui qui était malade est bien portant. cf. Aristote de Soph. el. 4. 166 à 1 Bkk (c'est ici le sens général qui indique le temps auquel est le participe).

ἀγανακτοῦσιν ... ὡς τότε μὲν εὖ ζῶντες, νῦν δὲ οὐδὲ ζῶντες (Plat.)

Français. – Nos braves s'accrochant (= s'accrochent et) se prennent aux cheveux. Boil. Sat. – Le compère aussitôt va remettre en sa place l'argent volé, prétendant bien (= et prétendait) tout reprendre à la fois sans qu'il y manquât rien. Laf. fabl. 10, 5. – Et Pâris couronnant (= couronnera) son insolente flamme, retiendra sans péril la sœur de votre femme. Rac. Iphig. 9. 1. 2. Caché près de ces lieux, je vous verrai, Madame. Rac. Britann. 2. 3.

2° Quand le Participe marque antériorité, il peut être l'équivalent du parfait, du plus-que-parfait et du futur passé. — ὁ εὖ ποιήσας τιμηθήσεται = celui qui se sera bien conduit sera honoré.

Français. — Au lieu d'employer le participe passé qui ne peut se former qu'à l'aide des auxiliaires, on préfère souvent ne pas marquer l'antériorité. Je remarquai en m'approchant; m'approchant de lui, je lui dis .... (On marque toujours ce rapport en Grec et en Latin.)

J'observai ~~l'homme pat [illegible]~~ —

3° Quand le participe marque postériorité, il peut être l'équivalent du futur simple, et du futur dans le passé (en Grec = l'Optatif futur, en Français = le Conditionnel présent). ἐδήλωσα ὑμᾶς ἀδικήσοντας = je montrai que vous commettriez une injustice.

Temps du Participe.

Le participe marque simultanéité, antériorité ou postériorité relativement au moment marqué par le verbe principal.

1° Quand le participe marque **Simultanéité**, il peut être l'équivalent du présent, de l'imparfait et du futur: ὁ κάμνων (qui était malade) ὑγιαίνει. — ἀγανακτοῦσιν ὡς τότε μὲν εὖ ζῶντες, νῦν δὲ οὐδὲν ζῶντες. — Caché près de ces lieux, je vous verrai, Madame.

2° Quand le participe marque **Antériorité**, il peut être l'équivalent du parfait, du plus que parfait et du futur passé: ὁ εὖ ποιήσας τιμηθήσεται. En Fr., par suite du participe passé, on se sert souvent ne pas marquer l'antériorité; ce qui doit être traduit en grec et en latin: Je remarquai en m'approchant.

3° Quand le participe marque **Postériorité**, il peut être l'équivalent du futur simple et du futur dans le passé (optatif futur en G., conditionnel présent en Fr.) ἐδήλωσα ὑμᾶς ἀδικήσοντας (que vous commettriez)

Particularités relatives aux temps.

G. Le part. aor. est souvent employé avec un verbe principal à l'aoriste pour marquer simplement simultanéité. Il en est ainsi surtout avec les aoristes ἔλαθον, ἔφθην. — Εὖ γε ἐποίησας ἀναμνήσας με — ἔλαθεν ἁφθέντα πάντα καὶ καταφλεχθέντα — ἔλαθεν αὐτὸν οὐδὲν εἰπών.

L. Le participe passé des verbes déponents, en apposition pour marquer la cause, l'occasion, la manière; — le participe parfait passif en épithète ou en apposition —— s'emploient quelquefois pour le présent: Hortator me es adolescentia, diffisum ingenio meo, quaesivisse adjumenta doctrinae (Cic.) — Melior tutiorque est certa pax quam sperata victoria.

Rem. I. Racontant le même fait, Tite-Live dit: Servum quidam paterfamilias caesum egerat..., — et Cic.: Servus... quum caederetur..... ductus est.

Rem. II. Le part. passé passif à l'ablatif absolu se trouve dans le sens du présent depuis le siècle d'Auguste: Magnis Circensibus actis.

 ~~237~~

Participe
Temps
Particularité (P.

Le part. aor. est souvent employé avec un verbe principal à l'aoriste pour marquer simplement simultanéité.

Grec. — Quoique le participe aoriste exprime antériorité relativement au verbe principal, il arrive souvent qu'il est employé avec un verbe principal à l'aoriste qualifiant l'action du participe, quoiqu'il n'y ait alors qu'un rapport de simultanéité entre les deux verbes. — εὖ γε ἐποίησας ἀναμνήσας με. Plat. — βέλτιόν ἐστι προειπεῖν, ἵνα μὴ λάθητε ἐξαπατηθέντες. Dém.

Avec les aoristes ἔλαθον, ἔφθην et le présent historique de mêmes verbes, accomplis suivant l'aoriste : ἔλαθεν ἐρχθέντα πάντα καὶ καταληφθέντα — ὁ στρατὸς ἔφθη ἀναβὰς ἐπὶ τὰς Ἐπιπολὰς πρὶν τοὺς Συρακοσίους παραγενέσθαι. (Thuc.) — ἐλάθομεν ἡμᾶς αὐτοὺς παίδων οὐδὲν διαφέροντες. — ἔλαθεν αὐτὸν οὐδὲν εἰπών.

Le participe aoriste des verbes qui signifient un état marquent souvent l'entrée du sujet dans cet état. βουλεύσας, devenu sénateur ; βασιλεύσας, devenu roi.

Latin. — Le participe passé est quelquefois employé avec le sens du participe présent.

1° Le participe passé des verbes déponents est souvent employé avec le sens du présent, quand il est en apposition pour marquer la cause, l'occasion, la manière : — fatebor me in adolescentia, diffisum ingenio meo, quaevisse adjumenta doctrinae. Cic. pro Musc. 30. Caesar, iisdem ducibus usus, qui nuntii venerant, Numidas et Cretas sagittarios subsidio oppidanis mittit. Caes. de B. G. 2.7.

2° Le participe parfait passif comme épithète ou en apposition s'emploie quelquefois avec le sens d'un présent. Melior tutiorque est certa pax quam sperata victoria Liv. 30.30. (Dii quamobrem colendi sint non intelligo, nullo nec accepto ab iis ~~me~~ nec sperato bono. Cic. N. D. 1.41.116.) Tite-Live dit (2,36) : Servum quidam pater familias ..... sub furca Caesum medio egerat circo. Mais Ciceron en racontant le même fait (de Div. 1.26) servus per circum, quum virgis caederetur, furcam ferens ductus est.

3° Le participe passé passif à l'Ablatif

absolu se trouve assez souvent avec le sens du présent à partir du siècle d'Auguste. Implebo fata ara condita ac dicata. Liv. 1.7. Volsci inermes oppressi dederunt poenas, vix nuntiis caedis relictis. Liv. 4.10. Suetonius Paullinus biennio prosperas res habuit, subactis nationibus firmatisque praesidiis. Tac. Agric. 14. Raptas sine more Sabinas consessu caveae magnis circensibus actis. Virg. En. 8. 6.36.

Adjectifs Verbaux

Il y a en Grec des espèces de participes ou d'adjectifs verbaux en τός et en τέος. Ils n'expriment pas de rapports de temps.

Les adjectifs en τός ont plus souvent la signification passive (δυνατός possible) que la signification active (δυνατός puissant). Leur sens peut souvent se traduire par digne de ψεκτός = digne de blâme. ἢ μὴ ποίει τὸ κρυπτόν (= ce qui doit être caché) ἢ μόνος ποίει.

Les adjectifs verbaux en τέος marquent nécessité, obligation. Ils s'emploient comme attributs avec le verbe substantif; ἐστί est souvent supprimé.

Quand le sujet représente l'idée principale il le qualifient. οὐ πρό γε τῆς ἀληθείας τιμητέος ἀνήρ ἀλλ' ὃ λέγω ῥητέον Plat. — οἱ συμμαχεῖν ἐθέλοντες εὖ ποιητέοι Xén. — περὶ τῶν ὑμῶν πρακτέων ὕστερον βουλεύσεσθε. Dém.

Quand l'action représente l'idée principale, ils sont construits impersonnellement : τῷ ἀδικοῦντι δοτέον δίκην Plat. ἕνεκα τῶν ἀγαθῶν ἅπαντα ἡμῖν ἔδοξε πρακτέον εἶναι. — La personne dont on réclame l'action se trouve assez souvent à l'accusatif, parce que l'idée de δεῖ est contenue dans la construction impersonnelle : οὐ δουλευτέον τοὺς νοῦν ἔχοντας τοῖς κακῶς φρονοῦσιν. Isocrate. En ce cas on supprime presque toujours ἐστί.

Les adjectifs verbaux ont souvent le sens de la voix moyenne. φυλακτέον τὸν ἔρωτα. Plat. τῷ νόμῳ πειστέον Plat.

Quand le sujet est un infinitif ou une ppn entière, les grecs mettent volontiers l'attribut au pluriel neutre : le singulier est même rare dans Thucydide, mais Xénophon ignore l'emploi du pluriel neutre : τὴν πεπρωμένην μοῖραν ἀδύνατά ἐστιν ἀποφυγέειν καὶ θεῷ.

au lieu de : οὐ δουλευτέοι οἱ νοῦν ἔχοντες
ou : τοῖς νοῦν ἔχουσι

Adjectifs Verbaux.

Ce sont des participes en τός et τέος, qui n'expriment pas rapport au temps.

Les adj. en τός ont plus souvent la signification passive (δυνατός, possible) que active (puissant). Leur sens peut se traduire par [illegible]: ἡ γῆ ποιεῖ τὸ κρυπτόν, ἡ γόνος ποιεῖ.

Les adj. en τέος marquent nécessité, obligation. Ils s'emploient comme attribut avec le verbe substantif; ἐστί est souvent supprimé. Quand le sujet représente l'idée principale, ils le qualifient: οἱ συμμαχεῖν ἐθέλοντες εὖ ποιητέοι. Quand l'action représente l'idée principale, ils sont construits impersonnellement: τῷ ἀδικοῦντι δοτέον δίκην.

Rem. I. La personne dont on réclame l'action se trouve souvent à l'accusatif (avec ἐστί) parce que δεῖ est sous-entendu dans l'impersonnel: τοὺς νοῦν ἔχοντας οὐ δουλευτέον τοῖς κακῶς φρονοῦσιν.

Rem. II. Les adj. verbaux ont souvent le sens du moyen: φυλακτέον τὸν ἔρωτα — τῷ λόγῳ πειστέον.

Les pronoms (ἀντωνυμίαι) sont des mots dont la racine signifie une relation entre la personne qui parle et l'objet dont elle parle. C'est dans le langage parlé ce que le geste est dans le langage des signes.

Les pronoms sont des mots qui ont la forme, la manière de signifier et la fonction soit du substantif, soit de l'adjectif, soit de l'adverbe.

Les <u>pronoms personnels</u> désignent l'objet ou l'être par le rôle qu'il joue dans l'intuition relativement à la personne qui parle.

Avec le radical des pronoms personnels, ont été formés des adjectifs qui expriment que l'objet qualifié a avec la personne signifiée par le radical l'un des rapports qu'exprimerait le génitif du pronom personnel. On appelle ces adjectifs pronoms possessifs.

Tendance des pronoms, dans les langues indo-européennes, à s'attirer et à s'agglutiner. ὅδε (sa-sa) au temps d'Homère et d'Alcée faisait encore τοῖσδεσι, τοῖσδεσσιν; on a conservé de <u>hic-ce</u> dans une inscr. de Naples (Mommsen) le locatif <u>heicei</u>. Ipse, dans Plaute, fléchit sa première partie (eampse), et donc le latin classique la seconde. Dans le pronom français <u>même</u> il y a plus de thèmes pronominaux que de lettres. Selon Fr. Meunier, <u>illius</u> et <u>illi</u> sont des agglomérations de pronoms. — aham, (pour agham) comprend 3 parties : 1° le thème démonstratif <u>a</u> ; 2° gha, enclitique du sanscrit (γε) 3° <u>m</u>, désinence du nominatif dans les pronoms.

Apollonius (de Pron. p. 12) appelle les pronoms personnels μοναδικαὶ ἀντωνυμίαι, parce que les trois genres, comme dans ἐγώ et σύ, y sont exprimés par une seule énonciation.

Pronoms Personnels
Emploi des Personnes.
1re Personne. Pluriel pour le singulier. 1° Pluriel d'Auteur.
2° Pluriel de Sollicitation 3° En F. dans le langage familier (nous sommes opiniâtre etc.)

Pluriel d'auteur

Emploi des Personnes

Pronoms Personnels — Signification

Première personne.

Dans les trois langues on emploie le pluriel pour se désigner soi-même individuellement.

Grec. — On l'emploie souvent pour annoncer qu'on va traiter un sujet, et en général pour avertir le lecteur de de ce que l'on fait.

— ὡς Κῦρος ἐπὶ τὸ φιλεῖσθαι δοκεῖ ἡμῖν ἐλθεῖν, τοῦτο πειρασόμεθα διηγήσασθαι Xén. — οὐδ' ἀμελεῖν ἡμῶν ἐθέλουσιν, ἀλλ' ἀεί τι φλαῦρον περὶ ἐμοῦ λέγουσιν Isocr. — On trouve même chez les tragiques : οὐ δικαίως, ἢν θάνω, θανούμεθα. Eurip.

Latin — Un auteur emploie le pluriel en parlant de lui — reliquum est ut de felicitate Pompeii pauca dicamus (Cic. pro leg. Man. 16.) — Cohortati sumus ut maxime potuimus ad philosophiae studium in eo libro qui inscriptus est Hortensius. (Cic. div. 2.1.)

Français. — 1° Un auteur l'emploie en parlant de lui.

1° Par une tradition venue de l'empire Romain il est employé par le Souverain dans ses lois et ses ordonnances : Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit ; par les Evêques dans leurs mandements, et enfin par les personnes qui ont caractère et autorité : Nous N... certifions, déclarons .

3° On l'emploie par communication et familierement : On l'a fait apercevoir plusieurs fois de sa faute, mais nous sommes opiniâtre, nous ne voulons pas nous corriger.

2e Personne.
1° G. L. F. S'emploie pour désigner on.
G. (impér.) Dans les maximes et qq locutions suivantes, εἶδες ἄν, ἔγνως ἄν.
L. à l'imp. et au subj. dans les maximes, et au subj. dans toutes sortes de propos. suppositives qui seraient à l'Indic. avec la 1re p. du pluriel : Aequabilitatem conservare non possis (= non possumus) — Exempl. : dicas, cernere, credas.
F. Pluriel et singulier, dans toutes les langues tout le Valaque (mera tâ)
Dans les maximes, on trouve tu et vous.

Seconde Personne.

On tutoyait toujours en Grec et en Latin.

Emploi de tu pour on.

Dans les trois langues le pronom de la seconde personne s'emploie pour désigner un sujet indéterminé = on. En Grec et en Latin, on n'emploie que le singulier, en Français on emploie le singulier et le pluriel, à cause de l'emploi particulier du vous en parlant à une seule personne.

Grec. — L'emploi de la seconde personne du singulier pour on est très fréquent à l'Impératif dans les maximes

Dans les maximes et quelques locutions

Hors ce cas ne se rencontre que dans les locutions comme εἶδες ἄν = cerneres = on aurait pu voir, ἡγήσω ἄν = crederes = on aurait cru ; ἡγήσαιο ἄν = credideris = on pourrait croire.

Latin. — Fréquent à l'Impératif et au Subjonctif dans les maximes.

Au subjonctif, pour la 1re pers. du plur., dans les propos. suppositives.

Au Subjonctif dans toutes sortes de propositions en général, suppositives ou dépendant d'une supposition et qui seraient à l'Indicatif avec la première personne du pluriel (excepté diceres, cerneres, crederes, etc) : aequabilitatem conservare non possis (= possumus) si aliorum naturam imitans omittas (= omittimus) tuam (Cic. Off. 1. 31.) Dicas (credas, putes) adductum propius frondere

294

× Au lieu de ngò le Chinois dit aussi Siaò gin = petit homme, Tcin = sujet et Tsiè = voleur (Endlicher)

(1) La langue où les formules d'humilité et de politesse sont le plus développées est le Chinois, où le style antique supprime les pronoms de la 1re personne. Les anciens rois s'appellent « homme de peu. » Un auteur qui émet une opinion s'appelle iû = stupide (stolidus asinus.) En général, on marque son rang [illegible] parenté, en le faisant suivre de Siaò = petit. En s'adressant à des personnes de rang égal, on s'appelle Ti, frère cadet, et Siaò-ti en parlant à des personnes plus âgées. Les lettrés parlant entre eux s'appellent Debilis, marcidus. On dit, au lieu du pronom possessif de la 1re personne : Parva uxor, Humile Regnum, Vilis manus. Hân, froid, se dit de la maison qu'on habite.

¶ Les pronoms de la 2e personne ne sont guère plus usités. Tseù (fils) étant devenu le titre de beaucoup de philosophes, on l'emploie pour Tseù le pronom de la 2e personne : Quien a pensé Tseù = Qu'en pensez-vous ?

Le style élevé, pour dire « vous », emploie les pronoms tsoù-hià = « le dessous des pieds. » En parlant à l'Empereur, on dit « le palais de la Cour » ou « le dessous des degrés. »

Un vieillard s'adressant à des jeunes gens les appelle « frères aînés. »

Votre se rend par ling = noble : Votre noble mari, votre noble père.

¶ Le pronom réfléchi s'exprime généralement par Koùng, corps. Se parer = Concinnare Corpus.

Italien. Depuis Machiavel et Annibal Caro, VS (Vossignoria)

Espagnol. Surtout depuis le commencement du XIVe siècle, Usted (= Vestra merced ; cf. Usencia, dérivé de Vestra Reverencia.) La dérivation proposée autrefois (arabe ustâd, maître) est de fantaisie.

Provençal. Pour moi il dit mon corpus (persona, body.)

Tarentum. Hor. 1. 16. 11. — Quem neque gloria neque pericula excitant, .. nequicquam hortere (= hortabimur) Sall. Cat. 58. Crederes (diceres) victos esse Liv. 2. 43. Ubi istum inveniar (= inveniemus) qui honorem amici ante ponat suo. (Cic. Lal. 17.) bonus segnior fit ubi neglegas (Sall. Jug. 31. (= ubi negligitur). Confirmatio sententiarum permanet, quibus cunque verbis uti velis. Cic. de Or. 3. 52. (= utimur) — [Quand le Subjonctif est ainsi employé à la seconde personne dans une proposition suppositive, la conséquence peut rester à l'Indicatif : mens quoque et animus, nisi tanquam lumini oleum instilles, extinguuntur senectute. (Cic. de Verr. 11.) Memoria minuitur, nisi eam exerceas (L'hom.)]

Cf. Sapientia expetenda, si nihil efficeret.

Français. —

1° L'usage où les Empereurs étaient de se désigner par nos a introduit celui de dire vos en s'adressant à une personne à qui l'on veut témoigner du respect. Vos se trouve ainsi employé dans les plus anciens monuments du Latin vulgaire. L'usage s'en est étendu et il est commun aux langues Néo-Latines, le Valaque excepté où l'on tutoie toujours même le Souverain, en employant une dénomination honorifique (meria ta = ta Majesté) (il Marge)

Il en est de même en polonais. Dante (Parad. 16, 10) remarque que Vos a été suggéré par l'usage romain de dire nos dans les actes! Dal voi che prima Roma sofferie.

On n'emploie le tu (et les possessifs qui en sont formés) qu'en s'adressant à Dieu, aux Saints, aux personnes qu'on apostrophe dans le style oratoire ou en poésie, aux personnes avec qui on est dans une grande familiarité, et dans certains pays aux domestiques et aux gens de condition inférieure. — Hors de là on emploie vous et les possessifs qui en sont dérivés.

Le pronom de la 2e personne twam, ne s'emploie pas. On se sert de Bhavat (participe présent de Bhu ou dérivé de Bhâ, briller). Le verbe se met à la 3e personne : Votre splendeur veut-elle? (Burnouf)

Avec vous ainsi employé le verbe reste au pluriel, mais l'attribut est au singulier.() — Cette construction est commune aux langues Néo-Latines

() Le bas-latin et le grec moderne tendent pareillement à l'accord. Mais le passage de la construction grammaticale à une construction plus matérielle était tout indiqué, car le substantif attributif ne pouvait pas se plier au nombre du pronom : Voi siete donna graziosa, ... devait entraîner : Voi siete graziosa.

Au moyen-âge on disait vous à Dieu, aux Saints et aux abstractions personnifiées.()

() Comme dans Charles d'Orléans. M. Guenier dit à son épée Flobert! Ahi Flobert, quel bonté en vous a! (Diez)

2° Le tu et le vous (au singulier) s'emploient comme équivalents de on. — Autrefois on employait souvent le tu dans les maximes (Voir les commandements de Dieu et de l'Eglise). Il a vieilli, sans doute

Tu dans les Maximes.

parce qu'il paraissait trop familier au siècle de Louis XIV ; on ne l'emploie plus ainsi. On substitue le vous, qui peut être employé dans toutes les propositions générales et hypothétiques. [On le trouve dans le style familier avec une valeur analogue à celle du pronom de la première personne dans : prends-moi le bon parti. On vous le prend, on vous le découpe.]

3e Pronom non réfléchi.
G. οὗ, οἷ, ἕ sont poétiques.
En prose, αὐτός, dont le nominatif marque toujours une idée d'opposition.

L. is, ea, id,
F. Il, ils, le, la, les, désignant les personnes et les choses.
Rem. I. Avec une préposition, Lui, elle, eux, elles ne désignent que des personnes.
Rem. II. Lui (complément indirect) et leur ne se disent que des personnes.
Rem. III Le, neutre. il désignant une propos.
Rem. IV. En et y ne se disent généralement que des choses.

Troisième Personne non réfléchie.

Arndt, le Pronomine.

Krüger p. 124 **Grec.** – οὗ, οἷ, ἕ ne s'emploie qu'en poésie pour désigner la troisième personne non-réfléchie.
Dans la prose attique, Platon surtout et les mythogr. οἷ est en général évité par les orateurs.

En prose on emprunte les cas obliques du démonstratif αὐτός qui se dit des choses comme des personnes. – Le Nominatif d'αὐτός n'a jamais le sens du Français il. Il marque toujours une idée d'opposition. En Grec, il n'y avait pas de nominatif usité du pronom de la troisième personne.

Latin. – Il emprunte le démonstratif is, ea, id, qui désigne les choses comme les personnes.

Français. – Il, Ils, Le, la, les, désignent indifféremment des personnes et des choses. – Le[x] s'emploie comme un neutre pour désigner une proposition.

x Autrefois il : Tout cela ne convient qu'à nous – il ne convient pas à vous-mêmes (Laf. XI, 81)

Lui, eux, elle, elles précédés d'une préposition ne désignent que des personnes ou des personnifications ; sans préposition ils désignent aussi des choses.
Est-ce le grand chien qui est tombé ? C'est lui.

Lui (complément indirect) et leur ne se disent que des personnes.

Dans les cas où les pronoms précédés de de ou à ne peuvent désigner des choses, ou doivent désigner une proposition, on se sert des adverbes démonstratifs en, y. Cependant en et y désignent très souvent des personnes : En public, en secret, contre vous déclarée

j'ai voulu par deux mers en être séparée (Racine). — C'est un homme équivoque; ne vous y fiez pas (Acad.) — On emploie toujours en dans le sens partitif: au lieu de deux; j'en ai rencontré trois (Laf.)

Ces distinctions ne se rencontraient pas dans l'ancienne langue.

Rem. Le pronom de la 3e personne conservant la valeur de pronom démonstratif dont il vient, annonce souvent ce dont on va parler: « Elle approche, ne la connaissez-vous, cette mort [illegible]. » (Bossuet)

Sodipr. 1, p. 245
En = de lui, etc. [illegible] Corneille:
[illegible] en [illegible]
Y = auprès [illegible] dans Corneille:
Je [illegible]
De [illegible] (Poly.)
On trouve aussi y = [illegible]:
C'est aux [illegible] d'être réduit au [illegible],
D'y voir réduit [illegible] après la [illegible] punie,
Et qu'il n'empêche plus les [illegible] de [illegible]. (Mélite)

Pronoms réfléchis.

Ils se rapportent au sujet de la proposition où ils sont employés ou à celui de la proposition principale dont elle dépend. Leur rapport est direct ou indirect.

Grec: — On donne aux pronoms personnels une signification réfléchie en ajoutant le démonstratif αὐτός, qui alors n'exprime pas nécessairement l'idée que nous exprimons par même, et que le Latin rend par ipse. C'est le sens général qui indique quand ἐμαυτόν répond à me ou à me ipsum. — ἐγὼ καὶ σὲ τῶν καλλίστων καὶ ἐμαυτὸν (= me) ἠξίωσα Xén. τὴν σαυτοῦ (= ta) φρόνησιν ἄσκει Isoc. καθ' ἑαυτοὺς βουλευσάμενοι τὰ ὅπλα παρέδοσαν καὶ σφᾶς αὐτούς (eux et leurs armes).

Pronoms Réfléchis. Ils se rapportent au sujet de la ppn où ils sont employés, ou de la principale dont elle dépend.
6. On ajoute αὐτός aux pronoms personnels, mais le mot ajouté [illegible] même: τὴν σαυτοῦ (ta) φρόνησιν ἄσκει.
Rem. I. οἷ et σφεῖς s'emploient dans une dépendante, en les rapportant au sujet de la principale: λέγεται Ἀπόλλων ἐκδεῖραι Μαρσύαν ἐρίζοντά οἱ περὶ σοφίας.
Rem. II. ἑαυτοῦ etc. s'emploient [illegible] de la 1re et la 2e personne: ἀποφαίνετε σκαιοτάτους ἑαυτούς.
Rem. III. ἀλλήλων [illegible] ἀλλήλους et ἀλλήλων peuvent se résoudre parfois en οἱ ἕτεροι τοὺς ἑτέρους, οἱ ἕτεροι τὸ τοῦ ἑτέρου.

Rem. I On trouve assez souvent le pronom personnel employé dans un sens réfléchi, ἐγὼ ὑμᾶς κελεύω ἐμὲ (ou ἐμαυτὸν) μιμεῖσθαι Xén. On trouve δοκῶ μοι aussi bien que δοκῶ ἐμοί et ἐμαυτῷ.

Rem. II On emploie οἷ et le pluriel σφεῖς, σφῶν, σφίσιν, σφᾶς dans une proposition dépendante, en les rapportant au sujet de la proposition principale. λέγεται Ἀπόλλων ἐκδεῖραι Μαρσύαν ἐρίζοντά οἱ περὶ σοφίας Xén. ἐγκλήματα ἐποιοῦντο, ὅπως σφίσιν ὅτι μεγίστη πρόφασις εἴη τοῦ πολεμεῖν Thuc. 1, 126, 1.

Rem. III Les formes οὗ, ἕ ne sont pas usitées en prose (exception pour Platon). σφίσι, σφέ, σφῶν [illegible] sont rares chez les [illegible].

Rem. IV ἑαυτοῦ, ... ἑαυτῶν, -ούς ...... s'emploient souvent (parlant, même [illegible] la prose attique,) de la première et de la seconde personne. εἰ μὴ προεξανέστημεν (non [illegible]) οὐδ' ἀναλαβεῖν (retenir) αὐτοὺς ἂν ἠδυνήθημεν Dém. ἀποφαίνετε σκαιοτάτους ἑαυτοὺς Lys. — σκέψαι κἀκεῖνο καὶ δίελθε πρὸς αὐτόν Isocr.

Rem. V. Le pluriel des pronoms réfléchis et ἀλλήλων désignent le rapport de réciprocité. ὑμεῖς εἰ φίλοι ἐστὸν ἀλλήλοις, φύσει πῃ οἰκεῖοί ἐσθ' ὑμῖν αὐτοῖς (vobis invicem) Plat. — λέγουσι

τε ϗ ἀκούουσι ἐν μέρει ἑαυτῶν κοσμίως.

ἀλλήλους comme sujet d'un infinitif et ἀλλήλων complément d'un substantif ou d'un mot employé substantivement peuvent se résoudre parfois en οἱ ἕτεροι τοὺς ἑτέρους etc. et οἱ ἕτεροι τὸ τῶν ἑτέρων etc — ἡγοῦνται ἀλλήλους (= οἱ ἕτεροι τοὺς ἑτέρους) κακὰ ἔχειν ἄνθρωποι ἢ φύσει ἢ τύχῃ Plat. τίς ἄλλη ἀξία ἡδονῇ πρὸς λύπην ἐστὶν ἀλλ' ἢ ὑπερβολὴ ἀλλήλων (= τῆς ἑτέρας πρὸς τὴν ἑτέραν) ϗ ἔλλειψις; Plat. λυσιτελεῖ ἡμῖν ἡ ἀλλήλων δικαιοσύνη.

I. Le pronom réfléchi n'a de forme particulière que à la 3e personne. On dit inter se au lieu de se inter se; hors cette expression, se n'exprime pas réciprocité.

Latin.

— Il n'y a de forme particulière de pronom réfléchi que pour la troisième personne, les autres pronoms personnels s'emploient dans le sens réfléchi et dans le sens non réfléchi.

Le pronom réfléchi de la troisième personne n'exprime la réciprocité que précédé de la préposition inter: alors il l'exprime à tous les cas obliques: (Ciceronis pueri) amant inter se, prodesse inter se sapientes possunt, plus quingentos passus acies inter se aberant. — Pour varier le tour on peut employer alius alium, alii alios: novo milite necdum noto satis inter se, ut fidere alii aliis possent Liv. 35. 3. — Invicem est employé dans le sens: invicem odisse (Quint.)

On emploie de même inter nos, et inter vos

Madvig, p. 561: on dit inter se au lieu de se inter se. — Veri amici non solum colunt inter se ac diligunt, sed etiam verebuntur. (Cic.)

Français

— Il y a deux formes pour le pronom réfléchi: se et soi. Aujourd'hui l'usage a prévalu de n'employer soi que d'un sujet personnel indéterminé(1): Chacun pris dans son air est agréable en soi; On a souvent besoin d'un plus petit que soi. — Ou d'une chose ou d'un animal: La vertu est aimable en soi — et toujours d'un sujet au singulier#. — Au 17e siècle(+) on employait soi et d'un sujet au pluriel: ces choses sont indifférentes de soi, et d'une personne déterminée. Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi.

F. Soi ne s'emploie que d'un sujet au singulier, personnel indéterminé, chose ou animal: On a souvent besoin d'un plus petit que soi. —

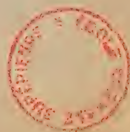
Rem. Ces restrictions n'existaient pas au 17e siècle: Chacun pense pour soi. Elles sont dues à d'Olivet (Rem. sur Racine)

(1) Dans ce cas, le pronom est toujours accompagné d'un nom collectif ou d'un pronom indéfini, tels que chacun, on, quiconque, aucun etc.

Par décision de l'Académie, à laquelle la Grammaire nationale objecte cet exemple qu'elle cite elle-même de soi-disant docteurs.

(2) Plusieurs grammairiens (Wailly, Lévizac, Caminade ont soutenu, avec d'Olivet, la thèse contraire) maintiennent l'usage du 17e siècle qui seul peut épargner des équivoques. Cf. Zaïre, I, 1:

Où mon amour se trompe, où Zaïre aujourd'hui,
Pour l'élever à soi, descendrait jusqu'à lui.



Il crache presque sur soi (Labruy.) Idoménée revenant à soi remercia ses amis (Fénél.) — Mais il se craint, dit-il, soi-même[1] plus que tous. Rac. Androm. 5.2.

Rem. Le pronom réfléchi se désigne la réciprocité, ainsi que les autres pronoms personnels. Pour plus de clarté on construit parfois avec des verbes composés avec entre : Il faut s'entr'aider.

[1] Selon l'Acad: soi-même ne se dit que des personnes. Elle cite cependant l'exemple: Cela parle de soi-même.

Pronoms personnels
Constructions

Les pronoms personnels désignent l'objet ou l'être par le rôle qu'il joue dans l'élocution relativement à la personne qui parle.

Pronoms non réfléchis.

Grec et Latin. — 1° Sujet — La désinence du verbe ayant par elle-même le sens du pronom personnel, on n'ajoute le pronom que pour marquer ce sens avec plus de force, comme par exemple dans les oppositions. οὐκ ἐγώ σε ἀποκτενῶ, ἀλλ' ὁ τῆς πόλεως νόμος Lys. ἔφασαν τοὺς μεν ἡμαρτηκέναι, αὐτοὶ δὲ σώζειν τοὺς νόμους Thuc.

Tu nidum servas, ego laudo ruris amoeni rivos. Hor. ep. 1. 10. 6. Et tu apud patres conscriptos contra me dicere ausus es! Cic. Phil. 2. 21.

!

En Grec — On compte beaucoup plus sur l'intelligence du lecteur ou de l'interlocuteur qu'en Français. On passe brusquement d'un sujet à un autre. Κῦρος τὰς ναῦς μετεπέμψατο, ὅπως ὁπλίτας ἀποβιβάσειε κ̓, βιασάμενοι τοὺς πολεμίους παρέλθοιεν, εἰ φυλάττοιεν (οἱ πολέμιοι) Xén. — τῶν νόμων αὐτῶν ἀκούετε τί ~~ἐν~~ κελεύουσι κ̓, τί παραβεβήκασιν (sous entendu οἱ ἀντίδικοι) Dém.

En Latin. – On n'a pas la même liberté. On emploie même souvent le pronom is, quand après avoir mentionné en peu de mots la personne ou la chose dont on va parler, on passe à l'exposition elle-même : P. Asinius Asellus mortuus est C. Sacerdote praetore. Is quum haberet unicam filiam, eam bonis suis haeredem instituit. Cic. Verr. 1. 41. – Ille ou ipse sont souvent employés pour indiquer le changement de sujet.

2° Complément - En Grec - Le pronom de la troisième personne est très souvent supprimé aux cas obliques : πολλοὶ οὕτω πρός τινας ἔχουσιν ὥστε κακῶς μὲν πράττοντας (sous-entendu αὐτούς) μὴ δύνασθαι περιορᾶν, ἀλλὰ βοηθεῖν ἀτυχοῦσιν (sous-entendu αὐτοῖς), εὐτυχούντων δὲ (sous-entendu αὐτῶν) λυπεῖσθαι Xén. – ἐμπιπλὰς ἁπάντων τὴν γνώμην ἀπέπεμπε (sous-entendu αὐτούς) Xén. αἳ δοκοῦσι κάλλισται τῶν ἐπιστημῶν καὶ ἐμοὶ πρέποιεν ἂν μάλιστα ἐπιμελουμένῳ (sous-entendu αὐτῶν), ταύτας μοι ἐπιδείκνυε Xén. ~~ἤν τις φαλακρώσηται, μὴ ἐπιτρέπετε (sous-entendu τοῦτο αὐτῷ) Xén.~~

En Latin. On supprime ordinairement eos, eas, ea, iis quand l'objet auquel il se rapporte se trouve au même cas ou même au nominatif dans la proposition (principale ou dépendante) qui précède : Fratrem tuum in ceteris rebus laudo ; in hac una reprehendere cogor. Non obsistam fratris tui voluntati ; favere non potero. Libri de quibus scribis mei non sunt, sumpsi a fratre meo. Madvig 481, A

206 131/147.

Pronoms Personnels

Il y a 4 questions à étudier : I. Emploi des personnes. II. Pronoms réfléchis. III. Construction des Pronoms Personnels (A, Sujet ; B, Compléments) 4° Emploi du pronom réfléchi de la 3ème personne.

I. Emploi des personnes.

* 1ère personne. Le pluriel pour le singulier s'emploie simplement dans les trois langues :

G. Pour annoncer qu'on va traiter un sujet, ou pour annoncer une chose quelconque. ()

L. Un auteur en parlant de lui. ()

F. 1° Un auteur, souverain, magistrat, évêque etc. en parlant de lui. 2° Dans le style familier. ()

* 2ème personne. Le pronom de la 2ème personne désigne un sujet indéterminé on dans les trois langues.

G. A l'impératif, dans les maximes, et à l'aoriste dans les locutions comme εἴδες ἄν, ἔγνως ἄν.

L. A l'impératif et au subjonctif dans les maximes, au subjonctif dans toutes sortes de propositions suppositives qui seraient à l'indicatif avec la 1ère personne du pluriel. ()

Rem. Quand le subjonctif est ainsi employé, la conjonction peut rester à l'indicatif. ()

F. On emploie tu avec les Dieux, les Saints, les personnes inférieures et en poésie. Tu et vous servent dans les maximes.

* 3ème personne non réfléchie.

G. οὗ, οἷ, ἕ sont poétiques. On emploie αὐτός au nominatif, mais avec une idée d'opposition : il n'a pas d'équivalent en grec.

L. is, ea, id, s'emploient pour les personnes et les choses.

F. Il, ils, le, la, les, pour les personnes et les choses. — le, il, s'emploient comme un neutre pour désigner une proposition. ()

Rem. I. Lui, eux, elle, elles, précédés d'une préposition, ne désignent que des personnes. () Sans préposition, ils se disent aussi des choses. () Lui, complément indirect, ne se dit que des personnes.

Rem. II. En, y, désignent les choses, et, en poésie, les personnes. ()

---

* G. οὐ δικαίως, ἣν θάνω, θανούμεθα.

L. Religionem et ut de felicitate Pompei, pauca dicamus.

F. 2° Nous sommes opiniâtre.

* G.

L. Aequabilitatem conservare non possis (non possumus) — Quem neque gloria neque pericula excitant, frustra hortere (hortabimur.)

Rem. () Memoria minuitur, nisi eam exerceas.

F.

* G.

L.

F. () Il ne convient pas à vous-mêmes...

Rem. I. Mon époux va paraître et son fils avec lui. () Est-ce le grand chêne qui est tombé ? C'est lui.

Rem. II. J'ai voulu parler mais en être séparée

~~II. Troisième personne non réfléchie.~~

II.

~~G. οὗ, οἷ, ἕ, sont poétiques.~~

II. Pronoms réfléchis.

Ils se rapportent au sujet de la proposition où ils sont employés, ou à celui de la principale dont elle dépend.

G. On ajoute αὐτός aux pronoms personnels, sans leur donner nécessairement une signification réfléchie : τὴν σαυτοῦ φρόνησιν δοκεῖ. Par contre, le pronom personnel seul a souvent le sens réfléchi. ()

Rem. I. On emploie οἷ, σφεῖς, σφῶν etc. dans une dépendante, en les rapportant au sujet de la principale. ()

Rem. II. On emploie aussi ἑαυτοῦ, ἑαυτῶν, de la 1ère 2ème personne. ()

Rem. III. Le pluriel des pronoms réfléchis et ἀλλήλων désignent les rapports de réciprocité. ()

L. Le pronom réfléchi n'a de forme particulière qu'à la 3ème personne. Il n'exprime réciprocité que précédé de inter. ()

F. Il y a deux formes, se et soi, dont la 2ème ne s'emploie aujourd'hui que d'un sujet personnel indéterminé, () d'une chose ou d'un animal et toujours d'un sujet au singulier.

Rem. Au 17 siècle, on pouvait employer soi d'un sujet au pluriel () et d'une personne déterminée. ()

G. () ἐγὼ ὑμᾶς κελεύω ἐμὲ μιμεῖσθαι.

Rem. I. λέγεται Ἀπόλλων ἐκδεῖραι Μαρσύαν ἐρίζοντα οἱ περὶ σοφίας.

Rem. II. ἀποφαίνετε δικαιοτάτους ἑαυτούς.

Rem. III. φίλοι ἔστον ἀλλήλοις, οἰκεῖοι σὺν αὐτοῖς.

L. Cicerones pueri amant inter se

F. On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Rem. Les choses belles en soi () Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi.

IV. Pronom Réfléchi de la Troisième Personne

G. ἑαυτός s'emploie dans une proposition dépendante, même quand il ne se rapporte pas au sujet de cette proposition, mais à celui de la principale ; inversement, le pronom non réfléchi s'emploie quand il se rapporte au sujet de la proposition où il se trouve, pour indiquer que l'écrivain intervient dans l'expression de la pensée. ()

L. Le pronom réfléchi s'emploie 1° Quand il se rapporte au sujet de la ppn où il se trouve 2° Dans toute proposition dépendante qui exprime la pensée du sujet de la principale. ()

Rem. On compte sur l'intelligence du lecteur pour démêler les équivoques, et l'on n'emploie ipse que pour marquer une opposition : ipsum, pour se, se rencontre dans Cicéron. ()

Rem. II. Quand la principale exprime la pensée d'une personne qui n'en est pas le sujet, on emploie néanmoins se dans la dépendante. ()

F. Se ne se rapporte jamais qu'au sujet du verbe avec lequel il est employé.

Rem. Au 17 s. : quand l'infinitif d'un verbe pronominal est complément de faire, laisser, sentir, voir, etc. on supprime le pronom réfléchi. ()

G. ὁ Κῦρος συγκαλεῖ εἰς τὴν ἑαυτοῦ σκηνὴν τοὺς περὶ αὐτὸν ἑπτά.

L. 1° Ipse se quisque diligit () Propositions infinitives, complétives dépendant des verbes faire et empêcher, finales, style indirect : Sentit animus se vi sua moveri — Effecit ut ad se venirem — Caesar facit, ne se invitis opprimerent — accusat amicos, quod se non adjuverint.

Rem. Sciunt ipsos omnia habere communia.

Rem. II. A Caesare invitor sibi ut sim legatus.

F. Mais je sens affaiblir ma force et mes esprits. — Œdipe, reprochant Tirésias d'avoir écrit : Il se sentait s'affaiblir.

Français. — Les pronoms personnels de la première et de la seconde personne, les pronoms masculins de la troisième et le pronom réfléchi ont, suivant leur emploi, deux formes, l'une courte; je, tu, il, ils, se, l'autre pleine moi, toi, lui, eux, soi.

Des pronoms personnels, les uns ne se construisent qu'avec des verbes et par juxtaposition: je, tu, il, ils, le, la, les, lui, (complément indirect), leur, se; les autres ne se construisent pas en général avec les verbes par juxtaposition: moi, toi, lui, eux, soi; les autres se construisent comme l'une et l'autre de ces deux premières classes: nous, vous, elle, elles.

A Pronom personnel construit comme sujet.

Les formes courtes sont toutes construites comme sujets) je, tu, il, ils. — Cependant lui, eux se construisent comme sujets, quand on veut marquer une opposition: Vous pensez ainsi, mais lui pense autrement (Acad.) — A ses monstres lui-même a servi de pâture.

Les formes pleines: moi, toi, lui, eux ne se construisent pas directement avec le verbe. Ou 1° Elles sont construites comme le substantif qui n'est ni sujet ni complément: Moi, des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire! — 2° Ou elles sont construites en apposition à un pronom personnel de la forme courte; Dira-t-il qu'il possède certainement la vérité, lui qui ne peut en montrer aucun titre? — 3° Elles sont l'équivalent d'une proposition entière: Que vous reste-t-il? — Moi. Il est plus riche que moi.

Nous, vous, elle, elles, se construisent comme les formes ~~courtes~~ conjonctives ou comme les formes ~~pleines~~ absolues.

1° Aucun verbe ne peut être employé sous une forme personnelle à un mode autre que l'Impératif, sans que son sujet soit exprimé par un substantif

ou un pronom qui en désigne l'idée.

(Remarque. – Dans l'ancienne langue, on supprimait très souvent le pronom personnel, et l'usage s'en est conservé dans le style marotique : Si lui dirois ma peine. – ~~[illegible]~~. – Pas n'est besoin d'un chef-d'œuvre.)

2° En général, les pronoms personnels précèdent le verbe, et alors les formes courtes ne peuvent être séparées du verbe que par ne ou les pronoms compléments : Je ne t'en soupçonne pas.

(Remarque I. – Au moyen-âge elles étaient construites comme les autres formes[1] : Il et sa femme. – tu et tes gens. – On dit encore : Je soussigné. . . .)

[1] Dans Marot, on trouve encore Je qui suis. – Par gallicisme, l'Italien et le grec moderne emploient quelquefois l'accusatif.

Rem. II Quand le pronom personnel est placé après le verbe, il le suit toujours immédiatement. Cette construction ne se rencontre que dans des propositions indépendantes au moins quant à la forme. – Elle est obligatoire : 1° Dans l'interrogation directe : Venez vous ? – Que fera-t-il ? (~~Le t est la consonne qui terminait toutes les troisièmes personnes en a jusqu'au XIIIe siècle. Elle a été conservée pour éviter l'hiatus.~~) 2° Dans les propositions optatives : puissé-je ! (é au lieu de e à cause de l'e muet de je), puisses-tu ! puisse-t-il ! (~~Le t est la consonne qui terminait autrefois la troisième personne et qui a été conservée pour éviter l'hiatus.~~) 3° Dans les propositions suppositives dont la modalité n'est pas marquée par une conjonction : Le voulût-il, il ne le ferait pas. 4° Avec les verbes dire et faire construits comme entre parenthèses : disais-je, dit-il, fit-il. – La construction se rencontre sans être obligatoire ; 5° dans des propositions précédées de certains adverbes comme : à peine, aussi, au moins, du moins, encore, en vain, inutilement, peut-être, toujours (dans le sens de au moins.)

V. Romania, 1877, 438

Je la crois fine, dit-il (L.F.)

Peut-être a-t-il un cœur facile à s'émouvoir.

Toujours est-il que.....

III. Construction des Pronoms Personnels non réfléchis.

I. Pronoms non réfléchis, Sujet.

G. L. On ajoute le pronom pour renforcer le sens de la désinence du verbe. () En grec, on passe brusquement d'un sujet à l'autre. () En latin, le changement de sujet doit être marqué, et c'est souvent par ille, quo.

II. Pronoms non réfléchis, complément.

G. Aux cas obliques, on supprime souvent le pronom de la 3ème personne. ()

I. On supprime souvent eos, eas, ea, iis, quand l'objet auquel il se rapporte se trouve au même cas ou au nominatif dans la proposition. ()

F. Les pronoms personnels ont une forme courte () et une forme pleine. () Les formes courtes sont construites comme sujet. Lui, eux, se construisent de même pour marquer une opposition. () Les formes pleines ne se construisent pas directement avec le verbe, mais 1° en apposition à un pronom personnel de la forme courte () 2° ou comme le substantif qui n'est ni sujet ni complément () 3° ou comme l'équivalent d'une proposition entière. ()

1° Pr. sujet: Rem. I. Aucun verbe ne peut être employé sous une forme personnelle à un mode autre que l'impératif, sans que son sujet soit exprimé par un substantif ou un pronom, qui précède en général le verbe; les formes courtes ne peuvent être séparées du verbe que par ne ou les pronoms compléments. ()

Rem. II. Le pronom personnel suit immédiatement le verbe 1° Dans l'interrogation directe 2° Dans les propositions optatives 3° Dans les suppositions sans conjonction 4° après dire et faire construits comme entre parenthèses () 5° après certains adverbes.

Rem. III. Le pronom se répète quand l'une des propositions est affirmative et l'autre négative. ()

Rem. IV. Verbes à sujet indéterminé. Auj. le sujet indéterminé est de rigueur quand le verbe impersonnel est employé sous une forme personnelle. () Le sujet indéterminé il peut être déterminé par des substantifs ou par l'infinitif précédé de de. () Quand un verbe n'est pas toujours employé impersonnellement, il doit être construit avec un substantif ou un infinitif en apposition ou une complétive précédée de que. Comme les impersonnels n'ont jamais d'autre complément direct que les complétives précédées de que, le participe passé ne s'accorde jamais. ()

Rem. V. Emploi impersonnel des Verbes. On emploie ainsi les verbes se rapportant à l'état de l'atmosphère, () ou à des êtres animés seulement; () le verbe être se construit impersonnellement avec toute sorte d'attributs, et les participes ayant, étant, se construisent impersonnellement. () Quelques tours impersonnels répondent au passif des anciens. ()

2° Pronoms compléments.

Les formes pleines (moi, toi, eux, elle, lui / leur, y, en, y) sont dites absolues, les formes courtes (me, te, le, la, les, lui / leur, en, y) conjonctives, parce qu'elles se construisent seulement par juxtaposition.

Rem. I. Les formes absolues ne se construisent comme compléments qu'avec des prépositions : mais quand l'impératif, dans les propositions affirmatives, n'est pas suivi de en, on construit toujours les formes moi et toi. ()

Rem. II. Quand le verbe n'est pas suivi de son complément, il faut le remplacer par le, lui, leur, en, y. Le sens exige quelquefois que l'on ajoute au verbe le, en, y, bien qu'il n'y ait pas de compléments antérieurs. (Le sont des verbes à compléments indéterminés comme les verbes dits impersonnels ont un sujet indéterminé. ()) Les compléments peuvent être déterminés 1° Par le sens () 2° Par un complément en apposition. ()

Rem. III. Les pronoms compléments précèdent le verbe, excepté quand il est à l'impératif dans une proposition affirmative : en poésie, quand un second impératif est uni au premier par et, ou, l'on peut placer le pronom complément devant le second comme devant les autres modes. ()

Rem. IV. Quand le verbe est construit par juxtaposition avec un infinitif, les pronoms compléments précèdent l'infinitif () ou le verbe déterminé. () Avec fait, laissé, vu, ouï, on met toujours les pronoms compléments devant l'auxiliaire. ()

Rem. V. Le complément indirect, sauf lui et leur, se place devant le complément direct. () En, y, se placent devant moi et toi, et après les autres compléments. ()

Amphibologies. Les pronoms de la 3ème personne qui rappellent plusieurs substantifs d'une proposition antérieure sont employés sans amphibologie quand leur construction est symétrique à celle des substantifs dont ils rappellent l'idée. () S'il y a par plusieurs substantifs dans la proposition initiale rappelés par les pronoms, le pronom complément se rapporte à celui qui est exprimé le 1er, et le pronom sujet au ~~premier~~ dernier. ()

I. G. L.

Pronom Sujet. G. L. () Tu nidum servas, ego laudo ruris amoeni (Rivos.) — [Τῶν λόγων ἀκούετε τι κελεύουσι καὶ τί παραβεβήκασι.]

II. Pronoms compléments.

G. Συντυχὼν ἐπάνεισιν τὴν ψυχήν, ἐπέπεμψε.

I. Non obsistam patris tui voluntati, favere non potero.

F. () je, tu, il, ils, se () moi, toi, lui, eux, soi. () A ses ministres lui-même a servi de pâture. () Dira-t-il qu'il possède la vérité, lui qui n'en peut montrer aucun titre ? — () 2° Moi, des bienfaits de Dieu je perdrais la mémoire ! — () 3° Que vous reste-t-il ? — Moi.

1° Pr. sujet. Rem. I. () Je ne te le croirai point.

Rem. II. 5° Peut-être est-il un cœur facile à s'émouvoir ? Je le crois fine, dit-il.

Rem. III. Il le dit, et il ne le pense pas.

Rem. IV. Verbes à sujet indéterminé. () Vieux style : En vous a honneur et savoir. — Reste sept. — Suffit. () Qu'il ne leur vienne jamais une si détestable envie de rejoindre. — Il lui convient de le faire. () La chaleur qu'il a fait [Il y a tant de hommes, il ne convient pas de plaisanter. () La chaleur qu'il a fait.]

Rem. V. Emploi impersonnel des verbes. () Il pleut, etc. Dans un sens métaphorique, ces verbes peuvent avoir un sujet : Les diadèmes vont sur ma tête pleuvant. () Il accourt un grand nombre de personnes () [Et que n'étant pas nuit il n'est pas encore jour.] () Il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants.

2° Pronoms compléments.

Rem. I. Adressez-vous à moi... (moi-même dites-le à moi-même)

Rem. II. L'emporter sur quelqu'un, il y va de ma gloire, n'y voir goutte. (Dieu des Juifs, tu l'emportes !) 1° Il s'en va, en = point de départ 2° Il s'en va d'ici.

Rem. III. Du moins contente-toi de l'avoir étonné. — Et me laisse achever cette grande journée.

Rem. IV. Je n'ai pu lui cacher... Je ne vous puis celer. (Poète, prends ton luth) () Je lui ai laissé prendre d'ans un appartement.

Rem. V. () Il me le doit, allons. — () Conduis-y-moi, il m'en a parlé.

Amphibologies. () Le Comte dit au roi que le maréchal voulait attaquer l'ennemi et il l'assura qu'il le forcerait dans ses retranchements. () Le Comte étant à quelques lieues, le Maréchal dit qu'il voulait l'attaquer.

Verbe à sujet indéterminé.

Français. Quand le verbe impersonnel est employé sous une forme personnelle, il est toujours précédé du pronom *il* qui est toujours pris dans un sens indéterminé. Dans l'ancienne langue, on supprimait souvent le pronom avec les verbes impersonnels comme avec les autres : *Si vous a honorer et savoir*. Il est resté des traces de cet usage dans les locutions : reste, sept, suffit, n'importe, tant y a, que, que vous semble, etc.

Le sujet indéterminé *il* peut être déterminé par des substantifs ou par l'infinitif précédé de *de*, qui sont comme construits en apposition : Il s'était dans tous les temps [illegible] ... (Sédaine) — Qu'il ne leur [illegible] jamais *une si détestable envie de régner* (Bossuet) — Il pleut des [illegible] — Il lui convient *de le faire* —

Quand un verbe impersonnel est construit avec une proposition précédée de *que*, cette proposition peut être considérée comme complément direct du verbe impersonnel ; il semble qu'elle ait été considérée comme l'objet direct du jugement énoncé par le verbe impersonnel. Elle se met à l'indicatif ou au subjonctif dans les mêmes conditions que celle qui est construite comme complément direct d'un verbe non impersonnel. Il faut, il convient qu'il le fasse. — Cette construction s'emploie même avec le verbe impersonnel *être* accompagné d'un attribut : il est utile, nécessaire qu'il le fasse. — Il est vrai qu'il le fait.

Quand un verbe n'est pas toujours employé impersonnellement (comme il pleut, il neige) il dépend de construire impersonnellement qu'autant qu'il est employé en compagnie d'un substantif ou d'un infinitif employé en apposition ou d'une proposition complétive précédée de *que*. (Dans la construction : Tout cela ne convient qu'à vous — Il ne convient pas à vous-même, repartit le vieillard — cet emploi de *il* = *ce* est vieilli), [illegible] : Il ne convient pas de plaisanter, il volent des esprits... Il paraît qu'il viendra.

Les verbes impersonnels s'emploient toujours au singulier. Ils n'ont jamais d'autre complément direct que les propositions complétives précédées de *que*. Par conséquent, le participe passé ne s'accorde jamais : les efforts qu'il a fallu, la chaleur qu'il a fait.

Emploi impersonnel des Verbes.

1° Ceux qui se rapportent à l'état de l'atmosphère. Le sujet reste indéterminé ; [illegible] sous-entendu par Dieu.

2° Certains impersonnels ne conviennent que lorsqu'on parle de personnes ou d'êtres animés. Il arrive un grand nombre de personnes. — *Il* doit toujours être déterminé par une apposition.

3° Le verbe *être* se construit impersonnellement avec toutes sortes d'attributs. Il forme avec l'adjectif une locution impersonnelle qui peut être construite avec une proposition complétive précédée de *que*, et que l'on met à l'indicatif ou au subjonctif suivant la signification de la locution impersonnelle : Il est des hommes qui... Il est beau de mourir.

Quand le verbe *être* est employé impersonnellement, le sujet indéterminé *il* doit toujours être construit en apposition, ou la locution doit être construite avec une proposition complétive.

Étant. On peut employer impersonnellement ce participe : soit lorsque le soleil rentre dans la carrière, et que n'étant plus nuit, il n'est pas encore jour. (Laf.)

(la suite p. 192 bis)

3° Les pronoms sujets peuvent être supprimés devant les verbes qui suivent un premier verbe, quand le sujet est le même, et que les verbes ne sont pas unis par des conjonctions, ou sont unis par et, mais, ni. Le pronom se répète ordinairement quand l'une des propositions est affirmative et l'autre négative : Il le dit et le pense. – Il le dit et il ne le pense pas.

Il [illegible], V. la marge. Il y a. les Français, il est appelé [illegible] au style noble. En Italien, est et habet [illegible] également employés ; l'Italien dit aussi si da, si danno, comme l'Allemand es gibt. L'Italien fait (fa pedro) [illegible] [illegible]. Saut : on lit dans Grégoire de Tours (3, 37) : [illegible] [illegible] fecit.

B. Pronoms compléments.

Excepté nous et vous.

Ils ont deux formes, qui ne se construisent pas de la même manière : ~~les unes courtes, les autres pleines~~ les unes conjonctives, les autres absolues.

Les formes courtes me, te, le, la, les, lui (complément indirect), leur, en, y, se construisent seules comme compléments avec les verbes et ~~autrement~~ seulement par juxta-position. Me, te, nous, vous, peuvent être compléments directs ou indirects ; le, la, les sont toujours compléments directs ; lui, leur, sont toujours compléments indirects.

Les formes ~~pleines~~ absolues moi, toi, eux, elles, et lui (complément non indirect) ne se construisent comme compléments qu'avec des prépositions ; mais avec l'impératif dans les propositions affirmatives, et quand il n'est pas suivi de en, on construit toujours les formes moi et toi : récompense-moi ; donnez-moi ce livre. Mais on dira : Donnez-m'en.

Nous, vous, se construisent comme les deux espèces de formes.

L'emporte [illegible] [illegible] 1° Quand le Verbe n'est pas suivi du complément qui s'y rapporte, il faut nécessairement que ce complément soit rappelé par le, la, les lui, leur, ou par en, y. On ne peut pas supprimer le pronom comme en Latin et en Grec. Car cette suppression modifierait souvent le sens du verbe qui dans beaucoup de cas n'est plus le même quand il est employé sans complément. On ajoute

même le pronom le et les adverbes en, y à certains verbes, quoiqu'il n'y ait pas de complément antérieurement exprimé ; et le sens du verbe en est modifié. L'emporter sur quelqu'un ; le disputer à quelqu'un ; s'en prendre à quelqu'un ; - il en tient ; - vous m'en voulez donner ; - il en est autrement ; - je n'en puis mais ; - je vous y prends ; - il y va de ma gloire. - il n'y voit pas clair ; - songez-y. Ce sont des verbes à compléments indéterminés comme les verbes dits impersonnels ont un sujet indéterminé.

Rem. Quand ne voir goutte signifie être aveugle au sens propre on ne doit pas ajouter y.

2° Les pronoms compléments précèdent le verbe, excepté quand il est à l'Impératif dans une proposition affirmative : [Il me donne, elle te connait, on nous suit, il leur conseille, il en fait, ne le donnez pas, il y songe. — Mais : voyez-la, tournez-vous regardez-moi, corrige-toi, donnez-leur, parlez-en, songez-y. —] Si deux impératifs sont unis par et, ou, on peut employer (surtout en vers) le pronom complément devant le second comme devant les autres modes : Du moins contente-toi de l'avoir étonnée, et me laisse achever cette grande journée. Corn. Hor. — On ajoute une s à la seconde personne de l'Impératif devant en et y (vas-y, donnes-en) ; au ~~17~~ 16e siècle on était encore libre de l'ajouter ou de ne pas l'ajouter.

Quand le verbe est construit par juxta-position avec un Infinitif les pronoms compléments précèdent immédiatement ou l'infinitif, ou le verbe déterminé (particulièrement dans les vers) : je ne puis lui prêter ; il est allé lui parler. — Avec fait, laissé, vu, ouï suivis d'un infinitif, on met toujours les pronoms compléments devant l'auxiliaire : Je l'ai fait venir, l'ai laissé sortir, l'ai vu partir, l'ai ouï dire.

De même le participe de : il y a : N'y ayant rien de si doux qu'une amie (Montesq.)

4° Verbes impersonnels répondant au passif des langues anciennes, participe passé accompagné de être et des verbes réfléchis : Il semble dit et fut plaidé — Il ne se parlera plus de tous ces faits éclatants dont les histoires sont pleines.

Le part. passé accompagné de être s'emploie impersonnellement avec une proposition complétive précédée de que ; étant établi que ...

Il s'emploie de même, sans être, les participes vu, attendu, supposé.

5° Un certain nombre de verbes ne s'emploient jamais qu'impersonnellement : il pleut, neige etc.

Dans un sens métaphorique, ils peuvent avoir un sujet : les diadèmes vont sur ma tête pleuvant (La F.)

V. p. 142. Verbe à complément indéterminé. — On trouve en français un certain nombre de Verbes construits avec les pronoms _le_, _en_, _y_, pris dans un sens indéterminé, comme le sujet _il_ avec les Verbes impersonnels.

Ces compléments ne sont pas absolument indéterminés : ils peuvent être déterminés :

1° Par la signification du Verbe : Il _l_'emporte (le = avantage), Il _le_ lui dispute, il s'_en_ va (en = point de départ), il _en_ est ainsi (_en_ = de la chose dont on parle), il n'_y_ voit pas clair (_y_ = dans ce qui s'offre à la vue)

2° Par un complément construit en apposition, construction qui n'est usitée qu'avec _en_, et _y_ : il s'_en_ va d'ici — il _y_ va de sa vie.

Très-souvent ces compléments indéterminés modifient essentiellement le sens du verbe. Ex : _s'en_ prendre à quelqu'un, _se_ prendre à qqch.

Le complément indirect, excepté lui et leur, se place devant le complément direct : Il me le donne, le, (lui,) leur a prêté. — en, y se placent devant moi et toi : transporte-y-toi, conduis-y-moi et après les autres compléments : il m'en a parlé, je lui en donne, je l'y ferai consentir, va-t'en, donne-m'en

(Remarque. — Ces règles qui déterminent la place des pronoms n'étaient pas communes de l'ancienne langue : vois le li duc ; lui servez ; le congié me donez ; or me dites ; pur détruire la ; pur rachater le ; pur oïr i (= pour y ouïr) ; le grant servise ; ~~il me le donad~~ ; je le vous otri (= octroye) — Cette liberté est restée en Italien, en Espagnol et en Portugais).

3° En général on répète les pronoms compléments à chaque verbe même coordonné. Je le vois, le fais, le dis.

Compléments indéterminés le en y. V. le Maye.

Des amphibologies (Voir Condillac, art d'écrire I. 11)

Les pronoms de la troisième personne qui rappellent plusieurs substantifs d'une proposition antérieure sont employés sans amphibologie quand leur construction est symétrique à celle des substantifs dont ils rappellent l'idée, c'est-à-dire quand ils sont sujets si le substantif est sujet, compléments, si le substantif est complément ou fait partie d'une proposition complétive : — votre[1] ami a rencontré l'homme[2] qui s'est fait cette affaire ; il[1] lui[2] a dit qu'il[1] tenait de bonne part qu'on menaçait de l'[2]arrêter, et qu'il[1] avait même ouï dire qu'on le[2] traiterait en Criminel d'Etat. — Le Comte[1] dit au Roi[2] que le Maréchal[3] voulait attaquer l'ennemi[4], et il[1] l'[2]assura qu'il[3] le[4] forcerait dans ses retranchements. — Le maréchal[1] vit que l'ennemi[2] voulait nous attaquer, il[1] le[2] prévint.

S'il n'y a pas plusieurs substantifs de la

proposition initiale rappelée par les pronoms, le pronom complément se rapporte à celui qui est exprimé le dernier : Le comte était à quelques lieues, le Maréchal dit qu'il (= le maréchal) voulait l' (= le comte) attaquer. (* Voir la marge)

[Marge :] le premier, et le pronom sujet à celui qui est exprimé le dernier.

Pronom réfléchi
de la troisième personne.

En Grec.[1] — Le pronom réfléchi de la troisième personne s'emploie dans une proposition dépendante ; même quand il ne se rapporte pas au sujet de cette proposition, mais à celui de la proposition principale ; et réciproquement, le pronom non réfléchi s'emploie même quand il se rapporte au sujet de la proposition où il se trouve ; dans ce dernier cas le pronom non réfléchi indique que l'écrivain ou qu'une autre personne que celle du sujet intervient dans l'expression de la pensée. — εἰσιέναι ἐκέλευσεν, εἰ μέλλοις σὺν ἑαυτῷ ἐκπλεῖν Xén. — ὁ Κῦρος συγκαλεῖ εἰς τὴν ἑαυτοῦ (au point de vue de Cyrus [pensée de Cyrus]) σκηνὴν τοὺς περὶ αὐτὸν (au point de vue de l'historien) ἑπτά Xén. — οὐχ ἕξειν ὅ τι χρήσεσθε αὐτῷ (au point de vue du sujet de χρήσεσθε) νομίζει Dém. Μειδίας ἄνδρα ἀτυχοῦντα, οὐδὲν αὐτὸν (au point de vue de l'orateur) ἠδικηκότα, συκοφαντεῖν ᾤετο δεῖν Dém. — οὐκ ἄξιον βασιλεῖ ἀφεῖναι τοὺς ἐφ' ἑαυτὸν στρατευσαμένους Xén.

[1] Chez Homère, l'unification de ἐγώ et de αὐτός n'est pas encore faite. On trouve une fois ἑαυτῆς (contesté) chez Hésiode. Au pluriel de la 3e personne, la séparation persiste : σφῶν αὐτῶν = ἑαυτῶν.

Latin. Madvig 490-c — Le pronom réfléchi s'emploie toujours :

1° Quand il se rapporte au sujet de la proposition où il se trouve : ipse se quisque diligit.

* Condillac, Art d'écrire, p. 111 de l'édit. de 1798.

Les amphibologies sont occasionnées par les pronoms il, le, la, etc., par les adj. possessifs son, sa, etc. et par des noms qui ne sont pas dans la place que marque la liaison des idées : « Samuel offrit un holocauste à Dieu, et il lui fut si agréable, qu'il lança au même moment de grands tonnerres contre les Philistins. »

Règle générale. Toutes les fois que dans le premier membre d'une période il y a des noms subordonnés, les pronoms doivent suivre dans le second le même ordre de subordination.

On se sert encore du genre et du nombre pour marquer le rapport des pronoms ; mais il ne faut pas pour cela négliger la subordination des idées. « Paris était renfermé dans une île, elle s'étendait … »

Il en est du nombre comme du genre : il ne doit pas dispenser de se conformer aux règles que nous avons données. « Les Romains n'avaient qu'un territoire fort borné, ils auraient été conquis. »

Parfois, en s'écartant de la subordination, on lie mieux les idées : « Il aime cette femme, mais il n'en est pas aimé » est moins bon que : « il aime cette personne, mais elle ne l'aime pas. » Ce renversement a bonne grâce toutes les fois que les membres d'une période expriment des idées qui sont en opposition.

J'ajouterai que vous devez sacrifier toutes les règles, si vous ne pouvez les suivre qu'en allongeant votre discours ; car rien ne lui sied mieux que la précision. Mais souvent c'est faute de les observer qu'on devient diffus.

Je ne vous parlerai pas de quelques écrivains qui ne savent éviter les amphibologies qu'en répétant les noms : vous croyez que c'est là le vrai moyen de rendre le discours lâche et pesant.

Cic. de Amic. 21.

2° Dans toute proposition dépendante qui exprime la pensée du sujet de la proposition principale; c'est-à-dire : 1° Dans les propositions infinitives qui peuvent avoir un sujet propre : Sentit animus se vi sua, non aliena moveri. Cic. Tuscul. 1.23. – Haec est una omnia sapientia, non arbitrari sese (se rapporte au sujet indéterminé et non exprimé d'arbitrari) scire quod nesciat. Cic. Aca. 1.4. – 2° Dans les propositions complétives qui dépendent de verbes signifiant faire ou empêcher d'une manière quelconque que quelque chose arrive : Effecit, oravit, impulit, edixit, etc. ut ad se venirem – prohibuit, intercessit, recusavit, etc. – ne ad se venirem. – 3° Dans les propositions finales : id ea de causa Caesar fecit, ne se hostes occupatum opprimerent. – 4° Dans les interrogations indirectes : Pisistrato quaerenti, qua spe fretus sibi obsisteret, respondit : senectute. Cic. de Sen. 20. – 5° Dans toutes les propositions dépendantes au style indirect. accusat amicos quod se non adjuverint. Legati Caerites deos rogaverunt ut Romanos florentes ea sui misericordia caperet, quae se rebus affectis quondam populi Romani cepisset. Liv. 7. 20.

Rem. On compte sur l'intelligence du lecteur pour démêler les équivoques. Livius Salinator Q. Fabium maximum rogavit, ut meminisset opera sua (= Livii) se (= Fabium) Tarentum recepisse. Cic. de Or. 2. 67. – On n'emploie pas ipse pour éviter l'équivoque, mais pour marquer une opposition : sunt qui se recusare negent, quominus, ipsis mortuis, terrarum omnium deflagratio consequatur. Cic. de fin. 3. 19.

Rem II. On ne rencontre ipsum, etc pour se que dans les écrivains du premier siècle de l'empire, particulièrement Senèque : scimus ipsos omnia habere communia (ep. 6) et Q. Curce : Macedonum reges credunt ab illo deo ipsos genus ducere (4. 7.) (et ils ne l'emploient pas pour éviter une équivoque)

Rem. III On rencontre par exception les cas obliques de is employés pour sui, sibi, se; et réciproquement : audistis nuper dicere legatos Tyndaritanos;

mercurium, qui sacris anniversariis apud eos coleretur, verris imperio esse sublatum. Cic. Verr. 4. 39. — Chrysogonus hunc sibi ex animo scrupulum, qui se diem noctemque stimulat ac pungit, ut evellatis postulat. Cic. Rosc. Amer. 2. Metellus in iis urbibus quae ad se defecerant praesidia imponit. Sall. Jug. 61. (Patres) (Virginia) nil rectum, nisi quod placuit sibi, ducunt. Hor. ep. 2. 1. 83. — On trouve souvent quantum in se est, erat.

Rem. IV Quand la proposition principale exprime la pensée d'une personne qui n'en est pas le sujet, on emploie néanmoins se dans la proposition dépendante. A Caesare valde liberaliter invitor, sibi ut sim legatus. Cic. ad Att. 2. 18.

Français. — Se ne se rapporte jamais qu'au sujet exprimé ou sous-entendu du verbe avec lequel il est employé.

Sa place est déterminée par les mêmes règles que celle des autres pronoms personnels compléments.

Il donne au verbe tantôt la valeur du passif, tantôt celle de la voix moyenne des Grecs, souvent il change la signification du verbe. (Voir à l'article des voix)

Rem. Au 17ème siècle, quand l'infinitif d'un verbe pronominal essentiel ou accidentel est complément de faire, laisser, mener, regarder, sentir, voir, entendre, écouter, ordinairement le pronom réfléchi se supprime, et le complément des verbes déterminés subsiste seul (Voir Godefroy lexique de Corneille p. 186. 199.) — Ceux que l'opinion fait (se) plaire aux vanités (Malherbe) — Faire ressouvenir les Anglais de moi. (Voltaire). — Ils la laissaient (s) effacer de leur esprit (Malbranche). — Mais je sens affoiblir ma force et mes esprits.

(Rac. Mithrid. 5.5.) – Il pense voir en pleurs dissiper cet orage. (Rac. Androm. 5.1.) – Veux-tu que de sa mort je t'écoute vanter. (Corn. Cid. 5.5.) – Je ne les envoie point marier au sortir du théâtre. (Corn.) – Je la laisse expliquer sur tout ce qui me touche. (Britann. 3.8.) – La curiosité de G. [illegible] leur fit abandonner (Flo.)

On rétablit le pronom à la fin du 18e siècle dans le style. Godefroy reproche à Racine d'avoir dit : le seul trait d'[illegible] – [illegible] Rousseau a supprimé le pronom.

Cependant on dit toujours : envoyer coucher, mener promener, voir évanouir, etc.

Didyme, grammairien du temps d'Auguste, appelait les pronoms possessifs bi-personnels, διπρόσωποι, parce qu'ils renferment l'idée du possesseur et de l'objet possédé.

Pronoms Possessifs.

Grec. – ἐμὸς équivaut à μοῦ et à ἐμαυτοῦ, σός à σοῦ et à σεαυτοῦ. (ἐμος αὐτοῦ, σὸς αὐτοῦ sont rares.) – ἡμέτερος à ἡμῶν, ὑμέτερος à ὑμῶν. Quand on veut marquer le sens réfléchi on ajoute αὐτῶν qui qualifie le génitif du pronom personnel dont l'idée est contenue dans le possessif, ἡμῶν, ὑμῶν. – ὅς est inusité en prose (une fois dans Platon) (sauf même chez les tragiques) et remplacé par αὐτοῦ, ἑαυτοῦ. σφέτερος n'a que le sens réfléchi, et peut être employé dans une proposition dépendante, qui n'a pas le même sujet que la proposition principale : λέγουσιν ὡς οὐ δίκαιον τοὺς σφετέρους ξυμμάχους ὑμᾶς δέχεσθαι. (sur l'emploi de αὐτοῦ, αὑτοῦ voir plus haut, pronom réfléchi de la troisième personne, Grec.) Le Grec est plus libre, que le Latin dans l'emploi de suus.

On peut employer un substantif au génitif en apposition au pronom personnel dont l'idée est contenue dans le pronom possessif : ἡ ὑμετέρα τῶν σοφιστῶν τέχνη ~~ἐπιδέδωκεν~~ Plat.

On n'emploie pas l'article avec le possessif : 1° Quand on ne désigne que l'un des objets possédés : μαθητὴς ἐμός = un de mes disciples. κατὰ ἐμὴν δόξαν = d'après une de mes opinions ; – 2° Quand le possessif qualifie l'attribut ou est attribut. μαθητὴς ἐπιθυμῶ γενέσθαι σός Plat. ~~οὐ λόγους ἐμαυτοῦ λέγω [illegible] (= ce que je dis n'est pas de moi)~~ ἐγὼ ἐμὸς εἰμι Eurip. – 3° Quand il qualifie une apposition : Νικίας πατὴρ ἐμός....

Quand on emploie l'article. 1° On désigne

l'objet possédé comme présent à la pensée: την σιγὴν σου συγχώρησιν θήσω Plat. — 2° On oppose la possession de quelqu'un à celle d'un autre: τὴν ἐμὴν τύχην ἐξετάζων πρὸς τὴν σαυτοῦ σκόπει Dém. — 3° On désigne tout ce qui appartient dans le même genre à quelqu'un: ψυχῆς ἐπιμελοῦ τῆς σεαυτοῦ Mén. = Rem. Le génitif du pronom réfléchi (ἐμαυτοῦ etc et αὐτοῦ = ipsius) se place comme l'épithète: il se met entre l'article et le substantif, ou est précédé de l'article: φύλαττε τὸν σεαυτοῦ τρόπον Mén. κόσμησον τὴν ψυχὴν ... τῷ αὐτῆς κόσμῳ (Plat). τὸν οἶκον τὸν ἑαυτοῦ φθείρειν (Xén)

Rem. II Le génitif du pronom personnel (ἐμοῦ etc αὐτοῦ = ejus) se place comme l'adjectif attribut, devant l'article ou après le substantif sans être précédé de l'article: ὠνόμασέ μου τὴν πρόνοιαν δειλίαν Aristoph. — μετεπέμψατο Ἀστυάγης τὴν ἑαυτοῦ θυγατέρα καὶ τὸν παῖδα αὐτῆς. Xén.

Rem. III. L'article équivaut très souvent à un pronom possessif: Κῦρος καταπηδήσας ἀπὸ τοῦ ἅρματος τὸν θώρακα ἐνέδυ καὶ ἀναβὰς ἐπὶ τὸν ἵππον τὰ παλτὰ εἰς τὰς χεῖρας ἔλαβε Xén.

Les possessifs précédés de l'article désignent les personnes et les choses qui appartiennent à la personne dont l'idée est contenue dans le possessif.

Latin. — madvig 292; 491, R1, A, B. Les pronoms personnels n'ont pas de génitif; on emprunte le génitif neutre des pronoms possessifs, mei, tui, nostri, nostrum, vestri, vestrum, sui. habetis ducem memorem vestri, oblitum sui. Cic. Cat. 4. 9. — Nostrum, vestrum, ne s'emploie que dans le sens partitif; uterque nostrum, quis vestrum! (et non nostri, vestri), excepté lorsqu'on divise l'âme humaine: nostri melior pars animus est. Sen. Quaest. nat. I préf.

madvig. 297 L'emploi du possessif adjectif et accordé en genre, nombre et cas, est obligatoire quand on

Pronoms Possessifs.

G. ἐμός équivaut à μου et ἐμαυτοῦ, σός à σοῦ et σεαυτοῦ. ὅς n'est qu'une fois dans Platon: σφέτερος n'a que le sens réfléchi. On peut employer un substantif au génitif en apposition à un pronom possessif. ()
2. Emploi de l'article. On n'emploie pas l'article avec le possessif: 1° Quand on ne désigne que l'un des objets possédés ()
2° Quand le possessif qualifie l'attribut ou est l'attribut () 3° Quand il qualifie une apposition. ()
Rem. L'article équivaut souvent à un possessif. ()

L. Les pronoms personnels empruntent le génitif des possessifs. Nostrum, vestrum, ne s'emploient que dans le sens partitif () excepté lorsqu'on divise l'âme humaine. ()
2. L'emploi du possessif adjectif est obligatoire quand on exprime le rapport d'appartenance. () Le génitif neutre sui exprime que la personne est l'objet direct de l'action du substantif. Le possessif est lié: tore. ()
3. Emploi de suus. Il s'emploie dans toutes les propositions où l'on emploie sui, sibi, se (), et lorsqu'on veut marquer plus fortement le rapport entre la personne intéressée et l'objet. ()

F. Mon, ton, son, etc. ne s'emploient qu'avec un substantif, et conservent la forme du masculin devant un substantif féminin commençant par une voyelle. Sa, sa, ses, ne s'emploient que des personnes, du moins en prose. () Mien, tien, sien, s'emploient substantivement précédés de l'article défini. () Autrefois ils s'employaient comme possessifs devant les substantifs.
2. Quand notre, votre, sont employés substantivement, ils prennent le circonflexe. — On écrit leur dans le sens collectif, leurs dans le sens distributif. ()
3. Le possessif est obligatoire pour exprimer l'idée de possession () et se trouve souvent pour exprimer une idée de relation plus générale. ()
4. Répétition des possessifs. Elle est obligatoire devant chaque substantif et les adjectifs qui expriment des idées différentes. ()
5. Emploi de l'article au lieu du possessif. Quand le rapport de possession est suffisamment indiqué, cet emploi 1° Est obligatoire, si le substantif est complément direct d'avoir. () 2° Est facultatif dans un certain nombre d'expressions, où le possessif exprime plus fortement l'idée de possession. ()

G. () Ἀρχὴ ἐμὴ Καίσαρος. () Νικίας, πατὴρ ἐμός.
2. () μαθητὴς ἐμός () μαθητὴς ἐπιθυμῶ γενέσθαι σός
Rem. () Κῦρος τὰ παλτὰ εἰς τὰς χεῖρας ἔλαβε.

L. () Quis nostrum et non nostri. () Nostri melior pars animus.
2. () Calvum illum laudatorem tuum () natura est servatrix sui () Neque negligentia tua, neque odio id fecit tuo.
3. Emploi de suus. Après infinitives, complétives, finales, style indirect. () Hannibalem sui cives e civitate ejecerunt.

F. () Qu'est-ce donc que l'amour, si son rêve est si doux? () Le mien. () Il m'est mort un mien père.
2. () N'osent lever leurs fronts [Lorsque d'un saint respect] sur la terre attachés. — Il est parti leur oncle.
3. () On ne dit plus: l'âme de vous. () Mais tandis qu'un grand roi venge ainsi ses injures.
4. () Les bons et les mauvais ouvrages.
5. Emploi de l'article. 1° Il a les yeux malades 2° J'ai la migraine, je souffre des yeux, elle lui donne sa main. On dit: J'ai vu de mes yeux, mais je le suis de l'œil.

exprime que l'objet est possédé ou concerne la personne: ista domus sua – mea causa – tuum est – nosti Calvum illum laudatorem meum. Cic. ad Att. I. 16. – On peut ajouter unius, ipsius, ipsorum pour qualifier le génitif dont l'idée est contenue dans le possessif: mea unius opera respublica salva est. Cic. in Pis. 3. vestra ipsorum causa. – On emploie souvent nostrum, vestrum, avec omnium, et on les emploie toujours quand omnium précède: Patria est communis omnium nostrum parens. Cic. Cat. 1. 7.

Quand le substantif signifie l'idée d'action, et que l'on veut exprimer que la personne est l'objet direct de cette action, on emploie le génitif neutre du possessif: fraternus misit filium ad Caesarem, non solum sui deprecatorem, sed etiam accusatorem mei. Cic. ad Att. 11. 8. Omnis natura est servatrix sui Cic. de fin. 5. 9. – On emploie quelquefois dans le même sens le possessif: injuria mea Sall. neque negligentia tua, neque odio id feci tuo Ter. amor noster. Cic. odio vestro. Liv. 30. 44. Très rarement suus: injuria sua Sall. – imago mei = une image qui me représente – On trouve pressa est tellus gravitate sui. Ov. met. 1. 30 (= la pesanteur qui est de son essence) mais c'est exceptionnel. Plus fréquent à partir d'Auguste.

} génitif objectif

Avec certains substantifs le possessif exprime que la chose est convenable, bonne, favorable, pour la personne intéressée. loco aequo, tempore tuo pugnasti Liv. 38. 45. vadimus non numine nostro Virg. En. 2. 396.

Emploi de Suus

Suus s'emploie dans toutes les propositions où on emploie sui, sibi, se.

De plus il s'emploie souvent quand on veut marquer avec plus de force le rapport entre la personne intéressée et l'objet qui la concerne[x]: Hannibalem

[x] par opposition à alter, alteri, alienus.

sui (= ses propres) cives e civitate ejecerunt. Cic. pro Sest. 68. Volsci levati metu suum (= qui leur était propre) rediit ingenium. Liv. 2. 22. Justitia suum (= ce qui lui appartient) cuique distribuit. Cic. N. D. 3. 15. sua (= qui lui est propre) cujusque animantis natura est. Cic. de fin. 5. 9. Et non sua poma. — Hoc sibi pulchra suum ferri Proserpina munus instituit. — — Largior hic campos aether et lumine vestit purpureo, solemque suum, sua sidera norunt.

Post ubi jam thalamis se composuere, siletur
In noctem, fessosque suus sopor occupat artus.
(Georg. IV, 190)

Rem. I, On supprime ordinairement le pronom possessif, si le rapport de possession résulte clairement du sens général, et qu'il ne soit pas necessaire de l'accuser: roga parentes. manus lava et cœna. Patris animum mihi reconciliasti — On rencontre pourtant suus dans beaucoup de passages où il aurait pu être supprimé.

Rem. II Le masculin et le neutre des possessifs s'emploient au pluriel substantivement pour désigner les personnes et les choses qui appartiennent à la personne dont l'idée est contenue dans le possessif.

Français. –

Mon, ton, son, ma, ta, sa, mes, tes, ses, nos, vos ne s'emploient jamais qu'avec un substantif, au singulier ils conservent la forme du masculin devant un substantif féminin commençant par une voyelle ou une h non aspirée: mon amie, son épée (autrefois ils s'accordaient: m' amie = ma amie.)

Mien, tien, sien s'emploient aujourd'hui toujours

substantivement et précédé de l'article défini : le mien, tien, sien. (Autrefois on pouvait le construire avec le pronom indéfini et le substantif : un mien ami, quelque sienne dévotion. — le sien traict.

Il m'est mort un mien père (La Font. VII, 9)
Et d'abord, vous prenant pour le mien camarade,
Mes sens d'aise aveuglés ont fait cette escapade (Clitandre).

Notre, votre, leur, leurs s'emploient soit adjectivement, soit substantivement avec l'article. Dans ce dernier cas nôtre, vôtre prennent l'accent circonflexe et l'o se prononce long.

L'emploi du possessif est obligatoire pour exprimer le rapport de possession : mon livre, notre âme, votre cœur. — on pouvait dire au moyen-âge l'âme de vous, le cœur de vous. (~~Encore en Italien~~).

On trouve avec certains substantifs le possessif employé pour exprimer l'objet de l'action dont l'idée est contenue dans le substantif : comme vous, je ressens vos injures. Britann. 1. 3. — venger ses injures — sauf votre respect. — En général on emploie alors le pronom personnel : pour l'amour de vous, à cause de lui.

Mais tandis qu'un grand [illegible] aussi. — les injures.

Comme en Grec, l'article peut remplacer le pronom possessif mais il faut que le rapport de possession soit antérieurement indiqué : 1° Il est presque obligatoire, quand l'union du substantif avec son attribut est complément direct d'avoir : il a les yeux malades, les cheveux blonds, etc ; — 2° Il peut s'employer ou ne pas s'employer dans : il arrête ses yeux, les yeux sur son ami. — il se fait la barbe, il fait sa barbe, etc — On emploie le possessif lorsqu'on veut accuser plus fortement l'idée de possession et dans certaines locutions c'est obligatoire car le sens change. Ici l'usage décide : J'ai ma migraine = j'ai la migraine que j'ai souvent — j'ai la migraine = j'ai la maladie qu'on appelle migraine. — Je souffre de mon genou = j'éprouve les souffrances que j'éprouve habituellement au genou : — je souffre du genou = je souffre à la partie du

332

corps appelée genou. — Elle lui donne sa main = elle consent à l'épouser — elle lui donne la main = elle met la main dans la sienne, pour qu'il la conduise.

On dit toujours je l'ai vu de mes propres yeux, entendu de mes propres oreilles. — Mais je le suis de l'œil. On ne dirait pas : je le suis de mon œil. Il en est de même de la plupart des locutions toutes faites et qui ont un caractère adverbial : voir de mauvais œil.

En Italien, cet emploi de l'article pour le possessif est plus fréquent qu'en français et a lieu toutes les fois que la confusion n'en résulte pas: Prese i guanti e se li mese in tasca.

Le mien, tien, sien, nôtre, vôtre, leur, s'emploient d'un substantif énoncé antérieurement : Ce n'est pas mon affaire, c'est la sienne. — Son père et le mien.

Quand un nom abstrait est pris figurément pour désigner une personne, on emploie le pronom personnel, au lieu de le mien, etc : il n'y a pas de meilleure plume (tête) que lui, vous, toi, moi.

Le mien, tien sont employés absolument et comme avec la valeur d'un neutre pour exprimer l'idée de propriété dans la locution toute faite : le mien et le tien.

Tous ces pronoms sont employés absolument pour désigner les personnes qui tiennent d'une manière quelconque à celle qui est désignée par le radical : les miens, les tiens, les siens, les nôtres, les vôtres, les leurs.

334

Son, sa, ses, leur, leurs, s'emploient également dans le sens réfléchi et dans le sens non réfléchi, ou pour parler plus exactement la distinction du sens réfléchi et du sens non réfléchi n'existe plus pour le pronom possessif.

Son, sa, ses ne se rapportent qu'à un singulier, leur, leurs ne se rapportent qu'à un pluriel.

Les grammairiens enseignent que son, sa, ses, leur, leurs, le sien ne s'emploient que des personnes ou des choses personnifiées et qu'il ne faut les employer des choses que si on ne peut pas mettre en. Il faut dire : cette ville a ses privilèges, et : les privilèges en sont importants mais non : ses privilèges sont importants. L'usage n'est pas constant dans les auteurs.

J'ai honte de ma vie, et je hais son usage. (Phèdre)

Qu'est-ce donc que l'amour si son rêve est si doux ? (Kalyps)

On est convenu d'écrire leur dans le sens collectif, et leurs dans le sens distributif. Ils ont présenté leur offrande (= ils se sont réunis pour présenter une seule offrande.) — leurs offrandes (si chacun a présenté la sienne.) — Lorsque d'un saint ~~frayeur~~ respect tous les Persans touchés / n'osent lever leurs fronts à la terre attachés. Rac. Esther. 2.1.

Noël et Chapsal, § 411. Tous les maris étaient ... avec leurs femmes. — Le singulier serait un contre-sens puisqu'il annoncerait que tous les maris n'avaient qu'une femme.

Cependant, malgré l'idée collective, notre votre leur se mettent au singulier quand ils se rapportent à un substantif qui ne s'emploie pas au pluriel : Je plains leur sort, Modérez votre impatience.

Cf. une lettre à Mérimée, Rev. des 2 M. 15 août 79 (Oth. d'Haussonville)

Les pronoms possessifs adjectifs se mettent toujours devant le substantif qu'ils qualifient. Ils peuvent en être séparés par un adjectif. (Sa grande expérience)

Ils doivent être répétés devant chaque substantif : mon frère et ma sœur, — et devant chaque adjectif qui exprime une espèce différente du genre commun marqué par le substantif : mes beaux et mes vilains habits — ses bons et ses mauvais ouvrages.

Pronoms Démonstratifs
Marquant proximité ou éloignement

A Marquant Proximité ou Éloignement.
1° Proximité.
2° Éloignement.
3° Proximité ou Éloignement [illegible] à la [illegible].
4° Opposition relative à une autre [illegible]
5° Notoriété

B. Rappelant ce qui précède ou annonçant ce qui va suivre.

C. [illegible]
D. Marquant opposition.
E. Marquant identité.
F. Marquant diversité.

1° Proximité ὅδε

Grec. — ἡ τραγῳδία ἐστὶ τῆσδε τῆς πόλεως εὕρημα Plat. — ἥδε ἡ ἡμέρα τοῖς Ἕλλησι μεγάλων κακῶν ἄρξει Thuc. — εἰ τουδὶ καταψηφιεῖσθε (Ctésiphon qui est à côté de moi) Dém. — τόνδε τὸν ἄνδρα (= qui est devant nous. = Démosthène), εἰ δὴ καὶ οὗτος ἀνήρ, στεφανοῖ ὁ δῆμος. Eschine.

Τήνδε γὰρ ... τῶν οἱ Χρυσέων
Ἑλλάδ' ... ποτὰ καλεῖται.

Le Grec n'a pas de démonstratif qui réponde à iste.

L.

Latin. — hic. ex. Stola judex hic (= ici présent) noster. Cic. pro Flacco 20 — opus vel in hac (= d'aujourd'hui) magnificentia urbis conspiciendum Liv. 6.4. — his (= à partir d'aujourd'hui) annis quadringentis Romae rex fuit. Cic. de rep. 1. 37. hanc (= que tu vois) urbem hoc (= à partir d'aujourd'hui) biennio everter Cic. Somn. Scip. 2. — Hic Caesar et Omnis Juli — Progenies,

Iste. Quaeris mallem causa fuisset quam ista quam dicis. Cic. de or. 2.4. de istis rebus (= de ce qui se passe là où tu es) exspecto tuas litteras. Cic. ad attic. 2.5. age nunc isti (= les philosophes que tu suis) doceant quonam modo efficiatur, ut honeste vivere summum bonum sit. Cic. de fin. 4.11. — Mecum erit iste labor (II, 115)
Si mihi, quae quondam fuerat, [illegible] improbus iste
Exsultat [illegible] forte illa [illegible].

2° Éloignement : ἐκεῖνος

Grec. — εἰς τὸ ἐπ' ἐκεῖνα (= ce qui est au-delà, en dehors) τῆς γῆς ὁρμᾷ καὶ ἐς τὸ ἐπὶ τάδε (ce qui est de ce côté ci) Xen. — τοῦτ' ἦν ἐκεῖνο ὃ ἐβούλετο ἡμῶν ἡ

Pronom démonstratif. Résumé général. — On distingue 4 divisions principales :

I. 1° Pron. démonstratif marquant proximité ou éloignement (ὅδε, ἐκεῖνος, hic, ille)

R. 2° Pron. démonstratif rappelant ou annonçant (οὗτος, ὅδε, hic, ille)

I. 3° Démonstratif marquant identité, opposition, pureté (αὐτός, ipse, même)

D. 4° Démonstratif marquant diversité (ἕτερος, alter, autre).

1.

Pronoms démonstratifs marquant proximité ou éloignement. (ὅδε, ἐκεῖνος, hic, ille)

G. L. 1° ὅδε, hic, iste, marquent proximité. ()
2° ἐκεῖνος, ille, marquent éloignement. ()

Rem. I. ἐκεῖνος, ille ; ὅδε, hic, marquent aussi proximité ou éloignement relatifs à la pensée. ()
Rem. II. ἐκεῖνος, ille, marquent opposition relativement à une autre personne. ()
Rem. III. ἐκεῖνος, ille, marquent notoriété. ()

F. Celui-ci désigne la dernière personne, celui-là la première. — 2. En général, pour marquer les rapports de proximité, d'éloignement, on se sert des pronoms adverbiaux ici, là, là-bas, ci-dessus etc. ~

Rem. I. F. Les pronoms démonstratifs (hic, illic ; ici, là ; çà et là etc.) marquent diversité entre des objets qu'on ne spécifie pas, dans le sens du pronom indéfini les uns, les autres. ()

Rem. Hic et ille, ille aut ille, signifient : l'un ou l'autre, tel ou tel, celui-ci ou celui-là. ()

G. L. 1° () Τάδε μὲν Περσῶν ... () Opus vel in hac magnificentia Urbis conspiciendum — Urbem hoc biennio everteres. mecum erit iste [illegible].

2° () ἐκεῖ γὰρ ἀεὶ κείσομαι — hunc illum poscere fata ... reor.
Rem. I () Melior tutiorque est certa pax quam sperata victoria ; haec in tua, illa in deorum potestate est.
Rem. II () Κῦρος καθορᾷ βασιλέα καὶ τὸ ἀμφ' ἐκεῖνον στῖφος. — Ad eum filiam ejus adduxit ut ille partem sui moeroris deponeret.
Rem. III () τί δῆτ' ἐκεῖνον τὸν θαλῆν θαυμάζομεν ; — Phaselus ille.

F. [illegible]

Rem. I. F () Hic segetes, illic veniunt ... Ici s'offre un jardin, là règne un corridor.
Rem. () Non dicam illinc hoc signum ablatum esse et illud.

II.

Pronom Démonstratif employé pour rappeler ce qui précède et annoncer ce qui suit.
(οὗτος, ὅδε, hic, ille)

G. οὗτος (τοιοῦτος, τοσοῦτος, αὐτός) rappelle, ὅδε (τοιόσδε, τοσόσδε) annonce. ()
L. is, hic, iste rappellent; is, hic, ille annoncent. ()
F. Ce, cet, ceci, cela, expriment la présence d'une manière quelconque. ()
1. Ce peut se placer devant un substantif en apposition à un subst. ou à un proposition.
2. Voici se rapporte à ce qui suit, Voilà à ce qui précède.
3. Le, la, les, rappellent ce qui précède.
4. Le peut annoncer ce qui suit. ()
5. Ce, sans substantif, rappelle ou annonce, et peut se rapporter aux choses, [illegible] personnes s'il a pour attribut un substantif. () S'il a pour attribut un adjectif, il ne se rapporte qu'aux choses. ()
6. Il annonce.

Rem. Redoublement et anaphore.
F. La reprise avec Ce n'est obligatoire que lorsque le sujet à reprendre est ce qui rapportant à un substantif pluriel ou à un pronom personnel. () On reprend par le pronom personnel sujets et le même quand le sujet est éloigné. ()
2. Les pronoms compléments reprennent un substantif seul; () Le une proposition, personne, tout, rien une énumération. ()
3. Et cela = καὶ οὗτος.
L. 1. Is, avec et, quidem = καὶ οὗτος. ()
2. Ille quidem, reprenant un substantif, marque concession et s'oppose souvent à sed. ()
3. Is se construit par redoublement, pour reprendre et renforcer. ()
G. καὶ οὗτος, = lui aussi et und zwar, pour ajouter une détermination singulière.
1. οὗτος, αὐτός se construit par redoublement pour reprendre. ()

G. τοῦτο μὲν οὐ λέγεις, παρ' ἡμῶν δ' ἀπάγγελλε τάδε. — Οἰκίη ilud — alterque bis.
L. Si quid novisti rectius istis, candidus imperti; si non, his utere mecum.
F. Grenade et l'Arapion tremblent quand cette bible. Ils ont cela de commun. Cela dit.
1. [L'ambition, ce désir insatiable de s'élever, — Cette sincérité, sans doute, n'a pas de crédit.]
2. Voilà une bibliothèque bien fournie.
4. Qui vous l'a dit, seigneur, qu'il me méprise?
5. Ce n'est plus le jouet d'une flamme servile, | C'est Pyrrhus, c'est le fils et le rival d'Achille. () C'est à peu près.
6. Havane, ce fougueux conquérant
Redoublement et Anaphore.
F. Ce qui m'a décidé, c'est vous; — Alidor, dit un fourbe... Louis, avec transport et la même [illegible]...
2. Moi-même, il m'enferma dans ces cavernes sombres — Mes parents, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté.

L. Adolescentes aliquot, nec ii bono loco orti.
2. Libri scripti inconsiderati ab optimis illis quidem viris, sed non satis eruditis.
3. Deterior qui vitium, eum, ne prodigus sit — De b. [illegible].

G.
2. ὁ τὸ σπέρμα παρασχών, οὗτος τῶν φύντων αἴτιος.

ψυχῇ εἰπεῖν Plat. — οἱ ἐκεῖ (= ceux qui sont là-bas dans l'autre monde) Plat. Apol. Soc. 41. — ἐκεῖνος ὁ καιρὸς καὶ ἡ ἡμέρα ἐκείνη εὔνουν καὶ πλούσιον ἄνδρα ἐκάλει. Dem.

φίλη μετ' αὐτοῦ κείσομαι, φίλου μέτα,
ὅσια πανουργήσασ', ἐπεὶ πλείων χρόνος
ὃν δεῖ μ' ἀρέσκειν τοῖς κάτω, τῶν ἐνθάδε.
ἐκεῖ γὰρ αἰεὶ κείσομαι.

Ille

Latin — Tum primum philosophia non illa de natura, quae fuerat antiquior, sed haec (= celle dont nous nous occupons) in qua de bonis et malis deque hominum vita disputatur, inventa dicitur. Cic. Brut. 8. Diodorus respondit se paucis illis (= auparavant) diebus argentum misisse Lilybeum. Cic. Verr. 4.18. — Caesar beneficiis atque munificentia magnus habebatur, integritate vitae Cato. Ille (= César) mansuetudine et misericordia clarus factus, huic severitas dignitatem addiderat. Sall. Catil. 54. — Si hic (= Milon, ici présent) illi (= Clodius qui est mort) (insidias fecit), ut ne sit impune; si huic ille, ut scelere solvamur. Cic. pro Milone — hunc illum poscere fata reor. Virg. En. 7. 272. (hunc = Enée que nous voyons. illum = l'homme qui nous a été annoncé autrefois = reor hunc esse illum quem fata poscunt). Hunc illum fatis externa ab sede profectum portendi generum. Virg. En. 7. 250.

Navita sed tristis nunc hos nunc accipit illos —
Ille deum (à venir) vitam accipiet... (Egl. IV, 16)
Ille crucem sceleris pretium tulit, hic diadema.

3° Proximité et éloignement relativement à la pensée. ἐκεῖνος, ille.

Grec — δεῖ τὸ βέλτιστον ἀεί, μὴ τὸ ῥᾷστον, ἅπαντας λέγειν. ἐπ' ἐκεῖνο (= τὸ ῥᾷστον) μὲν γὰρ ἡ φύσις αὐτὴ βαδιεῖται, ἐπὶ τοῦτο (= τὸ βέλτιστον) δὲ τῷ λόγῳ δεῖ προάγεσθαι διδάσκοντα τὸν ἀγαθὸν πολίτην. Dém.

~~340~~ 156

Latin. — Melior tutiorque est certa pax quam sperata victoria : haec (= pax) in tua, illa in deorum potestate est. Liv. 30. 30. (Haec se rapporte à pax, qui est plus éloigné dans la construction, mais qui est plus rapproché par la pensée)

4° Opposition relativement à une autre personne.
ἐκεῖνος, ille. [illegible] ἐκεῖνος se dit de l'objet le plus voisin.

Grec. — Κῦρος καθορᾷ βασιλέα καὶ τὸ ἀμφ' ἐκεῖνον στῖφος. Xén. εἶχε τὸ μὲν δεξιὸν Μένων καὶ οἱ σὺν αὐτῷ, τὸ δὲ εὐώνυμον Κλέαρχος καὶ οἱ ἐκείνου. Xén. τίς αὕτη ἡ ὑπηρεσία ἐστὶ τοῖς θεοῖς; αἰτεῖν τε φῂς αὐτοὺς καὶ διδόναι ἐκείνοις; Plat. Euthyphr. 14.

Latin. — Non est igitur amici talem esse in eum qualis ille in se est. Cic. de Amic. 16. Antonius — ei (Attico) — scripsit ne timeret .... se eum et illius causa Gellium Canum de proscriptorum numero exemisse. Corn. Nep. Attic. 10. — et ad eum filiam ejus adduxit, ut ille insperato adspectu si non omnem at aliquam partem moeroris sui deponeret. Cic. pro Sestio. 3. — [Dans le style indirect, ille = tu, vos. Caveat ne illo cunctante Numidae sibi consulant. Sall. Jug. 62.

III.

Demonstratifs marquant opposition, pureté, identité. (αὐτός, ipse, même).

1° Opposition. — Dans les propositions où le verbe est construit ou non avec un pronom réfléchi, αὐτός, ipse, marquent opposition relativement à des personnes ou à des choses, et portent soit sur le sujet du verbe, soit sur le pronom réfléchi. () Le F. même est plus fort, on emploie souvent propre, en personne, etc.

2° Pureté. — (directement, justement, précisément.) En Fr. même.

3° Identité. — αὐτός, idem, le même (avec l'idée d'en même temps, pourtant.)

~~1° () αὐτοὶ Ἕλληνες, οὐ μιξοβάρβαροι. — αὐτοὶ ἔσχεν κοίτην ξένοι πάρεισιν. Ignoratio rerum, a quâ ipsâ horribiliter saepe exsistunt formidines. — Caesar tricennio ipso minor erat quam Antonius~~

F° 1° Opposition. — ἄλλων ἰατρὸς αὐτὸς ἕλκεσιν βρύει.
Ipse deum manifesto in lumine vidi. — Me ipse consolor. — Nosce te ipsam.
Moi-même, plein du feu que ta haine réprouve.

2° Pureté. — αὐτοὶ Ἕλληνες, οὐ μιξοβάρβαροι. — αὐτοὶ ἔσχεν κοίτην ξένοι πάρεισιν.
Ut haec ipsa vis est, non pro amore. — Ignoratio rerum, a quâ ipsâ horribiliter saepe exsistunt formidines. — Caesar tricennio ipso minor erat quam Antonius.
Ce vieillard fut la même vertu.

3° Identité. — αὐτός, idem, le même. (avec l'idée d'en même temps, pourtant.)
Τὴν Ἀττικὴν ἄνθρωποι ᾤκουν οἱ αὐτοὶ ἀεί.
Nihil utile, quod non idem honestum. — Atque idem jungat vulpes. — Epicurus, quum optimam naturam Dei esse dicat, negat idem esse in Deo gratiam.
Mais ces mêmes malheurs qui l'en ont écarté...

IV.

Demonstratifs marquant diversité.

G. ἕτερος, ἄλλος. — ἄλλος, a trois sens : ce qui complète un tout — différent — (ἄλλος est souvent employé comme épithète, lorsque le mot qu'il qualifie est construit en opposition) idée de distribution. — () La réciprocité se marque souvent par la simple répétition. ()

L. Alter = un autre. — 2. Unus et alter = un ou deux. — 3. Alter, alius, idée de distribution. — 4. Ceteri, reliqui = les autres, le reste. ()

F. autrui, toujours complément, s'emploie comme génitif dans l'ancienne langue. ()
2. L'un, l'autre, se dit de plusieurs et de deux, auquel cas on ne répète pas la préposition. ()

() G. ἀπέθανεν ὁ ἕτερος στρατηγός. — γνώμην ἐποιεῖτο τὴν ἄλλην Ἑλλάδα ὑποχειρίους ποιῆσαι — οἱ πολῖται καὶ οἱ ἄλλοι ξένοι. — ἄλλοι ἄλλοθεν. () Χεὶρ χεῖρα νίπτει δάκτυλοι δὲ δακτύλους.

L. Romae tenet altera coelum. 2. Et sub eâ versu unus et alter erunt. 3. Alii aliter. — Nos alia ex aliis in fata vocamur. — 4. Sed reliquum fugienda patrum vestigia ducunt. — Silvas et Cloaca sua.

F. Son bien, premièrement, et puis le mal d'autrui. — Hom ne puet mie autrui cuer emprunter.
2. Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées. — Et qui parle le mieux de l'un et l'autre ouvrage. (trad.) Ch... pour Vaugelas

Grec. — τί δῆτ' ἐκεῖνον τὸν Θαλῆν θαυμάζομεν. Aristoph.

Latin. — Ex suo regno sic Mithridates profugit, ut ex eodem Ponto Medea illa (= la célèbre) quondam profugisse dicitur. Cic. pro lege Manil. 9.

Phaselus ille, quem videtis, hospites ....

Français. — On emploie surtout en ce sens les pronoms adverbiaux, par conséquent pour les désignations de lieu et de temps, ici, là, là-bas, ici-bas, ci-inclus, ci-contre

Demeurez-là et n'approchez pas d'ici. — D'ici là nous comptons deux lieues. — C'est l'usage dans votre pays, mais ici on fait autrement. — Cela ne s'était pas vu jusqu'ici. — revenez demain; d'ici là j'aurai arrangé votre affaire. — En ce temps-ci. — Tout périt ici-bas — vous le trouverez là-bas, là-haut — ceci est à moi, cela est à vous — en ce temps-là.

Vous trouverez ci-inclus copie du contrat — Vous trouverez ci-incluse la copie que vous m'avez demandée. — Voyez ci-contre. — La note ci-dessous

Si l'on a parlé précédemment de deux personnes ou de deux choses, celui-ci désigne la dernière, celui-là la première.

Tel est l'avantage ordinaire
Qu'ont sur la beauté les talents;
Ceux-ci plaisent dans tous les temps;
Celle-là n'a qu'un temps pour plaire. (Voltaire)

Là désigne quelque chose de présent dans beaucoup de locutions: Je sens du mal là. — Mettez là ce livre. — c'est là qu'il demeure. Halte là.

En Latin et en **Français** les pronoms démonstratifs qui signifient proximité et éloignement, sont employés pour marquer diversité entre des objets qu'on ne spécifie pas. Ils se rapprochent ainsi de la signification des pronoms indéfinis et les prennent quelquefois.

Le Grec emploie ainsi le pronom démonstratif qui est devenu l'article.

Latin. — Hic segetes, illic veniunt felicius uvae: Virg. Georg. 1. 54. Nobilius Athamanticum vocant, illi tanquam Athamante inventum, hi quoniam laudatissimum in Athamante reperiatur. Pline. 20. 23.

~~Ille crucem sceleris pretium tulit, hic diadema.~~

hic et ille, ille aut ille équivalent à l'un ou l'autre celui-ci ou celui-là, tel ou tel. Non dicam illinc hoc signum ablatum esse et illud; hoc dico, nullum te Aspendi signum, Verres, reliquisse. Cic. Verr 1. 1. 20. Credo, quum vidisset qui homines in hisce subselliis sederent, quaesisse, num ille aut ille defensurus esset. Cic. pro Rosc. 21.

Français. — Ici s'offre un perron, là règne un corridor, là le balcon s'enferme en un balustre d'or. Boil. art. poét. 1.

On emploie de même ça et là, par ci, par là, celui-ci, celui-là

Pronoms Démonstratifs

Employés pour rappeler ce qui précède — et pour annoncer ce qui va suivre.

Grec. — οὗτος et le composé τοιοῦτος, τοσοῦτος, οὕτως, les cas obliques d'αὐτός sont employés plus particulièrement pour rappeler ce qui précède, ὅδε, τοιόσδε, τοσόσδε, ὧδε pour annoncer ce qui va suivre. — τοῦτο μὲν σὺ λέγεις, παρ' ἡμῶν δ' ἀπάγγελλε τάδε. Xén. — ὁ Κῦρος ἀκούσας τοῦ Γωβρύου τοιαῦτα τοιάδε πρὸς αὐτὸν ἔλεξεν Xen.

Mais ces distinctions sont très souvent effacées, on trouve même ordinairement τοῦτο, οὕτως, οὗτος, employés pour annoncer une proposition τοῦτο εἶχεν ὅτι οὐδὲν ἂν θέλοι κτᾶσθαι μετ' ἀδικίας Xén. οὐ τοῦτο μόνον ἐννοοῦνται τί πείσονται Xén. τὸ εἰδέναι τοῦτ' ἐστὶ λαβόντα του ἐπιστήμην ἔχειν καὶ μὴ ἀπολωλεκέναι Plat. — τὸ συνέχον ἀνθρώπων πόλεις, τοῦτ' ἔσθ', ὅταν τις τοὺς νόμους σώζῃ καλῶς Eurip. — On emploie de même ἐκεῖνο.

Devant un substantif l'idée exprimée par un substantif voisin est rappelée par l'article ὁ, ἡ, τό : οὐ παναληθής ἐστιν ἡ τῶν ἄλλων ἡδονὴ πλὴν τῆς τοῦ φρονίμου — ἡ τοῦ πείθειν πολὺ διαφέρει πασῶν τεχνῶν (Plat.) — On distingue sans article: τὰ μὲν καλὰ ἐπιτηδεύματα εἰς ἀρετὴν κτῆσιν φέρει, τὰ δ' αἰσχρὰ εἰς κακίαν. — On construit directement le datif ou le génitif: ὁμοίαν ταῖς δούλαις εἶχε τὴν ἐσθῆτα. (Xén.) — ἐπικινδυνοτέραν ἑτέρων τὴν παροίκησιν τῶνδε ἔχομεν (Thuc.) ✗.

Latin. — On emploie plus particulièrement is, souvent hic, et même iste, pour rappeler ce qui précède. — si quid novisti rectius istis, candidus imperti; si non, his utere mecum. Hor. ep. 1. 6. 67.

Mollissima corda
Humano generi dare se natura fatetur
Quae lacrymas dedit: haec nostri pars optima sensus.

On emploie is, hic et ille pour annoncer ce qui va suivre. ille exprime assez souvent que ce qu'on va dire est nouveau ou notoire. Nonne quum multa alia mirabilia, tum illud imprimis? Cic. de Div. 1. 10. Sed illa sunt lumina duo quae maxime causam istam continent. Primum enim negatis fieri posse etc. Cic.

Illud — Nonne putas melius, quod tecum pusio dormit?

Ocius illud Extorquebis, ut haec oculo contenta sit uno.

Hoc erat in votis: modus agri non ita magnus.

348

Acad. 2. 33. Hoc uno praestamus vel maxime feris, quod exprimere dicendo sensa possumus. Cic. de Or. 1. 8. nonne hoc indignissimum est, vos idoneos habitos, per quorum sententias id assequantur, quod antea ipsi scelere assequi consuerunt? Cic. Rosc. Amer. 3. Illud negare potes, te de re judicata judicasse? Cic. Verr. 2. 33. Sic enim a majoribus nostris accepimus, praetorem quaestori suo parentis loco esse oportere. Cic. Div. in Caecil. 19. Zeno ita definit, perturbationem esse aversum a ratione animi motum (Cic. Tusc. IV. 21.), ut perturbatio sit aversa a ratione animi commotio (Off. 1. 27.).

On supprime devant le génitif un substantif précédent qui se trouverait au même cas on a ce cas facile à reconnaître : neo judicio stare mali quam nomen religuorum (Cic.) Conspicuum et benevolentia vim esse magnam, metus imbecillum (Cic.)

Français. — (employé avec un substantif) ce, ces, cette cet, ceci, cela s'emploient indifferemment de ce qui précède et de ce qui va suivre. Ceci n'est pas un jeu, retenez bien ceci. ils ont cela de commun que .... cela dit il s'éloigna.

Ces pronoms expriment en général qu'une chose est présente d'une manière quelconque : De cette nuit, Phoenice as tu vu la splendeur ? .... Ces flambeaux, ce bucher, cette nuit enflammée .... Mais Phoenice où m'emporte un souvenir charmant ? (Bérénice 1. 5. Grenade et l'Aragon trembleront quand ce fer brille. Corn. Cid.

Rem. I Ce, cet, s'emploient devant un substantif employé en apposition : L'ambition, ce désir insatiable de s'élever au dessus des autres...... (Massillon petit Car.)

Rem. II Ils peuvent se rapporter à une idée qui n'est qu'implicitement contenue dans ce qui précède : Il a su me toucher, Seigneur, et je n'ai pas prétendu m'en cacher, cette sincérité sans doute est peu discrète. Britannic. II. 3.

Voici se rapporte toujours à ce que l'on va dire, voilà à ce qui vient d'être dit : voici ce que je répondrai — voilà ce que je lui ai répondu.

Lorsqu'on ne veut point marquer l'opposition, voilà est presque toujours le mot qu'on préfère, parce qu'il arrive rarement alors qu'on ait en vue l'idée de proximité : Voilà un ... bien Compris...

~~Quand celui, celle, ceux, celles n'est pas antécédent d'une proposition relative, il sert à rappeler l'idée d'un substantif énoncé antérieurement, devant la proposition de~~

Le, la, les, leur ne servent en général qu'à rappeler ce qui précède — Parfois le (neutre) annonce ce qui suit. Qui vous l'a dit, Seigneur, qu'il me méprise? Androm. 2.2. — Agrippine, Seigneur, se l'était bien promis: Elle a repris sur vous son souverain empire Brit. 4.4. — Oui, Madame, Néron, qui l'aurait pu penser! dans son appartement m'attend pour m'embrasser! Brit. 5.1.

Ce invariable et sans substantif, est une espèce de neutre qui sert à rappeler ce qui précède ou à annoncer ce qui suit. Quand il n'est pas antécédent d'un proposition relative, il ne se construit qu'avec le verbe être comme sujet. Il faut excepter certaines locutions familières: Ce me semble, pour ce faire, sur ce, et ce pour vous dire, quand ce vint à payer, ce dit-il

[Sur la construction de ce avec les propositions relatives voir plus bas. Il ~~n'~~annonce ce qui suit que construit avec une proposition relative.]

Quand il se rapporte à quelque chose d'antérieur; s'il a pour attribut un substantif, il peut se rapporter aux personnes ou aux choses. Ah! je vous reconnais, et ce juste courroux, ainsi qu'à tous les Grecs, Seigneur vous rend à vous. Ce n'est plus le jouet d'une flamme servile c'est

Pyrrhus, c'est le fils et le rival d'Achille. Androm. 2.5.
——— S'il a pour attribut un adjectif il ne peut se rapporter qu'aux choses et non aux personnes : c'est beau, c'est éloquent

Il avec les verbes employés impersonnellement sert souvent à annoncer un substantif qui suit : il s'est passé de grands évènements — Il y a eu une grande bataille — Il annonce aussi une proposition précédée de que et au subjonctif, ou à l'infinitif avec de — Il est malheureux qu'il soit venu — il est honorable de le faire. — De même ils, elles : Elle approche cette mort inexorable.

Il fut un temps où la terre était ronde.

Il s'affoiblissoit, ce grand prince (Boss. or. fun. de Condé).

Grec. — οὗτος s'emploie précédé de ϗ [illegible] 1° dans le sens de lui aussi par opposition à ce qui a été dit sur une autre chose. οἴκοι μένειν δεῖ τοῦ καλῶς εὐδαίμονα ϗ τὸν κακῶς πράσσοντα ϗ τοῦτον μένειν Eschine — 2° Pour ajouter à un substantif précédent une détermination importante generalement exprimée par un substantif ἀπόρων ἐστὶ ϗ τούτων πονηρῶν. — 3° Ou pour ajouter à une proposition une détermination importante généralement exprimée par un participe ou un locution équivalente. Alors οὗτος se met au neutre pluriel. εἰσὶν οἳ χρησιμώτερον νομίζουσι χρήματα ἢ ἀδελφούς ϗ ταῦτα τῶν μὲν ἀφρόνων ὄντων, τοῦ δὲ φρονίμου Xén.

Latin. — On emploie is accompagné de et, atque, que et souvent aussi de quidem, quelquefois de sed, avec la même valeur que οὗτος en Grec: pour ajouter à un substantif ou à une proposition une détermination exprimée généralement par un adjectif, ou une locution équivalente. Epicurus una in domo et ea quidem angusta quam magnos tenuit amicorum greges. Cic. de fin. 1. 20. erant in Romana juventute adolescentes aliquot, nec ii tenui loco orti, quorum in regno libido solutior fuerat. Liv. 2. 3. Severitatem in senectute probo, sed eam, sicut alia, modicam. Cic. de sen. 18. Apollonium doctum hominem cognovi et studiis optimis deditum idque a puero Cic. ad Fam. 13. 16.

Fauno Picus pater, isque parentem te Saturne refert, tu sanguinis ultimus auctor. (VII, 48)

On reprend un substantif par un pronom personnel ou ille suivi de quidem, dans les propositions dont l'attribut doit être déterminé par quidem dans le sens concessif et qui sont souvent opposées à une proposition commençant par sed. Reliqua non equidem contemno, sed plus habeo tamen spei quam timoris Cic. ad. Q. Fr. 2. 16. Oratorias exercitationes non tu quidem reliquisti, sed certe philosophiam illis anteposuisti. Cic. de fato. 2. Libri scripti inconsiderate ab optimis illis quidem viris, sed non satis eruditis Cic. Tusc. 1. 3.

Et jam illa quidem sumptis non tarda pharetris.

Français. — On n'emploie que et cela. Même sens que καὶ ταῦτα, idque. Il veut absolument partir et cela, sans motif. — Dans les autres cas on répète le substantif que l'on veut déterminer.

fin

Pronoms Démonstratifs
Construits par redoublement.

Grec. — ὁ τὸ σπέρμα παρασχὼν οὗτος τῶν φύντων αἴτιος Dém. ὁ τὴν λόγχην ἀκονῶν, ἐκεῖνος κ. τὴν ψυχήν τι παρακονᾷ Xén. ἐκ τοῦ πράττεσθαι ἔνια ὧν οὐ προσῆκεν, ἐκ τούτου τοὺς νόμους ἔθηκαν οἱ παλαιοὶ Eschine. — ὥσπερ ἵππους οἳ ἂν ἄριστοι ὦσιν, οὐχ οἳ ἂν πατριῶται, τούτους ζητεῖτε...... Dém. — οἱ τύραννοι οὓς τῶν πολιτῶν δεδίασι χαλεπῶς αὐτοὺς ζῶντας ὁρῶσι Xén. — πειράσομαι τῷ πάππῳ ἀγαθῶν ἱππέων κράτιστος ὢν ἱππεὺς, συμμαχεῖν αὐτῷ: Xén.

Verum, ubi ductores acie revocaveris ambo, Deterior qui visus, eum ne prodigus obsit, Dede neci.... (G. 4, 88)

Latin. — On emploie ainsi is pour rappeler un substantif ou un pronom séparé en général par une proposition relative de son verbe.

Plebem et infimam multitudinem, quae P. Clodio duce fortunis vestris imminebat, eam Milo, quo tutior esset vestra vita, tribus suis patrimoniis delinivit. Cic. pro Mil. 35. — Haec ipsa, quae nunc ad me delegare vis, ea semper in te eximia praestantia fuerunt. Cic. de Or. 2. 28. cf. Phil. 2. 39.

On emploie ainsi hic, ille dans le second membre d'une comparaison : ingeniosi, ut aes Corinthium in aeruginem, sic illi in mortem incidunt tardius. Cic. Tusc. 4. 14.

[On trouve is, is vero employé pour renforcer l'opposition du sujet de la proposition relativement à d'autres idées : ista animi tranquillitas ea est ipsa beata vita. Cic. de fin. 5. 8. Sed urbana plebs ea vero praeceps ierat, multis de causis. Sall. Cat. 37.]

Françaiss (à la marge.)

Français.

1° Quand le sujet à reprendre est Ce antécédent d'une proposition relative, ou un substantif, on est forcé de reprendre le sujet par Ce, si l'attribut du verbe être est un substantif pluriel ou un pronom personnel : ce qui m'a décidé, c'est-à-dire ce sont les circonstances, c'est vous. — L'épreuve la plus décisive du courage, ce sont les grands dangers. — L'auteur du crime, c'est vous.

Si le sujet est ce antécédent d'une propos. relative et que l'attribut soit un adjectif, il n'y a pas reprise : ce qui est vrai est beau.

Dans tous les autres cas, la reprise dépend de l'intention de l'écrivain. On reprend si l'on veut appeler l'attention sur le sujet et il y a alors dans la prononciation une pause marquée après le sujet. — Mentir, c'est honteux. — Le premier des devoirs, c'est de sauver la patrie.

2° Pronoms personnels, il, elle, ils, elles.
Ils reprennent un substantif nommé d'abord comme une exclamation : Alidor, dit un fourbe, il est de mes amis.
Ils reprennent le sujet d'un participe quand il est très éloigné du verbe : Les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, ils mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner. — Louis, avec transport prenant son diadème sur le front du vainqueur il le posa lui-même.

[Les propos. interrogatives et suppositives, les propos. précédées de certains adverbes où le pronom sujet suit son verbe peuvent être précédées d'un sujet qui est en général un substantif : César l'aimait-il ? voulut-il ? César l'eût-il voulu que... À peine César fut-il parti... Dans ces propos., le pronom sert moins à reprendre le sujet qu'à marquer la modalité.]

3° Le même, les mêmes, reprennent une énumération.

Pronoms compléments.

1° Pronoms compléments : le, la, les, leur, en, y, etc.
Ils reprennent un substantif seul ou suivi d'une proposition relative ou une énumération : Mes fils, il les tua, sa mère, il la fit mourir de chagrin — Moi-même, il m'enferma dans ces cavernes sombres.

Le reprend une propos. entière : quand viendra ce fils de l'homme et celui tant désiré, et comment il accomplira l'ouvrage qui lui est commis, c'est à dire la rédemption du genre humain, Dieu le découvre manifestement à Daniel (Bossuet).

2° Personne, tout, Rien, reprennent une énumération : Mes parents, mes enfants, pour vous j'ai tout quitté.

358

Pronoms démonstratifs

αὐτός, ipse, même, marquant opposition.

En Grec le nominatif αὐτός, et les cas obliques ajoutés au pronom personnel, en Latin ipse, en Français même sont employés pour marquer une idée d'opposition, lui et par un autre.

Par suite ils expriment qu'une chose est pure, sans mélange, sans alliage, en marquant exclusion de tout élément étranger.

En Grec et en Latin ils sont employés par la même raison dans un sens qui répond aux expressions françaises juste, précisément, c'est cela et par autre chose, ni plus ni moins.

1° Ils marquent opposition relativement à des personnes ou à des choses dans les propositions où le verbe n'est pas construit avec un pronom réfléchi.

Grec. — ἄλλων ἰατρὸς αὐτὸς ἕλκεσιν βρύων (Ægrot.) Eurip. οὐ νομίζω σοι κάλλιον εἶναι τὸ καλέσαι ἐκεῖνον τοῦ αὐτὸν ἐλθεῖν πρὸς ἐκεῖνον Xen. — ἀκούσει αὐτῆς λεγούσης Plat. πλευστέον (ὑμῖν) εἰς τὰς τριήρεις αὐτοῖς ἐμβᾶσιν Dém. — τίς οὗτος; αὐτός. τίς αὐτός; Σωκράτης. Aristoph. αὐτός ἔφα. — σοφοῖς ὁμιλῶν κ'αὐτὸς (= comme eux) ἐκβήσῃ σοφός. ἡ γεωργία πολλὰ ἡ αὐτὴ (= comme les sciences) διδάσκει Xén.

Latin. — accipio quod dant; mihi enim satis est, ipsis non satis. Cic. de f. 2. 26. Parvi de eo, quod ipsis superat, gratificari aliis volunt. Cic. de fin. 2. 26. Caesar singulis legionibus singulos legatos praefecit; ipse a dextro cornu praelium commisit. Caes. navis tantum jactura facta, incolumes ipsi evaserunt Liv. quem si parum pudor ipsius defendebat, debebat familiae nostrae dignitas satis sublevare Cic. Jugurtha

legatos ad Metellum mittit, qui ipsi liberisque vitam peterent. Sall. Jug. — Quaeram ex ipsa Cic. pro Cael. 14. ego eo, quo me ipsa (= ma maîtresse) misit Plaute. Suam norat ipsam tam bene quam puella matrem Catull. ipse dixit Cic. de nat. deor 1. 5. — Deinde Crassus ut intelligere posset Brutus quem hominem lacessisset tres et ipse (= comme l'avait fait son adversaire) excitavit recitatores. Cic. pro Cluent. 51.

En ipse capellas
Protinus aeger ago (E. 1, 12)
Torva leaena lupum sequitur, lupus ipse capellam (Egl. 2, 63)

Hinc ubi jam firmata virum te fecerit aetas
Cedet et ipse mari vector (IV, 38) — Natus et ipse Deo.
Dolus an virtus, quis in hoste requirat?
Arma dabunt ipsi. (II, 391.)
Quaeque ipse miserrima vidi. (II, 5)

Ipse Deum manifesto in lumine vidi
Intrantem muros, vocemque his auribus hausi. (Æn. IV.)

Français — Même ne peut pas s'employer dans tous les cas où il s'emploie en Latin, pour marquer une légère opposition. Quand il qualifie un pronom, il marque une forte opposition : Il se vante de guérir les autres, et il est lui-même plein de maux. — Il faut venir vous-même. — On dit avec un sens analogue : Il y était en personne, en propre personne. — Il se porta de sa personne au lieu du danger. — Son mérite personnel (ipsius virtus) — Je l'ai vu de mes propres yeux (ipse his oculis vidi)

Moi-même, plein d'un feu que sa haine ignore,
Quel il m'a vu jadis, et tel il me retrouve ! —

[Ils marchent droit au fleuve, où Louis en personne
Déjà prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.]

2° Dans les propositions où le verbe est construit avec un pronom réfléchi αὐτός, ipse qualifient le sujet du verbe, si l'on veut opposer ce qu'il fait à ce qui est fait par d'autres, ou par un intermédiaire. Ils qualifient le pronom réfléchi si l'on veut marquer que l'action porte sur le sujet et non sur d'autres.

Grec. — τὸν σοφὸν αὐτὸν αὑτῷ μάλιστα δεῖ σοφὸν εἶναι Plat. οἱ καλοὶ κἀγαθοὶ αὐτοὶ ἑαυτοῖς σύνεισι δι' ἑαυτῶν, ἐν τοῖς ἑαυτῶν λόγοις πεῖραν ἀλλήλων λαμβάνοντες ϗ διδόντες Plat. — ἐγὼ ἀπολύω ὑμᾶς τῆς αἰτίας ϗ καταδικάζω

ἐμαυτοῦ (= moi-même = me ipsum damno) Xén. — καὶ τοὺς παῖδας τοὺς ἐμοὺς κατῄσχυνε καὶ ἐμὲ αὐτὸν Lys. — On ne divise pas ainsi ἑαυτοῦ

Latin. — Non egeo medicina, me ipse consolor. Cic. Lael. 3. Valvae clausae repagulis subito se ipsae aperuerunt Cic. divin. 1. 34 Junius necem sibi ipse conscivit Cic. N. D. 2. 3. — Tu quoniam rempublicam nosque conservas, diligentissime te ipsum, mi Dolabella, custodias. Cic. ad Famil. 9. 14. Ea gessimus, ut omnibus potius quam ipsis nobis consuluerimus Cic. de fin. 2. 19. facile, quod cujusque temporis officium sit, poterimus, nisi nosmetipsos valde amabimus, judicare. Off. 1. 9. — Il arrive souvent que le sujet est considéré en opposition avec lui-même et non avec d'autres : ipse sibi inimicus est Cic. de fin. 5. 10. (= il est son propre ennemi) se ipsi omnes natura diligunt Cic. de fin. 3. 18 secum ipsi loquuntur. Cic. de rep. 1. 17.

[Cantator cycnus funeris ipse sui.]

le ipsum nosce ganeo.

Français. — Comme nous n'avons pas de cas, c'est le sens général qui indique la nature de l'opposition. — On emploie souvent dans le même sens que αὐτὸς, ipse, des adverbes et des locutions adverbiales directement, sans intermédiaire, etc.

αὐτός, ipse, même
Signifiant pur, sans mélange.

Grec. — αὐτῇ (= sans intermédiaire des sens) τῇ ψυχῇ θεατέον αὐτὰ (= directement, en elles-mêmes) τὰ πράγματα Plat. χαλεπὸν τὴν ἀκρίβειαν αὐτὴν (= la vérité exacte) τῶν λεχθέντων διαμνημονεῦσαι ἦν Thuc. — Ἕλληνες ξυνοικοῦσιν ἡμῖν, ἀλλ' αὐτοὶ (= purs) Ἕλληνες, οὐ μιξοβάρβαροι Plat. ἐπιστήμη αὐτὴ (= la science en soi, la science absolue) μαθήματος αὐτοῦ ἐπιστήμη ἐστὶν Plat. — αὐτοὶ

ἔσμεν (= nous sommes entre nous) κοὔπω ξένοι πάρεισιν Aristoph.

Latin. — An haec ipsa vis est (= n'est-ce pas subir une véritable violence) non posse emori Cic. pro Sest. 38. Atque opinium tamen flagrantem invidia propter interitum C. Gracchi semper ipse (= le vrai) populus Romanus periculo liberavit. Cic. pro Sest. 67. Supra ipsum (= immédiatement au-dessus) balneum habito — ignoratio rerum, a qua ipsa (= qui suffit à elle seule) horribiles existunt saepe formidines. Cic.

Français — Dieu est la sagesse même. — Cet homme est la franchise même. — Je l'ai trouvé tout abattu de ce revers, il n'était plus lui-même.

Dans Corneille, même = ipse précède le substantif :
Sais-tu que ce Vieillard fut la même Vertu ? (Cid)
C'est un état ancien (Génin.)

αὐτός, ipse, même
signifiant précisément

Grec. — αὐτὸ οὐκ εἴρηται ὃ μάλιστα ἔδει ῥηθῆναι Plat.

Latin — Crassus triennio ipso (= juste) minor erat quam Antonius Cic. Brut. 43. Triginta erant dies ipsi Cic. ipso vicesimo anno ea ipsa hora sub ipsa profectione nunc ipsum.

(Pronoms Démonstratifs d'Identité)

En Grec αὐτός précédé de l'article, en Latin idem, en Français même précédé de l'article expriment que la chose qualifiée par eux reste identique. Ils peuvent marquer que cette identité persiste dans des circonstances différentes et même contraires ; alors ils contiennent implicitement une idée qui peut s'analyser par en même temps, à la fois, pourtant, et qui peut être énoncée ou sous-entendue dans la proposition

Grec — τὴν Ἀττικὴν ἄνθρωποι ᾤκουν οἱ αὐτοὶ ἀεί Thuc.

οὐχ οἷόν τε ἅμα τῆς τε ἐπιθυμίας καὶ τῆς τύχης τὸν αὐτὸν ταμίαν γενέσθαι Thuc. σεισμοὶ ἐπὶ πλεῖστον ἅμα μέρος γῆς καὶ ἰσχυρότατοι οἱ αὐτοὶ κατέσχον Thuc.

Latin

En même temps. aussi. Nihil utile quod non idem honestum. Cic. off. 3, 7. Etiam patriae hoc ~~munus~~ debere videris, ut ea quae salva per te est, per te eundem munus sit ornata. Cic. de leg. 1. 2.
Qui Bavium non odit, amet tua carmina, Maevi,
Atque idem jungat vulpes et mulgeat hircos.

Pourtant. Inventi multi sunt qui vitam profundere pro patria parati essent, iidem gloriae jacturam ne minimam quidem facere vellent. Cic. de off. 1. 24. — Epicurus quum optimam et praestantissimam naturam Dei dicat esse, negat idem esse in Deo gratiam. Cic. de N. D. 1. 43.

Français.

Pourtant. Mais ces mêmes malheurs qui l'en ont écarté, / Ses honneurs abolis, son palais déserté, la fuite d'une cour que sa chute a bannie / Sont autant de liens qui retiennent Junie. Britann. 2. 3.

Passez à la page 170, en sautant 4 feuillets

près, etc. τοιαῦτ' ἄττα διελέχθησαν Plat. (tel fut à peu près leur entretien). πόσον τι πλῆθος συμμάχων πάρεστ' ἔχων; Eurip. (= Combien d'alliés environ amène-t-il avec lui ?). μεγάλη τίς μοι δοκεῖ ἡ χρεία τῆς ἐητορικῆς εἶναι Plat. (= me paraît être d'une certaine importance).

4° Avec πολύς, ὀλίγος et les noms de nombres et σχέδον, πανὺ, ἐγγύς, il exprime qu'on ne sait pas au juste, qu'on ne peut évaluer exactement. εἶχον τινας οὐ πολλοὺς πελτασάς Thuc. (ils avaient un certain nombre de Peltastes d'ailleurs peu considérable, ou quelque peu, assez peu de Peltastes) — τριάκοντά τινας ἀπέκτειναν Thuc. (= ils en tuèrent peut-être trente) — δοκεῖ τοῖς πολλοῖς ἀνθρώποις ἐγγύς τι (= assez près) τείνειν τοῦ τεθνάναι ὁ μηδὲν φροντίζων τῶν ἡδονῶν αἳ διὰ τοῦ σώματός εἰσι Plat.

5° Quand on désigne quelqu'un de déterminé qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas nommer, on emploie τις = quidam : ἀνήρ τις προσελθών εἶπεν = un homme s'approcha et dit. — Quand le substantif est qualifié par un adjectif ou une expression adjective, et que notre mot un signifie l'une des espèces du genre signifié par le Substantif, ou l'un des individus de l'espèce signifiée, on emploie en Grec le substantif seul : ζῷον δίπουν ἐστιν ἄνθρωπος = est un animal à deux pieds = l'une des espèces du genre animal. — ἀνὴρ ὅστις τοῦτο ποιεῖ = un homme qui se conduit ainsi. — Σωκράτης ἦν ἀνὴρ ἀγαθός = Socrate était un homme vertueux.

Pronoms indéfinis

(τις ; quis, aliquis, quisquam, quidam, quisque, unquam, usquam ; personne, tout, chaque, chacun, on, certain, quelque, quelqu'un, quelconque.)

G. Τις est substantif ou adjectif, et signifie <u>quelqu'un</u> ou <u>un certain</u>.

1° Comme substantif, τις signifie ON (), ou désigne une personne déterminée qu'on ne veut pas nommer (), ou plusieurs personnes indéterminées () ou quelque chose d'important. ()

2° Comme adjectif, τις exprime <u>une espèce de</u> au sens philosophique, ou au sens figuré, l'idée d'approximation (surtout avec πολύς, ὀλίγος, et les noms de nombre), ou signifie un déterminé qu'on ne ~~nomme~~ pas (quidam.)

Rem. On n'emploie pas τις quand un en fr. désigne une espèce ou genre : ζῷον δίπουν ἐστὶν ἄνθρωπος.

G. 1° ὅπου τις ἀλγεῖ, κεῖσε καὶ τὸν νοῦν ἔχει. —
ὅστις ἀνίαν τοῦ πόνου ἔρχεταί τινι.
() χρὴ δειπνεῖν ὅ τι τις ἔχει
() λέγουσι μέν τι, οὐ μέντοι ἀληθές γε.

2° () ἡ στρογγυλότης σχῆμά τι ἐστι. — ἀρετὴ ὑγίειά τις ἐστι
πόσον τι πλῆθος συμμάχων πάρεστ' ἔχων ; — εἶχον τινας, οὐ πολλοὺς πελταστάς. — τριάκοντά τινας ἀπέκτεινα.
ὁ ἀνήρ τις προσελθὼν εἶπε.

L. <u>Quis</u>, <u>aliquis</u>, <u>quisquam</u>, désignent individuellement une personne ou une chose qu'on ne nomme pas. — <u>aliquis</u> signifie quelquefois <u>quelque autre</u>. — Quis s'emploie pour aliquis après si, nisi, num, ne, et dans les propos. relatives

2° <u>Quidam</u> désigne une p. déterminée qu'on ne veut pas nommer.

3° <u>Quisquam</u>, <u>ullus</u>, ajoutent l'idée de quelconque, et répondent à <u>aucun</u>, <u>personne</u>, <u>rien</u>. Quisquam signifie quelquefois une idée de [illegible] qui ...

~~4° Usquam signifie quelque part, et unquam jamais (avec le sens de quelconque)~~

4° ~~5°~~ <u>Quisque</u> signifie <u>chacun à part</u>, distributivement. Il est synonyme d'<u>unusquisque</u>.

<u>Rem.</u> I, <u>Chacun</u>, collectif, se rend par <u>omnes</u>, <u>nemo non</u>.

II. On se rend de différentes manières.

L. () <u>Aliquis</u> latet error. ()

2° Occurrit <u>quidam</u>, notus mihi nomine tantum.

3° Nec puer Iliaca <u>quisquam</u> de gente ... — Sine ullis / Conjugiis vento gravidae. — (Quisquam in lite cantat?)

4° ~~5°~~ Spoliis se <u>quisque</u> recentibus ornat. — Est locus uni / cuique suus. — Vix decimus quisque est qui ...

Rem. I. Hac ratione potest nemo non esse disertus.

Le F. au <u>Verso</u>.

370

F. (Certain, chaque, quelque, on, tout, un.)

1° Certain limite l'extension du substantif sans marquer quelle [illegible] cette limite. — Il s'emploie pour restreindre les noms de qualité, et avec les noms propres.

2° Chaque, chacun, tout, désignent un tout 1° distributivement 2° collectivement. — 1° Chaque est adjectif, chacun substantif. Si chacun est en apposition, on emploie le possessif leur, leurs, si le sens de la [illegible] est suspendu par chacun.[2°]

3° On s'écrivait hom et s'employait avec on sans l'article. Il se rapporte à des personnes, et peut être du féminin.

4° Personne se dit des personnes et rien des choses.[1] Aucun s'employait autrefois comme quelque.[(1) [illegible]] Ces mots marquent une énonciation [illegible] sans restriction 1° Dans les propositions négatives et interrogatives 2° Dans les [illegible] dépendant d'un verbe de doute 3° Dans les suppositions et comparaisons.

5° Quelque, quelqu'un, signifient un ou plusieurs entre un plus grand nombre.[1] — Quelque peut s'employer au sens restrictif.[1]

6° Tout désigne une collection d'unités (πᾶς) [soit personne de ses unités (1) soit par leur somme] ou un entier (ὅλος). Dans le second cas, il peut être adverbe, et reste invariable devant un adjectif commençant par une voyelle.

---

(1) En certain lieu de l'univers. — Un certain Rodilard, [illegible] d'un certain mérite.

2° 1° Chaque instant de la vie … — Chacun se disputait … — Les langues ont chacune leurs bizarreries. [illegible] 2° Ch[illegible] …

3° Si cum [illegible] — Voilà le bon homme. — On est toujours bien aise d'être aimé.

4° [(1) [illegible] à personne (2) D'aucun [illegible]] Aucuns monstres par moi … Je doute que personne ait [illegible]. 3° Si je connais personne, je veux être [illegible]. — Aussi [illegible] que pas un.

5° Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes. — Cela souffre quelque difficulté.

1° Tout Dieu [illegible] aux humains [illegible] connaître. — Tous les jours de l'[illegible] … — Et dans le désespoir, qui peut tout. [illegible] 2° Elle [illegible] tout à l'aise. — C'est Vénus tout entière … — Oui, j'ai fait vanité d'être toute Romaine.

Latin. Quis (quis s'emploie à peu près seul après si, nisi, ne, num, est assez souvent après quum et dans les propositions relatives), aliquis, quispiam désigne individuellement une personne ou une chose qu'on ne détermine pas. Aliquis après d'autres substantifs peut souvent se traduire par quelque autre : declamabam sæpe cum M. Pisone et cum Q. Pompeio aut cum aliquo quotidie. (Cic. Brut. 90).

Aut aliquis latet error : equo ne credite, Teucri. (II, 48)

Quidam désigne une personne ou une chose déterminée qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut pas désigner par son nom : Quidam ex advocatis intelligere se dixit. Occurrit quidam, notus mihi nomine tantum.

Le substantif quisquam et l'adjectif ullus désignent un être quelconque, quel qu'il soit. Ils répondent aux mots français aucun, personne, rien ; ils n'ont pas plus que ces mots le sens négatif. Ils ajoutent l'idée exprimée par les mots quelconque, quel qu'il soit : ils expriment que l'énonciation s'applique sans restriction à tout ce qui est désigné par eux. Usquam signifie quelque part et unquam jamais avec le même sens. Sine sociis nemo quidquam tale conatur. Tetrior tyrannus quam quisquam superiorum. — aut nemo, aut, si quisquam, ille sapiens fuit. — Si tempus est ullum jure hominis necandi ... — Cuivis potest accidere quod cuiquam potest (Sen. de Tranq. anim. 11) — Nihil est exitiosius civitatibus quam quidquam (en quoi que ce soit, n'importe quoi) agi per vim (Cic. de leg. III. 18) Quisquamne istuc negat ? Cic. N. D. 3. 38) — Hic mihi quisquam misericordiam, mansuetudinem nominat ! Sall. Catil. Quisquam in lite cantat ! Quintil. XI, 3, 59. Mortem sic quisquam exhorruit ut sic Zelotypus Thymeles, stupidi collega Corinthi ! res haud mira tamen citharœdo principe mimus nobilis. — (Juvénal. 8, 196).

Avec le sens de : Dieu s'il y a quelqu'un qui ... Et quispiam Viendra

Nec tibi tam prudens quisquam persuadeat auctor... (G. II 314)

Et quisquam numen Junonis adorat Praeterea... (En. I, 49)

Nec puer Iliaca quisquam de gente Latinos In tantum spes tollet avos... (VI, 875)

Exceptantque leves auras, et sæpe sine ullis Conjugiis vento gravidæ, mirabile dictu, Saxa per et scopulos et depressas convalles Diffugiunt. (G. 3, 275)

Et mi mora non erit ulla (Gl. III 52)

Nec spes opis ulla dabatur. (En. II 803)

Et quisquam numen Junonis adorat !

Quisque signifie chacun à part en particulier, toujours avec un sens distributif : Cæterarum rerum perspicuum est quo quæque discedat ; abeunt enim omnia illuc unde orta sunt (Cic. Cat. M. 22) ; laudati pro concione omnes sunt donatique pro merito quisque (Liv. 38, 23). — Non omnia omnibus tribuenda

Suite p. 176, en sautant 4 feuillets

Suit. à p. 171, 3 feuilles plus bas.

Français:

Autrui ne s'emploie jamais que comme complément direct : il se trompe sans dessein de tromper autrui — ou indirect : nuire à autrui, — ou précédé d'une préposition. le bonheur d'autrui. — Soupçonner la bassesse en autrui etc. — Dans l'ancienne langue il s'employait comme un génitif : hom ne puet mie autrui cuer emprunter — l'autrui (= le droit d'autrui) — les autrui coses (les choses d'autrui).

Son bien pernicieusement acquis le seul d'autruy.

On peut employer l'un l'autre quoiqu'il soit question de plus de deux personnes ou de deux choses, car cette locution signifie distribution : tous ses projets semblaient l'un l'autre se détruire. Athal. 3. 3. Mille prospérités l'une à l'autre enchaînées. Bérén. 3. 7. Ils y courent en foule et jaloux l'un de l'autre .... Mithrid.

Comme on voit tous ces vœux l'un l'autre se détruire ! (4)

On ne doit pas répéter la préposition devant l'un et l'autre quand l'expression signifie les deux : dans l'une et l'autre armée. (Corneille et Voltaire) — Car alors l'expression ne désigne qu'une seule idée :

Gr. Mis. t. 1. p. 411.

Les attraits de l'un et l'autre sexe (La Bruyère)

Mais Vaugelas, Rem. 524, et Auger, Comment. sur Molière, sont d'un sentiment différent, et blâment Molière d'avoir dit (acte I, sc. 2)

Et qui parle le mieux de l'un et l'autre ouvrage

parce qu'il n'y a rien de plus différent que l'un et l'autre.

Suit. page suivante 173.

Krüger, p. 143.

Pronom Indéfini

Grec — τὶς est substantif et signifie proprement quelqu'un ou adjectif et signifie proprement un, un certain, quelque.

Substantif : — 1° Signifie on. ὅπου τις ἀλγεῖ, κεῖσε κ(αὶ) τὸν νοῦν ἔχει Gnomique — ἴτω τις ἐφ' ὕδωρ, ξύλα τις σχιζέτω (fende) Xén. — désigne parfois une personne déterminée qu'on ne veut pas indiquer avec précision. τοῦτ' εἰς ἀνίαν τοὔπος ἔρχεταί τινι Soph. Aj. 1138 — ποῖ τις ἂν τρέποιτο ; — ἥδ' οὖν θανεῖται καὶ θανοῦσ' ὀλεῖ τινά (Antig. 751)

2° peut désigner plusieurs personnes indéterminées, comme maint ou chacun. τῶν ἐν τῇ ὀλιγαρχίᾳ ἀποθανόντων ἴσως τις (= maint, plusieurs, quelques-uns) ἦν πονηρός Lys. Χρὴ δειπνεῖν ὅ τι τις ἔχει Xén. (= avec ce que chacun a) εἴπομεν τοὺς προσήκοντας ξυμμάχους αὐτόν τινα κολάζειν. Thuc. (= que chacun châtie lui-même ses alliés) — πᾶς τις, ἕκαστός τις = chacun.

3° τις = un personnage important = quelqu'un. τι avec λέγειν = une chose importante = quelque chose (οὐδὲν = rien avec le même sens) ηὔχεις τις εἶναι, τοῖσι χρήμασι σθένων Eurip. — λέγουσι μέν τι, οὐ μέντοι ἀληθές γε Plat. — οὐδὲν λέγειν οἶμαί σε Aristoph.

Adjectif — 1° avec un substantif sans qualification, il signifie une espèce de dans le sens philosophique du mot. ἡ στρογγυλότης (rondeur) σχῆμά τι ἐστι, οὐχ οὕτως ἁπλῶς σχῆμα Plat. (= est une espèce de forme, mais non la forme en elle même, considérée comme genre). — Il ne s'emploie pas dans le sens emphatique de notre mot un : c'est un homme = il a les qualités propres de l'homme ἔστιν ἀνήρ

στρογγυλότης σχῆμά τι ἐστι
ἀρετὴ ὑγίειά τις ἐστιν (Plat.)

2° Il exprime ressemblance avec la chose signifiée par le substantif ou par l'adjectif pris substantivement = une sorte de Ἀρετή, ὡς ἔοικεν, ὑγιειά τέ τις ἂν εἴη κ(αὶ) κάλλος κ(αὶ) εὐεξία ψυχῆς Plat. — ἐγώ τις, ὡς ἔοικε, δυσμαθής Plat. (= je suis, à ce qu'il paraît, une sorte d'imbécile.

3° Par suite il exprime avec des adjectifs de qualité et de quantité l'idée d'environ, à peu-

Suite 174, 3 feuilles plus loin

376 p. 170

Pronoms Démonstratifs marquant Diversité.

Grec — ἕτερος prend l'article, quand il désigne un individu déterminé : ἀπέθανεν ὁ ἕτερος στρατηγός. Th. — Il le prend ou ne le prend pas à volonté, quand il désigne toute une classe de choses ou de personnes : οὐ γίγνεται τῶν τοιούτων ἕτερος ἑτέρου μαθητής, καὶ τὸν ἕτερον ὁ ἕτερος οὐδὲν ἡγεῖται εἰδέναι Plat.

οἱ ἕτεροι signifie les ennemis.

Krüger, p. 101, § 50, 4, 8, 13 —

ἄλλος précédé de l'article désigne ce qui complète un tout : Παυσανίας γνώμην ἐποιεῖτο βασιλεῖ Σπάρτην τε καὶ τὴν ἄλλην Ἑλλάδα ὑποχείριον ποιῆσαι Thuc. — Il peut être employé par opposition à ce qui suit : τῷ μὲν ἄλλῳ στρατῷ ἡσύχαζεν, ἑκατὸν δὲ πελταστὰς προπέμπει. Thuc.

Déjà remarqué par Apollon. ἀντ. 1, 11, p. 435.

ἄλλος (rarement ἕτερος) précédé ou non précédé de l'article est souvent construit comme épithète avec un substantif,(1) quoique le sens exige que le substantif soit construit en apposition à ἄλλος (différent). Il peut souvent se traduire par et aussi, et en outre, non plus que. οὐκ ἦν χόρτος (fourrage) οὐδ' ἄλλο δένδρον οὐδέν Xen. εὐδαιμονίζεται ὑπὸ τῶν πολιτῶν καὶ τῶν ἄλλων ξένων Plat.

(1) Diez signale la même construction au Moyen Âge et en Italien : Horti vel alia tecta. — Tam in ecclesiis quam in aliis hominibus — Non per fatica nè per altra paura.

ἄλλος répété avec lui-même ou avec la forme adverbiale indiquant distribution entre plusieurs choses ou personnes ne prend pas l'article. κατέθεον ἄλλοι ἄλλοθεν = les uns d'un côté, les autres de l'autre.

L'idée d'autre est souvent contenue dans le substantif répété χεὶρ χεῖρα νίζει Xenom. (main) (= une main lave l'autre).

Χεὶρ χεῖρα νίπτει δάκτυλοι δὲ δακτύλους

La suite page suivante

Latin. Alter (et non alius) s'emploie dans tous les cas où nous mettons en Français un autre, autrui. × Solus cum altero. Cic. ad. Att. 11, 15. Ne sit te ditior alter. Hor. Sat. 1. 1. 40. Nulla vitae pars ne-que si tecum agas quid, ne que si cum altero contrahas, vacare officio potest. Cic. off. 1. 2.

Me sicut alterum parentem (= un second père) diligit. Cic. Fam. 5, 8. Alter verres. Cic. = un second verrès, un autre verrès. Vide quam mihi persuaserim te me esse alterum (= un autre moi-même) Cic. Fam. 7. 5 - unus et alter qualifiant un substantif signifie un ou deux. Unus et alter dies (= un ou deux jours) intercesserat quum... Cic. pro. Cluent. 26. Una alteraque conspiratione (= une ou deux conspirations) detecta (Suet. Cal. 56. - Unus et alter employé substantivement signifie quelques-uns, un certain nombre.

(V. Forcellini, I, p. 142. Multo sæpius unus et alter indefinite dictus pro pluries.) Ruhnken. ad Terent.

Ov. Her. 15, 182 (Sapph. à Phaon):
Inde chelyn Phœbo, communia munera, ponam:
Et sub eâ versus unus et alter erunt: (i. q. duo)
Grata lyram posui tibi, Phœbe, poetria Sappho:
convenit illa mihi, convenit illa tibi.
Ov. Amor. 2, 5, 22 Compositi iuvenes, unus et alter erant. (i. q. plures)

Alter, alius répétés avec leurs cas obliques ou leurs formes adverbiales expriment distribution. — Uter que numerus plenus alter altera de causa habetur. Cic. Somn. Scip. 2. (On trouve pourtant duo dissiceps reges alius alia via civitatem auxerunt. Liv. 1. 21. Cf. Madvig §. 496 anmerk. 1) - Haec aliter ab aliis definiuntur.

Ceteri signifie les autres en général, reliqui = le reste. Ceteris præstare - Sex reliqui — Dans beaucoup de cas il n'y a pas de différence.

L'idée d'autre est souvent contenue dans le substantif répété. Scelera sceleribus tuenda sunt. Sen. de clem. 1. 13 (= Il faut soutenir ses crimes par d'autres ou de nouveaux crimes)

[Marginal notes:]
Le Mis après la mort a Phaéton:
× Quidlibet alter agat portantes
Nomina currus (O.)
Promoteris alterum coelum (O.)
Alter erit tum Tiphys, et altera quæ vehat Argo.
Alii aliter.
Nos alias aliis in fata vocamur...
Alterum in alterius mactatos sanguine cernam. (II, 667)
Ergo alacris silvas et cetera rura voluptas
Panaque pastoresque tenet Dryadasque puellas.
Forsitan hæc aspernanti Unus et alter (V, 59) juvenes, quibus arte benigna
Et meliore luto finxit præcordia Titan:
Sed reliquos fugienda patrum vestigia ducunt. (J. 14, 33)

la fin du démonstratif p. 172, 3 feuilles plus haut

Spoliis se quisque recentibus ornat (Aen. II. 395)
Quisque suos patimur Manes (VI, 743)
Trahit sua quemque voluptas. (Ecl. II)

sunt sed suum cuique (suae quemque fortunae maxime poenitet (Cic. ad. Fam. 6.1). – Omnes idem faciunt sed optimus quisque optime. Maximae cuique fortunae minime credendum est (Liv. 30. 30) – Dix decimus quisque est qui; il y en a à peine un sur dix qui. – Tertio quoque anno tous les trois ans – Primo quoque die: au premier jour, aussitôt que possible. – Primum quidque consideremus. (examinons chaque point l'un après l'autre) Cic. N. D. 1.27) – Quam quisque norit artem in hac se exerceat. (Cic. Tusc. I. 18) – rarement en tête de la phrase.

Et locus uni-
cuique suus (Hor)

Unusquisque synonyme de quisque dont il renferme le sens. = Chacun en particulier. Leviter unum quodque tangam (Cic. pro. Rosc. Am. 30). – Qui hospites ad ea quae videnda sunt ducere solent et unumquidque ostendere (Cic. Verr. 2. 4. 59).

Si non offenderet unum-
quemque poetarum limae labor. (4)

Hac luctum fecit nemo non ex
diversis (Martial)

Rem. I. Chacun dans le sens collectif se traduit par omnes ou nemo non, chacun était affligé nemo non maerebat.

Rem. II. Le latin n'a pas de pronom correspondant à on. – 1° Le passif: rex hic valde diligitur. – 2° L'impersonnel: Invidetur mihi. Solet dici. – 3° La troisième personne du pluriel; ferunt, perhibent. 4° La première du pluriel: Quae volumus credimus libenter. 5° Quis, aliquis, si quis ...... Dicat aliquis. – 6° La seconde du singulier du subj.... bonus sequior fis ubi negligas (Sall. Jug. 31 – Mais ubi negligitur. L'indétermination est attachée à l'emploi de la seconde personne du subjonctif). – 7° Haec est una omnis sapientia non arbitrari sese scire quod nesciat. Cic. Acad. I. 4.

Serm. a Strasb.: Si cum om per dreit son fradra (frère) salvar dist (doit)

Ch. d. Roland: le sait hom bien que ....

Dans Marot, Villon: Noé le bon hom

Français. on, un, certain, tel, personne, rien, chose, aucun, pas un, quelconque, nul. – quelque, quelqu'un, – chaque, chacun, tout.

On (d'homo) s'écrivait autrefois hom ou om (en Italien uom). On l'employait avec ou sans l'article:

382

Wailly, p. 264, remarque qu'on ne fait pas emploi de <u>on</u> en parlant de Dieu : (on ne nous Ollendorff par exemple ceci)

<u>On</u> peut être suivi d'un adjectif ou d'un substantif au pluriel : Ici l'on est égaux (Inscription à la porte d'un cimetière)

On n'a tous <u>deux</u> qu'un cœur qui sent mêmes travers (Marguerite)

vient l'on en grande prospérité. Aujourd'hui, on emploie l'article pour éviter l'hiatus : si l'on. — Il signifie une collection d'individus ou un individu et ne se rapporte qu'à des personnes. Il est du singulier et du masculin. On lui attribue le genre féminin, quand il désigne évidemment une femme : on n'est pas toujours jeune et jolie (Acad.). V. [illegible] Rem. 9, 10, 11.

Quelque mine qu'on fasse, On est toujours bien aise d'être aimé (Molière, Sicilien)

Un était souvent employé en Latin pour signifier le premier venu : sicut unus pater familias his de rebus loquor. Cic. de orat. I. 29. Il ne peut plus s'employer substantivement qu'accompagné de l'article ou suivi de la préposition de : l'un, un de ces hommes. Dans l'ancienne langue on pouvait dire : uns qui li porta grant envie. Il signifie : 1° Un objet déterminé et individuel de l'espèce, ou une espèce du genre signifiée par le substantif qu'il qualifie : Clélie, une jeune fille, étonna ce prince par sa hardiesse (Boss. disc. sur l'Hist. Univ. I. 8). Ce n'était point seulement pour un fils... qu'il avait des sentiments si tendres. (Boss. or. fun. de Condé). — On n'en voyait point d'occupés (à chercher le soutien d'une mourante vie. Laf. fables 7.1. — Cet homme est un César, un Caton. Ne croyons pas que notre âme soit un air subtil ni une vapeur déliée.... Le souffle que Dieu inspire n'est ni air ni vapeur. Boss. disc. sur l'Hist. Univ. II, 1.

Un ne s'emploie plus substantivement qu'accompagné de l'article ou suivi de de : l'un, un de ces hommes. Il signifie : 1° Un objet déterminé de l'espèce : Clélie, une jeune fille ~~C'est par un scrite qu'il faut être bon~~ 2° Un objet déterminé qu'on ne nomme pas : Un homme très grand 3° Un individu de l'espèce pris pour représentant de l'espèce : Une femme d'honneur peut [illegible] sans honte 4° Un individu dans le sens emphatique : Quel autre a fait un Cyrus si ce n'est Dieu .....

C'est par un scrite qu'il faut être bon (Diderot)

2° Un objet déterminé et individuel qu'on ne sait pas ou qu'on ne veut pas nommer : J'ai vu un homme très grand, une montagne très élevée ; 3° Un individu quelconque d'une espèce pris pour représentant de l'espèce elle-même. Alors un est synonyme de tout. Un chrétien doit faire cela. Une terre bien cultivée doit produire etc. — 4° Un individu avec un sens emphatique : quel autre a fait un Cyrus si ce n'est Dieu qui l'avait nommé deux cents ans avant sa naissance (Boss. or. fun. de Condé) Un Cyrus, = un héros comme Cyrus.

Une femme d'honneur peut vivre sans honte etc.

Le pluriel de un employé dans ces différents sens est de, des.

Certain désigne un objet déterminé qu'on ne peut pas ou qu'on ne veut nommer : Il limite l'extension du substantif sans marquer précisément quelle est la limite. Il signifie seulement que l'extension du substantif est limitée (Cf. Pott. II, 434). J'ai ouï dire à certain homme. Certains gens disent... — A certaines époques de l'année. — Il s'emploie avec des noms de qualité pour marquer une restriction à l'idée de qualité : c'est un homme d'un certain mérite. (Cf. τις en Grec). Il signifie le mépris avec un nom propre : un certain Cléon. Il est alors équivalent à : que je ne connais pas.

Certains imitateurs, sot bétail, je l'avoue

Clio vint l'autre jour se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers...

Quelque adjectif, quelqu'un substantif signifient un ou plusieurs entre un plus grand nombre : si cela était, quelque historien en aurait parlé. — Il possède quelques arpents de terre. — Quelque chose m'a été dit. Nous attendons des hommes, il en viendra quelqu'un. — J'attends quelqu'un. — Quelques-uns assurent le contraire. Il s'emploie avec un sens restrictif dans : Cette affaire souffre quelque difficulté. Il y a quelque temps.

Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes (Phèdre)

Attendez, il y peut avoir quelques
huit jours (Clitandre)

Quelques-uns vous diront au besoin
Que les Dieux du haut en bas renversent les
profanes (Nicomède)

Personne ne se dit que des personnes et est toujours, dans le sens indéfini, du masculin singulier: Rien ne se dit que des choses. Aucun s'employait primitivement comme quelque, quelqu'un : ce fait est raconté par aucuns. — d'aucuns disent. Aucuns s'aperçurent que.... aujourd'hui il est toujours adjectif ou suivi de de. — pas un (pas de passum). — Jamais (de jam magis).

Aucuns ordres n'étaient rendus par le Sénat (Pompée)

J'étais auprès de lui, sans aucunes
alarmes (Œdipe)

Ces différents mots s'emploient pour marquer une énonciation général et sans restriction : 1° Dans les propositions négatives et les interrogations qui ont la

38

même valeur : personne ne l'a vu. Y a-t-il personne d'aussi éloquent ? Il n'y a rien à perdre. Qui vous dit rien ? — Aucun physicien n'en doute (Racine a dit au pluriel : aucuns monstres par moi domptés jusqu'aujourd'hui ne m'ont acquis le droit de faillir comme lui — Phèdre, L. 1.). En est-il aucun qui...? — Je n'en connais pas un. Pas un ne s'emploie pas dans les propositions interrogatives. Je ne l'ai jamais vu. — A-t-on jamais vu ? — 2° Dans les propositions complétives dépendant d'un verbe qui signifie doute : Je doute que personne ait été plus éloquent, que rien eût fait plus d'impression, qu'aucun orateur ait été plus éloquent. Pas un ne s'emploie pas ainsi. — 3° Dans les propositions suppositives ; s'il y a jamais eu personne, s'il a jamais rien fait ...., si j'en connais pas un je veux être étranglé (Racine plaideurs). — Autrefois on disait : s'il arrive aucune fois. — 4° Dans les propositions comparatives, pour signifier le terme surpassé : il s'y entend mieux que personne. — Rien ne s'emploie pas ainsi. — Il s'y entend mieux qu'aucun autre. — Il est aussi savant que pas un. — Elle est plus belle que jamais.

Nul ne s'emploie jamais qu'avec une négation : je n'ai vu nulle part. Nul ne l'osera.

Quelconque est toujours adjectif et signifie l'indétermination de la qualité : deux points quelconques étant donnés. — Il n'y a chose quelconque qui puisse l'y contraindre.

Chaque, chacun, tous désignent un tout, soit distributivement soit collectivement.

Chaque instant de la vie est un pas vers la mort. Chacun se disputait la gloire de l'abattre.

Chaque toujours adjectif, chacun toujours substantif. 1° Distributif : chaque âge a ses passions. Chacun a ses défauts. Quand chacun est construit en apposition, on emploie le possessif leur, leurs, si le sens de la proposition est suspendu par chacun, et son, sa, ses, s'il ne l'est pas, mais cette distinction n'est pas toujours observée : Les langues ont chacune leurs bizarreries (Boileau). — Ils s'en allèrent chacun de leur (il faudrait : son) côté. — Les peuples marchaient chacun en sa voie (Bossuet). Vous en vivez d'y lelluter, chacun en son genre (d'Alembert)

2° Collectif. Chacun sait ....

Tout désigne une collection d'unités (omnia, πᾶς) ou une unité divisible en parties, un entier, (totus, ὅλος).
1° Collection d'unités. Il peut désigner le tout par l'une quelconque de ses unités et alors il s'emploie au singulier : tout homme est tenu d'être juste. – Ou par la somme de ses unités et alors il est toujours au pluriel : tous les hommes. – Tous les deux jours. – Tout substantif peut désigner soit des choses soit des personnes : il croit pouvoir tout. – Tout se révolta contre lui (Boss. disc. sur l'Hist. Univ. 4.7). 2° Entier. Il s'emploie comme adjectif : j'ai couru tout le jour. – Elle est toute à son devoir. – Ou comme adverbe pour marquer que rien ne manque à la qualité exprimée par l'adjectif. L'usage veut qu'alors il soit invariable devant un adjectif commençant par une voyelle : C'est Vénus tout entière à sa proie attachée, et qu'il s'accorde au féminin quand l'adjectif commence par une consonne ou un H aspirée : elle est toute tremblante. – ~~C'est évidemment~~ une faute de l'usage, exigée par l'oreille (Littré)[x]

(1) marge

Tout dieu veut aux humains se faire reconnaître (Fables de Ménage)

Tous les jours se levaient purs et sereins pour eux.

Et dans le vil espoir qui peut tout se tout (P. Corneille)

Tout se révolta contre lui (Bossuet)

Tout fait, tout le ciel [illegible] ont [illegible] (Racine)

Et le reste du jour s'en tout à Laïus

Il écrit [illegible] au 17e siècle [illegible] Voyez mon âme toute entière (Ninon de Lenclos)

Eucharis demeurait toute interdite.

[x] Oui, j'ai fait vanité d'être toute Romaine (Hor)

Une autre Rome toute chrétienne

Ouvertes à la pénitence (Bossuet)

On dit d'une femme : toute de glace.

Didon, jadis toute de glace,
Devint bientôt toute de feu. (Scarron)

Mais tout, employé adverbialement devant un substantif pour exprimer plénitude, ne prend pas l'e : Mon Dieu, vous êtes tout amour et par conséquent tout pardon. –
Cependant Molière a dit (?) : Vous êtes toute raison.

Pronoms Interrogatifs.

(Ce Chapitre, p. 180, 181 est si confus, que j'ai dû le refaire complètement, p. 188 vers.)

~~[illegible]~~

Grec – Les pronoms adjectifs τίς, πότερος, ποῖος, ποσος et adverbiaux ποῖ, πῇ, ποῖ, πόθεν, πότε, πῶς servent seuls pour l'interrogation directe et peuvent servir pour l'interrogation indirecte.

Les pronoms adjectifs ὅστις, ὁπότερος, ὁποῖος, ὁπόσος et adverbiaux ὅπου, ὅπη, ὅποι, ὁπόθεν, ὁπότε, ὅπως, les relatifs οἷος, ὅσος, ἡλίκος, ὡς ne servent que pour l'interrogation indirecte.

οἷος, ὅσος, ἡλίκος, ὡς servent seuls pour l'exclamation.

Krüger p. 145

En général, les pronoms d'interrogation indirecte ne servent pas pour l'interrogation directe, mais –

Quand on répète la question qui est adressée, ou

(1) On trouve des dérogations nombreuses jusqu'au 18e siècle (Godefroy, p. 365):

Je t'offre tous entiers et mon corps et mon âme (Imitation)

Plusieurs furent jetés tous vifs du haut en bas (Marot)

Il y périt trois légions toutes entières (Mézeray)

Transporte de gros arbres tous entiers (Fontenelle)

La règle actuelle, formulée par Vaugelas, a été attaquée par Ménage au nom de l'usage ancien (Observ. sur la langue française): "Il faut dire tout étonnés et tous étonnés. C'est une faute, dit M. de Vaugelas, que presque tout le monde fait, de dire tous au lieu de tout. De toutes les Remarques de M. de Vaugelas, il n'y en a point qui ait reçu plus d'approbation que celle-ci. Elle a été admirée dans les provinces, elle a été citée mille fois dans l'académie; elle a été copiée par Dupleix dans le livre qu'il a fait de la langue française; elle a été suivie par M. d'Andilly dans tous ses ouvrages, et par M. de Balzac en un endroit de l'une de ses lettres, qui est la 27e du livre XXVII: à la fin, après s'y être tout entiers [illegible] de ce [illegible]. Cependant elle est très fausse ... et je ne puis comprendre pourquoi M. de Vaugelas, qui fait profession, et avec raison, de déférer absolument à l'usage, a voulu en cette occasion s'opposer à un usage qui, de sa propre confession, est universel.

Ménage prétend contre Vaugelas que tout n'est pas adverbe, mais que ils sont tous étonnés correspond à toti stupent. (Plaute: totus gaudeo, timeo.)

Térence: [illegible] ego te totos hos menses quietum reddam.

D'autre part, on trouve chez des auteurs tout invariable. Le père Chifflet (Nouvelle et parfaite grammaire française) se range à l'avis de Vaugelas.

Πῶς ἂν ταῦτα συγχωροῖμεν; Ὅπως; εἰ θεός ἡμῖν etc. (Kg. 66.2)

emploie ὅϛις, ὁπότερος, ... ὅπως, parce qu'on sous-entend ἐρωτᾷς: Σὺ εἶ τίς ἀνδρῶν; ὅϛις εἴμ' ἐγώ; Μετων. Aristoph. (Oi. 95)

Les pronoms interrogatifs peuvent être compléments d'un participe, d'un substantif, d'un adjectif, d'un adverbe, et même être enclavés entre l'article et le substantif. ἧκον ἐρησόμενοι τί ἂν ποιοῦντες εἰρήνης τύχοιεν Xen. λογίσασθε τί ποιούντων ἡμῶν ὁ χρόνος ἅπας διελήλυθεν οὗτος Dém. τινος ἐπιϛημόνως λέγεις; Plat. — καταμεμάθηκας τοὺς τί ποιοῦντας αχαρίϛους ἀποκαλοῦσιν; Xen. ὁ σοφιϛὴς τῶν τί σοφῶν ἐϛί; Plat. τῆς περὶ τί πειθοῦς ἡ ῥητορικὴ ἐϛι τέχνη; Plat. — τὸν ἐκ ποίας πόλεως (Cujus provinciae ...) στρατηγὸν προσδοκῶ (Ar.)

Ils peuvent dépendre d'un participe sans que la proposition principale soit interrogative ἀπειλῶν οὐκ ἐπαύετο ἢ τί κακὸν οὐ παρέχων; Dém. (Sehr ... (Krüger, p. 141)

Ils peuvent être compléments dans une proposition dépendante quelconque: ὄμνυ. — ἦ μὴν τί δράσειν; Soph. τοιαῦτ' ἠπείλει. ἵνα τί (s. ent. γένοιτο); ἵν' ἐγὼ κατηγορῶ. Dém. ᾧ ἂν τί ἐν τῷ σώματι ἐγγένηται, θερμὸν ἔϛαι; Plat. γίγνεται πάντων γένεσις ἡνίκ' ἂν τί πάθος ᾖ; Plat.

Deux pronoms interrogatifs directs ou indirects peuvent être employés dans la même proposition. τίνας ὑπὸ τίνων εὕροιμεν ἂν μείζω εὐεργετημένους ἢ παῖδας ὑπὸ γονέων; Xén. ἀντὶ ποίων ποῖα μετατεθέντα εὐδαίμονα πόλιν ἀπεργάζοιτ' ἄν; Plat. — πᾶς οἶδεν ὁποῖα ὁποίοις δυνατὰ κοινωνεῖν Plat. γνώσεται ὁ δῆμος οἷος οἷον θρέμμα ηὔξεν Plat. ἐκλογισάμενος ὅϛις ὢν πρὸς οὕστινας ἐπολέμει εὖ ἐβουλεύσατο Eschine. μέμνησθε ὡς εὖ παθόντες οἵαν χάριν ἀπέδοσαν Plat.

Latin. Quis substantif et adjectif. Qui ordinairement adjectif.

Quid substantif, quod adjectif.

Quisnam etc. = qui donc ?

Uter lequel des deux ?

Quantus, qualis, quot, quotus, cujus, cujus, cujum (Cujum pecus ? an Meliboei ?)

Pronoms adverbiaux ubi, quo, unde, qua, quando, quam, quoties, ut, qui. = comment (ancienne forme d'ablatif singulier) cur.

Quantus, qualis, quot, quotus, quam, quoties peuvent s'employer en exclamation.

Ecquis, ecqui, ecquae, ecqua, ecquid, ecquod. = Num quis, qui, quae, qua, quid, quod. – Heus ecquis hic est ? Y a-t-il quelqu'un ici ? – Ecquis retulit aliquid ad conjugem ac liberos praeter odia ? = Y a-t-il quelqu'un qui ait rapporté autre chose .....? Fac sciam ecquid venturi sitis. = Num venturi sitis. = Quaeris ecqua spes sit. = Num qua spes sit. = On trouve encore ecquo et ecquando. = Num aliquo, num olim.

Ecqua tamen puero est amissae cura parentis ?
Ecquid in antiquam virtutem animosque viriles
Et pater Aeneas et avunculus excitat Hector !
(III 341)

Ecquis erit modus ? inquit ; Amor non talia
curat (Egl. 10, 28)

Ecquis erit mecum, juvenes, qui primus in hostem .....
(IX, 50)

Deux pronoms interrogatifs peuvent s'employer dans la même proposition : Considera quis quem fraudasse dicatur. Cic. pro Rosc. com. 7. Nihil jam aliud quaerere, judices, debetis, nisi uter utri insidias fecerit. Cic. pro Milone 9. – Videmus quibus extinctis oratoribus quam in paucis spes Cic. off. 2. 9. Habere regulam qua vera et falsa judicantur, et quae quibus propositis essent et quae non essent consequentia. Cic. Brut. 41 (= quelles sont les conséquences qui découlent de certaines prémisses et quelles sont celles qui n'en découlent pas.)

Quae quibus anteferam ? (Aen. IV 371)

Le pronom interrogatif peut se rapporter à un

participe ou à un adjectif. Qua frequentia omnium generum prosequente creditis nos Capua profectos ? – Liv. 7. 30. (Quelle affluence de gens de toutes les classes a dû nous accompagner quand nous partîmes de Capoue ?) Quaerunt quo admonente hoc mihi in mentem venerit (Ils demandent par qui j'ai été averti pour que j'y aie pensé). Qua re laesus tam implacabiliter irasceris ? (Qu'est-ce qui t'a blessé pour que tu sois si irrité ?) – Legati ad aetolos missi percunctatum, quo suo dicto factove socii atque amici ad eos oppugnandos venirent Liv. 35. 38) (= Ce qu'ils avaient dit ou fait pour qu'un peuple allié et ami vînt les assiéger). Cogitate quantis laboribus fundatum imperium, quanta virtute stabilitam libertatem una nox paene deleri. Sall. Cat. 4. 9. (Songez à ce qu'il a fallu de peines pour fonder cet empire, de vertus pour établir cette liberté qu'une seule nuit a failli détruire). – Quanto majores Philippi Antiochique opes non majoribus copiis fractas esse ! Liv. 44, 1. (Combien la puissance de Philippe et d'Antiochus n'était-elle pas plus grande ! et pourtant il n'a pas fallu des forces plus considérables pour la briser.)

Les pronoms interrogatifs peuvent s'employer dans une proposition relative : ——— id fecit quod quo pertineret nemo non intelligebat. (Il a fait une chose dont le but n'échappait à personne). – Dans une proposition finale précédée de ut : veniamus in forum : sessum it praetor ; quid ut judicetur ? – Cic. de N. D. 3. 30.

L'interrogation indirecte s'emploie beaucoup plus fréquemment qu'en Français. – Le sens peut être changé : dicam quod sentio = Je parlerai franchement. – Dicam quid sentiam = Je donnerai mon avis.

Français. Substantifs qui, que, quoi; adjectifs quel, lequel; adverbes, comme, comment, combien, où, (Ancien Fr. dond, dont = d'où), quand.

(Ancien Français quanz = combien (il) aveit ne sai quanz).[1]

Ils servent pour l'interrogation indirecte. Mais que et quoi ne se construisent ainsi qu'avec l'infinitif: et après ne savoir. Il ne savait que, quoi faire. Tous les pronoms interrogatifs excepté lequel peuvent servir pour l'exclamation négative (Que ne fera-t-il pas? = Y a-t-il une chose qu'il ne fera pas?).

Que, quel, comme, combien, où servent pour l'exclamation affirmative, mais seulement construits avec d'autres mots. Qui, quoi, comment peuvent servir pour l'exclamation sans être construits avec d'autres mots, et doivent être alors considérés comme des interjections.

Que, quel, comme ne s'emploient jamais qu'avec d'autres mots.

Qui est de tout genre et de tout nombre. Il ne désigne que des personnes (On trouve pourtant: Je ne sais qui m'arrête (Racine). Qui fait l'oiseau? C'est le plumage. (Laf.).

Il se construit comme sujet, attribut et complément: Sujet: Et qui ne se serait comme moi déclarée (Rac.). Hermagoras ne sait pas qui est roi de Hongrie (Labr.). Attribut. Ces méchants, qui sont-ils? (Rac.) – Qui est-ce qui l'a fait? – Qui est-ce que vous demandez? (Il me semble douteux que ce soit l'antécédent de qui et de que dans ces locutions). Vous oubliez qui vous êtes. – Complément. Qui demandez-vous? (Acad.) – Oubliez-vous qui vous interrogez (Rac.) – Il ne sait plus à qui avoir recours. – Au jugement de qui est-il honteux d'en être accusé? (Massillon) – Et pour qui me prend-on? (Laf.).

(1) De cet adjectif il reste jusqu'au 16e siècle; il ne reste plus que <u>quantes</u>, toutes et quantes fois.

XIIIe s.: Quant sommes nous chascuns en notre compaignie.

XVIe s.: Quantes heures sont? (Rabelais)

Bopp (§ 409) explique ces formes par ka = qui, et vant, suffixe de possession.

Qui suivi de que équivaut parfois à quel autre : qui les sait que lui seul ? (Laf.).

Qui put les avoir appelés que les Juifs ou les Romains ? (Montesquieu, cf Sarrasins)

Qui s'emploie en exclamation, avec un sens difficile à définir : qui ! moi, le retenir ! (Rac). C'est une sorte d'interjection.

Que est un neutre singulier qui ne désigne que des choses.

Il ne se construit que comme attribut et comme complément : attribut : que sont les félicités d'ici-bas ? Que nous reste-t-il ? Qu'est-ce que (relatif attribut) la sagesse ? – Qu'est-ce qui nous arrête ? – (même observation que plus haut) – Complément. – Il est toujours construit par juxtaposition, même dans le cas où un substantif serait précédé d'une préposition. Que ne fait pas entreprendre aux âmes courageuses le désir de la gloire ? (Boss.). – Que (= de quoi) lui servit d'avoir mérité la confiance de la Cour ? (Boss.) – Qu'est-il (en quoi) besoin de rappeler ces faits ? – Que (= pourquoi) tardons nous ? (Dans que vous semble, mes sœurs, de l'état où nous sommes ? que est attribut, et dans qu'importe ? que est complément (= en quoi ?). (Les verbes semble, importe sont des verbes impersonnels dont le sujet il n'est pas exprimé suivant l'usage très fréquent dans l'ancienne langue. Cf plus haut que lui servit d'avoir été. – d'où vient que vous faites cela ?)

Qu'est-ce-ci, mes enfants, écoutez-vous vos flammes ? (Hor.)

Hé ! que puis-je au milieu de ce peuple abattu ?

Que ne quitterait-on pas
Pour plaire au Maître du monde ? (Quinault)

D'où vient qu'en m'écoutant vos yeux, vos tristes yeux,
Avec de longs regards se tournent vers les Cieux ? (Britannicus)

Que interrogation indirecte ne se construit que comme complément d'un infinitif et après le verbe savoir accompagné de ne : je ne sais que faire. Autrefois on disait : nous entendons bien que vous

S'il faut agir, je ne sais que faire ; s'il faut parler, je ne sais que dire (Confessions)

Il ne pouvait que dire / Sans odorat (La Font.)

Nous n'avons désormais que craindre de sa part

dites. Il se tourna pour voir que c'estoit.

Que peut être qualifié par l'opposition autre chose: que dis-je autre chose? — Et il se construit aussi comme qui avec que conjonction: que vois-je autour de moi que des amis vendus? (Rac. Britann.). — Employé comme exclamation il signifie combien et se construit de même: que de gloire! — Qu'il était grand!

Hélas! et qu'ai-je fait que de trop vous aimer! (Bérén.)

Que de moissons de gloire en courant amassées! (Boil.)

Quoi est un neutre singulier qui ne désigne que des choses.

Le plus souvent il est précédé d'une préposition: de quoi n'est-il pas capable? A quoi cela sert-il? Dites-moi en quoi je puis vous servir.

De quoi pour vous sauver n'étais-je pas capable? (Bérén.)
Voilà sur quoi je veux que Bajazet prononce. (Baj.)

Comme sujet il se construit sans verbe avec un adjectif précédé de de: quoi de nouveau?

Comme complément direct[1] il ne se construit qu'avec l'infinitif: Je vais, lui dit ce prince, à Rome où l'on m'appelle. — Quoi faire? (Boil.) — Il n'importe, lève-toi. — Pour quoi faire après tout? (Boil.) — Il ne se construit ainsi en interrogation indirecte qu'avec ne savoir: je ne sais quoi faire.

(1) Autrefois il s'employait [illegible] partout au lieu de que. Ce n'est pas le bonheur après quoi je soupire (...).

Vaugelas approuve: C'est le cheval sur quoi j'ai été blessé.

Il s'emploie comme exclamation: Quoi! tu ne mourras point! (Rac.) Quoi donc! vous m'osez braver en face! Eh quoi! vous n'êtes pas parti! (Acad.).

Quoi! mes plus chers amis! quoi! Cinna! quoi! Maxime!
Quoi! vous vous arrêtez aux songes d'une femme?
Quoi! de vos sentiments je ne puis m'éclaircir? (Polyeucte)

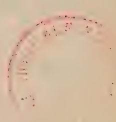
Adjectifs.

Quel ne se construit ordinairement que comme épithète ou attribut d'un substantif, soit dans l'interrogation directe ou indirecte, soit en exclamation. Le terme formé par quel et le substantif se construit en général comme le substantif; cependant il ne se construit pas comme complément direct qualificatif; par exemple on ne dit pas quel homme le trouvez-vous? mais: quel homme trouvez vous qu'il est?

Latin: qualis.

Épithète. Quels arbres croissent en ce pays-là! Quel homme est-ce? Quel cheval voulez-vous? A quel homme pensez-vous avoir affaire? En quel état

Quels courages Vénus n'a-t-elle point domptés! (Qualis.)
Quel temps à mon exil, quel lieu choisissez-vous?
Le matin, elle fleurissait; avec quelles grâces, vous le savez.



(1) Au 16e s. selon Palsgrave, lequel [illegible] se prononçait lequé.

* Comme désigne plutôt la manière d'être ou l'effet moral d'une action; et Comment la manière d'agir ou l'action même.

sont les choses ? Je vous ai dit quel homme c'est, quels arbres etc. (Acad.). En exclamation, le verbe est souvent supprimé : quelle pitié ! — Quel malheur ! Quelles images et quel fléau de ridicule ! (La Bruyère)

Attribut. Quel est l'homme assez hardi pour .... ? Je vous ai fait connaître quelles sont ses raisons. (Acad.). Quel fut, quel ne fut pas son étonnement ! Qu'ils apprennent au moins quelle est la religion qu'ils combattent. (Pasc.)

Quel peut être cet ordre, et que puis-je répondre ? (Bajaz.)

On le trouve parfois construit avec la forme courte du pronom personnel : et quel devins-je, Arcas ! (Rac. Iphig. I. 1.). Quel il m'a vu jadis, et quel il me retrouve ? (Mith.) —
Quel devins-je au récit du crime de ma mère ? (Mithrid.)

Lequel.[1] Ce pronom est formé avec l'article et quel employé substantivement. quel prend l'article, parce qu'il est déterminé comme désignant une partie du tout qui est présent à l'esprit ou un objet déjà exprimé ; par lequel des deux chemins irons-nous ? - Parmi ces étoffes, voyez laquelle vous plairait le plus. - Je veux un livre - Lequel voulez-vous ?

Il se construit comme quel.

Il s'emploie presque toujours comme complément, sauf en style de pratique et d'administration :
Il y trouve un chapon, lequel a bonne mine ;
Or, celui pour lequel je parle est affamé. (Plaideurs)

Adverbes.

Un cœur n'est [illegible] comme on commande. (Pompée)
Comment l'aurais-je fait si je n'étais pas né ? (Laf.)

Comme, comment signifient tous deux de quelle manière ? Les distinctions des grammairiens (Lemaire p. 341)* ne peuvent se soutenir. Par exemple : vous voulez savoir comment la chose s'est passée (Lemaire). Voici comme l'affaire se passa. (Acad.). Employés en ce

sens, ils ne se distinguent que par la construction (du moins aujourd'hui). — Comme peut signifier combien ? à quel point ? (comment n'a pas cette signification).

Vous ne croirez jamais comme chacun l'admire. (Cid)

Comme est une forme courte qui ne s'emploie qu'avec un verbe et en interrogation indirecte* ou en exclamation. Comment est une forme pleine qui peut s'employer seule et en interrogation directe ou indirecte ou en exclamation, et qui dans ce dernier cas s'emploie toujours seule.

* On le trouve aussi, archaïquement, en interrogation directe. Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme ? (Pompée)
Albin, comme est-il mort ? (Poly.)

Comme. Vous savez comme (= de quelle manière) il s'est conduit envers moi. (Acad.) — Voici comme (de quelle manière) l'affaire se passa (Acad.) — Vous voyez comme (= combien) il travaille (Acad.) — Comme (= de quelle manière) vous me traitez ! (Acad.) — Comme (= combien) il est chargé ! (Acad.) Autrefois on disait : Albin comme est-il mort ? (Corn., Polyeucte).* marge sup.

Je sais trop comme agit la Vertu véritable (Hor.)
Vous ne croirez jamais comme chacun l'admire (Cid)

Comment. Comment a-t-il pu se sauver ? (Acad.). — Vous voulez savoir comment l'affaire s'est passée (Acad.). Comment ? que dites-vous ? (Acad.) — Comment cela ? (Acad.).

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ? (Athal.)
Comment se sont-ils vus ? depuis quand ? dans quels lieux ? (Phèd.)

Vous ne sauriez croire comment l'erreur est répandue, et de quelle façon chacun est entêté à son vain [illegible]. (Mol)

Quand comment est l'équivalent de pourquoi, d'où vient que ? Il modifie l'énonciation et non l'attribut seulement ; il signifie toujours de quelle manière ? mais il modifie alors la proposition entière : Comment vous êtes-vous avisé de venir ici ? Comment s'est-il adressé à un autre plutôt qu'à vous ? (Acad.) Comment ne le ferait-il pas ?

Employé en exclamation, il marque l'étonnement et signifie est-il possible ? Comment ! vous voilà ? (Acad.). C'est une sorte d'interjection.

Pronoms Interrogatifs.

Gr. 1° Interrogation directe et indirecte: adj. τίς, πότερος, ποῖος, πόσος, | adv. ποῖ, πῇ, πόθεν, πότε, πῶς.

2° Interrogation indirecte: adj. ὅστις, ὁπότερος, ὁποῖος, ὁπόσος, | adv. ὅπου, ὅπῃ, ὅποι, ὁπόθεν, ὁπότε, ὅπως, | relatifs οἷος, ὅσος, ἡλίκος, ὡς.

3° Exclamation: οἷος, ὅσος, ἡλίκος, ὡς.

Rem. Bien que les pronoms d'interrogation indirecte ne servent pas en général pour l'interrogation directe, quand on répète la question on emploie ὅστις ..... ὅπως (sous-ent. ἐρωτᾷς): Σὺ εἶ τίς ἀνθρώπων; ὅστις εἰμ' ἐγώ; Μέτων.

I. adj. substantifs Quis, adj. qui, quisnam, uter, quantum, qualis, quot, quoties, cujus, cujas, adv. ubi, quo,
1.10.8 unde, qua, quando, quoties, qui, cur, (ecquis (y a-t-il quelqu'un qui))

Quantus, qualis, quot, quoties, peuvent s'employer en exclamation.

Rem. En G. et en L., deux pronoms interrogatifs peuvent s'employer dans la même phrase (quae quibus anteferam?) γνώσεται ὁ λόγος οἷος οἷον ὀρέγμα ηὗρεν.

II. En G. et en L. le pronom interrogatif peut dépendre d'un participe ou d'un adjectif: ἥκοι ἐρησόμενοι τί ἂν ποιοῦντες εἰρήνης τύχοιεν. — Cogitate quantis laboribus fundatum imperium una nox paene deleverit.

III. Les pronoms interrogatifs peuvent s'employer dans une prop. relative, infinitive, lorsque même sans tout signe interrogatif répondant: Id fecit, quod quo pertineret nemo non intelligebat.

F. Les pronoms qui, en français, ~~servent~~ pour l'interrogation directe et indirecte
3.2.6. sont 1° des substantifs (qui, que, quoi, ~~quelsubsequents~~) 2° des adjectifs (quel, lequel) 3° des adverbes (comme, combien, comment, où, quand, dont)

Observations générales.

0° tous les pronoms interrogatifs sauf lequel peuvent servir pour l'exclam. ~~interrog.~~ négative. (Que ne ferait-il pas?)

1° Tous les pronoms interrogatifs, sauf que, quel, comme, peuvent s'employer seuls après une autre proposition. () On est entré, dites-vous qui?

2° Tous les pronoms interrogatifs sauf que, peuvent être employés sans verbe avec je ne sais, en interrogation indirecte. () Un je ne sais quel charme encore vers vous m'emporte. — Je ne sais quels prophètes.

3° Le pronom interrogatif est toujours placé en tête. () Qui peut d'offenser grande mère ni grande-père?

4° Place du sujet: suivant dans l'interrogation 1° Dans l'interr. directe, le sujet est placé après le verbe. () Pourquoi sont ces serpents? 2° Dans l'interrog. indirecte, le pronom précède le verbe. () Vous entendez qui vous interroge 3° Dans l'exclamation, le sujet précède le verbe avec que, comme, combien, et quel qualifiant un substantif: () Oh! combien il y a de grandeurs.... le sujet suit le verbe lorsque quel est attribut. () Quelle horreur me saisit ... () Quel devins-je, au récit du crime de ma mère!

1° Substantifs (qui, que, quoi)

a) Qui ne désigne que des personnes.(a) Il se construit comme sujet(1), attribut(1) et complément.(3)

Rem. Qui suivi de que équivaut à quel autre(1); il s'emploie en exclamation.(1)

b) Que [dans le sens de qui] ne désigne que des choses. Il se construit comme attribut(1) ou comme complément(); auquel cas il est toujours construit par juxtaposition, même quand le substantif serait précédé d'une préposition.

(ab) Rem. Que et quoi, en interrogation indirecte, ne se construisent que comme complément d'un infinitif() et après ne savoir. — Il s'emploie en exclamation.()

c) Quoi ne désigne que des choses. Il est le plus souvent précédé d'une préposition.() Il s'emploie comme sujet(), comme complément direct avec l'infinitif() et comme exclamation.()

2° Adjectifs (quel, lequel)

a) Quel se construit comme épithète(1) ou comme attribut(2) en interrogation() et en exclamation.

Rem. On trouve quel (pour lequel),() avec la forme courte du pronom personnel.

b) Lequel se construit comme quel, et s'emploie comme complément, sauf en style de pratique.()

3° Adverbes. (comme, combien, comment, où)

a) Comme et comment sont à peu près synonymes.() Comme signifie en outre combien(2) et ne s'emploie qu'en interrogation indirecte ou en exclamation. Comment [s'emploie seul en interrogation directe()], employé exclamativement, est une sorte d'interjection d'étonnement.

b) Combien s'emploie substantivement() et adverbialement(), en exclamation() et en interrogation.()

c) Où s'emploie sans préposition, dans le sens de en quel lieu(), à quoi.() Il se construit avec les prép. de, par, jusque.

Rem. Au lieu de d'où, on employait anciennement dont, dond.()

(a) Cependant on trouve: Qui fait l'oiseau? C'est le plumage.
Et qui a le secret comme moi de la ...
(1) Ces méchants, qui sont-ils?
(2) Et pour qui me prend-on?
() Qui les sait que lui seul?
() Qui? moi, le retenir?

() Qu'est ceci, mes enfants? — Que vous voulez me savoir."
() Que ne quittent-ils pas? — Qu'importe? — Que (ou quoi) faire!

() Vous n'aurez désormais que ... de ma part. Je ne sais...
() Que de moissons de gloire!

() De quoi, pour vous sauver, n'étais-je point capable?
() Quoi de nouveau? — () Pour quoi faire?
() Quoi! vous vous amusez aux longueurs d'une femme!

() Quel temps à mon exil,... Avec quelles grâces, vous le savez...
() Quel peut être cet ordre, et que puis-je répondre?
() Et quel dessins-je, Arcas?

() Il y trouve un chapon, lequel a bonne mine.

() Vous ne savez jamais comme chacun l'admire
() Un cœur né pour servir sait mal comme on commande. — Comment se sont-ils vus, depuis quand, dans quels lieux?

() Combien à nos malheurs ai-je donné de larmes!
() Je songe avec respect de combien je suis née au-dessous des grandeurs d'un si noble hyménée,
() Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense!
() Combien ... !

() Je ne sais où je vais... () Où tendait ce ...

() D'où vient cela? — Rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir.

Combien est un adverbe de quantité qui s'emploie adverbialement ou substantivement comme les autres adverbes de même signification. Employé substantivement il signifie : quelle quantité ? quel nombre ? Employé adverbialement, il signifie à quel point ?

(Il a les constructions du substantif, employé substantivement, dans les mêmes conditions que quel et lequel.)

Combien avez-vous d'argent ? De combien de pouces est-il plus grand ? Combien voudraient être à votre place ? Pour combien en achèterons-nous ? Combien vendez-vous ce volume ? (Acad.). Je demande combien etc.

Combien à vos malheurs ai-je donné de larmes ! (Andr.)

Ô combien lors aura de veuves
La gent qui porte le turban !
(Malherbe)

Je songe avec respect de combien je suis née
Au-dessous des grandeurs d'un si noble hyménée.
(Mithrid.)

Il s'emploie aussi en exclamation, mais toujours avec un autre terme ; combien de gens voudraient être à sa place ! Combien de fois ne le lui ai-je pas dit ! (Acad.).

Le terme formé par de et son complément se place soit à côté de combien soit après le verbe : Combien avez-vous d'argent ? Combien d'argent avez-vous ?

Interrogation (employé adverbialement) directe ?

Interrogation indirecte. Vous savez combien il vous aime. – Exclamation. Combien il m'est pénible de vous parler ainsi !

Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense ! (Britannicus)
Voici donc combien c'est peu que la gloire ici-bas ! (Musset)

Dans le style élevé, combien peut précéder immédiatement l'adjectif :
Tu sais combien terrible en ses soudains transports
De nos desseins souvent il rompt tous les ressorts. (Esther)

Où s'emploie avec et sans préposition.

Sans préposition il signifie en quel lieu, à quoi ; où suis-je ? Où allez-vous ? - où me réduisez-vous ? où tend ce discours ? - J'ignore où je suis, où je vais. Il ne trouve par où placer un mot. Où m'emportait une aveugle colère !

Où menez-vous ces enfants et ces femmes ? (Athalie)
Où tendait ce discours qui m'a glacé d'effroi ? (Phèdre)
Je ne sais où je vais, je ne sais où je suis.

Il ne se construit qu'avec les prépositions de, par, jusque. Et il signifie proprement le lieu et par dérivation la cause, le moyen, le terme etc. suivant le sens général de la proposition.

D'où venez-vous ? d'où tirez-vous cette conséquence ? ~~D'où vient que vous faites cela ?~~ (Acad.) - ~~Par où avez-vous passé ?~~ Par où réussira-t-il ? - Par où commencer ? (Acad. Dict.). Jusqu'où peut-il s'engager ? (Remarquer que l'Académie omet de donner des exemples de cette construction.). - J'ignore d'où vous venez etc.

Si vous n'en croyez rien, d'où vient que vous pleurez ? (Britannicus)

Ciel ! que vais-je lui dire, et par où commencer ?
Par l'offre de ton cœur, par où peux-tu me plaire ? (Bajaz.)
Et par où l'un périt, un autre est conservé ! (Othon)

Jusqu'où s'emploie en exclamation : jusqu'où vont ces excès quand une princesse mondaine les autorise ? (Fléchier).

Dans l'ancienne langue, dont, dond s'emploie comme équivalent de d'où : dond vient cela, je vous prie ? Rabelais. (Étym. de unde)

Godefroy, p. 28.

Et dont procède ce mal ? (Apol. pour Hérod.)
Rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir. (Rac.)

Adieu, mais fuiez l'orage éclatant sur vous,
Ne doutez point du bras dont partiront les coups.
(Poly.)

[Les pronoms interrogatifs sont toujours construits avec une forme personnelle du verbe ou avec l'infinitif, ou avec un attribut (comme dans combien il m'est pénible de ....) combien je le vis affligé !) -

Ils ne se construisent jamais avec une épithète, ni avec le participe qualificatif adverbial, ni avec une proposition relative.] En apposition

Quand que, quoi, quel sont employés en exclamation le verbe est souvent sous entendu : que de gloire ! Quoi de plus beau ! quel homme !

Tous les pronoms interrogatifs excepté que, quel, comme peuvent s'employer seuls après une autre proposition, à l'un des termes de laquelle ils se rapportent. Je connais un homme capable d'en prendre soin ; et qui ? me dit-il (Acad.). On est entré secrètement ; devinez qui (Acad.). – Ils s'emploient encore seuls après un verbe, pour appeler l'attention sur le terme qui est construit avec lui et qui est exprimé comme réponse à l'interrogation, par laquelle il est annoncé : Il déclara qu'il préférait à ces avantages et à tout ce qu'on pouvait jamais lui accorder de plus grand, quoi ? son devoir et les bonnes grâces du Roi (Boss. or. fun. du Prince de Condé). Il leur donne pour récompense la gloire des hommes, récompense qui ne vient pas jusqu'à eux, qui s'efforce de s'attacher, quoi ? peut-être à leurs médailles ou à leurs statues déterrées, restes des ans et des barbares (id. ibid.).

Tous les pronoms interrogatifs excepté que peuvent être employés en interrogation indirecte sans

verbe avec je ne sais et former un terme qui se construit comme un substantif : un adjectif ou un adverbe, suivant que le pronom est substantif, adjectif, ou adverbe. Il tient cela de je ne sais plus qui (Acad.). Un je ne sais quoi qui n'a de nom dans aucune langue (Boss.). Pour venger je ne sais quels prophètes / dont elle avait puni les fureurs indiscrètes (Rac. Athal.) Il est allé je ne sais où.

Un je ne sais quel charme encor vers
vous m'emporte (Mol.)

Un doux je ne sais quoi trouble notre repos
(Malh.)

Il n'y a jamais plus d'un pronom interrogatif dans la même proposition.

Le pronom interrogatif est toujours placé en tête de la proposition dont il fait partie.

Le sujet du verbe qui n'est pas le pronom interrogatif (qui vient?) ou qui n'est pas qualifié par lui (quel homme le fera?) occupe différentes places dans l'interrogation directe, l'interrogation indirecte

et l'exclamation.

Interrogation directe. Le sujet est toujours placé après le verbe, et s'il est exprimé par un substantif qui précède le verbe on met après le verbe le pronom sujet de la troisième personne pour marquer l'interrogation : qui est-ce ? qui sont ces gens ? à quoi cela sert-il ? etc. — qui et que ne peuvent être séparés du verbe que par ne ou des pronoms compléments : Qui le lui dira ? Que ne le lui disiez-vous ?

Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? (Andr.)

Que ne me laissiez-vous le soin de ma vengeance ? (Andr.)

Qui te l'a dit ? (Andr.)

Interrogation indirecte. Le pronom personnel ou démonstratif sujet précède toujours le verbe : — Vous oubliez qui vous interrogez, lequel vous devez prendre etc.

Le substantif sujet est placé soit avant, soit après le verbe, de manière à éviter l'équivoque : j'ignore à quoi cette chose peut servir, peut servir cette chose.

Exclamation. Quand la proposition est affirmative, le sujet est placé avant le verbe avec que, comme, combien : qu'il est grand ! comme il vole à la victoire ! combien il m'est pénible de l'avouer ! — Avec quel qualifiant un substantif, le sujet précède le verbe : quels hommes vous avez vus ! Le sujet qui a quel pour attribut suit le verbe : Quel fut son étonnement !

Quelle horreur me saisit !

Cela se fait sans peine. Oh ! combien [illegible] de Vénus — [illegible] qui porte le turban.

Oh ! combien il y a de grandeur à s'abaisser ainsi !

Quel coup de foudre, ô ciel, et quel funeste avis !

Que devins-je au récit du crime de ma mère ! (Mithr.)

[Quand la proposition est négative elle a le caractère d'une interrogation directe et elle n'en diffère que par l'intention de celui qui parle et par le ton de la voix. La place du sujet est la même que dans l'interrogation directe.]

Pronoms Relatifs.

Signification

Apollonius montre très-bien que ὅς implique le sens d'une conjonction, et qu'il est à la fois un pronom et une conjonction. (E. Egger.)

Grec — ὅς qualifie l'antécédent purement et simplement. ὅστις ajoute l'idée que l'antécédent appartient à la classe de choses ou de personnes qualifiées par la proposition relative — ἔστιν δίκης ὀφθαλμὸς, ὃς τὰ πάντ' ὁρᾷ Poète gnomique — δεῖ τοὺς θεατάς μ' εἰδέναι ὅς εἰμ' ἐγώ Aristoph. — μακάριος ὅστις οὐσίαν καὶ νοῦν ἔχει Mén. οὐκ οἶδα ὅστις (= quelle espèce de) ἄνθρωπος γεγένημαι δόξω.

ἅπας δὲ τραχὺς, ὅστις ἂν νέον κρατῇ (Πρ. αἰσχ. 35)

ὁπόσος, ὁποῖος, ὅπου, ὅπη, ὅποι, ὁπόθεν, ὁπότε sont à ὅσος, οἷος, οὗ, ᾗ, οἷ, ὅθεν, ὅτε ce que ὅστις est à ὅς

La signification propre de ὅστις n'est pas toujours évidente χαλκιδῆς .... Απόλλωνος βωμόν, ὅστις νῦν ἔξω τῆς

418

πρᾶγμ' οὔτ' ἔχει· οὔτ' εἶδον ὅστις ἦν ὁ δράσας

πόλεως ἐστιν, ἱδρύσαντο Thuc. — ἐξ οὗ et ἐξ ὅτου semblent être équivalents. — ὅς ἄν avec le subjonctif est équivalent à ὅστις (classe de personnes)

ἐξ οὗ δὴ τὰ πρῶτα διαστήτην ἐρίσαντε,
Ἀτρείδης τε, ἄναξ ἀνδρῶν, καὶ δῖος Ἀχιλλεύς. (α. 6.7)

Avec des noms de choses les relatifs adverbiaux s'emploient comme équivalents du relatif adjectif précédé de ἐν, ἐξ, εἰς. πορεύομαι ἐπὶ τὴν θύσιαν οὗ κατήγετο — ἄσκει ὁπόθεν δόξεις φρονεῖν — Quand il est question de personnes, ils signifient du côté où, d'où. ἤρξαντο καταβαίνειν πρὸς τοὺς ἄλλους ἔνθα τὰ ὅπλα ἔκειτο

Ζεὺς δὲ πρὸς ὃν λέχος ἤϊ' Ὀλύμπιος ἀστεροπητής,
(ἐν ᾧ) ἔνθα πάρος κοιμᾶθ', ὅτε μιν γλυκὺς ὕπνος ἱκάνοι·
ἔνθα καθεῦδ' ἀναβάς· παρὰ δὲ, χρυσόθρονος Ἥρα. (A. 610)

ὁππόθεν οὗτος ἀνήρ, ποίης δ' ἐξ εὔχεται εἶναι
γαίης. (Od. 1, 407).

Latin. — Qui avec le subjonctif a souvent une signification analogue à celle de ὅστις.

Quicunque, quisquis, et les pronoms adverbiaux dérivés ne signifient jamais que l'indétermination.

Quisquis amat, valeat; pereat qui nescit amare.

Seu quicumque furor — Quid tum, si fuscus Alexis?

Ubi, unde, quo se trouvent comme équivalents du relatif adjectif précédé d'une préposition (ex quo, apud quem). Employés relativement à des personnes, ils se rapportent moins à la personne elle-même qu'à une chose qui lui appartient, et dont l'idée est contenue implicitement dans la proposition : Cum multa colligeres ex legibus et ex senatus consultis, ubi si verba sequeremur, confici nihil posset... Cic. de or. 1, 57. Neque nobis adhuc praeter te quisquam fuit, ubi (= au tribunal de qui, devant qui) nostrum jus contra illos obtineremus. Cic. pro quint. 9. – Erat nemo unde (= de la science de qui, auprès de qui) discerem. Cic. de Sen. 4. – Homo apud eos quo (= dans la résidence desquels, auprès de qui) se contulit gratiosus. Cic. Vers. 4. 18.

Unde homines nati, durum genus (G. 1,63)

Rochers à qui je me plains (personnifiés)

Français. 1° qui, avec antécédent, vient de qui; sans préposition, il est toujours sujet et se rapporte à des personnes et à des choses.

Je triomphe aujourd'hui du plus juste courroux,
De qui le souvenir puisse aller jusqu'à vous (Cinna, V, 3.)
On trouve cet emploi dans
Voltaire, Chénier etc. Lamartine etc.

L'Acad. (obs. sur Vaugelas) a autorisé cet emploi pour les animaux : le chien à qui elle fait mille caresses.

Avec une préposition il ne se rapporte en général qu'à des personnes ou à des personnifications. Cependant on trouve assez souvent dans les poètes des exceptions : votre vie est pour moi d'un prix à qui tout cède. Phèdre, 3, 3. J'ai su tromper les yeux par qui j'étais gardé. Phèdre 3, 5.

Qui sans antécédent vient de quis. Il a en général la signification du relatif indéfini quiconque. Il ne se dit que des personnes.

Qui se laisse outrager mérite qu'on l'outrage. (Héraclius)

2° Que n'est jamais sujet, n'est jamais précédé d'une préposition, et s'emploie des personnes et des choses.

Rapports de que. – 1° Objet direct de l'action du

verbe : l'homme que j'ai vu. — 2° Rapport de temps : le jour que je suis venu. — 3° Manière : Je le ferai de la façon que j'ai dit. 4° Attribut des verbes être et devenir, quand il a pour antécédent ce, le même. Et avec les pronoms indéfinis qui expriment l'idée de concession. Je ne sais ce qu'il est, ce qu'il deviendra. — Cette chose est de la même espèce que l'autre. Quelque grands que soient les rois — pour grands que soient les rois.

Dans l'ancienne langue il pouvait être employé comme sujet surtout avec un antécédent au féminin : tous ceux que cette lettre verront. — La pierre que est dure.

3° Quoi est toujours précédé d'une préposition et ne se rapporte guère aujourd'hui qu'à des antécédents qui sont comme du genre neutre, ce, voilà, rien.

Et tel blâme en autrui ce de quoi je l'estime (Régnier)

Autrefois on l'employait souvent avec des noms de choses de tout genre : voilà les raisons pour quoi je m'y suis décidé. — Le cheval sur coi il sist. Vaugelas approuve encore : le cheval sur quoy j'ay esté blessé.

Ce n'est pas le bonheur après quoi je soupire (Lachesse)

Ce blasphème, Seigneur, de quoi vous m'accusez (Andromaque)

Vaugelas : Quoi pronom, a un usage fort élégant et fort commode pour suppléer au pronom lequel, en tout genre et en tout nombre, comme fait dont d'une ~~autre~~ sorte. Car lequel, laquelle, lesquels, sont des mots assez rudes. On dit donc fort bien : Le plus grand vice à quoi il est sujet.

4° Lequel ne s'emploie plus que précédé d'une préposition et avec le sens d'un substantif. Il se rapporte aux choses dans le cas où l'usage interdit l'emploi de qui. Il peut comme qui se rapporter aux personnes.

Et celui pour lequel je suis est affamé prendre la cachette
Celui contre lequel je parle... (Haïd.)

Autrefois il pouvait s'employer adjectivement et sans préposition : laqueil somme de deniers il nous devoit payer, — et en tesmoignage de ces choses avons nous pendu notre sayel à ces présentes lettres, lesquiles furent donées à Roequies.

Il n'a pas que Jeannette, ma fillote
Laquelle a tout ouï, prête pour parler (Stendi.)

Il y trouva un chapon, lequel a bonne mine (Haïdy)

5° Dont de de unde était très souvent employé dans le sens de d'où et il se conserve dans un grand nombre de locutions : rentre dans le néant dont je t'ai fait sortir (Racine). — Les grammairiens[1] disent que dont se dit plutôt des personnes, d'où des choses, mais cette distinction est difficile à soutenir. — Ce qui est certain c'est que le sens primitif de dont s'est beaucoup plus effacé que dans d'où, et que depuis le XIIIe siècle il s'emploie pour de qui, de quoi, duquel. — Dans l'ancienne langue il avait souvent le sens instrumental (par, avec) que prenait alors la préposition de (et qu'elle a conservé dans de quoi : il n'a pas de quoi payer), et l'on disait : il lor donroient [?] navie ...... dont il porroient aller en Surie (Ville Hardouin). — Je cède facilement à cette douce violence dont elle nous entraîne (Molière, Don Juan I. 2).

Dont est remplacé par de qui, duquel,

De ce bienfait dont je suis dépendeur (?)

[1] Restaut, Wailly, Sicard, Marmontel, Domergue.

Le favorable vœu dont il la déchut (Rodog. [?] par Voltaire.)

quand l'antécédent est précédé d'une préposition : l'homme aux vertus de qui, duquel vous rendez hommage. — Les hommes à la faveur desquels il aspire. (Dont ne peut jamais être précédé d'une préposition).

6° Où (d'ubi) signifie proprement l'endroit dans (= ubi), ou vers lequel (quo) ; les autres rapports sont marqués par de, par, jusque. Par dérivation il désigne non plus un endroit mais un antécédent quelconque. Aujourd'hui il ne se dit plus que des choses, et ne s'emploie métaphoriquement qu'avec la signification de dans, ou avec les prépositions de, par, jusque : l'affaire où je suis intéressé. — le procès d'où dépend ma fortune.

Au 17e s. on rencontre où faisant pléonasme jusque : Ce n'est pas là, Madame, où je prends intérêt (Sophon.)

Le déplorable état où je vous abandonne
Est bien digne des pleurs que mon amour vous donne. (Vol.)

Les secrets d'où dépend le destin des humains (Brit.)
Sans l'appui de ton cœur, par où peux tu me plaire ? (Bajaz.)

Autrefois il se disait des personnes comme des choses, et s'employait très souvent pour auquel : Ses amis apela et ceux où plus se fie. — Les Egyptiens sont les premiers où l'on ait su les règles du (quelques maximes pour) gouvernement (Boss. Hist. Univ.) — Le véritable Amphitryon est l'Amphitryon où l'on dîne (Molière, Amphitr. III. 5.). Laissons-là la médecine où vous ne croyez point (Don Juan III, 1.) — et voilà donc l'hymen où j'étais destiné (Iphige. III. 5). Libre du joug superbe où je suis attaché. (Iphige. I. 1.).

L'entrée aux honneurs où je ne prétends pas (Brit.)
Aucun vœu ne m'échappe où j'ose consentir (Cid.)

Construction dans une Proposition Dépendante

En Grec et en latin la proposition relative peut être dépendante d'une proposition principale autre que celle qui contient ou doit contenir l'antécédent. Le relatif peut être complément dans une proposition dépendante quelconque.

1°. Le relatif peut être complément dans une proposition adjective construite soit au participe (comme il arrive souvent en Grec) soit avec un second relatif, ce qui est fréquent en latin.

Grec. νῦν σοι φράσω πρᾶγμ' ὃ σὺ μαθὼν ἀνὴρ ἔσει Aristoph. Εἶναι τινάς φασιν ἐπῳδὰς ἃς οἱ ἐπιστάμενοι ἐπᾴδοντες οἷς ἂν βούλωνται φίλους ἑαυτοῖς ποιοῦνται Xén.

Latin. Id bonum solum est quo qui potiatur necesse est beatus sit. Cic. fin. 5, 28. (= qu'on ne peut posséder sans être heureux, ou qu'il suffit de posséder pour être sûr d'être heureux; ou dont le possesseur est est nécessairement heureux). – Insidebat in mente Phidiae species pulchritudinis eximia quaedam quam intuens ad illius similitudinem artem et manum dirigebat. Cic. or. 2.

2°. Le relatif peut être complément d'une proposition causale, suppositive, temporelle.

Grec. ἔφη εἶναι ἄκρον ὃ εἰ μή τις προκαταλή=ψοιτο, ἀδύνατον ἔσεσθαι παρελθεῖν Xén. (= Qu'il fallait

absolument prendre pour pouvoir passer) ἐνόμιζον δίκην ἐπιχειρασθῆναι, ἣν πρὶν ἐμπεσεῖν εἰκὸς εἶναι τοῦ βίου τι ἀπολαῦσαι Thuc. (= Et qu'en attendant il était juste ...)

Latin. Perspici ex litteris Pompei potest — omnia (Caesari) et cumulate, quae postulet, dari, quae ille amentissimus fuerit nisi acceperit. Cic. ad. Att. 7. 17. (= qu'il serait bien insensé de refuser) — quid est enim minus non dico oratoris, sed hominis, quam id objicere adversario, quod ille si verbo negarit longius progredi non possit, qui objecerit. Cic. Phil. 2. 4. — (= que de faire à son adversaire un reproche qu'il suffit à celui-ci de nier pour empêcher celui qui le lui a adressé d'avancer d'un seul pas) = Esse permulta, quae orator a natura nisi haberet, non multum a magistro adjuvaretur. Cic. or. 1. 28. (= que l'orateur doit recevoir de la nature: autrement le maître ne lui sera pas fort utile) — Quaero igitur a te, Quinte, sicut illi solent: quo si civitas careat, ob eam ipsam causam, quod eo careat, pro nihilo habenda sit, id est-ne numerandum in bonis? Cic. de leg. 2. 5. (= S'il est une chose dont l'État ne pourrait manquer, sans être compté pour rien, précisément parce qu'il en manque, doit-elle être mise au nombre des biens?) — An adolescentem discere ea mavis, quae quum praeclare didicerit, nihil sciat. Cic. de fin. 5. 26. (= qu'il pourra avoir très-bien apprises sans rien savoir). — Verebar, ne ea cognosceres absens, quae quia non videres mihi videris meliore esse conditione, quam nos qui videmus. Cic. ad. Fam. 4. 3.) (Je craignais que tu n'apprisses là-bas des choses dont tu n'es pas témoin, et que nous sommes, à ce qu'il me semble moins heureux de voir. — Dont tu me sembles plus heureux de n'être pas témoin que nous de les voir.

F. On lit dans Bossuet (2e avertiss. c. Jurieu p. 326 a): Il y a partout sa difficulté à laquelle si on succombe, on périt. — Et III ^e^ av. p. 336: Il y a des difficultés auxquelles plus on pense, plus on se confond.

Attraction

On appelle attraction une construction par laquelle le relatif prend le cas de l'antécédent ou l'antécédent celui du relatif au lieu du cas qui marque leur rapport dans la proposition dont ils font partie.

L'attraction du relatif est presque obligatoire en Grec[1] et très rare en Latin. Elle a lieu quand le relatif doit être à l'accusatif et est mis au génitif ou au datif comme l'antécédent (exprimé ou sous-entendu) auquel il se rapporte. En général la proposition relative, dans ce cas, est étroitement liée à son antécédent exprimé ou sous-entendu.

L'attraction de l'antécédent n'a guère lieu que quand l'antécédent est un substantif.

Sec. ap. Kühner, t. 3, p. 914:
Eur. Med. 752:
ὄμνυμι Γῆν καὶ λαμπρὸν Ἡλίου φάος
θεούς τε πάντας ἐμμενεῖν ἃ σου κλύω
(τούτοις ἃ κλύω, et non οἷς.)

De même v. 758:
πράξας ἃ μέλλω καὶ τυχοῦσ' ἃ βούλομαι
(τούτων ἃ βούλομαι, et non ὧν.)

1° τίς ἡ ὠφέλεια τοῖς θεοῖς τυγχάνει οὖσα ἀπὸ τῶν δώρων (ou ἀπὸ τούτων ou ἀφ') ὧν παρ' ἡμῶν λαμβάνουσιν; Plat. τοῖς ἀγαθοῖς (ou τούτοις ou pas d'antécédent) οἷς ἔχομεν ἐν τῇ ψυχῇ, τούτοις κτώμεθα καὶ τὰς ἄλλας ὠφελείας Isocr. — χρὴ τὰς πόλεις διοικεῖν τοιούτοις ἤθεσιν οἵοις Εὐαγόρας εἶχεν Isocr. τῶν ἵππων ὄντων οἵων δεῖ τοὺς ἱππέας αὖ ἀσκητέον Xén.

εὖ προσφέρεται τοῖς φίλοις οἷς ἔχει.
μέμνημαι ὧν ἔπραξα.
μεταδίδως τοῦ σίτου οὗπερ αὐτὸς ἔχεις

οἷος (et ἡλίκος) se met au cas du mot auquel il se rapporte, au lieu de se construire au nominatif ou à l'accusatif avec le verbe substantif: ὁρῶ νεανίας οἵους σύ (= τοιούτους οἷος σὺ εἶ) διαδεδρακότας Aristoph. τοὺς οἵους ὑμεῖς μισεῖ συκοφάντας Antiphon. — οἰκίας οὐδὲν ὄφελος ἂν εἴη, εἰ τὰ ἄνω πάνυ καλὰ εἴη, μὴ ὑποκειμένων οἵων δεῖ θεμελίων Xén. — En général le substantif auquel il se rapporte οἷος se met au même cas. πολλῷ ἥδιόν ἐστι χαριζόμενον οἵῳ σοὶ ἀνδρὶ ἢ ἀπεχθόμενον ὠφελεῖσθαι. Xén. Kühn., p. 916, donne le dislocation: Χαρίζομαι οἵῳ σοί.

(ἦλθον) σὺν ᾧπερ εἶχον οἰκετῶν πιστῷ μόνῳ (O.C. 334)
ἡ ψυχὴ ἀπηλλαγμένη τῶν κακῶν ὧν σὺ διῆλθες (Med. 70)
Dt. h. comme même un commentation plus complète:
οὐδεὶς γὰρ ἂν πράξειεν ἂν ὧν οὐ σοὶ φίλον (Ant. R. 862)
= τούτων ἃ πράξαι ἐμὲ οὐ σοὶ φίλον.

ἐπαινῶ σ' οἵους ὑμᾶς etc.

2° Par une attraction inverse l'antécédent du-

Buttmann, §. 138. Les Grecs, et particulièrement les Attiques, ont une tendance principale à laquelle ils sacrifient souvent la logique rigoureuse, la tendance à la rondeur et à la concision du style. De là, le fréquent usage des participes. Mais les participes ne pouvant pas s'employer partout : on sentit donc la nécessité de la construction avec le relatif, qui consiste en deux propositions qui se suivent l'une l'autre. Pour leur donner la forme d'une proposition unique, on fit du pronom de la seconde proposition un pronom commun, en le rattachant par la forme à la première, tandis que par sa nature il appartenait à la seconde : μεταδίδως τοῦ σίτου οὗπερ αὐτὸς ἔχεις.

Cf. Kühner, 3, p. 912 ss. Strebung nach Verschmelzung.

[marginal note, top: Souvent suivi le substantif et au nominatif ou à l'accusatif]

relatif se met quelquefois au même cas que le relatif. τὴν οὐσίαν ἣν κατέλιπεν οὐ πλείονος ἀξία ἐστὶν Lys. 19, 47. τὴν μὲν ἐμπειρίαν οὐ μᾶλλον τῶν ἄλλων ἔχομεν, πολιτείαν δ' οἵαν εἶναι χρὴ παρὰ μόνοις ἡμῖν ἐστιν Isocr.

[margin: Eur. Med. 11 offre un exemple sing.: ἁνδάνουσα μὲν φυγῇ πολιτῶν ὧν ἀφίκετο χθόνα (pour οἷς πολίταις)]

[Apposition d'un substantif qualifié par une proposition relative: ἐν τοῖς παρὰ τὴν ὁμωνυμίαν (ἐπιμονὴν) (λόγοις), ὅσπερ δοκεῖ τρόπος εὐηθέστατος εἶναι τῶν παραλογισμῶν, τὰ μὲν καὶ τοῖς τυχοῦσίν ἐστι δῆλα. Aristote de Soph. el 33. 182. 613.]

(L'attraction inverse se lui pyjumat) Cela a toujours lieu pour la formule οὐδεὶς ὅστις οὐ abrégé de οὐδείς ἐστιν ὅστις οὐ: ἀναγκαῖον οὐδένα ὅντιν' οὐχὶ μετέχειν δικαιοσύνης Plat. (πάντων μέτρον ἄνθρωπός ἐστιν, λευκῶν, βαρέων κούφων, οὐδενὸς ὅτου οὐ τῶν τοιούτων Plat.

[margin: Kühner, p. 920, considère οὐδεὶς ὅστις comme un substantif pronominal pouvant se décliner dans le sens de nemo non. οὐδενὸς ὅτου οὐ κατεγέλασεν. οὐδένα ὅντινα οὐ κατέκλαυσε.]

On trouve un fait analogue dans l'association (Expl. due à Buttmann) d'un adjectif avec ὅσος comme θαυμαστὸς ὅσος, θαυμαστοῦ ὅσου etc. locutions qui signifient θαυμαστόν ἐστιν ὅσος, ὅσου etc. ἦν περὶ αὐτὸν ὄχλος ὑπερφυὴς ὅσος Aristoph. ὡμολόγησε ταῦτα ἑλκόμενος καὶ μόγις μετὰ ἱδρῶτος θαυμαστοῦ ὅσου Plat. (= θαυμαστὸν ἦν μεθ' ὅσου ἱδρῶτος ὡμολόγησε) — On trouve de même ὡς avec des adverbes. ὑπερφυῶς ὡς χαίρω Plat. — θαυμασίως ὡς ἄθλιος γέγονε (= θαυμαστόν ἐστιν, ὡς ...)

[margin: μετὰ ἱδρῶτος θαυμαστοῦ ὅσου]

Latin. (Revue Critique, 1869, I, 401).

L'attraction du relatif est fort rare. raptim, quibus (= quae) quisque poterat, elatis, penates tectaque relinquentes exibant. Liv. 1. 29. cf. 4, 39, 9; 10, 40, 8. Cic. ad F. 5, 14, 1.

~~1° On sous entend à l'infinitif, dans la proposition relative, le verbe de la pr. principale.~~

2° Le relatif est complément d'un verbe qui signifie dire : haec quidem canem quae dixi tibi (Heaut. 4, 1, 37.) — Judice quo nosti populo (Hor. Sat. 1, 6, 15)

Isto quo (quae) reris grandius illud erit (Ov. Trist. 1, 6, 36)

Hor. Sat. 1, 6, 15 : Notanti

Judice, quo nosti, populo, qui stultus honores saepe dat indignis et famae servit ineptus.

Ov. Trist. 6, 1, 35 :
Elige nostrorum minimum de parte laborum :
Isto, quo quaeris, grandius illud erit.

L'attraction du substantif antécédent est fréquente. Il est à peu près constamment placé après le relatif. La construction : urbem quam statuo vestra est (Virg. En. 1. 573) est tout à fait exceptionnelle.

1° Elle a lieu quelquefois, lorsque le pronom démonstratif suit la proposition relative : ad Caesarem quam misi epistolam (= epistolae), ejus exemplum fugit me tibi mittere. Cic. ad. Attic. 13. 51. In quem primum heneti trojanique egressi sunt locum, Troja vocatur. Liv. 1. 1. — Quae prima est innocentia mihi defensio oblata suscepi. Cic. pro. Syll. 33. — En poésie cette attraction a lieu lors même que la proposition relative suit son antécédent pronominal exprimé ou sous-entendu. Poeta id sibi negoti credidit solum dari Populo ut placerent, quas fecisset fabulas. Ter. Andr. prol. 3. illi scripta quibus comoedia prisca viris (= viri) est, hoc stabant. Hor. Sat. 1, 10, 26. —

Quam quisque norit artem, in hac se exerceat (= in arte quam)

~~Illi scripta quibus comoedia prisca viris (viri) Hoc stabant, hoc sunt imitandi est (1, 10, 16.)~~

2° Elle a presque toujours lieu quand l'idée signifiée par le substantif antécédent est rapportée mentalement en apposition à un mot ou à une proposition antérieure. Peregrinum frumentum, quae

(Je [illegible] ~~[illegible]~~)

alimentum quod solum
sola alimenta ~~quae~~ ex insperato fortuna dedit, ab ore rapitur. Liv. 2. 35. Santones non longe a Tolosatium finibus absunt, quae civitas est in provincia. Caes. de B. G. 1. 10. firmi et constantes amici eligendi sunt, cujus generis est magna penuria. Cic. de amic. 17. — Rufo, quo ego uno equite Romano familiariter utor (eques Romanus solus quo utor)

= ei civitati quae est

= generis cujus

generis se rapportant aux firmi amici.

Zumpt[?], p. 270.

3° Elle a ordinairement lieu quand le substantif antécédent a avec toute la proposition principale un rapport que le latin exprime assez souvent par l'ablatif de qualité, ou par la préposition pro ; le Français par la préposition avec (= quâ es prudentia, nihil te fugiet*. Cic. ad. Fam. 11. 3. Ajax, quo animo traditur, millies oppetere mortem quam illa perpeti maluisset. Cic. off. 1. 31. Tu, pro tua prudentia, quid optimum factu sit videbis. — Cic. ad Fam. 10. 27.) - Si mihi negotium permisisses, qui meus amor in te est, confecissem. Cic. ad. Fam. 7. 2. — Spero quae tua prudentia et temperentia est, te jam, ut volumus, vivere. Cic. ad. Attic. 6. 9.

* = pro illa prudentia qua praeditus es.

3 Cas : 1° Le démonstratif suit le relatif : quamquam quisque [illegible], in hac [illegible]. En prose, le démonstratif peut précéder l'antécédent : illi, quibus . . .

2° Quand le subst. antécédent se rapporte à une expression antérieure : Firmi amici eligendi sunt, cujus generis (generis cujus) est magna penuria.

3° Quand le subst. antécédent a avec la principale le rapport marqué par pro : ~~Ajax, quo animo (animo illo qui~~ Si mihi negotium permisisses, qui meus amor in te est (amore meo qui in te est) confecissem.

Antécédents

Grec — ὅς a pour antécédent parmi les pronoms le démonstratif οὗτος; οἷος — τοιοῦτος; ὅσος — τοσοῦτος, (ἡλίκος — τηλικοῦτος); ὡς, ὥστε, ὥσπερ — οὕτω) ὅτε τότε; οὗ, ᾗ, οἷ, ὅθεν — ἐνταῦθα, ἐκεῖ, ἐκεῖσε, ἐκεῖθεν.)

Le substantif qui est l'antécédent du relatif peut être placé, ordinairement sans article, après la proposition relative, rarement après le relatif; on peut aussi, pour donner plus de force à la proposition relative, mettre après elle le pronom démonstratif avec la proposition où il est sujet ou complément. ἀμαθέστατοί ἐστε ὧν οἶδα Ἑλλήνων Thuc. ἀδικεῖ Σωκράτης οὓς ἡ πόλις νομίζει θεοὺς οὐ νομίζων Xén. ἃ ποιεῖν αἰσχρόν, ταῦτα νόμιζε μηδὲ λέγειν εἶναι καλόν Isocr. πολλοί, τὰ χρήματα καταναλώσαντες, ὧν πρόσθεν ἀπείχοντο κερδῶν, αἰσχρὰ νομίζοντες, τούτων οὐκ ἀπέχονται Xén. — Si le relatif est précédé d'une préposition, on la répète devant le démonstratif. πρὸς ὅ τι τις πέφυκε, πρὸς τοῦτο ἕνα πρὸς ἓν ἕκαστον ἔργον δεῖ κομίζειν Plat. — Quand l'antécédent précède on ne répète pas la préposition devant le relatif ἐπὶ τῆς αὐτῆς ἧσπερ νῦν ἐξουσίας μενεῖ Dém. ἐγὼ ἐν τῷ χρόνῳ ᾧ ὑμῶν ἀκούω ἀπορούντων τί τὸ δίκαιον, ἐν τούτῳ δικαιοτέρους τοὺς ἀνθρώπους ποιῶ Xén.

Le neutre ὃ peut avoir pour antécédent une proposition avec laquelle il est employé comme en apposition: εὐψυχίαν ἔσπευσας ἀντ' εὐβουλίας, ὃ δὴ τὰ πολλοὺς ὤλεσε στρατηλάτας Eurip. — Cet emploi du relatif est plus rare qu'en Latin, du moins quand il suit une proposition. Quand il précède l'antécédent, τοῦτο est sous-entendu.

Les démonstratifs de qualité et de quantité (τοιοῦτος, τοσοῦτος, τηλικοῦτος, doivent être suivis de leurs corrélatifs οἷος, ὅσος, ἡλίκος quand il y a comparaison.

τοσούτῳ κρείττων δικαιοσύνη χρημάτων, ὅσῳ τὰ μὲν ζῶντας ὠφελεῖ, ἡ δὲ καὶ τελευτήσασι δόξαν παρασκευάζει. (Isocr.)

ὁ αὐτὸς peut avoir pour corrélatifs ὅς, ὅσπερ, ou καί, ou le datif εἰς τοὺς αὐτοὺς κινδύνους κατέστησαν ἡμῖν Isocr. — (Invitum qui servat idem facit occidenti.)

ὅσην ἔχει ἐπιστήμην, τοσαύτην καὶ σωφροσύνην
οἵη περ φύλλων γενεή, τοιήδε καὶ ἀνδρῶν.
κατεστήσαμεν τηλικοῦτον, ἡλίκος οὐδείς πω βασιλεὺς γέγονε Μακεδονίας (;,)

οὕτως ἀχάριστος εἶ, ὥστε…
τοσοῦτον ἀπέσχον, ὥστ᾽ οὐδ᾽ ἠθέλησαν…

Latin.

Correlatifs.

Relatifs.		Antécédents.	
Qui		Is, idem.	
Qualis		Talis.	
Quantus		Tantus.	
Quot	hommes	Tot.	sententiae
Quam		Tam.	
Quoties		Toties.	
Quum		Tum.	

[L'antécédent du relatif peut être implicitement contenu dans le pronom possessif: vestra (ii) consilia accusantur qui mihi summum honorem et maximum negotium imposuistis. Sall. Jug. 85.]

On place la proposition relative (qui) avant la proposition où se trouve le démonstratif l'antécédent (id) pour marquer plus fortement le rapport des deux propositions, pour insister sur l'idée exprimée par l'une d'elles: nam non eam cognovi aciem ingenii tui, quod ipse videam, te id ut non putem videre Cic. fam. 2. 16. (Je connais trop bien ta sagacité pour penser que tu ne voies pas ce que je vois moi-même). Cum in ceteris rebus tum in dicendo semper, quo nihil est melius, id laudari, qualecumque est, solet. Cic. Brut. 86. (= Ce qui vaut relativement le mieux est presque toujours loué, quel qu'en soit le mérite réel). Cujus igitur mortem ulcisceremini — De ejus virtate vivi quid vos = judicare oporteat, dubitandum putatis. Cic. (pro Sestio) 38. (Comment! vous vengeriez sa mort, et vous croyez devoir réfléchir pour savoir ce que vous devez penser de son mérite pendant sa vie?)

Très-souvent le relatif neutre qualifie comme en apposition une proposition entière ou une portion de proposition: Sapientes soli, quod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis.

Cic. Parad. 6. 3. On le trouve avec l'antécédent id : si a vobis, id quod non spero, deserar, tamen animo non deficiam. Cic. pro. Rosc. Amer. 4.

Quand il y a comparaison, idem talis, tantus, tot, doivent avoir pour conséquents leurs corrélatifs. Amicum talem habere volunt quales ipsi esse non possunt. Cic. de. Amic. 23. – Pisander eodem, quo Alcibiades, sensu erat. Corn. Alc. 5. – In eadem sum sententia, quae tibi placet. – Quand qui est au même cas que idem et que le verbe peut être sous-entendu on peut mettre ac. Est animus erga te idem ac fuit. Ter. Heauton 2. 2. 24.

Ultima talis erit, quae mea prima fides (Propert.)

Français.

Les seuls pronoms démonstratifs qui se construisent sans substantif avec la proposition relative sont les pronoms substantifs celui, ceux, celle, ce, tel. Les autres ne s'emploient qu'adjectivement. – Celui-ci, celui-là ne s'emploient plus avec une proposition relative, comme dans l'ancienne langue.(1)

Celui qui met un frein à la fureur des flots.

Tel ainsi employé a un sens indéfini : tel qui rit vendredi dimanche pleurera (Rac.).

Le, la, les peuvent être antécédents d'un relatif dans les constructions : Je le vois qui s'avance ; je l'entends qui chante, le voici, le voilà qui vient.

Au-devant de ton bras je le vois qui s'avance (Athal.)

De même le pronom que : fais-nous un peu le récit qu'on m'a dit qui est si plaisant. Mol. Scapin. 3, 1. Et que vous montrent-ils qui ne vous avertisse (qu'il faut qu'on me respecte et que l'on m'obéisse.) Britann. 3. 8.

[Dans ces locutions la proposition relative est construite comme un véritable attribut. Elle peut même former avec un substantif une proposition

(1) Littré, I, p. 522 : Celui-là, celui-ci, disent certains grammairiens, ne peuvent être suivis du relatif, et <u>celui-ci qui disait</u> ne vaut rien. Cette assertion doit être restreinte. Celui-ci, celui-là, étant déjà déterminés par les adjectives particules <u>ci et là</u> ne permettent pas qu'on les détermine de nouveau par une phrase conjonctive ; ainsi l'on ne dira pas : ceux-là qui aiment Dieu gardent les commandements. Mais

1° si cette phrase conjonctive est simplement explicative et non déterminative, rien ne s'oppose à ce qu'on la reçoive : Turenne et Condé, ces deux grands capitaines ; celui-là, qui fut tué d'un coup de canon, fut enseveli dans son triomphe ; celui-ci, qui …

2° Avec c'est, c'était : C'est celui-là qui m'a volé.

3° Quand il y a plusieurs mots entre celui-là et le conjonctif : <u>Celui-là</u> fut sans doute armé de diamant <u>qui</u> tenta cette route. (La Fontaine)

Dans l'ancienne langue, on trouve : Le feu qui brûle Gomorrhe
Ne fut jamais si véhément
Que <u>celui-là</u> qui me dévore (Voiture)

(inutile) construite substantivement. Ainsi on lit : les récompenses et les châtiments de la vie future qu'ils soutenaient avec zèle (= le zèle avec lequel etc.) leur attiraient beaucoup d'honneur (Boss. disc. hist. univers. II, 5. vers la fin).]

Le relatif peut être séparé de son antécédent : et c'est cette vertu si nouvelle à la cour dont la persévérance irrite mon amour. Britann. 2. 2. — Les droits de mes (aïeux) que Rome a consacrés Brit. 4, 2. Mais ce lien du sang qui nous joignait tous deux. Ibid. — Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne (Corn.).

Suppression de l'Antécédent

Πιστεύειν χρὴ γυναικὶ μηδὲν ὅστις εὖ φρονεῖ βροτῶν (Mén. 6)

Καλὸν τὸ θνήσκειν οἷς ὕβριν τὸ ζῆν φέρει (Mén.)

Grec — La proposition relative est construite absolument comme un substantif qui serait — 1° au nominatif | ὃν οἱ θεοὶ φιλοῦσιν | ἀποθνήσκει νέος Mén. — 2° à l'accusatif (ὁ θεόφιλος) τίς μισεῖν δύναιτ' ἂν | ὑφ' οὗ (τὸν νομίζοντα) εἰδείη καλός τε καὶ ἀγαθὸς νομιζόμενος; — 3° au datif οἶδα ξυγγενομένους ἐνίους ὧν (τούτοις) ἂν τύχωσιν ἐπιθυμοῦντες Plat. — 4° au génitif ἴσασι τὴν δύναμιν | ἐφ' (τούτων) οὓς | ἂν ἴωσιν — 5° qui serait uni par καὶ à d'autres substantifs. ἐγὼ καὶ ὧν (οἱ ἄνδρες) ἐγὼ κρατοῦμεν παρὰ σοί Xén. — 6° qui dépendrait d'une préposition. πολλοὶ ἀναλίσκουσιν οὐκ εἰς ἃ δεῖ μόνον, ἀλλὰ καὶ εἰς ἃ βλάβην φέρει Xén — ἐγγίγνεταί μοι εὔνοια πρὸς (ἄνδρας) οὓς ἂν ὑπολάβω εὐνοϊκῶς ἔχειν πρὸς ἐμέ. Xén. — τεύξῃ μᾶλλον παρ' ὧν (= παρὰ τούτων ὧν) ἂν δέῃ μὴ ἄπορος δοκῶν εἶναι Xén. Χρὴ τοὺς νοῦν ἔχοντας περὶ μὲν ὧν (= τούτων ἃ) ἴσασι βουλεύεσθαι, περὶ ὧν δ' ἂν βουλεύωνται μὴ νομίζειν εἰδέναι τὸ συμβησόμενον Xén.

Comme le relatif sans antécédent a souvent une signification d'indétermination, il se trouve employé comme équivalent de εἴ τις 1° Avec des substantifs et des adjectifs neutres qui expriment une idée de qualité, et avec lesquels il faut sous-entendre ἐστι qui est quelquefois exprimé. On n'emploie ainsi que les relatifs qui se rapportent aux personnes συμφορὰ ὃς ἂν τύχῃ κακῆς γυναικός (Euripide) — ~~δύσκολον ὅτῳ πάρεστιν ἡ ψυχὴ ὧν ἐρᾷ καθ' ἡμέραν Soph.~~ — τὸ καλῶς ἄρξαι τοῦτ' ἐστὶν ὃς ἂν τὴν πατρίδα ὡς πλεῖστα ὠφελήσῃ Thuc. — πολλῆς εὐηθείας ὅστις οἴεται τῆς ἀνθρωπείας φύσεως ὁρμωμένης προθύμως τι πρᾶξαι ἀποτροπήν τινα ἔχειν Thuc. — 2° Avec une proposition qui contient

Suite page 212

Pronom Relatif.

L'étude du Pronom Relatif comprend 9 chapitres: 1° La signification 2° La construction du Relatif dans une Propⁿ dépendante 3° L'attraction 4° Les Antécédants 5° La suppression de l'Antécédent 6° le relatif adverbial, ὅτι, quod, que 7° Le relatif conjonction 8° La répétition du relatif 9° des relatifs indéfinis.

I. Signification du relatif.

G. ὅς qualifie l'antécédent, ὅστις ajoute l'idée que l'antécédent appartient à la classe des choses qualifiées par la relative.() Cependant cette distinction n'est pas toujours observée.(2)

Rem. Avec les noms de choses, les relatifs adverbiaux s'emploient comme équivalents du relatif précédé de ἐν, ἐξ, εἰς ()

L. Qui avec le subj. = ὅστις. Quicumque, quisquis, ne signifient jamais que l'indétermination. ()

Rem. Ubi, unde, quo, équivalents du relatif précédé d'une préposition, se rapportent moins à la personne qu'à la chose qui lui appartient ()

F. 1° Qui avec une préposition, ne se rapporte en prose qu'à des personnes, ou des personnifications () Quand il n'a pas d'antécédent, il vient de quis et signifie quiconque. () Quand il est avec antécédent et sans préposition, il vient de qui et se dit des personnes et des choses. ()

2° Que n'est jamais sujet, jamais précédé d'une préposition, et s'emploie des personnes ou des choses. Il indique l'objet direct de l'action, des rapports de temps et de manière, et, dans l'ancienne langue, il faisait le sujet.

3° Quoi est toujours auj. précédé d'une préposition et se rapporte à des antécédents du genre neutre ()

4° Lequel s'emploie précédé d'une préposition, () se rapporte aux choses (…) l'usage moderne entendant l'emploi de qui.

5° Dont a aujourd'hui un sens beaucoup plus effacé que unde et n'a plus le sens instrumental. () Dont est remplacé par de qui quand l'antécédent est précédé d'une préposition.

6° Où signifie ubi et quo, et s'unit à de, par, jusque. Il s'employait autrefois des personnes et pour auquel.

G. ἔστιν δίκης ὀφθαλμὸς ὃς τὰ πάντ' ὁρᾷ. — ἅπας δὲ τραχὺς, ὅστις ἂν νέον κρατῇ.

(2) κηρύγματ' ἐδρασ' οὔτ' εἶδον ὅστις ἦν ὁ δρῶν.

() καταβαίνει πρὸς τοὺς ἄλλους ἔνθα τὰ ὅπλα ἔκειτο.

L. () Quisquis amat, valeat.

Rem. Erat nemo unde discerent (de la science de qui...)

F. () 1° Qui se laisse outrager mérite qu'on l'outrage. () Le sot qui la porta..... () Rosne, qui jamais...

2° L'homme que j'ai vu, le jour que je suis venu, la pauvreté que j'ai été, trois ans que vous...

3° C'est blâme aujourd'hui ce de quoi je l'estime. Mais ... quoi je ...

4° Et celui pour lequel je mis pendre ma cachette — Celui contre lequel je parle.

5° (Le favorable vœu dont elle t'a séduit) — L'homme aux vertus de qui nous rendons hommage.

6° (L'Amphitryon où l'on dîne. — Libre du joug superbe où je suis attaché.)

II. Construction du Relatif dans une Proposition dépendante

G. L. La proposition relative peut être dépendante d'une principale autre que celle qui contient l'antécédent. 1° Le relatif peut être complément dans une proposition adjective au participe (fréquent en grec)() ou construite avec un second relatif (fréquent en latin)()

2° Le relatif peut être complément d'une proposition causale, suppositive, temporelle."

Rem. on trouve dans Bossuet une construction analogue.

G. L. 1° νῦν σοι φράσω πρᾶγμ' ὃ σὺ μᾶδιον ἀνὴρ ἔσει. — Id bonum solum est quo qui potiatur necesse est beatus sit.

2° An adolescentem discere ea mavis, quae quum praeclare didicerit, nihil sciat.

Rem. Il y a des difficultés auxquelles plus on pense plus on se confond.

III. – Attraction du Relatif. (μεταδίδως τοῦ σίτου οὗπερ ἔχεις)

(On appelle attraction une construction par laquelle le relatif prend le cas de l'antécédent, ou l'antécédent le cas du relatif.
L'attraction du relatif est presque obligatoire en grec, et très rare en latin)
au contraire l'attraction inverse est fréquente en latin

G. 1° Attraction du Relatif. très fréquente en grec.()
Rem. οἷος, ἡλίκος, se mettent au cas du mot auquel ils se rapportent.()
2° Attraction Inverse. Elle se produit surtout quand le substantif antécédent est au nominatif ou à l'accusatif.
Rem. Elle a toujours lieu pour οὐδεὶς ὅστις (nemo non) et θαυμαστός ὅσος, qui se déclinent comme des adjectifs. ()

L. 1° Attraction du Relatif. très rare en latin.
2° Attraction Inverse. très fréquente dans 3 cas: a) Quand le démonstratif suit la proposition relative() et même, en poésie, quand il précède b) Quand l'idée de l'antécédent est en apposition à un mot antérieur c) Quand l'antécédent a avec la principale un rapport exprimé par pro ou l'ablatif de qualité.

G. 1° μεταδίδως τοῦ σίτου οὗπερ αὐτὸς ἔχεις – Μέμνημαι ὧν ἔπραξα.
Rem. ὁρῶ νεανίας οἵους σύ.
2° τὴν οὐσίαν ἣν κατέλιπεν οὐ πλείονος ἀξία ἐστί.
Rem. οὐδένα ὅντινα οὐ κατέκλαυσε. – Μετὰ ἱδρῶτος θαυμαστοῦ ὅσου. – ὑπερφυῶς ὡς χαίρω.

L. 1° Raptim, quibus quisque poterat, elatis. – Judice, quem nosti, populo.
2° a) Quam quisque norit artem, in hac se exerceat. – Illi, scripta quibus comoedia prisca viris est
Firmi amici ejusdem sunt, cujus semis est maxima penuria
b) Peregrinum frumentum, quae sola alimenta fortuna dedit, ab ore rapitur
c) Qua es prudentia, nihil te fugiet. V. p. 205.

IV. Corrélation des Antécédents.

(ὅς, οὗτος; οἷος, τοιοῦτος; ὅσος, τοσοῦτος; ἡλίκος, τηλικοῦτος; ὡς, ὥστε, ὥσπερ / οὕτω; ὅτε, τότε; οὗ, ᾗ, οἷ, ὅθεν – ἐνταῦθα, ἐκεῖ, ἐκεῖσε

G. 1° Le substantif antécédent se place sans article après la proposition relative.() Pour donner plus de force, on fait précéder du démonstratif la proposition dont le relatif est complément.()
2° Si le relatif est précédé d'une préposition, on la répète devant le démonstratif, et si l'antécédent précède, on ne la répète pas.()
3° ὅ peut avoir pour antécédent une proposition avec laquelle il est employé comme en apposition.
4° ὁ αὐτός peut avoir pour corrélatifs καί, ou le datif.

L. (qui, is, qualis, talis etc.)
1° Le relatif neutre qualifie très souvent comme en apposition une proposition.()
2° Dans une comparaison, si qui est au même cas que idem, on peut employer ac.

F. Celui, tel (avec un sens indéfini) sont les seuls démonstratifs qui se construisent comme substantifs avec la proposition relative.()
Rem. I. Celui-ci, celui-là, ne s'emploient plus aujourd'hui avec une proposition relative.
Rem. II. Le, la, les, que, peuvent être antécédents.

G. 1° ψυχαγωγότατοι ἔστε ὧν οἶδα Ἑλλήνων. – Πολλοί, τὰ χρήματα ἀναλώσαντες, ὧν πρόσθεν ἀπείχοντο κερδῶν, τούτων οὐχ ἥπτοντο(?).
2° πρὸς ὅτι τις πέφυκε, πρὸς τοῦτο ἕνα δεῖ κρίνειν – Ἐπὶ τῆς αὐτῆς ἧσπερ νῦν ἐξουσίας μένει.
3° εὐψυχίαν ἐπνευσας ἀντ' εὐβουλίας – ὃ δὴ τὰ πολλοὺς ὤλεσε στρατηλάτας.
4° εἰς τοὺς αὐτοὺς κινδύνους κατέστησαν ἡμῖν.

L. 1° Sapientes soli, quod est proprium divitiarum, contenti sunt rebus suis.
2° Est animus erga te idem ac fuit.

F. Celui qui met un frein à la fureur des flots. – Tel, qui rit vendredi....
Rem. I. (Quel est celui-là qui me délivre)
Rem. II. Au devant de ton bras, je le sens qui s'avance. – Fais-nous un peu le récit qu'on m'a dit qui est si plaisant.

Latin.

1° L'emploi de la proposition relative comme substantif est beaucoup plus restreint qu'en Grec. Il faut en général que le relatif soit au cas où serait son antécédent, et il ne s'emploie ordinairement que comme l'équivalent d'un substantif qui serait au nominatif ou à l'accusatif. 1° Maximum ornamentum amicitiae tollit, qui ex ea tollit verecundiam. Cic. de amic. 22. — (Par exception: haud facile emergunt quorum virtutibus obstat res angusta domi. Juv. 3. 164.) — 2° Quem neque gloria neque pericula excitant frustra hortere. Sall. Cat. 58. (Par exception: inter omnes populos constat eum qui unam habeat omnes habere virtutes.) Cic. off. 3. 10. — 3° On trouve des exemples du datif dans le cas où l'antécédent aurait été aussi au datif: quibus bestiis erat is cibus, ut alius generis bestiis vescerentur aut vires natura dedit aut celeritatem. Cic. de N. D. 2. 48. Piso parum (ab iis), a quibus debuerat, adjutus. Cic. Phil. 1. 4.

Rem. I On emploie quod et le subjonctif se rapportant à une proposition entière avec le sens de: autant que, et quelquefois de: de sorte que. Quod meminerim = autant que je m'en souvienne — Pergratum mihi feceris, si eum, quod sine molestia tua fiat, juveris. Cic. ad. Fam. 13. (= autant que cela pourra se faire sans te gêner). in enodandis nominibus vos stoici quod miserandum sit (= que cela fait pitié) elaboratis. Cic. de N. D. 3. 24.

Rem. II On construit quod avec le même sens que ὃ δὲ λέγεις: quod autem me Agamemnonem aemulari putas, falleris. Corn. nep. Epam. 5. — Quod ex majore parte unamquamque rem appellari dicunt, est ubi id valeat. Cic. Tusc. 5. 8

Rem. III On rencontre parfois qui dans un sens voisin de siquis: Xerxes praemium proposuit, qui novam voluptatem invenisset Cic. Tusc. 5. 7.

Suite à la page 213 en sautant une feuille

 (Suite de la page 210)

implicitement l'idée de l'antécédent et qui suit la proposition relative. ἃ ἂν αὐτοὶ ἔχωσιν οἱ γονεῖς ἀγαθὰ πρὸς τὸν βίον διδάσκουσιν, ἃ δ' ἂν οἴωνται ἄλλον ἱκανώτερον εἶναι διδάξαι, πέμπουσι πρὸς τοῦτον (sous-entendu ταῦτα διδάσκεσθαι). Xén.

Le relatif neutre se trouve souvent employé avec sa proposition pour annoncer une proposition ὃ πάντων θαυμασιώτατον, Σωκράτη μεθύοντα οὐδεὶς πώποτε ἑώρακεν ἀνθρώπων Plat. (= chose singulière! personne n'a jamais vu .... ou = ce qu'il y a de plus singulier, c'est que). — ὃ μὲν πάντων θαυμασιώτατον ἀκοῦσαι, ὅτι ἓν ἕκαστον ὧν ἐπῃνέσαμεν τῆς φύσεως ἀποσπᾷ φιλοσοφίας Plat. — ὃ ἄρτι ἔλεγον (= comme je le disais tout-à-l'heure) ζητητέον τίνες ἄριστοι φύλακες Plat. — ὃ δὲ λέγεις (= mais si tu nous reproches, quant au reproche que tu nous fais), βίᾳ παρελθόντας σκηνοῦν, ἡμεῖς οὐδὲν βίαιον ἐποιήσαμεν.

[L'antécédent de οἷος, ὅς, ὅσπερ peut être contenu dans la signification de ἴσος ὅμοιος παραπλήσιος. — ὑφ' ὁμοίου ἄρχεται οἵου (sous-entendu ὑπό) ὁ βέλτιστος Plat. — οἱ Μοσσύνοικοι μόνοι ὄντες ὅμοια ἔπραττον ἅπερ ἂν μετ' ἄλλων ὄντες.]

Rem. II La proposition relative οἷος, ὅσος, est très souvent construite avec une proposition principale qui contient implicitement l'idée de réflexion. ἀπέκλαον τὴν ἐμαυτοῦ τύχην οἵου (= λογιζόμενος ὅτι τοιούτου) ἀνδρὸς ἑταίρου ἐστερημένος εἴην Xén. εὐδαίμων μοι ἀνὴρ ἐφαίνετο ὡς (= λογιζομένῳ ὅτι οὕτως) ἀδεῶς καὶ γενναίως ἐτελεύτα Plat.

Le verbe substantif se construit à la troisième personne avec le pluriel de ὅς et dans les propositions interrogatives et négatives avec le singulier de ὅστις comme si on sous-entendait τις pour antécédent. La locution = ἔστιν. ἦσαν οἳ καὶ πῦρ προσέφερον Xén. — ἔστιν ὅστις βούλεται κακοδαίμων εἶναι; Plat — οὐκ ἂν εἴη ὅστις οὐκ ἐπὶ τοῖς γεγενημένοις ἀγανακτοίη Lys. — On trouve même ἔστιν οὗ = ἔνιοι, et ἔστιν ἔνθα, ὅπου, ὅπως etc. et ἔστιν ὧν = ἐνίων, ἔστιν οἷς = ἐνίοις

ἔστιν οὓς ἐγὼ ἐπαινῶ καὶ φιλῶ (Plat.)

σχῆμα Βοιώτιον (Apoll. Dyscole)

οὐκ ἔστι θνητῶν ὅστις ἔστ' ἐλεύθερος (Eur. Hec. 864) (τις)

ἔστιν ἔνθα χἠ δίκη βλάβην φέρει (El. 1042)

Suite p. 211.

V. Suppression de l'Antécédent

G. 1° L'antécédent peut être supprimé lorsqu'il est 1° au nominatif 2° au génitif 3° au datif 4° [illegible] satif 5° lié par καί à d'autres substantifs 6° dépendant d'une préposition.

2° Le relatif sans antécédent a souvent le sens de εἴ τις (1)

3° Le relatif neutre est souvent employé pour annoncer ()

4° Le verbe substantif se construit avec οἵ, ὅστις, et l'on sous-entend [illegible] comme antécédent.

I. 1° En général, l'antécédent ne peut être supprimé que lorsqu'il est au même cas que le relatif, surtout au nominatif, à l'accusatif, et qqfs. au datif. Il y a des exceptions. ()

2° Le relatif sans antécédent a souvent le sens de si quis

3° Le relatif neutre est souvent employé pour annoncer, soit avec le subj. (autant que,) soit dans le sens de ὅ δὲ λέγεις

4° Le pronom sans antécédent s'emploie dans le sens de ἔστιν οἵ.

F. 1° Qui sans antécédent vient de quis. il s'emploie interrogativement, (maintenant) comme relatif indéfini. Il a eu, [illegible] les emplois de quiconque, si l'on.

Il a les emplois de quiconque, si l'on... — [illegible] d'une personne indéterminée.

Rem. I. Qui, comme On, s'emploie d'une personne indéterminée.

Rem. II. Il s'emploie avec vouloir et pouvoir dans le sens de celui que avec une nuance d'indétermination.

Rem. III. Il s'employait autrefois comme démonstratif distributif.

2° Que répond au latin quod dans quod sciam et ne s'emploie plus auj. sans antécédent. ()

3° Où sans antécédent a également un sens indéterminé.

G. 1° ὃν οἱ θεοὶ φιλοῦσιν, ἀποθνήσκει νέος.
2° ἴσασι τὴν δύναμιν, ἐφ' οὓς ἂν ἴωσιν
3° καλὸν τὸ θνήσκειν οἷς ὕβριν τὸ ζῆν φέρει
4° τίς ποιεῖν δύναιτ' ἂν ὧν οὐ εἰδείη καλῶς;
5° ἐγὼ καὶ ὧν ἐγὼ κρατῶ μενοῦμεν.
6° ἐγγίγνεταί μοι εὔνοια πρὸς οὓς ἂν ὑπολάβω εὐνοικῶς ἔχειν πρὸς ἐμέ.

2° συμφορά, ὅς ἂν τύχῃ κακῆς γυναικός. Xerxes praemium proposuit qui novam voluptatem invenisset
3° ὃ πάντων θαυμαστότατον, Σωκράτη μεθύοντα οὐδεὶς πώποτε ἑώρακει ἀνθρώπων.
4° οὐκ ἔστι [illegible] ὅστις ἐστ' ἐλεύθερος. — ἔστιν οὓς ἐγὼ ἐπαινῶ καὶ φιλῶ.

L. 1° (1) Maximum momentum amicitiae tollit, qui ex eâ tollit verecundiam.
() Quem neque gloria neque pericula excitant, frustra hortere.
() (Haud facile emergunt quorum virtutibus obstat)

2° Xerxes praemium proposuit, qui novam voluptatem invenisset.

3° Quod meminerim. — Quod autem me Agamemnonem aemulari putas, falleris.

4° Sunt in fortunae qui casibus omnia ponant.

F. () Qui n'est que juste est dur, qui n'est que sage est triste. — Aimez qui vous aime. — Qui m'aime me suive.

Rem. I. Mais j'ai tort d'en parler à qui ne peut m'entendre.

Rem. II. Choisis qui tu voudras, Chimène, et choisis bien.

Rem. III. Qui sans un pain, un plat, une assiette, un couteau.

2° (Advienne que pourra. — Nous n'avons désormais que craindre de sa part.)

3° Je sais où va toute chose.

VI. Relatif construit adverbialement, ὅτι, quod, que.

ὅτι, quod, que, marquent qu'une proposition est employée substantivement comme sujet ou complément. Que est d'un emploi beaucoup plus étendu que ὅτι, et devient une véritable conjonction: quod conserve, par contre, sa valeur de relatif.

G. ὅτι peut avoir un antécédent " ou n'en avoir pas, auquel cas il peut donner à la propos. la valeur d'un nominatif " d'un accusatif " ou d'un datif de cause. "

L. Quod peut avoir un antécédent ou n'en pas avoir, auquel cas il donne à la proposition précédée de quod la valeur d'un nominatif, " d'un accusatif " ou d'un ablatif de cause. "

F. Que peut avoir un antécédent, " ou n'en pas avoir, auquel cas il exprime différents rapports:
1° Dans les propos. dépendantes: a) l'objet direct b) la cause c) le but d) la conséquence e) supposition ou concession. f) il sert à rappeler l'idée exprimée par quand, comme, si.
2° Dans les propos. indépendantes: a) la volonté b) le souhait c) concession d) [illegible]

G. () ἀλλ' ἐννοεῖν χρὴ τοῦτο μέν, γυναῖχ' ὅτι — ἔφυγεν. — () εὖ γὰρ οἶδ' ὅτι / θεοὺς μιαίνειν οὔτις ἀνθρώπων σθένει.
() Καὶ μάνθαν' ὅτι / οὐκ ἐξ ἅπαντος δεῖ τὸ κερδαίνειν φιλεῖν. () Ἐμακάριζε αὐτοὺς τῆς γνώμης καὶ ὅτι ἔτυχον ἐπαινέτου Ὁμήρου ποιητοῦ.

L. () Eumeni inter Macedones viventi multum detraxit quod alienae erat civitatis. () Non pigritia facio quod non mea manu scribo. —
() Aegram, indignantem, tali quod sola careret / munere.

F. Ceci, ce (C'est que la liberté.) Il peut s'unir à différentes prépositions, soit directement, soit par l'intermédiaire de ce ou d'un substantif (pour que, parce que, de peur que)
1° a) Je veux qu'on me respecte b) Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point c) Enchaînez ces démons, que sur nous ils n'attentent
d) Il se rengorgeait que c'était un plaisir e) Que désormais le ciel, les enfers et la terre / Unissent / leurs fureurs … — Qu'un peu vous ait aimé, je ne m'en étonne pas. — Qu'[illegible] et les vaisseaux par le vent emportés … f) Quand un livre au Palais se vend et se débite — Que chacun par ses yeux juge de son mérite.
2° a) Gardes, qu'onne sorte … b) Que Dieu veille sur nous c) Qu'il y mange, s'il veut d) Moi, que j'ose opprimer …

VII. Relatif = Conjonction.

G. Le relatif s'emploie dans le sens de c'est pourquoi " et de οὖν. "

L. Qui est synonyme de ut " et, suivi d'ego, exprime une concession. "
Rem. Quod est conjonction devant si, nisi, et répond à et, et à mais.

F. Que si marque une objection et équivaut à maintenant si. "

G. () ἢ [οἶδα] καὶ δῆλον ὅτι δεῖ … διά, διότι, ὅκαι. — ἐξ ὧν [ἐκ τούτων οὖν] πολλὴ κακία ἐγγένεται.

L. () Multique viros qui certa reportent. — () Quos ego … sed …
Rem. Quod si non aliam …

F. Que si ce loup t'atteint, casse-lui la mâchoire.

VIII. Répétition du Relatif.

G. Quand une relative est unie à une autre par une conjonction copulative ou adversative, on ne répète pas le relatif et l'on n'exprime les pronoms personnels qu'aux cas obliques. "
Rem. Si le relatif est répété sans conjonction, l'effet est plus vif. "

L. On peut répéter le relatif avec une copulative et avec sed opposé à un adjectif précédent. "
Rem. Quand le relatif est au nominatif ou à l'accusatif dans la 2ème proposition, il arrive qu'on ne le répète pas. "

F. On répète le relatif: 1° Lorsque le rapport qui l'unit au verbe change, ou seulement que le sens change [illegible] 2° Pour insister ou lorsque le 2e verbe est éloigné du 1er relatif.

G. Καὶ νῦν τί χρὴ δρᾶν, ὅστις ἐμφανῶς θεοῖς — ἐχθαίρομαι, μισεῖ δέ μ' Ἑλλήνων στρατός.
() Ἀντινό', οὕτως ἔστι δόμων ἐκ κούρων ἄπωσαι — ἥ μ' ἔτεχ', ἥ μ' ἔτρεφε.

L. () Vir bonus, est qui omnia neglipulei agat.
Rem. Rationem ne sequare, quam tecum uti, profiteri autem non audeas.

F. 1° C'est une fille qui danse bien et qui est fort sage. — Qui que ma fus si cher et qui m'as su trahir. — Le farouche ennemi qu'on ne pouvait dompter.

(Suite à la pg. 111)

Le pronom s'emploie sans antécédent avec une signification d'indétermination analogue à celle de εἰσὶν οἵ dans les locutions : Sunt, qui ita dicant. non est facile reperire, qui haec credant — Habeo, quod dicam. — Nisi qui dicerent.
Sunt in fortuna qui casibus omnia ponant. (Tur.)

Français. qui sans antécédent vient du latin qui. Il ne s'emploie pas seulement interrogativement ; il a aussi la valeur d'un relatif, mais d'un relatif indéfini.

Employé comme sujet il a très souvent comme quiconque une signification suppositive : en un mot qui voudrait (= si l'on voulait, si quelqu'un voulait) épuiser ces matières ; peignant de tant d'esprit les diverses manières, il compterait plutôt combien dans un printemps L'antimoine et Guénaud ont fait mourir de gens. Boileau Sat. 4. (cf. Racine Esth 3.1. Quiconque ne sait pas dévorer un affront, ni de fausses couleurs se déguiser le front, loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie). — Autrefois on employait aussi qui, même quand la proposition principale avait un autre sujet : qui vos dirait par cum grant ire Normanz les salerent vaire,... merveilles porriez oïr. Qui prendroit toute l'étendue de la terre d'Israël, il y auroit quatre fois autant. Fleury, moeurs des Israëlites, voir Godefroy, II. 232.

Rem. Qui s'emploie avec le même sens dans : Comme qui dirait. = Comme si l'on disait.

Il a d'ailleurs les autres emplois de quiconque et la proposition dont il est le sujet peut être l'équivalent d'un substantif sujet, ou complément d'un verbe ou d'une préposition. Qui m'aime me suive — Aimez qui vous aime. Je m'en rapporte à qui vous voudrez. — C'est l'excuse de qui n'en a pas de bonne. Je me laisserai

Qui se laisse outrager mérite qu'on l'outrage (Crébillon)

Qui casse les verres, les paie (Prov.)

Qui ne voit pas la vanité du monde, est bien vain lui-même (Pascal)

Qui n'est que juste, est dur, qui n'est que sage, est triste (Volt.)

456

conduire par qui vous voudrez.

Rem. Il s'emploie, comme on, d'une personne déterminée.

Je puis honorer Rome en son ambassadeur, faire réponse en reine et comme le mérite et de qui l'on me parle et qui m'en sollicite. Corn. Nicom. 3.1. — Mais j'ai tort d'en parler à qui ne peut m'entendre. — Polyeucte 5, 2.

Rem. Il s'emploie avec vouloir et pouvoir comme complément de l'infinitif sous-entendu avec ces verbes, parcequ'il y a une nuance d'indétermination : J'enverrai qui je pourrai. — Choisis qui tu voudras, Chimène, et choisis bien. (Cid)

Il s'employait autrefois comme démonstratif (distributivement) : ils se saisirent qui d'une épée, qui d'une pique, qui d'une hallebarde (Acad.).

Un lance un pain, un plat, une assiette, un couteau,
Qui pour une lardoire un poignet un [illegible].

Que répond au quod du Latin dans la locution que je sache = quod sciam.

Il ne s'emploie jamais aujourd'hui sans antécédent. Mais il n'en était pas ainsi autrefois, et il en reste trace dans certaines locutions : advienne que pourra (= ce qu'il pourra). — Il ferait que sage (= ce que ferait un homme sage).

Nous n'avons désormais que crainte de ta part
(Corneille)

IX. Relatifs Indéfinis.

G. καὶ εἰ, κἄν, répondent au français quelque … que employé adverbialement. " Les relatifs indéfinis avec ἄν et le subjonctif, ou l'optatif sans ἄν, répondent à quelque … que adjectivement. "
Rem. Avec δή et οὖν, ils peuvent devenir de véritables adjectifs et signifier nescio qui, quiconque. "

L. Quicumque ne s'emploie guère, comme simple adjectif, que dans les locutions quâcumque ratione, quocumque modo. "
Rem. Les relatifs indéfinis ont souvent la signification concessive. "

F. Quiconque est toujours relatif, quelconque est toujours adjectif.
Rem. I. Qui que, quoi que, quelque … que, où que, ont toujours la signification concessive :
a) On employait concurremment qui qui comme sujet, cui que comme complément. — Quiconque = kiki unkes est toujours sujet d'une préposition et peut être construit comme substantif absolu. "
b) On disait en parlant des choses que que et quoique, qui est resté ()
c) Quel que s'emploie avec être. " Quelque que s'emploie adjectivement ou adverbialement. "
d) Où que est déjà condamné par Ménage.

G. Κἄν πολλαὶ ὦσι. () ὅτου ἂν τις προστατεύῃ, ἐὰν γιγνώσκῃ τε ὧν δεῖ καὶ ταῦτα δύνηται πορίζεσθαι, ἀγαθὸς ἂν εἴη προστάτης.
Rem. () ῥήγνυται ὁποῖα δή φλέψ. — κρίνει ἄμεινον ὄχλος πολλὰ ἢ εἷς ὁστισοῦν.

L. () (Vos animam hanc potius quocumque abs[um]ite leto).
Rem. Quidquid id est, timeo. — Casu quicumque sequetur / Per caput hoc juro.

F. a) Quiconque ne sait pas dévorer un affront / Loin de l'aspect des rois qu'il s'écarte, qu'il fuie.
b) Que que nul die — quoiqu'on die
c) Quelque soient les humains. — On disait : En quelle manière que ce soit. — () Quelques vains lauriers () Quelque puissants [qu'ils] soient
d) Où que soit Rosidor, il le suivra de près.

Je vais où va toute chose,
Où va la feuille de rose,
Et la feuille de laurier.

Où sans antécédent se prend également dans un sens indéterminé. Il allait où le hasard le conduisait. — On emploie dans le même sens d'où, par où.

Pronom Relatif

ὅτι quod que

Non pigritia facio quod non scribo.

En Grec le neutre singulier du pronom indéfini ὅτι, en Latin le neutre singulier du pronom relatif quod, en Français le relatif que (qui a souvent la valeur d'un neutre) s'emploient pour marquer qu'une proposition où le verbe est à une forme personnelle est employée substantivement, comme sujet d'une proposition ou comme complément d'un mot.

Dans cette construction le relatif n'est ni sujet de la proposition où il se trouve ni complément d'un mot. Il se rapporte à la proposition tout entière. On peut le considérer comme étant à l'accusatif, et comme construit adverbialement.

En Français que devient une véritable conjonction et est d'un emploi beaucoup plus étendu que le Grec ὅτι.

En latin quod peut être presque partout rapporté à un antécédent (sous-entendu quand il n'est pas exprimé.) Il conserve sa valeur de relatif.

Grec — ὅτι peut avoir pour antécédent le pronom neutre τοῦτο, τὸ τοιόνδε, ἐκεῖνο employé à un cas quelconque. τῷ φθόνῳ τοῦτο μόνον ἀγαθὸν πρόσεστιν ὅτι μέγιστον κακὸν τοῖς ἔχουσίν ἐστιν Isocr. διενοήθημεν τὸ τοιόνδε ὅτι τὴν πόλιν ἐλευθέραν εἶναι δεῖ καὶ ἔμφρονα καὶ ἑαυτῇ φίλην Plat. ἆρ' ἐπ' ἐκείνῳ γελᾶτε ὅτι οὐ δέησει συγγυμναστήν με ζητεῖν. Xén.

ἀλλ' ἐννοεῖν χρὴ τοῦτο μέν, γυναῖχ' ὅτι ἔφυμεν (Ant. 63.)

ἀλλ', εἰ δοκεῖ σοι, στεῖχε, τοῦτο δ' ἴσθ', ὅτι ἄνους μὲν ἔρχει, τοῖς φίλοις δ' ὀρθῶς φίλη (A. 99.)

ὅτι sans antécédent donne à la proposition : 1° la valeur d'un substantif au nominatif ἀποροῦσαι (?) ἐποίησε τὸν Θηβαῖον ὅτι Μαντινέας ὀλίγους τινὰς πάνυ εἶχεν Xén. — 2° d'un substantif à l'accusatif quand elle est complétive. — 3° d'un substantif au datif de cause τά τε ἄλλα ζηλῶ σε τοῦ πλούτου καὶ ὅτι οἱ ἄνθρωποι, ἢν μὴ δανείσῃς, οὐκ ὀργίζονται Xén. Ἦ καὶ βασιλεύειν ἐπίστασαι, ὅτι οἶσθα ἐπαινέσαντα Ὅμηρον τὸν Ἀγαμέμνονα, ὡς βασιλεὺς εἴη ἀγαθός; Xén.

εὖ γὰρ οἶδ' ὅτι θεοὺς μιαίνειν οὔτις ἀνθρώπων σθένει (Ant. 1043)

καὶ μάθηθ', ὅτι οὐκ ἐξ ἅπαντος δεῖ τὸ κερδαίνειν φιλεῖν. (Ant. 312)

Ἐμακάριζε τούτους (Achille et Ajax) τῆς γνώμης καὶ ὅτι ἔτυχον ἐπαινέτου Ὁμήρου ποιητοῦ. (Alcib. d'Imbros, de Mahomet.)

Latin. Quod peut avoir pour antécédent un pronom neutre comme hoc, illud, id alterum, ou être construit en apposition à un substantif. Il peut aussi être employé sans antécédent.

Dans tous les cas la proposition précédée de quod a avec la proposition principale les rapports exprimés par le nominatif, l'accusatif, ou l'ablatif. L'emploi de ce tour implique que l'on représente la chose énoncée comme ayant lieu réellement, comme un fait.

1° Nominatif. Eumeni inter macedones viventi multum detraxit quod alienae erat civitatis. Corn. Nep. Eumen 1. Non ea res me deterruit, quo minus ad te litteras mitterem, quod tu ad me nullas miseras. Cic. Fam. 6. 22. Percommode factum est, quod de morte et dolore primo et proximo die disputatum est. Cic. Tusc. 4. 30. Me una consolatio sustentat, quod tibi nullum a me amoris nullum pietatis officium defuit. Cic. pro. mil. 36. accedit quod.....

2° Accusatif. Non pigritia facio quod non mea manu scribo. Cic. att. 16. 15. Praeterea, mitto quod.... adde, quod....

Rem. L'accusatif se rapporte quelquefois à la proposition principale tout entière : = Quant à ce que, ou si. quod autem me agamemnonem aemulari putas, falleris. Corn. (v. p. 111) Nep. Epam. 5. quod scribis, te, si velim, venturum, ego vero te istic esse volo. Cic. Fam. 14. 3.

3° ablatif. Hoc uno praestamus vel maxime feris, quod exprimere dicendo sensa possumus. de or. 1. 8. – Aristoteles laudandus est in eo, quod omnia, quae

moveatur; aut natura moveri censet aut vi aut voluntate. Cic. N. D. 2. 16. Pro magnitudine injuriae proque eo, quod summa respublica in hujus periculo tentatur. Cic. Rosc. Amer. 51. — Quod sans antécédent a très souvent la valeur de l'ablatif de cause; T. Manlius torquatus bello gallico filium suum, quod is contra imperium in hostem pugnaverat, necari jussit. Sall. Noctu ambulabat in foro Themistocles, quod somnum capere non posset. Cic. — Gaude quod spectant oculi te mille loquentem. Hor.

Aegram, indignantem tali quod sola careret munere (Aen. V, 652.)

Français. 1° Que a souvent pour antécédents ceci, cela: ils ont cela de commun que .... ce, cet, etc. accompagnés d'un substantif: l'histoire de Xénophon... a encore cet avantage qu'elle est plus conforme à l'écriture. Boss. disc. sur l'hist. I. 7. — Ce suivi du verbe être: C'est que ..... et servant à expliquer quelque chose d'antérieur ou à en énoncer la cause: un grand avantage, c'est que ..... si je suis venu, c'est que ....

C'est que le libellé n'est pas une lanterne
Du noble faubourg St Germain.

2° Il s'unit à différentes propositions pour exprimer les rapports de subordination, cause, but, supposition, concession, temps. Il peut être uni à une proposition soit immédiatement comme par exemple dans pour que[1], sans que, selon que, après, avant, depuis que, soit par l'intermédiaire de ce comme dans en ce que, parceque, de ce que ou d'un autre substantif: de sorte que, depuis que, afin que.

3° Sans antécédent il exprime différents rapports de dépendance et même certaines modalités dans des

(1) Vaugelas dit: Pour que, très usité de long à la Loire et depuis peu à la cour. On s'en sert de plusieurs façons qui ne valent rien. — Th. Corneille: Pour que n'a pas été établi; on se le permet quelquefois dans la conversation, mais on ne l'écrit pas. — Chifflet, Gramm. p. 131: „Pour que, au lieu de afin que, est une barbarie."
Aussi est-il en plein usage, justifié par l'historique qui montre que c'est une ellipse au lieu de pour ce que.

1 ° propositions indépendantes.

Dans les propositions dépendantes, il exprime : 1° que la chose énoncée par une proposition est l'objet direct de l'action d'un verbe. – propositions complétives. – 2° l'idée de cause : Comment voudriez vous qu'ils traînassent un carrosse, qu'ils ne peuvent pas se traîner eux-mêmes. Mol. Avare 3.5. — Qu'avez-vous donc, dit-il, que vous ne mangez point Boil. Sat. – (Cet emploi de que est très-ancien, mais ne poet estre (mais cela ne put arriver), que ville ere mult fort. Villehardouin. – 3° De but, approchez que je vous parle. On disait autrefois : filz, esgarde con li formiz porchace son vivre en esté, que en hiver en ait planté. Enchaînez ces démons, que sur nous ils n'attentent (Laf. Philém. et Baucis.). 4° De conséquence je suis dans une colère que je ne me sens pas. (Mol. mariage forcé), 6,. Il me le dirait, que je ne le croirais pas. 5° De supposition, avec le subjonctif présent, qu'il vienne, il verra. – 6° Il exprime souvent avec le subjonctif que la chose énoncée par la proposition est l'objet de la proposition principale qui suit, et où l'idée antérieure est rappelée par un démonstratif ; la proposition est comme un substantif construit absolument. Cf. Ce roi fils de David, où le chercherons nous ? – Qu'Enée et ses vaisseaux par les vents écartés / soient aux bords africains d'un orage emportés ; Ce n'est qu'une aventure ordinaire et commune !... Mais que Junon constante en son aversion / poursuive sur les flots les restes d'Ilion... / c'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache. (Boil. art poét. 3. 177.) qu'un père vous ait aimé je ne m'en étonne pas : mais qu'un père si éclairé vous ait témoigné cette confiance jusqu'au dernier soupir... C'est.... Boss. or. fun. du Prince de Condé.

Vaugelas : Que se sert pour afin que, M. d'Attancourt disait dans son Lucain : Monte vite, que je t'attache..

Il se morfondait, que c'était un plaisir (St Simon)

7° Il sert à rappeler comme une sorte de démonstratif conjonctif l'idée exprimée par les conjonctions <u>quand</u>, <u>comme</u>, <u>si</u> : quand il viendra et que .... comme il venait et que ..... s'il vient et que .....

Comme il fut entré à Delphes et <u>qu'</u>il eut pris le chemin de la Phocide... (La Fontaine)

Quand un livre au Palais se vend et se débite,
<u>Que</u> chacun par ses yeux juge de son mérite...
Le dépit d'un censeur peut-il le décrier ?
(Boileau)

2°

Gardes, <u>qu'</u>[illegible] ici.

Que Dieu daigne toujours prendre soin de tes jours !
<u>Que</u> son nom soit béni, <u>que</u> son nom soit chanté,
<u>Que</u> l'on célèbre ses ouvrages,
Au delà des temps et des âges,
Au delà de l'éternité !

Moi, <u>que</u> j'ose opprimer et noircir l'innocence !

Dans les propositions indépendantes que sert à exprimer : 1° <u>volonté</u> avec le subjonctif, qu'il parte ; 2° Souhait. ~~avec l'indicatif et la négation : que ne le fait-il~~ ! avec le subjonctif : que Dieu veille sur vous ! 3° <u>Concession</u> avec le subjonctif. <u>Eh bien ! qu'il vienne</u>.. 4° <u>Exclamation</u> avec le subjonctif. Exprime qu'on ne fera pas ce qui est signifié par la proposition : Moi ! <u>que</u> je lui prononce un arrêt si sévère ! (ma bouche mille fois lui jura le contraire). Britann. 2, 3. Mais <u>que</u> ma cruauté survive à ma colère / <u>que</u> malgré la pitié dont je me sens saisir / dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir ! / Non, Seigneur : que les Grecs cherchent quelque autre proie / Androm. 1, 2. (Dans Sénèque Troade. 2, 2. regia <u>ut</u> virgo occidat / tumuloque donum detur et cineres riget / et facinus atrox caedis ut thalamos vocent ? non patiar).

470

Relatif faisant fonction de Conjonction.

Grec. Le relatif est employé souvent avec le sens de c'est pourquoi, sous différentes formes : 1° ᾗ sous entendu ὁδῷ· ᾗ καὶ δῆλον, ὅτι δεῖ .... Aristote. 2° avec διά, διό, διότι. 3° en poésie ὅ, et surtout ὃ καί : νεώτατος δ' ἦν Πριαμιδῶν· ὃ καί με γῆς | ὑπεξέπεμψεν. Eurip.

Rem. Il s'emploie aussi avec le sens de différentes conjonctions. — ἐξ ὧν (= ἐκ τούτων οὖν) πολλὴ μὲν ἀπειρία καὶ κακία τῇ πόλει ἐμφύεται .... Xén. Memorab. 3. 5. 17. — οἵ (= οὗτοι δή) ἐμοὶ δοκοῦσιν αἰσχύνην τῇ πόλει περιάπτειν ..... Plat. Apol. Socr. 35 A.

ὧν

Latin. Le relatif s'emploie souvent avec la valeur de is, d'abord dans quare, quamobrem quapropter, quocirca.

Ensuite sous d'autres formes : Cæsar equitatum omnem mittit, qui videant, quas in partes hostes iter faciant. Qui, cupidius novissimum agmen insecuti, alieno loco cum equitatu helvetiorum prælium committunt. — Cæs. de B. G. 1. 15. Quae quum ita sint, ex quo intelligitur etc.

[On n'emploie alors jamais de conjonction avec le relatif.

Quod s'emploie souvent comme pure conjonction devant si, nisi, quelquefois devant etsi, quia, quoniam, utinam. Il répond souvent à et, quelquefois à mais. Quod si (= et si) corporis gravioribus morbis vitae jucunditas impeditur, quanto magis animi morbis impediri necesse est ? Cic. Fin. 1. 18. coluntur tyranni

Exposcunt mittique viros qui certa reportent (Aen. XI, 192)

Le relatif suivi immédiatement (et muni de verum, sed, tamen) d'ego exprime une concession sans doute, il est vrai. Quorum ego (philosophorum) copiam magnitudinemque cognitionis vehementer admiror; nobis tamen satis est ea scire et dicere quae non abhorrent ab hominum moribus. (Cic. Deor. 1, 51, [illegible] 9. 17, 76; 34, 145.) Quos ego ... sed motos praestat componere fluctus (s. entre [illegible] orbe [illegible].)

Le relatif rejoint illa qui dicunt : illorum qui dicunt ego philosophorum ... illos qui dicunt ego ...

duntaxat ad tempus. Quod si (= mais si) forte ceciderint, tum intelligitur, quam fuerint inopes amicorum. Cic. de Amic. 15.

Quod si non aliam venturo fata Neroni
Invenere viam....

Quod si tantus amor menti, si tanta cupido est
Bis Stygios innare lacus....

Français. Quoi: Vous avez été le trouver; en quoi vous avez eu tort. – Apportez l'argent; faute de quoi vous ne l'obtiendrez pas.

Que si répond au latin quod si. – Il signifie ordinairement: maintenant si. Cette locution, est [illegible] Lemaire, [illegible] toujours une objection. Elle est élégante, selon Littré,
Que si le temps l'atteint, [illegible] (La Font.)

Pronom Relatif

Répétition

Krüger, p. 146

Grec. Quand une proposition est unie à une proposition relative par une conjonction copulative ou adversative, on ne répète presque jamais le relatif – (Exemples exceptionnels dans Thuc. 2. 43, 3. 6, 4. 89. Plat. Euthydème 278 e) On rappelle l'idée par un pronom démonstratif ou personnel, et souvent même on le sous-entend, particulièrement quand il doit être au nominatif. δοκεῖ τοῖς πολλοῖς ἀνθρώποις, ᾧ μηδὲν ἡδὺ τῶν τοιούτων, μηδὲ μετέχει αὐτῶν, οὐκ ἄξιον εἶναι ζῆν Plat. ἡμᾶς οἷς κηδεμὼν μὲν οὐδεὶς πάρεστιν (οἱ δὲ) ἐστρατεύσαμεν δ' ἐπ' αὐτόν, τί ἂν οἰόμεθα παθεῖν; Xén. (An. 3, 1, 17) – aux cas obliques on exprime toujours le pronom personnel, et on ne met le démonstratif que si la clarté l'exige. νῦν τί χρὴ δρᾶν, ὅστις ἐμφανῶς θεοῖς ἐχθαίρομαι, μισεῖ δέ μ' Ἑλλήνων στρατός, Soph.

(Exceptionnellement [illegible] δ' αὐτοῖς: φήσουσί τινες με λελυκέναι τοὺς νόμους οὓς Λυκοῦργος μὲν ἔθηκε, Σπαρτιᾶται δ' αὐτοῖς χρώμενοι τυγχάνουσιν (Is. 12, 152)

[Le relatif est quelquefois répété sans conjonction (anaphore) c'est un mouvement très vif. ἃς δ' αὖ σὺ βάκχας εἷρξας, ἃς συνήρπασας κἄδησας ἐν δεσμοῖσι πανδήμου στέγης, φροῦδαί γ' ἐκεῖναι .... σκιρτῶσι Eurip. Bacch. 443. – πάντων τῶν πεπραγμένων ἐξέστι, ὧν ἀπήγγειλεν, ὧν ὑπέσχετο, ὧν πεφενάκικε τὴν πόλιν Dém.]

Od. II, 129
Τὸν δ' αὖ Τηλέμαχος πεπνυμένος ἀντίον ηὔδα·
Ἀντίνο', οὔπως ἔστι δόμων ἀέκουσαν ἀπῶσαι
ἥ μ' ἔτεκ', ἥ μ' ἔθρεψε.

Latin. On peut répéter le relatif avec une conjonction copulative ; mais on ne peut pas l'employer avec une conjonction adversative, sauf quand sed qui est opposé à un adjectif précédent : vir bonus, sed qui omnia negligenter agat.

Si le relatif est au génitif, au datif ou à l'ablatif dans une première proposition et qu'il doive être au nominatif ou à l'accusatif dans la seconde, il arrive parfois qu'on ne le répète pas : eamne rationem sequare, qua tecum ipse et cum tuis utare, profiteri autem et in medium proferre non audeas? Cic. de fin. 2. 23. ~~Bocchus cum peditibus quos Volux filius ejus adduxerat, neque in priore pugna affuerant, postremam Romanorum aciem invadunt. Sall. Jug.~~ 101. —

~~[illegible]~~

(inutile)

[Si le relatif doit être dans une première proposition au nominatif, et dans une seconde à un autre cas, il arrive quelquefois qu'on le rappelle par un pronom démonstratif dans la seconde proposition : omnes tum fere, qui nec extra hanc urbem vixerant, nec eos aliqua barbaries domestica infuscaverat, recte loquebantur. Cic. Brut. 74.

Le relatif peut être répété sans conjonction.]

Français. Il faut répéter le relatif :

1° Toutes les fois que change le rapport qui l'unit au verbe : Cette passion qui ose tout et à laquelle rien ne coûte.

Cependant on lit dans Bossuet (Hist. des Variat. 1,136.) : Il ne s'agit pas de ce que j'ai dit, mais de ce que dira l'Église, à laquelle je ne prétends pas répondre comme un adversaire, mais l'écouter comme un disciple.

(p. 1936) : Deux députés des Vaudois eurent une longue conférence avec Œcolampade qu'Abraham Scultet rapporte tout entière dans les Annales évangéliques et déclare qu'il l'a transcrite...

2° Quand le changement de sens est très-marqué : C'est une fille qui danse, qui chante, qui joue du luth et qui est fort sage. (Vaugelas).

4° Si le verbe d'une proposition relative se trouve à une trop grande distance du relatif énoncé dans la proposition précédente : C'est elle (l'adulation) qui fait du sceptre un joug accablant, et qui, à force de louer les faiblesses des rois rend leurs vertus mêmes méprisables.

(faux

Lui qui me fut si cher et qui m'a pu trahir,
Ah! je l'ai trop aimé, pour ne le point haïr!
(Androm.)

5° Anaphore.

Ce farouche ennemi qu'on ne pouvait dompter,
Qu'offensait le respect, qu'importunait la plainte,
Ce tigre, que jamais je n'abordai sans crainte,
(Ph. IV, VI)

Vous, que mille vertus me forçaient d'estimer,
Vous, que j'ai plaint, enfin, que je voudrais aimer,
(Androm.)

Le relatif peut être répété sans conjonction, et il l'est beaucoup plus fréquemment qu'en qu'en Grec et en Latin.

Il s'emploie également après les conjonctions adversatives et après les conjonctions copulatives.

1178

Relatifs Indéfinis

Grec.

Κἂν πολλαὶ ὦσι

καὶ εἰ ou κἄν avec un mot qui exprime une idée de grandeur répond au Français quelque .... que employé adverbialement : οὕτω καὶ περὶ τῶν ἀρετῶν, κἄν πολλαὶ καὶ παντοδαπαὶ ὦσιν, ἕν γέ τι εἶδος ταὐτὸν ἔχουσι. Plat. (= quelque nombreuses et quelque variées qu'elles soient).

Les relatifs indéfinis construits avec ἂν et le subjonctif, ou avec l'optatif sans ἄν, répondent à quelque .... que employé adjectivement : ἀνηρτήσατο δὲ τοσαῦτα φῦλα ὅσα καὶ διελθεῖν ἔργον ἐστίν, ὅποι ἂν ἄρξηται τις πορεύεσθαι ἀπὸ τῶν βασιλείων, ἤντε πρὸς ἕω ἤντε πρὸς ἑσπέραν .... Xén. Cyrop. 1.1.5. — ὅτου ἂν τις προστατεύῃ, ἐὰν γιγνώσκῃ τε ὧν δεῖ καὶ ταῦτα δύνηται πορίζεσθαι, ἀγαθὸς ἂν εἴη προστάτης. Xén.

Ils peuvent perdre leur valeur de pronoms relatifs et devenir de véritables adjectifs, quand ils sont unis aux particules δή et οὖν.

Unis à δή ils signifient n'importe lequel

on on ne sait, je ne sait qui. ἐγγύνυται ὁποία δὴ φλεψ Xén. (= on ouvre n'importe quelle veine). ἐς τὴν Ἄσπενδον ἣ τινι δὴ γνώμῃ ἀφικνεῖται. Thuc. 8. 87. 6. (= dans n'importe quelle intention). ἐξαπίνης ἀνέλαμψεν οἰκία ὅτου δὴ (= je ne sait qui) ἐνάψαντος Xén.

Avec οὖν il signifient quelconque, quel que ce soit, qui que ce soit. κρίνει ἄμεινον ὄχλος πολλὰ ἢ εἷς ὁ σισοῦν (= qu'une seule personne quelle qu'elle soit) Aristote. — τί περὶ αἰσθήσεως ἐροῦ μεν ὁποιασοῦν (= quelconque) οἷον τῆς τοῦ ὁρᾶν ἢ ἀκούειν; Plat.; οὐδαμοῦ σὺ φανήσει γεγονώς, οὐ πρῶτος, οὐ δεύτερος .... οὐχ ὁποσοσοῦν (= ni à un rang quelconque) Dém. — on renforce le sens avec καί, οὐδέ, μηδέ. πῶς οὐκ αἰσχρὸν καὶ ἡντινοῦν (= le moindre) δίκην ἀπολιπεῖν; Lys. ἐπάκουε, εἰ νοῦν καὶ ὁπωσοῦν ἔχεις (= si tu as la moindre intelligence) Plat. οἱ νικήσαντες τὰ πράγματα οὕτως ἐσφετερίσαντο, ὥστε ἀρχῆς μηδ' ὁτιοῦν μεταδιδόναι τοῖς ἡττηθεῖσιν Plat.

Latin

482

Vn animam hanc potius quocumque abiumito leto.

Omne quidem signum sub qualicumque figurâ (Manil.)

Le respicit illud Quantumcumque bonum (Sid.)

Latin. Quicunque s'emploie rarement comme simple adjectif, si ce n'est dans les locutions quacunque ratione, quocunque modo, qualiscunque et quantuscunque peuvent s'employer ainsi : Sin qualemcunque locum (sequimur). Cic. Fam. 4.8. Tu non concupisces quanticumque ad libertatem pervenire. Sen. ep. 80.

Les relatifs indéfinis s'emploient fréquemment avec la signification concessive du Français : quel que, quoique, quelque que ; quid quid id est, timeo Danaos et dona ferentes. Virg. En. 2. — Casus factum quicunque sequentur, per caput hoc juro... Virg. En. 9. 299.

Français. Quiconque est toujours relatif. Quelconque est toujours adjectif.

Qui que, quoi que, quelque que, quel que, où que n'ont jamais que la signification concessive.

1° Dans l'ancienne langue on employait des personnes qui qui, comme sujet, cui que, comme complément, avec un sens concessif ; s'en vait li dus (le chef), cui qu'en doie anoier (= il doive nuire). On disait aussi : Ki ki un kes desiret les temporeiz et les defailhanz choses, cil vat vers occident. — De kiki unker vient quiconque qui est toujours sujet d'une proposition avec laquelle il forme comme un substantif qui peut être sujet, complément, ou construit absolument : Puisse périr comme eux quiconque leur ressemble. Racine

Il accueille quiconque se présente. J'ai promis de le protéger contre quiconque l'attaquerait. Acad. — Quiconque de vous sera assez hardie pour médire de moi, je l'en ferai repentir. Acad. Quiconque ne sait pas dévorer un affront ... loin de l'aspect des rois, qu'il s'écarte, qu'il fuie. Rac.

2° Dans l'ancienne langue on disait en parlant des choses, que que et quoi que qui est seul resté: la ira il, que que nul die. — Quoiqu'il arrive, quoi qu'il fasse etc.

Faites les tirets pour faire dire ...

3° Quel que ne s'emploie plus qu'avec le verbe substantif, et quel est toujours attribut: Les hommes quels qu'ils soient, sont égaux devant la mort. Dans l'ancienne langue on disait en employant quel comme épithète: en kele manière ke ce soit, en quel lieu que on le meist.. Plus tard on a ainsi employé et aujourd'hui on n'emploie plus que quelque...que[1]: 1° Soit adjectivement et alors il s'accorde en nombre: ~~Et~~ quelques vains lauriers que promette la guerre // on peut être héros sans ravager la terre. Boil. De quelque superbe distinction que se flattent les hommes ils ont tous une même origine. Boss. 2° Soit adverbialement, et alors il est invariable: quelque puissants qu'ils soient.— (‡) Justes, ne craignez point le vain pouvoir des hommes: Quelque élevés qu'ils soient, ils sont ce que nous sommes. (J.B. Rouss.)

Quels que soient les hommes, il faut vivre avec eux

4° Où qu'il soit, puisse-t-il y être heureux.— Où que vous alliez conformez-vous aux mœurs du pays. Acad.

Jean Jacques et Buffon se sont servis de où que dont l'usage est très ancien (Ol. de la Marche) mais que condamne Ménage (Obs. sur la langue fr.) On en trouve des exemples dans Corneille:

Où que soit Rosidor, il le suivra de près,
Et je saurai changer les myrtes en cyprès.

Où que soit la retraite, il n'est pas toujours nuit,
Et ce qu'un jour nous cache, un autre le produit.
(La Pl. Roy.)

(1) Littré: Si l'on essaye de fixer dans le sentiment les rapports de quel que et quelque ... que, l'ancienne langue nous apprend aussitôt que c'est un seul et même mot; seulement parfois on disait quel ... que et non quelque ... que, et par une certaine époque une erreur de langage ajouta indûment un que à quel et produisit le barbarisme quelque ... que, que l'usage a accepté.

‡ Cette spécieuse distinction n'était pas admise au commencement du 17e siècle:
Quelques puissants appas que possède Aramante,
Je trouve qu'après tout ce n'est qu'une suivante (La Suiv.)

Quel supplice d'aimer un objet adorable,
Et de tant de rivaux se voir le moins aimable!
D'aimer plus qu'eux ensemble, et n'oser dire plus [?]
Quelques ~~puissants~~ ardents qu'ils soient, je promettre autant qu'eux!
(Pulchérie, II, 1)

Bopp. 2, p. 63. En grec et en gothique, le nominatif de l'article vient du thème scr. sa = hic. (Comp. le scr. sô 'ham et ὅδ' ἐγώ). [En arménien, l'article est un préfixe, ṡ : haz, pain ; ṡ haz, le pain. Ce préfixe, ainsi que l'article en haut-allemand, vieux saxon et anglo-saxon, vient du scr. tya (thème démonstratif). L'arménien seul et le zend ont au moins les rudiments de l'article.]

2, p. 344. Le thème démonstratif ana (d'où Bopp dérive an, ἄν, et l'interrogatif gothique an) est devenu l'article dans les dialectes gaéliques du celtique. Il subsiste des restes en islandais : an oigh, la vierge, gén. nah oigh etc.

Au pronom démonstratif grec ὁ, ἡ, τό, correspond le gothique sa, sô, thata, (der, die, das). Comme c'était le plus faible des pronoms démonstratifs, il était prédestiné au rôle d'article.

Bopp. II, 196 : Du thème démonstratif ta, dérivent l'article grec, αὐτός, οὗτος, τοιοῦτος, δέ (dérivé du thème pronominal τό, comparez ta donnant dem dans i-dem), δεῖνα, dudum, τῆμος, σήμερον etc.
Dans Hom. δέ se décline encore : τοῖσδεσσι

Au nom. sing. le sanscrit remplace la dentale par une s : sa, sâ, tat, auxquels correspond le grec ὁ, ἡ, τό. (Le σ est resté en grec dans σήμερον.)

Au nominatif pluriel, le scr. le gothique et le zend ne changent pas le t en s. C'est donc par abus que le grec emploie l'esprit rude : οἱ, αἱ. Le dorien et l'épique ont conservé les anciennes formes : τοί, ταί.

Par une coïncidence remarquable, au nomin. sing. masculin, le grec, le gothique et le sanscrit s'abstiennent du signe casuel : ὁ (au lieu de ὅς), sa (scr. et goth. au lieu de sas.) La raison en ~~est~~ que la désinence s est elle-même pour sa, qui se serait trouvé redoublé.

En somme, si l'on tient compte des doutes élevés sur l'existence de l'article dans Homère, on peut considérer l'article grec comme un phénomène relativement à part dans les langues indo-germaniques anciennes, et y voir un phénomène essentiellement grec et attique, le résultat de la vie sociale et de la conversation.

Malgré un court passage de la Poétique et de la Rhétorique à Alexandre, Denys d'Halicarnasse et Quintilien font honneur aux Stoïciens d'avoir les premiers séparé l'article de la conjonction. Les stoïciens appelaient l'article un pronom indéfini. (celui convenait pour fonction de marquer le genre des noms.) — Tryphon, l'un des maîtres d'Apollonius, introduisit dans la discussion un élément nouveau en remarquant que « les articles rappellent une idée préconçue et qu'il ne faut pas les employer devant les noms dont le sens n'est pas préalablement déterminé. » Toute la théorie de Dyscole part de là, mais il n'a pas cité l'autorité de son maître. Le propre de l'article est pour lui l'anaphore : πᾶσα ἀναφορὰ γνώσεως προϋφεστώσης ἐστὶ σημαντική. Les pronoms relatifs, comme αὐτός, sont ἀναφορικαί, et par là se rattachent à l'article.

Selon Varron, Dion l'A. proposait de reconnaître un article dans hic, haec, hoc. Tryphon comptait ὦ au nombre des articles, parce que le vocatif est un cas et que ὦ accompagne le vocatif. (S. Egger) Dyscole le rejette longuement, et répond que selon Tryphon νά et μά se construisant avec l'accusatif dans les serments, devraient être des articles.

Article

Origine

I L'article et le démonstratif

Dans Homère ὁ, ἡ, τό n'a presque jamais la valeur de l'article, il n'est guères employé que comme pronom démonstratif. τὴν ἐγὼ οὐ λύσω – φθίσει σε τὸ σὸν μένος (= iste tuus animus).

Dans Homère, la valeur deictique de l'article se prouve par la place qu'il occupe dans le vers, à l'arsis du 1er pied. Düntzer [illegible] dans Homère qu'un semblant d'article, et Bernhardy, [illegible] Aristarque, le lui refuse complètement. – Les époques postérieures, même Apollonius, [illegible] surtout l'article comme démonstratif. Il est même fort rare chez les tragiques, surtout dans les chœurs. Les anciens grammairiens (ap. Dysc.) mettent l'essence dans l'article dans l'ἀναφορά, ἀναπόλησις προεγνωσμένου καὶ ἀπόντος προσώπου, ce qui équivaut à en faire un démonstratif.

La perfection de l'emploi de l'article est réalisée par la langue de Platon. [illegible] littéraire l'[illegible] la conversation, plus l'article y devient rare, [illegible] fréquemment chez les Deictiques. L'article appartient à la langue et la conversation d'Athènes, [illegible] [illegible] dans les premiers écrits d'Hippocrate, il devient beaucoup plus fréquent chez lui après son séjour à Athènes.

Krüger, qui croit à l'existence de l'article dans Homère, dit qu'en procédant comme on le fait pour démontrer qu'il ne le connaît pas, il serait facile « den Artikel auch aus der attischen Prosa wegzuerklären » (p. 62).

L'article est un [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] (Curt.)

Ces emploi de ὁ ἡ τό ne subsiste en prose que dans un petit nombre de locutions

1° ὁ μέν – ὁ δέ (sans substantif)

(Quand ils sont suivis immédiatement d'un substantif, ils ont la valeur de l'article: ἡ μὲν εὐταξία σώζειν δοκεῖ, ἡ δὲ ἀταξία πολλοὺς ἤδη ἀπολώλεκεν. Xén.)

Quand ils ne sont pas suivis immédiatement d'un substantif,

a) Ils se rapportent à un substantif antérieurement exprimé: celui-ci, celui-là, l'un, l'autre. ὁ μέν désigne aussi bien le plus prochain que le plus éloigné. χαλεπώτερόν ἐστιν εὑρεῖν ἄνδρα τἀγαθὰ καλῶς φέροντα ἢ τὰ κακά, τὰ μὲν γὰρ ὕβριν τοῖς πολλοῖς, τὰ δὲ σωφροσύνην τοῖς πᾶσιν ἐμποιεῖ Xén.

Rem. ὁ δέ, οἱ δέ, τὸ δέ s'emploient sans le corrélatif ὁ μέν pour désigner un sujet autre que celui de la proposition précédente (en Latin ille) Ἰνάρως Ἀθηναίους ἐπηγάγετο· οἱ δὲ ἦλθον.

μάστιξεν δ' ἐλάαν· τὼ δ' οὐκ ἀέκοντε πετέσθην (Il. 8,45)

προθύμως αὐτοὺς ἔπεισεν· οἱ δ' ὑπήκουσαν

b) ὁ μέν, ὁ δέ construits en apposition avec un substantif, ou unis à un génitif partitif, ont le sens d'un ~~pro~~ pronom indéfini: l'un, l'autre. λέγεται ψυχὴ ἡ μὲν νοῦν ἔχειν, ἡ δὲ ἄνοιαν Plat. – τῶν πόλεων αἱ μὲν τυραννοῦνται, αἱ δὲ δημοκρατοῦνται, αἱ δὲ ἀριστοκρατοῦνται. Plat.

Rem. Le singulier ὁ μέν – ὁ δέ peut parfois se traduire par en partie – en partie. ἡ ἄλλη στρατιά, ἡ μὲν πρὸς τὴν πόλιν ἐχώρουν, ἡ δὲ πρὸς τὴν Πυλίδα Thuc.

ὁ μέν – ὁ δέ sans substantif peuvent se traduire

par celui-ci, celui-là, l'un, l'autre dans le sens indéfini : δεῖ τοὺς μὲν εἶναι δυσχεῖς, τοὺς δ'εὐτυχεῖς Gnomique. — τὰ μὲν ἀναρμοστεῖ που πρὸς ἄλληλα, τὰ δὲ ξυναρμόττει. Plat. — [Dans ce cas on ajoute quelquefois τις pour mieux marquer le sens indéfini : ἔλεγον τοῦ Κύρου ὁ μέν τις τὴν σοφίαν, ὁ δέ τις καὶ τὸ κάλλος καὶ τὸ μέγεθος Xén.] au lieu de ὁ on peut trouver avec μέν et δέ un autre mot synonyme : γεωργὸς μὲν εἷς, ὁ δὲ οἰκοδόμος, ἄλλος δέ τις ὑφάντης. Plat.]

[— On peut construire un substantif ou un mot employé substantivement en apposition à ὁ μέν : τοὺς μὲν τὰ δίκαια ποιεῖν ἠνάγκασα, τοὺς πλουσίους, τοὺς δὲ πένητας ἔπαυσα ἀδικουμένους. Dém. — Dans une antithèse bien marquée on supprime parfois ὁ μέν : δύο λέγω εἴδη κινήσεως, ἀλλοίωσιν, τὴν δὲ περιφοράν. Plat. — Quand ὁ μέν, ὁ δέ dépendent d'une préposition, μέν et δέ la suivent en général immédiatement : ἐν μὲν τοῖς σωφρονοῦμεν, ἐν δέ τοῖς οὔ Plat.]

Changement

τὸ μέν, τὸ δέ, τὰ μέν, τὰ δέ s'emploient adverbialement : en partie, en partie. — τῇ μεν τῇ δέ signifient ici – là, ou d'un côté, de l'autre.

2° τὸν καὶ τόν, τὸ καὶ τό, τὰ καὶ τά signifient tel et tel, tel ou tel, telle et telle chose.

3° πρὸ τοῦ signifie auparavant : ἐν τῷ πρὸ τοῦ χρόνῳ.

4° des cas non enclitiques se construisant dans le sens de celui avec des propositions relatives : δεῖ γίγνεσθαι τοὺς οἷόσπερ οὗτος (Dém.)

5° en Grec on emploie souvent l'article en sous-entendant le substantif énoncé précédemment ou postérieurement dans le sens du Français celui, celle, ceux, quoique grammaticalement il ne soit pas pronom démonstratif : καλλίστη δοκεῖ πολιτεία εἶναι ἡ Λακεδαιμονίων Xén. ἀνὴρ ὁ ἔχων ὀρθὴν δόξαν οὐδὲν χείρων ἢ ὁ ἐπιστήμην Plat. — ἡ τοῦ πείθειν πολὺ διαφέρει πασῶν τεχνῶν. Plat. — Πολὺ κρείττων ἐστὶν ὁ τῆς ψυχῆς ἢ ὁ τοῦ σώματος ἔρως (Xén.)

Bailly, § 582.
L'article comme sa valeur de démonstratif :
1° quand il est joint à μέν et δέ sans substantif
2° quand il est sujet d'une prop. [illegible], infinitive, [illegible] : ὁ δέ · πῶς, ἔφη. — τοῦ δ' εἰπόντος ὡς — λέγεται τὸν κελεῦσαι [illegible].

Différence entre l'Article et le Démonstratif (Thurot)

L'article est un mot qui est originairement pronom démonstratif et qui s'ajoute au substantif pour montrer que sa signification est déterminée. Par suite, on ne peut le comparer qu'aux pronoms adjectifs qui déterminent l'étendue du substantif et aux pronoms qui n'ajoutent pas d'idée accessoire. L'article doit [illegible] être comparé aux pronoms démonstratifs, indéfinis, possessifs, et aussi au pronom relatif.

En grec comme en latin, l'article est un pronom démonstratif, et le démonstratif est resté en usage comme tel dans un nombre de constructions plus grand qu'en français. On reconnaît que le démonstratif n'est pas article quand il n'est pas construit avec le substantif.

En grec, dans ὁ μέν, ὁ δέ, ὁ n'est pas article, mais pronom, puisqu'il est employé sans substantif. (celui-ci, celui-là) En français, le démonstratif qui est devenu l'article n'est employé que comme complément direct du verbe.

En français et en grec, le pronom démonstratif qui sert à désigner un objet comme ayant été mentionné antérieurement s'emploie comme article. En français, ce, cet, ne peut s'employer qu'avec un substantif et alors il est souvent synonyme de l'article. La différence entre οὗτος et ὁ, ἡ, τό est plus grande que celle qui sépare l'article français de ce, cet.

××× La différence principale entre le démonstratif et l'article, c'est que le démonstratif détermine l'étendue du substantif, tandis que l'article n'est qu'un simple signe qui fait reconnaître que l'étendue du substantif est déterminée, le sens général seul indiquant le comment de cette modification.

Le démonstratif emporte l'idée de la présence (d'objet) aux yeux de celui qui parle, sens que l'article a perdu : de là les emplois de l'article là où le démonstratif ne peut s'employer.

Apollonius a répété l'erreur des Stoïciens, suivant lesquels l'article servait à distinguer les genres ; il ne faudrait pas, dit-il, qu'il les confondît lui-même, comme dans le génitif pluriel τῶν. L'erreur a cependant survécu à Apollonius. On la trouve dans Théodose d'Alexandrie, et chez tous les grammairiens romains qui emploient hic, haec, hoc, pour désigner le genre des noms. Dumarsais (Encycl.). La réfute dans [illegible] Dumarsais.

Quant à la théorie d'Apollonius, on la rencontre dans un ouvrage de saint Épiphane contre les hérésies, dans les scholies sur le Manuel de Denys le Thrace, dans la Syntaxe de Michel Syncelle, dans Planude, au XVe siècle dans la grammaire classique de Théodore Gaza. Mais en Occident le principe se [illegible]. Rob. Estienne dans sa grammaire française ne considère l'article que comme un moyen de suppléer à l'absence des cas dans la langue. Girard, Beauzée, Dumarsais ne trouvent que des aperçus vagues. Après eux, Sylvestre de Sacy [illegible]. L'article a fort embarrassé les grammairiens et c'est la matière qu'ils ont traitée le plus [illegible]. "Mais s'il avait seulement parcouru, dans l'édition de Sylburg, le 1er livre de la syntaxe d'Apollonius, il n'aurait pas ajouté : „M. Dumarsais a commencé le premier à débrouiller ce chaos."

V Article
Substantifs

~~Employé d'une partie déterminée de leur étendue~~

En Français, comme en Grec et en Allemand, l'article résulte d'une extension de l'emploi du pronom démonstratif. Il se construit comme un pronom avec les verbes : je le, la, les donnerai, je le suis, je la suis.

On trouve dès le VIIe siècle ille et ipse employés avec le sens de l'article : praeterea dono ipsi monasterio superius memorato illum mansum indominicatum et ipsam ecclesiam ad ipsum mansum pertinentem. (Charte de 694).

[Rem. Le pronom ille a prévalu partout avec le sens de l'article, excepté dans l'île de Sardaigne où l'on emploie so, sa venant d'ipse. – Il se trouve déjà au VIIIe siècle sous sa forme néo-latine : in loco la Ferraria (793).]

[Au XIIe et au XIIIe siècle on employait souvent au masculin li avec le singulier et le pluriel quand le substantif était sujet, lo ou le au singulier et les au pluriel quand le substantif était complément. Le féminin la, les servait dans les deux cas, l'un pour le singulier, l'autre pour le pluriel. Mais cette règle n'est pas suivie absolument.]

Dans l'ancienne langue l'article s'employait avec le sens de celui, celle, ceux de avec un substantif : ma pars et la mon frère. – Si cume fud le David (= le cœur de David) – de la Jerobeam (= la maison de Jeroboam).

D'autre part le démonstratif cel, cil s'employait souvent dans l'ancienne poésie avec la valeur de l'article : cil duc et cil conte et cil prince chascun s'apareille. – Et encore aujourd'hui quand on désigne un objet dont on a déjà parlé, ou qui est généralement connu, ce ces sont très-souvent synonymes de l'article. – Ce perfide, le perfide. Alexandre, ce fameux conquérant de l'Asie, le fameux, etc.

Nägelsbach p. 24 prétend que déjà à l'époque classique ille a le sens de l'article en certains cas – très contestable. – L'emploi de ille n'est possible que là où la nuance ajoutée par ille convienne au sens, à l'idée –

L'article défini n'est pas dans les Serments, mais il est dans Eulalie et le Boèce.

L'histoire de l'article indéfini est obscure. On trouve dans Hincmar : nos convenit uno episcopo. – Eulalie n'offre qu'un exemple.

L'emploi de εἷς comme article indéfini est fréquent dans le Nouveau Testament προσελθὼν εἷς γραμματεύς ; de là il a passé dans la Vulgate et le grec moderne ἕνας.

Le valaque place l'article après le nom : omu-lu, famei-le ; ce qui témoigne encore en faveur d'une origine latine (ille)

II Article Substantifs

employés d'une partie déterminée de leur étendue

L'article est employé pour marquer que l'extension du substantif est limitée à un ou plusieurs individus, dans les circonstances suivantes :

1° Le substantif désigne un objet connu de celui à qui l'on parle. (Apoll. τὸ ἄρθρον προϋφεστῶσαν γνῶσιν δηλοῖ)

A) Soit parce qu'il a été mentionné antérieurement : οἱ ἔφηβοι δέκα ἔτη κοιμῶνται περὶ τὰ ἀρχεῖα· ἐπειδὰν δὲ τὰ δέκα ἔτη διατελέσωσιν ἐξέρχονται εἰς τοὺς τελείους ἄνδρας. Xén.

Français. On emploie tantôt l'article, tantôt le démonstratif ce (comme par exemple si on avait à traduire l'exemple précédent.

B) Soit parce qu'il est présent aux sens ou à l'esprit : ἴωμεν ἐπὶ τοὺς ἄνδρας Xén. — ἐβούλετο τὴν μάχην ποιῆσαι Thuc.

L'Article (ἀναφορά, ἐπανόρθωσις, προεγνωσμένου καὶ ὄντος προσώπου.)

Onze sujets à distinguer : 1° Emploi de l'article comme démonstratif 2° Emploi de l'article pour limiter l'extension du substantif 3° Suppression de l'article 4° Emploi de l'article devant des substantifs employés dans toute leur extension 5° Emploi de l'article avec les adjectifs substantivés 6° Emploi de l'article avec les adverbes et les prépositions 7° Article avec l'infinitif 8° Article en apposition et épithète 9° L'article et l'attribut 10° L'article partitif en français 11° Répétition de l'article.

I. Emploi de l'Article comme Démonstratif.

G. L'article est presque toujours démonstratif dans Homère : τὴν ἐγὼ οὐ λύσω — φθίσει σε τὸ σὸν μένος. Il subsiste en prose dans certains cas :

1° ὁ μὲν, ὁ δὲ, se rapportant à un substantif antérieurement exprimé, signifient celui-ci, celui-là ;() construits en apposition avec un substantif ou unis à un génitif partitif, ils signifient l'un, l'autre ou en partie, en partie. () Rem. I Quand ὁ μὲν, ὁ δὲ, sont immédiatement suivis de substantifs, ils ont la valeur de l'article. Rem. II. Dans une antithèse bien marquée, on peut supprimer ὁ μὲν.() — ὁ δὲ s'emploie dans l'oratio obliqua pour désigner un sujet autre que celui de la proposition précédente.() Rem. III. τῇ μὲν, τῇ δὲ, s'emploient adverbialement (hic...illic) πρὸ τοῦ auparavant.

2° τὸν καὶ τὸν signifie tel ou tel, πρὸ τοῦ auparavant.

3° L'article s'emploie dans le sens de celui en sous-entendant un substantif précédemment énoncé.()

4° L'article est démonstratif quand il est sujet d'une proposition personnelle,() infinitive() ou absolue.()

F. Ille, Illa a donné l'article dans toutes les langues romanes, sauf le sarde, où l'on emploie So, Sa, venant d'ipse. — L'article s'employait autrefois avec un substantif dans le sens de celui, et cil, cel, dans le sens de l'article, confusion qui a subsisté en partie.()

G. 1° () Χαλεπώτερόν ἐστιν εὑρεῖν ἄνδρα τἀγαθὰ καλῶς φέροντα ἢ τὰ κακά, τὰ μὲν γὰρ ὕβριν τοῖς πολλοῖς, τὰ δὲ σωφροσύνην τοῖς πάνυ ἐμποιεῖ. () Τῶν πόλεων αἱ μὲν τυραννοῦνται, αἱ δὲ δημοκρατοῦνται. — ἡ ἄλλη στρατιά, ἡ μὲν πρὸς τὴν πόλιν ἔχώρουν, ἡ δὲ πρὸς τὴν πυλίδα. Rem. I. ἡ μὲν εὐταξία σώζειν δοκεῖ, ἡ δὲ ἀταξία πολλοὺς ἀπολώλεκε. Rem. II. δύο λέγω εἴδη κινήσεως, ἀλλοίωσιν, τὴν δὲ περιφοράν. — () ... δ' ἐκάλει ... οὐκ ... ἄκοντε πετέσθην.

2° ἐν τῷ πρὸ τοῦ χρόνῳ

3° ἡ τοῦ πείθειν πολὺ διαφέρει πασῶν τεχνῶν.

4° ὁ δὲ · πῶς, ἔφη — τοῦ δ' εἰπόντος ὡς ... — λέγεται, τὸν κελεῦσαι.

F. () ma pars et la mon frère — Cil duc et cil conte — Ce perfide

---

II. Emploi de l'Article pour limiter l'extension du Substantif (pronom démonstratif, possessif, indéfini)

G.F. 1° Le substantif désigne un objet connu de celui à qui l'on parle,() soit parce qu'il a été mentionné antérieurement,() soit parce qu'il est présent(2), soit parce qu'il est généralement connu.(3)

2° Le substantif désigne un objet qui se rapporte notoirement à une autre idée exprimée dans la proposition : le rapport peut être de possession,() de convenance,() de distribution,() de la partie au tout,() d'approximation.()

3° L'extension du substantif est limitée par un adjectif ou un complément.()

G.F () (τὸ ἄρθρον προϋφεστῶσαν γνῶσιν δηλοῖ (Apoll.)

1° ἐπεὶ τὰ δέκα ἔτη διατελέσωσιν, après les dix ans il sera libre. — () Ἄγεν ἐπὶ τοὺς ἄνδρας, marchons à l'ennemi.

οἱ Τρῶες τὰ δέκα ἔτη ἀντεῖχον, L'écriture, L'évangile.

2° () (μοναδικαὶ οὖσαι αἱ κτήσεις τὸ ἄρθρον ἀπαιτοῦσιν)

() ... ἀναβὰς ἐπὶ τὸν ἵππον τὰ παλτὰ εἰς τὰς χεῖρας ἔλαβε, Il but coupé la main.

() Κῦρος ἀναβὰς ...

() ἀπέτισε τὰς πεντακοσίας δραχμάς, Il a payé l'amende.

() τρία δαρεικὰ τοῦ μηνός, 3 francs le mètre.

() τῶν πέντε μερῶν τὰ δύο, les deux tiers.

() λέγονται Πέρσαι ἀμφὶ τὰς δώδεκα μυριάδας εἶναι, vers les une heure.

3° ὁ τῶν Ἀθηναίων δῆμος, la ville que nous aimions.

III. Emploi et Suppression de l'Article.

G. On supprime l'article 1° Avec les noms propres () 2° les noms de familles et de peuples () 3° de fêtes () 4° de pays () de vents () 5° d'astres () 6° avec certaines désignations de temps et de lieu () 7° avec βασιλεύς 8° avec les noms de parents et πατρίς () 9° La suppression est facultative devant les noms abstraits au singulier () devant θεός, ἄνθρωπος, et les noms de fonctionnaires publics. ()

F. On supprime l'article 1° Devant les noms propres () à moins qu'ils ne soient pris comme type d'un genre (), ou avec un sens emphatique, () ou précédés d'une épithète (), ou rapprochés d'un autre par une comparaison. ()
2° Devant les noms de provinces, s'ils sont précédés d'une préposition marquant provenance
3° Devant les noms d'astres et de Vents empruntés à la mythologie
4° Devant Dieu.
5° Dans l'ancienne langue, on supprime l'article qui marque l'idée de genre, et dans les énumérations.

G. 1° Θουκυδίδης 2° Ἕλληνες 3° Ὀλυμπικά 4° Ἑλλάς, νότος 5° σελήνη 6° ἀφ' ἑσπέρας, κατὰ γῆν — () ἐπετρέψατε αὐτῷ πατρίδα καὶ παῖδας καὶ γυναῖκας () 9° φύσεως κακίας σημεῖον ἐστιν φθόνος = ῥητορική πειθοῦς ἐστι δημιουργός — πρυτάνεις καὶ στρατηγοί.

F. () César = des Virgiles = les Cyrus = le grand Corneille = Désastres est le Sésac dont parle la Bible
2° Vin de Bourgogne
3° Mercure, Borée
5° Fourbe se laisse prendre. — Femmes, moine, vieillards, tout était descendu.

IV. Emploi de l'Article devant les Substantifs employés dans la totalité de leur étendue.

G.F. 1° Le singulier exprime qu'on prend un individu pour type de l'espèce, () ou un individu quelconque () on répond au Français par excellence.
2° Le pluriel marque que le substantif désigne tous les individus de l'espèce, () toutes les espèces du genre. ()

G.F. 1° πονηρὸν ὁ συκοφάντης () δεῖ τὸν στρατιώτην μᾶλλον φοβεῖσθαι () πολύ ἐστιν ὁ προδότης
() οἱ συκοφάνται, αἱ κακίαι.

V. Emploi de l'Article avec les Adjectifs et les Participes.

L'article marque qu'on a en vue l'objet auquel convient la qualité désignée par l'adjectif ou l'action signifiée par le participe.

G. Au singulier, l'article devant l'adjectif équivaut à chacun (πᾶς, ἅπας.) ()
Rem. I. Avec le participe futur, l'article désigne une personne (τις) à laquelle convient l'action signifiée. ()
Rem. II. L'adjectif se construit en apposition comme surnom.

F. L'article s'emploie avec les adjectifs et les participes pris... Il marque le genre () et (très fréquemment) un individu déterminé: () équivaut alors à un démonstratif.
Rem. I. L'adjectif se construit en apposition comme surnom.

G. εὖ φέρειν χρὴ συμφορὰς τὸν εὐγενῆ. — ἅπαν τὸ κοινὸν ἐστιν ἀνθρώποις νόσος. — ὁ τέχνων.
Rem. I. ἦσαν οἱ πεισόμενοι αὐτῷ — οὐδ' ὁ κωλύσων παρῆν.
Rem. II. L'adjectif se construit en appos. ex. surnom: ὁ Σόλων ὁ παλαιός.

F. () Le beau, s'il n'est utile, est indigne des dieux. () L'ingrate mieux que vous saura me déchirer.
Rem. I. Louis le Grand.

VI. Emploi de l'Article avec les Adverbes et Prépositions.

G. 1° **Adverbes.** L'article se construit surtout au pluriel et au neutre, avec des adverbes de lieu, de temps etc.
Rem. τὸ νῦν, τὸ πάλαι, τὸ ἀρχαῖον, marquent que l'on considère le temps désigné par opposition aux autres parties de la durée. ()
2° **Prépositions.** Le masculin de l'article se construit avec différentes prépositions; le génitif, placé après l'article, exprime les rapports de possession qu'avec les noms de personnes.

F. Le singulier masculin de l'article se construit avec différents adverbes, () pronoms adverbiaux et locutions adverbiales. ()

G. 1° οἱ ἐκεῖ, οἱ πάλαι, τὸ νῦν — τὸ φανερῶς τοῦ λάθρα κρεῖττον.
Rem. ἐπράξαντο τὸ μὲν αὐτίκα σωτηρίας, τὸ δὲ μέλλον ἐλευθερίας.
2° οἱ ἐπὶ τῷ δεξιῷ κέρᾳ — οἱ ἀφ' Ἁρμοδίου — οἱ περὶ Νικίαν στρατηγοί — () Θουκυδίδης ὁ Ὀλόρου.

F. Le mieux, le comment, le pêle-mêle.

Français. Marchons à l'ennemi.

c) Soit parce qu'il est généralement connu: τῶν ἑπτὰ σοφώτατος ἦν Σόλων Plat. — οἱ Τρῶες τὰ (= comme on sait) δέκα ἔτη ἀντεῖχον Thuc.

Français. Les écritures composées depuis par les prophètes qui sacrifiaient dans le temple étaient détestées parmi eux. Boss. disc. I. 7. — L'écriture. — L'évangile. — Le Christ.

2° Le substantif désigne un objet qui se rapporte notoirement ou habituellement, ou naturellement à une autre idée exprimée ou contenue implicitement dans la proposition. (απλ: Μοναδικαί οὖσαι αἱ κτήσεις τὸ ἄρθρον ἀπαιτοῦσιν)

a) Rapport de possession. τοιοῦτος γίγνου περὶ τοὺς γονεῖς οἵους ἂν εὔξαιο περὶ σεαυτὸν γενέσθαι τοὺς σεαυτοῦ γονεῖς Isocr. Κῦρος ἀναβὰς ἐπὶ τὸν ἵππον τὰ παλτὰ εἰς τὰς χεῖρας ἔλαβε Xén.

Français. On n'emploie guère l'article en ce sens qu'avec les substantifs qui désignent des parties de la personne. Il s'est coupé la main. Il se travaille l'esprit, l'imagination. Il se fatigue la vue. — Voir au pronom possessif.

b) Rapport de convenance. γένοιτό μοι τὰς χάριτας ἀποδοῦναι πατρί (= la reconnaissance que je lui dois) — τὸ μέρος τῶν ψήφων (= le nombre exigé de suffrages) [οὐ λαβὼν] ἀπέτισε τὰς πεντακοσίας δραχμάς (= les 500 drachmes fixées par la loi). Dém.

faux — Français — L'article n'exprime pas ce rapport.
« Vous ne sortirez point de cette prison jusqu'à ce que vous ayez payé la dernière obole ». (Bossuet. [illegible])

c) Rapport de distribution : ἔδωκεν ἀντὶ δαρεικοῦ τρία ἡμιδαρεικὰ τοῦ μηνὸς τῷ στρατιώτῃ Xén.

Français — Ce drap vaut 3 francs le mètre — Ces choses valent cinquante centimes la pièce, etc.

d) Rapport de la partie au tout. ἀπῆσαν τῶν λόχων δέκα ὄντων οἱ τρεῖς Xén. — εἰ μὴ φυλάξεις μίκρ', ἀπολεῖς τὰ μείζονα Gnom. ζητῶν τὰ πλείον' εἶτα πάντ' ἀπώλεσεν Eurip. — Λακεδαιμόνιοι Πελοποννήσου τῶν πέντε μερῶν τὰ δύο (= les deux cinquièmes) νέμονται Thuc. — et avec les nombres employés.

VII. Article avec l'Infinitif.

G. L'article marque que l'infinitif se rapporte à quelque chose de connu, ou est considéré comme une abstraction.''
Rem. L'article ne peut être exprimé qu'au nominatif ou à l'accusatif, jamais après une préposition.

F. L'infinitif perd toute valeur verbale, et n'a ni sujet ni complément direct.''

G.F. Rem. Devant une proposition indépendante, le neutre de l'article montre qu'on en considère le sens dans son ensemble.'' — En grec, on emploie l'article en grammaire pour isoler une lettre, un mot etc. En français, les verbes et les phrases se construisent en apposition ou sans article.

G. Ὁ εὐλόγως τὸ θεοὺς εἶναι — μέγα γὰρ δήπου τὸ ἐξαμαρτάνειν δυσπραξία ἐστίν, ἀλλ' ἔστιν ἐν τῷ κοινῷ πᾶσιν ἀνθρώποις ἐξαμαρτάνειν τι.

F. J'ai des fruits, j'ai du lait, ce n'est peut-être pas — De nos seigneurs les ours le manger ordinaire.

G.F. τὸ γνῶθι σαυτόν, le qu'en dira-t-on. — τὸ ἐμέ, τὸ ὑμεῖς ὅταν λέγω τὴν πόλιν λέγω — le mot vous — avons est pluriel.

VIII. Article en apposition et Epithète.

G. Quand un nom propre est en apposition à un nom commun, ils prennent souvent l'article l'un et l'autre. L'apposition prend toujours l'article quand elle désigne quelque chose de connu.''
Rem. I. L'adjectif épithète, le génitif possessif et l'adverbe épithète, sont immédiatement précédés de l'article.'' Le substantif le prend s'il l'aurait eu dans une autre construction.''
Rem. II. Le grec aime enclaver les modifications d'un substantif entre l'article et le substantif, à moins que ce substantif ne soit un nom d'action.''

F. L'apposition ne prend l'article que si elle désigne quelque chose de connu.''
Rem. I. Un marque une nuance d'étonnement.''

G. Ὁ Ξενίας, ὁ Ἀρκὰς στρατηγός.
Rem. I. Ὁ Ἀπανθ' ὁ μακρὸς κἀναρίθμητος χρόνος φύει. — ὁ Ἀθηναίων δῆμος — ἡ ἀεὶ τύχη. Ὁ τί διαφέρει ἄνθρωπος ἀκρατὴς θηρίου τοῦ ἀκρατεστάτου.
Rem. II. πρὸς Ἄργος ἐλθὼν τοῖς ἐμοῖς ἐκεῖ φίλοις. — Mais: ἐπίεσε τοὺς Ἀθηναίους ἡ συγκομιδὴ ἐκ τῶν ἀγρῶν ἐς τὸ ἄστυ.

IX. L'Article et l'Attribut.

G. 1° Si un adjectif sans article précède ou suit un substantif qui est accompagné de l'article, il est construit comme attribut.''
2° πᾶς, ἅπας, sans article, signifient chaque, complet.'' Quand ils signifient tout, tous, ils peuvent prendre l'article.'' πᾶς précédé de l'article oppose le tout à ses parties.''
3° Quand un substantif est qualifié par ὅδε, οὗτος, ἐκεῖνος, ἄμφω etc., il doit être précédé de l'article.
4° L'attribut peut lui-même recevoir l'article, quand le sens l'exige.''

1° Ὁ τὰς εὐπραγίας ἴσμεν οὐ παραμενούσας, nous savons que la prospérité ne dure pas; τὰς οὐ παραμενούσας εὐπραγίας ἴσμεν, nous connaissons la prospérité qui ne dure pas. Comparez: φευγόντων τῶν πολεμίων, et τῶν φευγόντων πολεμίων. — μέσος ὁ τόπος, ὁ μέσος τόπος. — ἐν τῇ μέσῃ ἀγορᾷ = dans la place publique du milieu.
2° ψεῦδός γε μισεῖ πᾶς σοφὸς καὶ φρόνιμος — πᾶσαν ὑμῖν τὴν ἀλήθειαν ἐρῶ. — ὁ πᾶς ἀριθμός.
3° Comparez ταύτην τέχνην ἔχει et ταύτην τὴν τέχνην ἔχει.
4° οἱ τιθέμενοι τοὺς νόμους οἱ ἀσθενεῖς ἄνθρωποί εἰσι καὶ οἱ πολλοί.

X. Article Partitif en Français.

F. D'importation récente en italien et inconnu aux autres langues romanes, il est d'un emploi beaucoup moins étendu avant le 18e siècle.
1° De, suivi de l'article et précédant le substantif, désigne une portion indéfinie de l'objet signifié par le substantif.''
2° On n'emploie pas l'article si le substantif est précédé d'un adjectif,'' excepté s'il en fait en quelque sorte qu'un mot avec lui'' ou qualifie un nom de matière.
3° Si le substantif est complément d'une proposition négative, on n'emploie l'article qu'au cas où la négation se limite ou est restreinte par le sens.'' Si la négation est absolue, on n'emploie pas l'article.'' (Cic. Pro Ligario — Cum etiam de victis reperiantur = on trouvait même des vaincus pour)

F. 1° Livré par le barbare à des monstres cruels.
2° A de moindres faveurs .... Ὁ des jeunes gens ... Ὁ du gros parchemin.
3° Je ne vous ferai point des reproches frivoles. — Il parle sans faire de fautes.

XI. Répétition de l'Article.

G. On répète l'article quand le sens, le genre ou le nombre des substantifs unis par une conjonction changent.'' Il y a des exceptions, surtout dans Platon.''

F. On ne répète pas l'article 1° Quand les noms pluriels sont associés par l'usage'' 2° Quand le second substantif explique le premier 3° Quand les adjectifs sont unis par une conjonction et se rapportent au même objet.

G. τὸ χαίρειν καὶ ἡ τέρψις — Ὁ ὅ τε ῥυθμὸς καὶ ἁρμονία
F. Ecole des Ponts et Chaussées, les frères et sœurs 2° Le lynx ou loup cervier 3° La riche et fière maison de Pompée.

(Fin.)

abstraitement εἴ τινα ἔροιο ὁπόσα ἐστι τὰ δώδεκα, μὴ ἐρεῖς ὅτι τὰ δώδεκά ἐστι δὶς ἕξ; Plat.

Français. — L'article ne s'emploie qu'avec les fractions; les deux tiers, les deux cinquièmes, etc. — et avec l'unité: l'un des sept sages.

En Italien, devant le nom des heures, il s'emploie comme en grec (Franç. vers midi) — Sono le due, le tre.

« Des deux les trois sont morts, le dernier seul vous reste. Corneille (H. III. 6)

« — — — J'avais pris cinq bateaux

« Les quatre contenaient quatre chœurs de musique,

« Le cinquième — — — Corneille (M. I. 5)

e) approximation.

δοκεῖ μέτριος χρόνος ἀκμῆς τὰ εἴκοσιν ἔτη γυναικί, ἀνδρὶ δὲ τὰ τριάκοντα. Plat. λέγονται πέρσαι ἀμφὶ τὰς δώδεκα μυριάδας εἶναι. Xén.

Français — Sur les une heure — vers les cinquante ans

3° L'extension du substantif est limitée à des individus par un adjectif, une proposition adjective ou un complément. — ὁ τῶν Ἀθηναίων δῆμος — ἡ πόλις ἣν ἐπολιορκοῦμεν

Français — Le peuple Athénien. — La ville que nous assiégeons. etc.

III Suppression de l'article

Particularités.

(1) Mais on le met plus souvent. L'Italien seul met l'article devant les noms propres : anciennement aussi l'écrivit espagnol et le gothique.

Grec. — On supprime souvent l'article.

1° Avec les noms propres[1] Θουκυδίδης Ἀθηναῖος. — (l'article employé avec les noms propres marque que la personne désignée est connue pour une raison quelconque

2° Le pluriel des noms de famille et de peuple Ἀσκληπιάδαι, Ἕλληνες

3° Les noms de fêtes Δήλια

4° Les noms de pays, de vents Ἑλλας, νότος, βορέας.

5° Les noms d'astres ἥλιος, σελήνη.

6° Certaines désignations de temps et de lieu en général unis à des prépositions et à des adverbes ἅμα ἕῳ, ἀφ' ἑσπέρας, ἀπ' ἀνατολῶν ἐπὶ δυσμάς, ἔξω πόλεως, ἐξ ἀκροπόλεως, ἐν ἀγορᾷ, κατὰ γῆν, διὰ θαλάσσης, διὰ νήσων, ἐπὶ θύραις, etc.

Thucydides, the greatest of the Athenians, came to Greece, during the Olympic festivities, by a favorable wind : the moon being full, one evening, he was honoured like the King of Persia, with his wife and children.

7° Avec βασιλεύς désignant le roi de Perse.

8° Avec les noms de parents et πατρίς : ἐπέτρεψατε αὐτῷ πατρίδα ἢ παῖδας ἢ γυναῖκας Lys. εἶδε πατέρα ἢ μητέρα ἢ ἀδελφοὺς ἢ τὴν ἑαυτοῦ γυναῖκα αἰχμαλώτους γεγενημένους Xén.

239

Français. 1° Les noms propres de personne n'ont pas l'article à moins qu'ils ne soient pris comme types d'un genre; Un Auguste aisément peut faire des Virgile; ou avec un sens emphatique: durant le dernier siége de Troie on voit les Achille, les Agamemnon, les Ménélas, les Ulysse. Boss. disc. I. 5. (Autrefois on disait des actrices: la Gaussin, la Clairon, et on disait encore dans certaines campagnes: la Marie, la Marguerite. — On dit à l'imitation des Italiens: le Dante, le Tasse, le Poussin, etc.) — Le nom propre précédé d'une épithète prend toujours l'article: le grand Corneille. — On emploie quelquefois l'article quand on compare deux noms propres accompagnés d'une qualification: On croit que Sésostris, ce fameux conquérant des Egyptiens, est le Sésac roi d'Egypte dont Dieu se servit pour châtier l'impiété de Roboam. Boss. disc. I. 6.

Les Italiens n'ont jamais dit le Dante mais l'Alighieri (l'article uniquement avec les noms de famille)

2° Le pluriel des noms de peuples et des noms de famille est toujours précédé de l'article: Les Français, les Bourbons, les Stuarts.

3° Les titres sont précédés de l'article: le Comte, le Duc.

4° Les noms de fêtes sont précédés de l'article la sous-entendu fête: la St. Jean (on disait au moyen-âge: la Baudouin pour la lance de Baudoin). L'assomption, l'ascension.

5° Les noms de provinces(), de royaumes, de montagnes, de fleuves prennent l'article: la Bourgogne, la France, l'Etna, la Seine. Quand ces noms sont précédés de la préposition de marquant provenance, origine, on supprime souvent l'article: vin de Bourgogne, beurre de Bretagne.

() Le français est la seule langue où la règle ait quelque précision: cependant on trouve également «Histoire littéraire d'Italie» et «histoire littéraire de la France.»

6° Les noms de vents et d'astres qui ne sont pas empruntés à la mythologie() prennent l'article: le Mistral, le Simoun, le soleil, la lune. — Les noms empruntés à la Mythologie ou les personnifications sont (Romans de Renart) traités comme noms propres de personnes et ne prennent

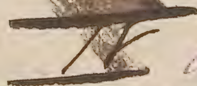
() On trouve encore dans l'ancienne poésie romane un reste de ce sentiment pour les noms personnifiés de la lune, du jour, du soleil, de la nuit: Nuiz est venue.

(1) Diable servir (Eulalie)

(1) Cependant, selon Vernoro (ap. Diletz) l'ital. Iddio est pour il Dio (gr. mod. ὁ Θεός). Mais Blanc a vu dans Iddio une réduction de la locution domeneddio (dieu) on suppose que l'on a compris la locution mercè di Dio comme mercè d'Iddio.

par l'article : Mercure, Vénus, Borée.

7° Le Diable prend toujours l'article (au moyen-âge souvent sans article)(1). Dieu ne le prend pas.(1)



IX Article.

Substantifs employés dans la totalité de leur étendue.

1° Quand l'article marque que le substantif est pris dans toute son extension, le singulier exprime qu'on prend un individu pour type de l'espèce : πονηρὸν ὁ συκοφάντης ἀεί. Dém. Le Calomniateur est toujours méchant homme. — Le pluriel marque que le substantif désigne tous les individus compris dans l'espèce ou toutes les espèces du genre : οἱ συκοφάνται, αἱ κακίαι, αἱ κακουργίαι.

Rem. I En Grec le singulier contient souvent l'idée que nous exprimons en Français en ajoutant par excellence : ταῦτ' ἐστὶν ὁ προδότης καὶ τὰ τούτοις ὅμοια. Eschine.

Rem. II D'autres fois il désigne un individu quelconque de l'espèce et répond au Français un : δεῖ τὸν στρατιώτην φοβεῖσθαι μᾶλλον τὸν ἄρχοντα ἢ τοὺς πολεμίους. Xén.

506

2° Grec. — Les noms abstraits au singulier sont tantôt précédés de l'article, tantôt sans article. εὔνοιας κακίας σημεῖον ἐστιν ὁ φθόνος Dém. — ἡ εὐλάβεια σώζει πάντα Aristoph. ῥητορικὴ πειθοῦς ἐστι δημιουργός Plat. φόβος μνήμην ἐκπλήσσει Thuc.

3° θεός, ἄνθρωπος, ἄνθρωποι sont souvent employés sans article : πᾶν το δαιμόνιον μεταξύ ἐστι θεοῦ τε καὶ θνητῶν, ἑρμηνεῦον καὶ διαπορθμεῦον θεοῖς τὰ παρ' ἀνθρώπων καὶ ἀνθρώποις τὰ παρὰ θεῶν Plat.

4° Les noms de fonctions publiques sont souvent sans article quand ils ne désignent pas un individu déterminé : πρυτάνεις καὶ στρατηγοὶ ἐχρημάτισαν τὰ ἐκ τῆς ἐκκλησίας ἀνενηνοχότες Dém. δαρεικὸν ἕκαστος οἴσει τοῦ μηνὸς ὑμῶν, λοχαγὸς δὲ τὸ διπλοῦν, στρατηγὸς δὲ τὸ τετραπλοῦν Xén.

Français. — Dans l'ancienne langue on supprimait très souvent l'article qui marque l'idée de genre. Cet usage ne s'est conservé que dans les locutions proverbiales et le style marotique : Pauvreté n'est pas vice — contentement passe richesse. — toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre (Laf. Le loup devenu berger.) et dans les énumérations.

Mari, femme, Vieillard, tous étaient descendus.

V Article

Adjectifs et Participes.

Grec — L'article s'emploie avec tout adjectif et tout participe pour marquer qu'on a en vue l'objet auquel convient la qualité désignée par l'adjectif ou l'action signifiée par le participe.

L'article ainsi employé marque ordinairement le genre, et a au singulier une valeur équivalente à celle de tout, chacun qui est d'ailleurs souvent exprimée par πᾶς ἅπας. εὖ φέρειν χρὴ συμφορὰς τὸν εὐγενῆ. Eurip. — πᾶς ὁ ἄδικος οὐχ ἑκὼν ἄδικος. Plat. ὁ μὴ ἐπιτρέπων τοῖς ἀδικοῦσιν ἀδικεῖν τιμῆς ἄξιος. Plat. ἅπαν τὸ λυποῦν. ἐστὶν ἀνθρώπῳ νόσος Gnomique — ἄγειν ἐπιχειροῦσιν οἱ μὲν καλοὶ κἀγαθοὶ ἐπὶ τὰ ἀγαθά, οἱ δὲ πονηροὶ ἐπὶ τὰ πονηρά Xén. — Il désigne parfois un individu déterminé: ἐν τούτῳ δὴ οὐκέτι κατίσχει ὁ ἀνόσιος τὸν φθόνον Xén. Cyrop. 4. 6. 4.

ὁ τυχών signifie le premier venu (un individu quelconque parmi tous ceux qui se rencontreront).

Remarque I Il arrive souvent que l'article ainsi employé avec le participe, particulièrement le participe futur, désigne, non par le genre mais un individu indéterminé auquel peut convenir l'action signifiée par le participe et qui est souvent marqué par τις: ἤδη δικαστῶν τινων τῶν διακρινούντων δεησόμεθα. Plat. — ἐάν τι ἐνοχλῇ ἡμᾶς, δεόμεθα τοῦ παύσοντος Xén. — οὐκ ἔστιν ὁ τολμήσων περὶ σπονδῶν λέγειν Xén. ἦσαν οἱ πεισόμενοι αὐτῷ. — οὐδ' ὁ κωλύσων παρῆν

II L'adjectif précédé de l'article se construit en apposition à un nom propre comme une sorte de surnom: ὁ Σόλων ὁ παλαιὸς ἦν φιλόδημος τὴν φύσιν Aristoph.

Le participe précédé de l'article peut se construire en apposition à un nom propre ou à un autre substantif désignant un individu.

On dit: ὁ ἄνθρωπος ὁ λόγιος et non ὁ λόγιος ὁ ἄνθρωπος, parceque, selon Dyscole, dans le premier cas le second mot ὁ λόγιος détermine le premier, tandis que si ὁ λόγιος était énoncé d'abord, la répétition du mot ὁ devant ἄνθρωπος reste sans effet.

Anabase II. 4. 5. ὁ ἡγησόμενος οὐδεὶς ἔσται

(1) Avec *si* on *sait* l'Italien et l'Espagnol suppriment volontiers l'article ou l'être fréquemment dans Marot : si belle créature. L'Italien et l'Espagnol emploient sans article les adjectifs de comparaison, comme en français *pareille occasion*.
Le vieux français emploie souvent belle sans article devant les noms propres : belle Doette.

Français.(1) L'article s'emploie avec les adjectifs et les participes passés. Les participes présents précédés de l'article ne conservent pas la valeur verbale.

Tantôt, comme en Grec l'article marque le genre : les lâches, les ingrats, le lâche, l'ingrat. Et avec le sens neutre : le beau, l'utile.

Le blanc, s'il n'est utile, est indigne d'un Dieu (Lamotte)
Le brave doit mourir ainsi qu'il a vécu.

×

L'ingrat mieux que vous saura me dicter (Androm.)

Le perfide est un partout ... (Androm.)

<u>Tantôt (et très fréquemment) l'article désigne un individu déterminé : et qui sait si l'ingrate en sa longue retraite n'a point de l'Empereur médité la défaite ?</u> Brit. 3.6. Quoi ! le cruel .... témoin de tout notre entretien d'un visage sévère examinait le mien. Brit. 3.7. Appelez les cruels qui vous l'ont inspirée. Brit. 4.3. – <u>Ne perdez point de temps, nommez-moi les perfides / qui vous osent donner ces conseils parricides.</u> ibid. <u>C'en est fait : le cruel n'a plus rien qui l'arrête.</u> Brit. 5.7. – On emploie ce dans le même sens : <u>Ce perfide n'eut pas plutôt envahi la Macédoine.</u> Boss. Disc. 1.8. Ce brutal ne survécut guère à Smerdis son frère : ibid. – ~~[illegible]~~.

L'adjectif se construit en apposition comme surnom : Louis le Grand, Charles le Sage.

~~VI Article~~

Adverbes et Prépositions

Grec. —

Adverbes. Le masculin et le féminin de l'article désignent des personnes et se construisent ordinairement au pluriel avec des adverbes de lieu et de temps : οἱ πλησίον, οἱ ἐκεῖ, οἱ ἔνδον, οἱ νῦν, οἱ ἔπειτα, οἱ ὕστερον, πάλαι.

Le neutre de l'article se construit avec toutes sortes d'adverbes : τὸ ἄνω, τὸ πέραν, τὰ ἔνδον, οὐκ ἐκ τοῦ ποτὲ εἰς τὸ ἔπειτα ὑπερβήσεται τὸ νῦν. Plat. — τὸ λίαν, τὸ εὖ, τὸ καλῶς, τὸ φανερῶς τοῦ λάθρα κρεῖττον Dém.

Remarq. Quand τὸ νῦν, τὸ πάλαι, τὸ ἀρχαῖον etc sont construits adverbialement, l'article marque que l'on considère le temps désigné à part des autres parties de la durée et par opposition avec elles. ἐμάχοντο ἕκαστος τὸ μὲν αὐτίκα (= dans le moment présent) σωτηρίας, τὸ δὲ μέλλον (= pour l'avenir) ἐλευθερίας. Thuc.

Prépositions. Le masculin de l'article se construit avec différentes prépositions qui signifient dans, auprès, avec, dépendance, origine. θάπτουσι τοὺς ἐκ τῶν πολέμων — οἱ ἐπὶ τῷ δεξιῷ κέρᾳ, βασιλεὺς καὶ οἱ σὺν αὐτῷ, ἧκον οἱ παρὰ τοῦ Νικίου (= les envoyés de Nicias), οἱ ἀφ' Ἁρμοδίου καὶ Ἀριστογείτονος = les descendants d'Harmodius et d'Ar. οἱ ἐφ' αὑτῶν, οἱ καθ' ἑαυτόν (= leurs, ses contemporains) — οἱ ἀμφὶ Ἀριστοτέλην καὶ Μελάνθιον καὶ Ἀρίσταρχον ἐβούλοντο ὑφ' αὑτοῖς τὴν πόλιν ποιήσασθαι. Xén. (= Aristote, Mélanthius, etc, et leurs partisans). — σοφίᾳ, τινὶ ἡγοῦντο ταῖς πόλεσιν οἱ ἀμφὶ Θεμιστοκλέα. Plat. (= Thémistocle et ceux qui lui ressemblaient) — ἐτύγχανον οἱ περὶ Νικίαν στρατηγοί (= Nicias et ses collègues) ἄρτι τὴν ἀρχὴν παρειληφότες Thuc.

Le neutre de l'article est d'un emploi plus étendu que le masculin ἄρας τὸ ἐς τὴν Χίον ἔπλει ἐς τὴν Καῦνον Thuc. χαλεπῶς ἔφερε τὸ περὶ τῆς ὀλιγαρχίας Thuc. χαλεπώτατον

τὸ περὶ τοὺς λόγους. Plat.

Génitif. — Avec le masculin et le féminin de l'article, le génitif exprime les mêmes rapports de possession qu'avec les noms de personnes : Θουκυδίδης ὁ Ὀλόρου, Ἑλένη ἡ τοῦ Διός, εἶχε τὸ εὐώνυμον Κλέαρχος καὶ οἱ ἐκείνου ξέν.

Le neutre employé ordinairement au pluriel exprime propriétés, intérêts, affaires, rapports, sentiments, actions, états, etc. suivant le sens général de la proposition.

Français. Le singulier masculin de l'article se construit dans le sens d'un neutre avec les adverbes suivants :

Adverbes de qualité (venant d'adverbes ou d'adjectifs neutres Latins) : le bien, mal mieux, pis.

Adverbes de quantité : le plus, moins trop, peu.

Adverbes de lieu : le dedans, dehors, devant.

Adverbes de temps : tard et seulement dans la locution : sur le tard.

Adverbes de modalité : le non, oui.

Pronoms adverbiaux : j'ignore le comment. — Il veut me vendre sa charge, nous en sommes sur le combien.

Locutions adverbiales : le pêle-mêle.

L'article ne se construit pas avec les prépositions :

Ex : le pour – le contre

Cette construction est inconnue à Homère. Le vers Od. υ. 52: ἀνίη καὶ τὸ φυλάσσειν πάννυχον ἐγρήσσοντα doit s'expliquer: molestum et illud / vigilare &c.

VII Article Infinitif (x)

Grec — L'article se construit au neutre singulier avec l'Infinitif seul ou précédé d'un sujet ou suivi d'un complément comme verbe.

L'article marque que l'idée exprimée par la proposition infinitive :

Quand l'article manque, l'infinitif exprime l'idée simple du verbe.

1° Se rapporte à une assertion antérieure : τὰ δύο πάθη περὶ θεοὺς ἐρρήθη τισι, τὸ τοὺς θεοὺς εἶναι μέν, φροντίζειν δὲ οὐδὲν τῶν ἀνθρωπίνων Plat.

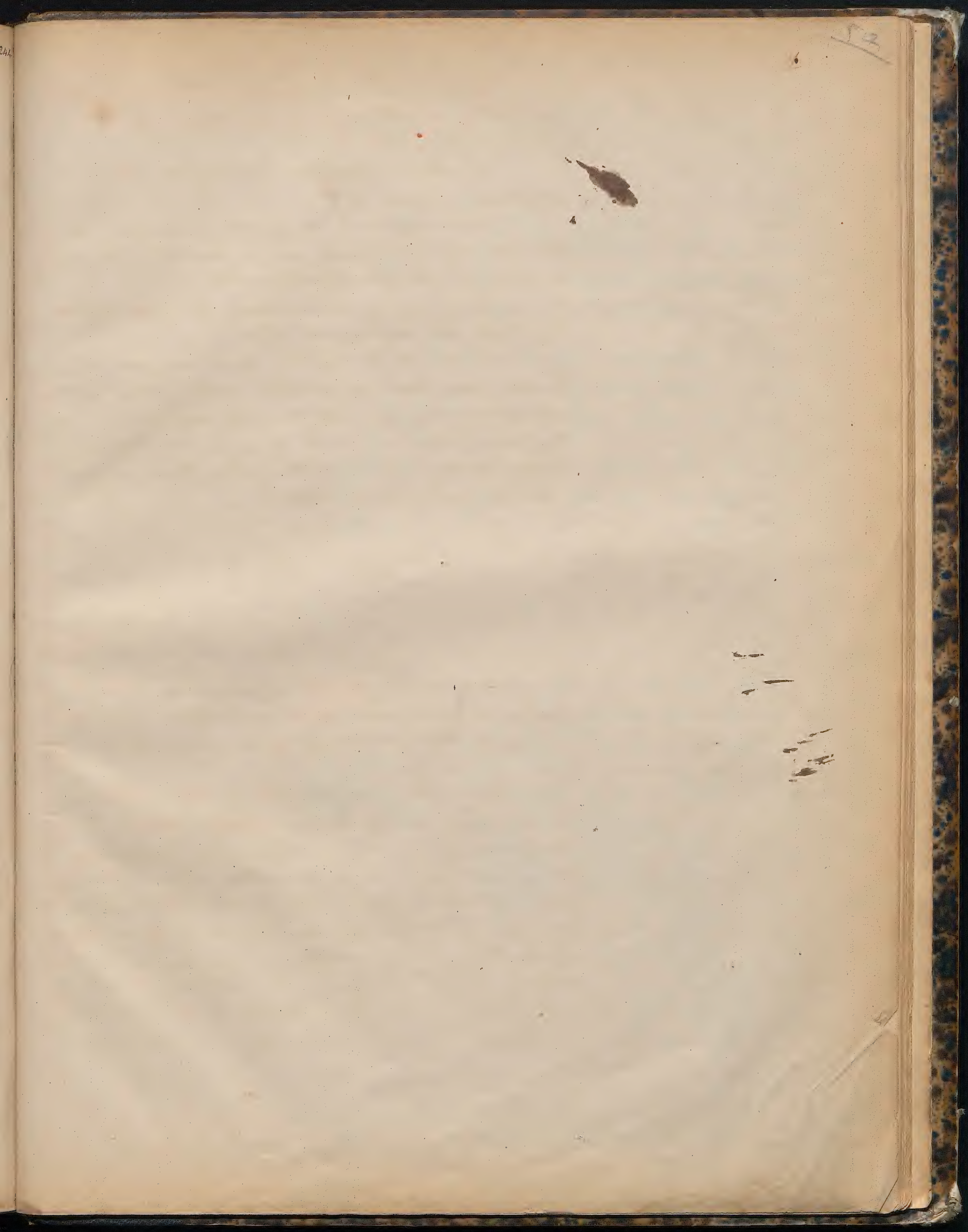
2° A quelque chose de connu : εὖ λέγεται τὸ θεοὺς εἶναι ἡμῶν τοὺς ἐπιμελομένους. Plat.

3° Qu'elle est considérée comme une pure abstraction dans toute son extension : μεγάλη δή που τὸ ἐξαμαρτάνειν (= commettre une faute en général) δυσπραξία ἐστίν, ἀλλ' ἔστιν ἐν τῷ κοινῷ πᾶσιν ἀνθρώποις καὶ ἐξαμαρτάνειν τι (= commettre quelque faute en particulier) καὶ κακῶς πρᾶξαι. Andocide.

Rem. On ne peut supprimer l'article devant l'Infinitif employé substantivement qu'au nominatif et à l'accusatif — on ne le supprime jamais après une préposition. (Cependant ἀντὶ ἄρχεσθαι, Hér. 1, 210)

Français. L'article masculin singulier s'emploie avec la valeur d'un neutre devant certains infinitifs déterminés par l'usage et qui perdent alors toute valeur verbale ; ils n'ont ni sujet ni complément direct, rarement un complément indirect. — J'ai des fruits, j'ai du lait : ce n'est peut-être pas de nos seigneurs les ours le manger ordinaire. Laf. 8.10. Et le financier se plaignait / Que les soins de la providence / n'eussent pas au marché fait vendre le dormir / Comme le manger et le boire. Laf. 8.2. — le parler.

Certains infinitifs sont devenus de vrais substantifs et s'emploient au pluriel ; baiser, loisir, pouvoir, plaisir, etc.



Propositions Indépendantes.

1° On emploie le neutre de l'article pour marquer qu'on considère le sens d'une proposition indépendante en lui-même et dans l'ensemble de ses éléments constitutifs — Voir à l'emploi du substantif. — τὸ γνῶθι σαυτὸν πανταχοῦ 'στι χρήσιμον Gnom. — Il se moque des on dit, du qu'en dira-t-on.

2° en Grec on l'emploie aussi quand on considère au point de vue grammatical, une lettre, un mot, une locution, une proposition, un membre de phrase. τὸ ἄλφα σημαίνει πολλαχοῦ τὸ ὁμοῦ Plat. τὸ μὲν ἄνθρωπος ἢ λευκὸν οὐ σημαίνει τὸ πότε, τὸ δὲ βαδίζει προσσημαίνει τὸν παρόντα χρόνον Aristote. τὸ ὑμεῖς ὅταν λέγω, τὴν πόλιν λέγω Dém. οὐ δέομαι τὸ εἰ βούλει τοῦτο καὶ εἰ δοκεῖ ἐλέγχεσθαι Plat.

en Français on emploie avec les lettres tantôt le masculin, tantôt le féminin (de celles dont le nom est terminé par un e muet): le t, l's — Les mots et les phrases ne sont construits qu'en apposition: le mot homme, le verbe marcher, ou sans article: je marche est une proposition indépendante.

520/

VIII Article Apposition.

Krüger, p. 118

Grec. — Quand un nom propre est construit en apposition à un nom commun qui l'annonce, le nom commun et souvent les deux ont l'article. — On dit ordinairement avec les noms de fleuves : ὁ Εὐφράτης ποταμός

et le plus souvent — ἡ Αἴτνη τὸ ὄρος, τὸ ὄρος ἡ Ἰστώνη, ἡ ἄκρα τὸ Χειμέριον Τραγία ἡ νῆσος, Ἴνησσα τὸ Σικελικὸν πόλισμα, τὸ χωρίον αἱ Ἐννέα ὁδοί, ἡ Τηθὺς τὸ ὄνομα. τὸ ὄνομα οἱ δαίμονες

L'apposition à un nom propre de personne prend l'article quand elle désigne quelque chose de connu ou de distinctif : Ξενίας ὁ Ἀρκὰς, στρατηγός, ἀπέπλευσεν Xén. — Παῖς γε ὁ Σάτυρος ἀπέδρα (Sl.)

Français — Quand le nom commun annonce le nom propre qui est construit en apposition, le nom commun prend l'article, l'apposition ne le prend pas : La ville de Paris, le mot homme, le titre de roi.

L'apposition prend l'article quand elle désigne quelque chose de connu ou de distinctif : Hippocrate le père de la Médecine. Dans le même cas ce, cet sert à appeler l'attention sur l'apposition : On croit que Sésostris, ce fameux conquérant des Egyptiens, est le Sésac roi d'Egypte dont Dieu se servit pour chatier l'impiété de Roboam. Boss. disc. 1. 6.

Quand l'apposition est précédée de un il y a une nuance d'étonnement, d'admiration, d'indignation, etc : Clélie, une jeune fille, étonna ce prince par sa hardiesse. Boss. disc. 1. 8.

Article Épithète

En Grec, quand un adjectif ou une locution adjective est construite comme épithète, l'article s'il y a lieu de l'employer, précède toujours immédiatement l'épithète. On place le premier le terme sur lequel on veut appeler l'attention : πῶς ποτε ἡ ἄκρατος δικαιοσύνη πρὸς ἀδικίαν τὴν ἄκρατον ἔχει εὐδαιμονίας πέρι ; Plat.

οἱ Ἄπανθ' ὁ μακρὸς κἀναρίθμητος Χρόνος
Φύει (Soph. Aj.)

L'épithète d'un pronom personnel exprimé ou contenu dans le verbe reçoit l'article si elle l'aurait eu dans une autre construction : τὴν περὶ Σαλαμῖνα ναυμαχίαν ἡμεῖς γε οἱ Κρῆτες τὴν Ἑλλάδα φαμὲν σῶσαι. Plat. τοὺς ἄλλους ἡμᾶς προδεδώκατε Xén. — χαίρω ἀκούων ὑμῶν τῶν σοφῶν Plat. — οὐ σφόδρα χρώμεθα οἱ Κρῆτες τοῖς ξενικοῖς ποιήμασιν Plat.

ἡμεῖς οἱ Ἕλληνες (Ar.)

Le substantif qui précède l'épithète prend l'article s'il l'aurait eu dans une autre contruction : νόμος αἰσχρὸς ὅταν κύριος ᾖ, τῆς πόλεως ὄνειδός ἐστι τῆς θεμένης Dém. (l'article marque ici qu'on a en vue une certaine classe de villes ; il marque le genre) — τί διαφέρει ἄνθρωπος ἀκρατὴς θηρίου τοῦ ἀκρατεστάτου Xén. (θηρίου sans article désigne un animal indéfini, l'article devant le superlatif oppose l'animal le plus intempérant à tous les autres animaux intempérants.

524

Le génitif possessif et celui des pronoms réfléchis se construisent souvent comme l'adjectif épithète : οὐκ ἀλλότριον ἡγεῖται ὁ Ἀθηναίων δῆμος τὸν Θηβαίων δῆμον Dém. ou ὁ δῆμος ὁ τῶν Ἀθηναίων — Le peuple Athénien est ainsi opposé à d'autres peuples. — Le génitif partitif, assez souvent, et celui des pronoms personnels non réfléchis se placent avant le substantif accompagné de son article ou suivent sans prendre eux-mêmes l'article : στεφανοῦσιν Ἀθηναίων τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον.

(ὁ Ἀθηναίων δῆμος)

(ἡ ἀεὶ τύχη (Dém.))

Quand le substantif est construit avec un adverbe, l'adverbe est placé comme l'adjectif épithète.

Quand le substantif est construit avec une préposition ou une proposition relative adverbiale, la préposition ou la proposition relative sont en général placées entre l'article et le substantif. Quand le substantif signifie une action et est accompagné de l'article, la préposition avec son complément peut suivre sans que l'article soit répété : τὰ αἴτια τῆς ἐπιβουλῆς ὑπὸ τῆς γυναικὸς οὕτω λέγεται Xén.

Quand plusieurs modifications (adjectifs, génitif possessif, adverbes, prépositions avec complément) sont unies par l'article à un substantif, elles sont enclavées entre l'article et le substantif, ou bien l'une d'elles, quelquefois plusieurs sont placées après le substantif et prennent l'article : ἔπεμπον εἰς τὰς ἄλλας Ἀρκαδικὰς πόλεις Xén. εἰς Ὅμηρον ἀποβλέπει καὶ τοὺς ἄλλους ποιητὰς τοὺς ἀγαθούς Plat. — τῶν ἐπὶ τοῦ βήματος παρ' ὑμῖν λόγων ὑμεῖς ἀκηκόατε Eschine — Θέλοις ἄν, εἰ σώσαιμί σ', ἀγγεῖλαί τί μοι πρὸς Ἄργος ἐλθὼν τοῖς ἐμοῖς ἐκεῖ φίλοις ; Eurip. διώκει Πρόδικος τὴν ὑπ' Ἀρετῆς Ἡρακλέους παίδευσιν Xén. οἱ Ἀθηναῖοι τὰ τείχη τὰ ἑαυτῶν τὰ μακρὰ ἐπετέλεσαν. Thuc. — Il faut faire une exception pour les substantifs signifiant action : ἐπίεσε τοὺς Ἀθηναίους ἡ ξυγκομιδὴ ἐκ τῶν ἀγρῶν εἰς τὸ ἄστυ. Thuc. (et non : ἡ ἐκ τῶν α. εἰς τὸ α. ξυγ.)

Les modifications ou les compléments de l'infinitif, du participe ou de l'adjectif accompagné de l'article ne sont pas nécessairement enclavés : τὴν σοφίαν τοὺς ἀργυρίου πωλοῦντας σοφιστὰς ἀποκαλοῦσιν. Xén.

IX Article attribut

Si un adjectif ou un participe précède un substantif qui est accompagné de l'article, ou suit ce substantif, sans avoir lui-même l'article, il est construit comme attribut. πολλοὶ οἱ πανοῦργοι Aristoph. ἐφαμέρους γε τὰς τυχὰς κεκτήμεθα (sentence) οἱ Ἀθηναῖοι παρ' ἑκόντων τῶν ξυμμάχων τὴν ἡγεμονίαν ἔλαβον Isocr. τὰς εὐπραγίας ἴσμεν οὐ παραμενούσας = nous savons que la prospérité ne dure pas. τὰς οὐ παρ[αμενούσας] εὐπρ[αγίας] ἴσμεν = nous connaissons la prospérité qui ne dure pas. φευγόντων τῶν πολεμίων = les ennemis s'enfuyant. τῶν φ. π. = les ennemis qui s'enfuyaient.

μέσος ὁ τόπος = le milieu de l'endroit. ὁ μέσος τόπος = le lieu du milieu. ἐν τῇ ἀγορᾷ μέσῃ = au milieu de la place publique. — ἐν τῇ μέσῃ ἀγορᾷ = dans la place publique du milieu. ἄκρα ἡ χεὶρ ou ἡ χ. α. = l'extrêmité de la main. — ἥμισυς ὁ βίος ou ὁ βίος ἥ. = la moitié de la vie.

Quand πᾶς ἅπας sont construits avec un substantif et signifient chaque, ou complet, pur, le substantif ne prend pas l'article: ψεῦδος γε μισεῖ πᾶς σοφὸς καὶ φρόνιμος Gnomique. ἡδονὴ πᾶν ἀγαθὸν ἦν, ἡ λύπη δὲ πᾶν κακόν. Plat. οὐχ ἅπαντα τῷ γήρᾳ κακὰ πρόσεστιν. Eurip. — Quand πᾶς ἅπας signifie tout, tous, le substantif a l'article s'il l'aurait eu dans une autre construction: πᾶσαν ὑμῖν τὴν ἀλήθειαν ἐρῶ Plat. ἐπαινεῖν δεῖ πάντας θεούς. Plat. — πᾶς précédé de l'article oppose le tout à ses parties: ὁ πᾶς ἀριθμός = la somme totale, le total. — πέμπουσι χιλίους τοὺς πάντας ὁπλίτας (= mille hoplites en tout.) Thuc.

αὐτὸς = ipse, ὁ αὐτὸς = idem.

Quand un substantif est qualifié par ὅδε, οὗτος, ἐκεῖνος, ἄμφω, ἀμφότερος, ἑκάτερος, il doit être précédé immédiatement de l'article: ἐκεῖνος ὁ τόπος, ἑκάτερον τὸ κέρας. ταύτην τέχνην ἔχει Lys. = c'est son métier, c'est un métier qu'il exerce. — ταύτην τὴν τ. ἔ. = il exerce ce métier. — on ne répète pas l'article si ὁ αὐτὸς est uni à un démonstratif: ὁ αὐτὸς οὗτος ἀνήρ = ce même homme. αὐτὸς οὗτος ὁ ἀνήρ = cet homme lui-même — on construit

sans article des noms propres et même aussi d'autres substantifs avec ὅδε, οὗτος, ὁδί, οὑτοσί (rarement ἐκεῖνος), pour désigner un objet présent. ἐγὼ τε καὶ Μελησίας ὅδε νῦν ἐροῦμεν (= et Mélésias que voici) Plat. χιτῶνας τουτουσὶ τοῖς τῶν δορυφόρων ἡγεμόσι δὸς Xén. (= les tuniques que voici). νῆες ἐκεῖναι ἐπιπλέουσι Th. (1. 51.) = voilà là bas des vaisseaux qui s'avancent.

Avec ἕκαστος le substantif peut avoir ou ne pas avoir l'article.

[On peut enclaver un attribut entre l'article et le participe: ὁ τοιοῦτος ὤν, ὁ ὁπλίτης στρατευσάμενος (= celui qui a servi en qualité d'oplite) ὁ πρότερος, πρῶτος, ὕστερος, ὕστατος, ἀφικόμενος. — Quand l'attribut est composé d'un adjectif et d'un substantif, le substantif est ordinairement placé après le participe. αἱ ἄρισται δοκοῦσαι εἶναι φύσεις μάλιστα παιδείας δέονται Xén.]

L'attribut peut recevoir l'article quand le sens l'exige. ἡγούμεθα τὸν θάνατον εἶναι τὴν τῆς ψυχῆς ἀπὸ τοῦ σώματος ἀπαλλαγὴν καὶ εἶναι τοῦτο τὸ τεθνάναι (= ce qu'on appelle mourir). Plat. οἱ τιθέμενοι τοὺς νόμους οἱ ἀσθενεῖς ἄνθρωποί εἰσι καὶ οἱ πολλοί Plat. (= ceux qui établissent les lois sont les faibles (la classe des faibles) et la multitude. La suppression de l'article changerait le sens: sont des gens faibles et nombreux.)

(1) Lemaire, Grammaire Française, p. 159.

§ 116. Lorsque de partitif vient après une négation destinée à repousser l'idée du substantif, l'article doit être supprimé: Il ne donnait point d'argent. Ici, la pensée ne s'arrête point à l'objet réel marqué par le substantif, puisque l'esprit le retranche et l'exclut: elle regarde seulement la signification générale du mot. Le sens est donc indéterminé. — Il en est de même quand l'adjectif précède le nom: La naissance et les dignités ne pouvaient pas donner de grands avantages. (Montesq.)

Mais lorsque, sous la forme négative, l'esprit conçoit réellement une affirmation et envisage comme existant l'objet exprimé par le substantif, alors, comme au sens positif, on fait usage de l'article: Je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement. (Acad.) — La négation ne porte pas sur le nom. — Il ne peut parler sans faire des fautes. N'avoir pas des outils à revendre. — Je ne fais pas des vers quand je veux; c'est-à-dire, j'en fais bien, mais à mon heure, non à volonté.

La même différence existe quand le nom est suivi d'un adjectif. Si le fait est nié, si c'est la chose même qu'on repousse, le nom ne prend pas l'article. (Je ne fais point ici de contes superflus.) Si la forme négative, au contraire, cache un sens positif, ou bien si elle porte seulement sur la qualification et non sur le substantif, alors l'article devient nécessaire:

Je ne vous ferai point des reproches frivoles —

Madame, je n'ai point des sentiments si bas —

C'est-à-dire, je vous ferai des reproches très-sérieux; j'ai des sentiments plus élevés.

~~X~~ Article

Avec De et Jusqu'à

Les prépositions de et jusqu'à construites avec l'article sont employées comme des substantifs.

1° En Français, quand on veut désigner une portion indéfinie de l'objet signifié par le substantif, on met de suivi de l'article devant le substantif employé soit comme complément soit comme sujet : des fontaines coulant avec un doux murmure sur des prés semés d'amarantes et de violettes, formaient des bains aussi clairs que le cristal. Fénelon.

Si le substantif est complément d'une proposition négative (), on emploie l'article quand la négation est limitée ou détruite par le sens : Je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement. Acad. (Suppléez : mais j'en ai pour le dépenser utilement). Je ne vous ferai point des reproches frivoles (mais je vous en ferai de sérieux). Il n'avait pas des outils à revendre. Laf. (Il avait des outils, mais pas assez pour en revendre). N'avez-vous pas de la santé, de la fortune, des amis ? Acad. (Ici la négation est détruite par le tour interrogatif, et de plus on ne veut désigner qu'une portion indéfinie des objets signifiés par les substantifs). Quand la négation est absolue, et porte sur le substantif pris dans toute son extension, on n'emploie pas l'article : il parle sans faire de fautes (il ne fait aucune faute). N'y a-t-il point d'ennemis à réconcilier, de différends à pacifier, de querelles à finir ? Boss. (N'y a-t-il aucun différend à pacifier etc.).

Copié sans amélioration sur Lemaire. V. la marge.

Je ne vous ferai point de reproches

Quand le substantif est précédé de son adjectif, on n'emploie pas l'article : de profonds soupirs entrecoupaient toutes mes paroles. Fén. Dieu ne veut pas qu'on s'attende à de tels miracles. Boss.

Si l'adjectif ne fait encore quelque sorte qu'un seul mot avec le substantif ou qualifie un nom de matière, on emploie l'article : dire des bons mots, ce sont des jeunes gens, voilà des petits-maîtres, du vrai marbre, comme la peau de l'âne est très dure, on en fait du gros parchemin, nous avons entendu de la bonne musique.

L'usage règle cet emploi de l'article.

L'emploi de l'article (1) dans le sens partitif était beaucoup moins étendu avant le XVIIe siècle ; boire vin, saisir armes, donner gages, on voit venir chevaliers etc.

Il se rencontre en Italien (1) mais il n'est pas obligatoire. On dit également : sono anni (il y a des années) et sono degli anni. Il est absolument étranger à l'Espagnol, au Portugais et au Valaque.

2° L'article s'emploie aussi avec jusqu'à qui prend le sens de et même, même, et se construit soit comme sujet soit comme complément. Tous les pères jusqu'aux plus graves jouent avec leurs enfants. Il n'est pas jusqu'aux valets qui ne s'en mêlent. J'aimais jusqu'à ses pleurs que je faisais couler (Dict.). Il fait sa cour à tout le monde jusqu'aux derniers commis des ministres.

Jusque est-il construit ici comme une sorte de participe y compris, en apposition à un substantif qui peut être sous-entendu ?

(1) L'emploi de l'article partitif est surtout développé en Français. [illegible] manger du pain à φαγεῖν τοῦ ἄρτου.

(1) Par gallicisme. Les grammairiens disent qu'on doit employer l'article quand il peut être changé contre alcuno et alquanto : Datemi del pane, signifie donnez-moi un peu de pain. (dimandar del pan)

Mussafia : Parlare a degli sciocchi si trova, ma è assolutamente da fuggire.

L'Espagnol et le Portugais présentent quelques exemples de cet usage chez les plus anciens poètes. Le Valaque l'ignore.

+ Pourtant. Lafontaine. VII, 1.
La douce et l'innocente proie

XI Article Répétition

Grec. L'article est répété ordinairement quand les idées liées par les Conjonctions doivent être considérées chacune à part, quand les substantifs sont de genre différent, et presque toujours quand ils ne sont pas de même nombre. τὸ δίκαιον ϗ τὸ ἄδικον — τὸ χαίρειν ϗ ἡ τέρψις — οἱ ὅρκοι ϗ ἡ συμμαχία

Les exceptions sont assez fréquentes surtout chez Platon qui met : τὸ ὅσιον ϗ μή, ὅ τε ῥυθμὸς ϗ ἁρμονία

Français. L'article est ordinairement répété devant chaque substantif, excepté quand certains pluriels sont associés étroitement par l'usage : Ecole des arts et Métiers, des Ponts et Chaussées ; les frères et sœurs, père et mère[1] et quand le second substantif n'est que l'explication du premier : le lynx ou loup cervier.

L'article se répète devant chacun des adjectifs rapprochés sans conjonction : le grand, le beau, le magnifique spectacle.

Quand les adjectifs sont unis par une conjonction et se rapportent au même objet, on ne répète pas l'article : la riche et fière maison de Bourgogne.

Quand les adjectifs désignent différentes espèces du genre exprimé par un substantif au singulier et précèdent le substantif, on répète ordinairement l'article : la bonne et la mauvaise fortune.

Au pluriel et quand les adjectifs suivent très-souvent on ne répète pas l'article : les historiens anciens et modernes — Les lois divines et humaines.[1]

(1) prohibé par les grammairiens

(1) prohibé par les grammairiens



Adjectifs ———— 186



538

540

540

